BIBLIOTECA CENTRALĂ „ASOCIAȚIUNII" SIBIIU

ANUL XVIII.—No. 362

VINERI 3 FEBRUARIE 1939

ROMÂNIA PETROLIFERĂ

ZIAR NAȚIONAL PENTRU APĂRAREA INDUSTRIEI PETROLIFERE ȘI ECONOMIA TĂREI

„LA ROUMANIE PÉTROLIFÈRE"

Dacă nu doriți a vă abona rugăm a se înapoia
If not desired please return to:
En cas de non acceptation, prière de retourner à
ZIARULUI
„ROMANIA PETROLIFERA"
Str. Ștefan Mihăileanu No. 1
(Bd. Pake)
BUCUREȘTI—IV

Director-Proprietar: H. P. DURAND
Inregistrat sub No.7 în Registrul Publicațiunilor pe lângă secțiunea I-a comercială, Tribunalul Ilfov, conform Decretului-Lege din 8 Aprilie 1938

Fondator: PIERRE SOLOMON

ABONNEMENTS ANNUELS:
Pour la France, la Suisse la Belgique, et pour tous les autres pays 100 fr. français
Payement seulement par chèque en monnaie du pays de destination ou en francs sur Paris
Pour la Roumanie . . lei 1.000
Abonamente pentru autorități anual . . . . lei 2.000

REDACȚIA ȘI ADMINISTRAȚIA:
BUCUREȘTI IV. — Strada Ștefan Mihăileanu No. 1 (Bd. Pake)

NOUA CONJUNCTURA NAȚIONALA A PETROLULUI

La nouvelle conjoncture nationale du pétrole

par ROMULUS DIANU

Preocupările tuturor profesiunilor, în aceste luni din urmă, au fost dominate de ideea încadrării lor în noua structură pe care o capătă țara noastră, sub semnul corporatismului.

Desigur este legitim ca fiecare profesiune, luată ca grup component al națiunii, și fiecare individ care i-ar aparține, să dorească și să urmărească o cât mai deplină armonizare a interesului propriu cu interesul general, în așa chip în cât ceeace constitue un bine individual, să constitue, în aceeaș măsură, un bine comun tuturor membrilor națiunii. Știm însă că nu de multe ori în viață avem prilejul de a constata o identitate de apreciere pe planul colectiv și pe cel individual. Acest lucru ține însă de natura imperfectă a omului, și sforțările de a concilia extremele n'au lipsit niciodată din acțiunile politice ale celor cu un ideal sincer și bine servit.

Totuș progrese mari de mentalitate s'au făcut și în această privință, iar ideea încadrării tuturor forțelor active și creatoare într'o lozincă națională de unire, a fost dintre cele mai fecunde Este clar că astăzi interesele particulare trebuesc puse de acord cu interesul național urmărit de Stat. Vor fi consimțite sacrificiile toate, în domeniile cele mai deosebite, cu scopul suprem de a servi și realiza recolta visată și sperată pentru România de Augusta frunte regală.

Aceste transformări structurale vor atinge desigur și industria. Industria petrolului, care în ordinea importanței, este prima în România, (și una din sursele forței economice a țării noastre), se va vedea, în noua formulă, chemată să joace un rol pe care, până astăzi ea nu l'a cunoscut.

In ce formă? Vom vedea. Un lucru este cert, și anume acela că din momentul în care se constată actualitatea și primatul problemelor de apărare națională, se promovează implicit industria petrolului la rangul de primă colaboratoare a unei politici naționale chibzuite.

Din această nouă optică legiuită în diferite moduri până acum, rezultă o sumă de obligațiuni față de industria petrolului și față de Stat, obligațiuni al căror joc va trebui să se caracterizeze printr'o reciprocă solicitudine. Dealtfel, cei cari nu vor înțelege spiritul înnoitor al timpurilor se vor elimina singuri. Cei cari se vor menține, în schimb, vor beneficia de însușirile lor de adaptare și vor face să valoreze acest fapt ierarhic, în domeniul industrial, și anume că petrolul devine un capitol fruntaș, în ordinea colaboratorilor Statului.

Am citit în „Times" acum câteva zile, că în Cehoslovacia s'a pus, în chipul cel mai serios, problema construcției unui pipeline care să aducă petrol la Bratislava din regiunile petrolifere din Sud-Est. Am putea să punem punctul pe i și să numim pe adevăratul lui nume acest Sud-Est, dar cred că nu este nevoe de asta. Construcția conductei nu va fi o întreprindere particulară, ci una de Stat. Ea ridică o sumă de chestiuni de colaborare cu străinătatea.

Intr'o asemenea conjunctură ideea de Stat și ideea resurselor economice ale Statului nu mai pot fi disociate. Reiese clar că ele alcătuesc un tot indivizibil, cu un singur rol de jucat.

Și este numai un exemplu. Nu-l voiu desvolta, nici nu-l voiu îmbogăți cu afirmațiunile aferente unei asemenea probleme, pentrucă nu socotesc oportun a o face astăzi. Dar vreau să afirm că industria petrolului românesc va cunoaște, destul de curând, o epocă de splendoare fără precedent.

Foloasele, pentru această industrie, vor fi imense. Ele sunt însă condiționate, desigur, de adeziunea ei deplină la scopurile de Stat urmărite. Perioada de adaptare pe care o traversăm ar putea să prezinte și unele dificultăți — dar ele vor trebui privite ca neînsemnate. Important este numai scopul unei politici naționale care mobilizează

Les préoccupations de toutes les professions, en ces derniers mois, ont été dominées par l'idée de leur encadrement dans la nouvelle structure que reçoit notre pays, sous le signe du corporatisme.

Sans doute, il est légitime, que chaque profession prise comme groupe composant de la nation, et que chaque individu lui appartenant, désire et poursuive une harmonie, aussi parfaite que possible, de l'intérêt propre et de l'intérêt général, de telle manière, que ce qui constitue un profit individuel, constitue dans la même mesure un profit commun à tous les membres de la nation. Nous savons cependant qu'il est rare de rencontrer dans la vie l'occasion de constater une identité d'appréciation sur le plan collectif et le plan individuel. Cela tient à la nature imparfaite de l'homme et les efforts de conciliation des extrêmes n'ont jamais fait défaut aux actions politiques de ceux qui sont animés par un idéal sincère et bien servi.

Cependant de grands progrès de mentalité ont été faits dans ce domaine aussi et l'idée de l'encadrement de toutes les forces actives et créatrices, mises au service d'une devise nationale d'union, a été des plus fécondes.

Il est clair qu'aujourd'hui les intérêts particuliers doivent être mis d'accord avec l'intérêt national, poursuivi par l'Etat. On consentira à tous les sacrifices, dans les domaines les plus divers, ayant pour but suprême de servir et de réaliser la moisson rêvée et espérée, par l'Auguste front royal, pour la Roumanie.

Ces transformations structurelles atteindront aussi, sans doute, l'industrie.

L'industrie du pétrole, qui par ordre d'importance, est la première en Roumanie (et l'une des sources de la force économique de notre pays), se verra appelée à détenir, dans la nouvelle formule, un rôle qu'elle ignorait jusqu'à présent.

Sous quelle forme? Nous le verrons. Une chose est certaine, c'est qu'au moment où l'on constate l'actualité et la primauté des problèmes de défense nationale, on élève d'une façon implicite l'industrie pétrolière, au rang de première collaboratrice d'une politique nationale sensée.

Il résulte de cette nouvelle optique légiférée de différentes manières jusqu'à présent, une quantité d'obligations envers l'industrie pétrolière et envers l'Etat, obligations, dont le jeu devra être caractérisé par une sollicitude réciproque. D'ailleurs, ceux qui ne comprendront pas l'esprit de rénovation des temps, s'élimineront eux-mêmes. En échange, ceux qui le comprendront, seront les bénéficiaires de leurs qualités d'adaptation et mettront en valeur ce fait hiérarchique dans le domaine industriel, c'est-à-dire que le pétrole devient un chapitre primordial, dans l'ordre des collaborateurs de l'Etat.

J'ai lu dans le „Times", il y a quelques jours, qu'en Tchéco-Slovaquie, on a posé très sérieusement le problème de la construction d'una conduite amenant à Bratislava le pétrole des régions pétrolifères du Sud-Est.

Nous pourrions mettre les points sur les „i", et nommer par son vrai nom ce Sud-Est, mais je crois que ce n'est pas nécessaire. La construction de la conduite ne sera pas une entreprise particulière, elle sera entreprise par l'Etat. Cela soulève nombre de questions se rapportant à la collaboration avec l'étranger. Dans une telle conjoncture l'idée d'Etat et l'idée des ressources économiques de l'Etat, ne peuvent plus être dissociées. Il en ressort clairement, qu'elles forment un tout indivisible, ayant un seul rôle à détenir.

Et ce n'est qu'un exemple. Je ne le développerai pas et je ne l'enrichirai point par des informations afférentes à un tel problème, parce que le moment ne me semble pas opportun. Mais je veux affirmer que l'industrie pétrolière roumaine connaîtra très prochainement, une époque de splendeur sans précédent.

Les avantages seront immenses pour cette industrie. Mais ils sont conditionnés, bien entendu, par son adhésion pleine et entière aux buts poursuivis par l'Etat. La période d'adaptation que nous traversons, pourrait présenter aussi, quelques difficultés, mais elles devront être considérées comme n'ayant aucune importance.

Il n'y a d'important que le but d'une politique nationale qui mobilise aujourd'hui les énérgies de la nation, sans se laisser arrêter par des oppositions momentanées ou par les orthodoxismes de certains amateurs de formes vieillies et impropres.

Toutes les difficultés seront vaincues, parce que l'Etat est vital et doit vivre. Et l'industrie pétrolière roumaine pourra à tout moment, revendiquer pour elle, l'honeur d'avoir servi un but national suprême, qui légitime ses droits sur le sol roumain.

astăzi energiile neamului, fără să se împiedice de potrivnicile momentane sau de ortodoxismele unor amatori de forme învechite și improprii.

Vor fi învinse toate dificultățile, pentrucă statul e vital și trebue să trăiască. Iar industria de petrol din România va putea oricând, să revendice pentru ea datoria de a fi servit un scop național suprem, care-i legitimează drepturile, pe pământul românesc.

UN NOUVEAU GOUVERNEMENT

Constitution du premier gouvernement du „Front de la Renaissance Nationale", sous la Présidence de S. B. le Patriarche Dr. Miron Cristea et la vice-présidence de M. Armand Calinesco, Ministre de l'Intérieur et ad-intérim au Département de la Défense Nationale.

S. B. le Patriarche Dr. Miron Cristea, Président du Conseil des Ministres, ayant présenté la démission du gouvernement, Sa Majesté le Roi a chargé de nouveau S. B. le Patriarche Dr. Miron Cristea de la formation du nouveau gouvernement et a donné le Décret-Royal suivant:

DÉCRET-ROYAL

CAROL II

Par la grâce du Seigneur et la volonté nationale
Roi de Roumanie
A tous ceux présents et futurs: santé

Vu Notre décret. No. 616 du I-er février 1939, en vertu de l'art. 46 de la Constitution. Nous avons décrété et décrétons:

Art. 1. — Sont nommés ministres secrétaires d'Etat et Sous-secrétaires d'Etat Messieurs:

ARMAND CALINESCO, vice-président de Notre Conseil des ministres, ministre de l'Intérieur et ad-intérim au Département de la Défense Nationale;

VICTOR IAMANDI, ministre secrétaire d'Etat au Département de la Justice;

VICTOR SLAVESCO, ministre secrétaire d'Etat au Département de la Dotation de l'Armée;

MICHEL GHELMEGEANO, ministre secrétaire d'Etat au Département des Travaux Publics et des Communications;

MITITZA CONSTANTINESCO, gouverneur de la Banque Nationale, ministre secrétaire d'Etat au Département des Finances;

L'ingénieur **I. BUJOIU**, ministre secrétaire d'Etat au Département de l'Economie Nationale;

Le général aide-de-camp, **PAUL TEODORESCO**, ministre secrétaire d'Etat au Département de l'Air et de la Marine;

MICHEL RALEA, ministre secrétaire d'Etat au Département du Travail;

Le général Dr. **NICOLAS MARINESCO**, ministre secrétaire d'Etat au Département de la Santé et de l'Assistance Sociale;

PETRE ANDREI, ministre secrétaire d'Etat au Département de l'Education Nationale;

GREGOIRE GAFENCO, ministre secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères;

SILVIU DRAGOMIR, ministre secrétaire d'Etat pour les minorités;

N. ZIGRE, ministre secrétaire d'Etat au Département des Cultes et des Arts;

Le professeur **N. CORNATZEANO**, ministre secrétaire d'Etat au Département de l'Agriculture et des Domaines;

TRAJAN POP, ministre secrétaire d'Etat, chargé d'établir l'inventaire des biens publics;

LES SOUS-SECRÉTAIRES D'ETAT

MIHAIL SERBAN, sous-secrétaire d'Etat au Département de l'Agriculture et des Domaines;

EUGENE TITEANO, sous-secrétaire d'Etat à la Propagande, près le Ministère de l'Intérieur;

Le général **GABRIEL MARINESCO**, sous-secrétaire d'Etat près le Ministère de l'Intérieur;

MIHAIL MAGUREANO, sous-secrétaire d'Etat près la Présidence du Conseil des ministres;

S. S. le R. P. NAE POPESCO, sous-secrétaire d'Etat près le Ministère des Cultes et des Arts;

M. V. TZONI, sous-secrétaire d'Etat près le Département de l'Education Nationale;

JEAN MARIN SADOVEANO, sous-secrétaire d'Etat près le Ministère des Cultes et des Arts;

Le général aide-de-camp **GH. MIHAIL**, sous-secrétaire d'Etat près le Ministère de la Défense Nationale;

VICTOR JINGA, sous-secrétaire d'Etat près le Ministère de l'Economie Nationale;

CORIOLAN BERAN, sous-secrétaire d'Etat près le Ministère de l'Intérieur.

Art. 2. — Le président de Notre Conseil des ministres est chargé de l'exécution de ce décret.

Donné à Bucarest, le 1 février 1939.
Le président du Conseil des ministres
MIRON
Patriarche de Roumanie
No. 617/939

CAROL

*M. **Armand Calinesco**, vice-président, entouré des membres du nouveau gouvernement. Au premier rang de gauche à droite: le général N. Marinesco, MM. Mititza Constantinesco, Victor Iamandi, Armand Calinesco, M. Ghelmegeano et Silvio Dragomir.*

Avec ce nouveau gouvernement qui, par sa composition et son esprit, est l'émanation du „Front de la Renaissance Nationale" la vie publique de la Roumanie entre ainsi dans une phase de nouvelles et grandes réalisations.

*La nomination de M. **Armand Calinesco** comme vice-président du gouvernement, Ministre de l'Intérieur et ad-intérim de la Défense Nationale, ainsi que de ses collaborateurs directs le général **Gabriel Marinesco** et M. **Eugène Titeano**, entourés de jeunes et vaillantes personnalités de notre vie financière, économique et sociale, est une garantie de plus de l'oeuvre de consolidation et de prospérité de la Nouvelle Roumanie.*

* * *

L'industrie pétrolière est heureuse de voir figurer à côté de ces gouvernants, parmi les membres du Directoire du „Front de la Renaissance Nationale", l'un de ses plus distingués et qualifiés représentants, M. J. C. MARINESCO, vice-président de l'„Assosiation des Industriels du Pétrole", administrateur-directeur général de la société „Concordia".

C'est là une Haute reconnaissance Royale des grands mérites de ce bon Roumain, dont nous ne saurions assez nous en réjouir.

Spre o viață nouă!

de C. T. BOBEȘ

România se află la o răspântie a evoluției sale. Ca o consecință firească a Constituției edictate de M. S. Regele Carol II în Februarie 1938, întreaga sa organizare politică și socială se află în plină transformare. Din fericire pentru viitorul țării această transformare și adaptare la formele noui se face într'un calm și o ordine care merită să fie subliniate. Pentru acei care cunosc istoria sbuciumată a acestui popor această stare sufletească nu este o surpriză. Decâte ori a fost în cumpănă viitorul lui, poporul român a dat dovadă întotdeauna de o stăpânire de sine și un simț politic care l-a ajutat să învingă adversitățile soartei.

In cursul lunei Ianuarie tot grație voinței Regelui s'a constituit un partid unic pe întreaga țară a cărui misiune este să facă legătura dintre El și massele populare.

Entuziasmul cu care a fost primită această formulă politică și adeziunea necondiționată a majorității cetățenilor la programul acestui partid arată mai bine decât orice, cât de bine a cunoscut Regele nevoile țării înlocuind democrația anarhizantă a clubu-rilor printr'o democrație organizată și autoritară condusă de reprezentanții ei calificați.

De altfel pentru vechile partide politice sub vechiul regim, noțiunea de „democrație" avea un alt sens decât îl are acest cuvânt în țările din occident. Dacă în țările din apus organizate pe baze democratice popoarele au din când în când iluzia de a conduce destinelor lor, în țara noastră, massele populare n'au avut niciodată prilejul să-și afirme sincer preferințele lor politice. Din 1916 până în Februarie 1938, starea de asediu a fost în permanență menținută de partidele politice care au guvernat țara, cu aprobarea unor parlamente alese pe baza votului universal, direct, egal și secret! — Fără îndoială că partidele și parlamentarii care au votat înființarea stării de asediu și menținerea ei, dela 1916 până în 1938, au toate motivele să fie mulțumiți că țara are un regim democratic-autoritar real, care corespunde evoluției ei politice, iar nu unul protejat și susținut de starea de asediu.

Urmare în pag. 5-a

Vers une vie nouvelle!

par C. T. BOBEȘ

La Roumanie se trouve à un carrefour de son évolution. Comme une conséquence naturelle de la Constitution édictée par S. M. le Roi Carol II en février 1938, son entière organisation politique et sociale se trouve en pleine transformation. Par bonheur pour l'avenir du pays, cette transformation et adaptation aux nouvelles formes se font dans un calme et dans un ordre qui méritent d'être soulignés. Pour ceux qui connaissent la vie tourmentée de ce peuple, cet état d'âme n'est pas une surprise. Chaque fois que son avenir a été en danger, le peuple roumain a toujours su faire preuve d'une maîtrise de soi et d'un sens politique qui l'ont aidé à vaincre les adversités du sort.

Au cours du mois de janvier, toujours grâce à la volonté du Roi un parti unique pour tout le pays a été constitué, dont la mission est de faire la liaison entre Lui et les masses populaires. L'enthousiasme avec lequel cette formule politique a été reçue et l'adhésion non-conditionnée de l'immense majorité des citoyens, au programme de ce parti, montre à l'évidence ombien le Roi a connu les besoins du pays en remplaçant la démocratie anarchique des clubs, par une démocratie organisée et autoritaire dirigée par ses représentants qualifiés.

Pour nos anciens partis politiques, sous l'ancien régime, la notion de «démocratie» avait un autre sens que ce mot a dans les pays d'Occident. Si dans les pays d'Occident organisés sur des bases démocratiques, les peuples ont de temps en temps l'illusion de conduire leurs destinées, dans notre pays, les masses populaires n'ont jamais pu sincèrement affirmer leur préférences politiques. Depuis 1916 jusqu'en février 1938, l'état de siège a toujours été maintenu par les partis politiques qui ont gouverné le pays avec le consentement des parlements élus sur la base du vote universel, direct, égal et secret! Sans nul doute que les partis et les parlementaires qui ont voté l'état de siège et l'ont maintenu, ont tous les motifs d'être heureux que le pays a un régime démocratique autoritaire réel, qui corresponde à son évolution politique et non point un régime protégé et maintenu par l'état de siége.

suite 5-ème page

Le pétrole roumain en 1938

Au XII-ème banquet annuel de l'INSTITUTE OF PETROLEUM qui a eu lieu dernièrement, M. D. J. MAXWELL, directeur à la société „Romano-Americana", un distingué et profond connaisseur de notre pétrole a fait l'intéressant exposé suivant qui montre de la façon la plus précise la situation actuelle du pétrole roumain:

Il est de tradition qu'à de pareilles occasions l'on fasse un court compte rendu sur les progrés réalisés par l'industrie pétrolière au cours de l'année écoulée et de jeter un regard sur la marche probable de ses différentes branches d'activité. En commençant par l'extraction de la matière première je m'occuperai ensuite de chaque branche dans l'ordre de son importance.

En examinant le niveau de la production du pétrole brut, nous trouvons qu'en 1938 on a extrait un total de **6.600.000** tonnes, au regard de **7.153.000** tonnes en 1937, ce qui représente une diminution de **550.000** tonnes ou de **8%**. Cette diminution de la production ajoutée à celle de 1937, par rapport à 1936, accuse une diminution de **2.104.000** tonnes ou de **24,2%** pour les deux dernières années.

Parallèlement à la baisse de la production il s'est produit aussi une diminution dans l'activité du forage. Le total des mètres forés en 938 s'élève à **293.000** mètres, au regard de **389.000** m. en 1937, c'est-à-dire une diminution de **24%**. Il y a plusieurs facteurs qui ont contribué à la réduction du forage, mais les deux les plus principaux sont: la cessation de l'activité dans la région de Bucșani et l'entente conclue pour empêcher la concurrence dans le forage. En 1937 il y a eu une grande course dans les travaux de forage dans les régions de Bucșani, de Moreni, de Piscuri et de Boldești. Abstraction faite des terrains de Bucșani les chiffres comparatifs nous montrent une diminution nette de **14%** dans l'activité de forage et une diminution de **8%** dans la production du pétrole brut pour 1938 au regard de 1937. *La gravité de la situation est évidente pour tous, étant donné que de nouveaux gisements n'ont pas été découverts au cours de ladite année et que les réserves s'épuisent.* Si dans quelques années de nouveaux gisement ne seront point découverts, cette situation accentuera de plus en plus la diminution de l'influence de la Roumanie sur le marché mondial du pétrole. Sa participation actuelle avec 2,43%, aussi rèduite, fût-elle, est d'une importance vitale pour la Roumanie, car cette industrie a exporté en 1937 des produits dont la valeur **a atteint 40,6% du total des exportations et sa contribution envers l'Etat, avec les taxes, redevances, etc. s'élève à 7 milliards de lei.**

Parmi les diverses régions pétrolifères, il n'y en a que deux réalisant une augmentation plus importante de production: Baicoï-Tzintea avec 360.000 tonnes et Ceptura avec 350.000 tonnes. La plus grande diminution dans les régions les plus connues, a été à Bucșani, Boldești et Moreni. La production de Ceptura qui accusait une augmentation par rapport à l'année 1937, donne des indices de faiblèssement pour 1939. Baicoï-Tzintea continuera cependant à croître. La baisse de la production roumaine qui n'a été que de 8%, aurait été beaucoup plus grande sans l'augmentation de la production de Ceptura et de Baicoï-Tzintea.

Parmi les 35 régions pètrolifères de Roumanie, les plus importantes, sont les mêmes que celles de l'année précédente à l'exception de celle de Bucșani. Celles qui au cours de 1938 ont dépassé 535 600 tonnes, sont celles de l'Ouest de Gura Ocnitzei, de Moreni, de Baicoï Tzintea, de Boldești et de Ceptura.

suite 5-ème page

Au banquet de l'„Institute of Petroleum". (section roumaine)

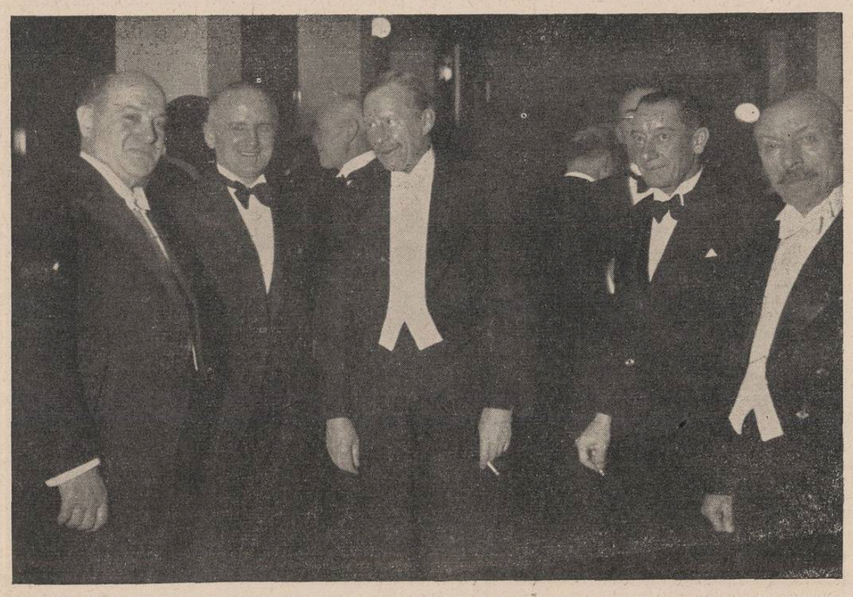

De gauche a droite: *MM. Percy R. Clark; l'ing. Jan S. Rutherford*, Président, *Sir Reginald Hoare, Ministre de Grande Bretagne; Robert Carr; Prof. I. A. Bassarabesco.*

Loi pour la création et l'organisation de l'administration commerciale pour prospections et explorations minières (A.C.E.X.)

Le „Moniteur Officiel" No 7 du 9 janvier 1939, publie le texte de la nouvelle loi creant l'Administration Autonome Commerciale de l'Etat pour Prospections et Explorations Minières:

CHAPITRE I

Création, but et organisation

Art. 1. — Il est créé une administration autonome commerciale d'Etat sous la dénomination de *„Administrația Comercială pentru Prospecțiuni și Explorări Miniere" (A.C.E.X.)* (Administration Commerciale pour Prospections et Explorations Minières)

Son siège est à Bucarest.

L'Administration Commerciale pour prospections et exploration minières a la personnalité juridique et peut intenter des actions ou figurer en justice.

Par dérogation aux dispositions de l art. 173 de la Loi des Mines, cette administration fonctionne conformément aux dispositions de la présente Loi et de ses réglements.

Art. 2. — Le but de cette administration est d'entreprendre des études sur le terrain et des recherches minières, de faire des prospections, explorations ou autres travaux miniers, pour la connaissance et la mise en valeur des droits et des biens miniers, appartenant à l'Etat, tels qu'ils sont définis par l'art. 17 de la Constitution et par l'art 1 de la Loi des Mines, publiée au Moniteur Officiel No. 69 du 24 mars 1937, avec ses modifications ulterieures, pour toute classe de gisement prévu par l'art. 2 de cette loi.

L'Administration pourra reprendre toute conccesion abandonnée par les concessionaires ou retirée par l'Etat et la mettre en valeur jusqu'à sa reconcession.

Art. 3. — L'Administration commerciale pour prospections et explorations minieres entreprendra les travaux indiqués dans les articles précédents avec la collaboration scientifique de l'Institut Géologique de Roumanie.

Les normes de cette collaboration seront fixées de commun accord, entre l'Institut Géologique de Roumanie et l'Administration Commerciale pour prospections et explorations minières, avec l'approbation du Ministere de l'Economie Nationale.

Art. 4. — En vue de la réalisation des buts prévus par l'article précédent, l'Etat confie à l'Administration Commerciale pour prospections et explorations minières,aux fins d'administration, un patrimoine qui sera constitué du fonds prévu par l'art. 173 de la loi des mines, d'autres fonds et dotations, qui recevraient des droits d'exploration qu'elle détient par l'application des articles ci-dessous, ainsi que des résultats patrimoniaux de l'exercice des attributions et des droits accordés par la présente Loi.

Art. 5. — L'Administration Commerciale pour prospections et explorations minières est substituée, en vertu de la présente loi et sans que soit nécessaire l'accomplissement des formalités prévues par l'art. 11, al. IX, X et XI de la Loi des Mines, dans tous les droits de l'Etat ayant trait aux prospections et explorations que l'Etat peut entreprendre directement, en vertu de l'art 5 al. VII et art. 7 al. XIII de la Loi des Mines.

Dans ce but il est dérogé en faveur de l'administration Commerciale pour prospections et Explorations minières, aux dispositions de l'art 5, al II, IV, VII et XI, art. 6, al. No. 1, art. 7, al. III, V et VI, art. 8 al. I et II, art. 9 al. II, III et IV, art. 10 al. No. III, IV et V, art 11 al. VIII, IX, X et XI, art. 12, al. II, art. 15. al. II, III et V, art. 17, art 18, art. 19 et art. 20 de la Loi des Mines dans le sens des articles 6 jusqu'à 12 inclus, ci-dessous.

Art. 6. — L'Administration commerciale pour prospections et explorations minières pourra entreprendre n'importe où des travaux d'exploration, mais seulement après avoir demandé et obtenu l'avis de l'Institut Géologique de Roumanie, étant considéréé remplir les conditions exigées par l'art. 5, al. II et par l'art 7, al V de la Loi des mines sur la capacité technique et financière.

Si des divergences d'opinions interviendront entre l'Institut Géologique de Roumanie et l'Administration commerciale pour prospections et explorations minières, le Ministère de l'Economie Nationale en décidera.

Art. 7. — Il est accordé à l'Administration Commerciale pour prospections et explorations minières,par dérogation à l'art. 7 de la Loi de Mines, l'autorisation permanente de faire des travaux de prospection sur tout le territoire du pays, avec l'obligation de communiquer à l'autorité minière les points où elle effectue de tels travaux.

Art. 8. — Les demandes pour les permis d'exploration seront faites conformément aux dispositions de la loi, l'Administration Commerciale pour prospections et explorations minières étant toutefois exemptée d'annexer à la demande les actes prévus aux alinéas III, IV et V de l'art. 10 de la loi des mines.

Par dérogation aux dispositions de l'art. 11 de la Loi des Mines, l'autorité minière régionale en recevant la demande, enverra aussitôt un exemplaire au Ministère de l'Economie Nationale par la Direction des mines.

Le Ministère de l'Economie Nationale répondra dans un délai de 30 jours de la communication, à l'Administration commerciale pour prospections et explorations minières, en indiquant si et quelles raisons d'intérêt national s'opposent à ce que cette administration fasse des explorations sur le périmètre indiqué dans le demande

Au cas où la demande de l'Administration commerciale pour prospections et explorations minières est la première inscrite dans le registre d'exploration, le permis sollicité lui revient de droit. Si la demande n'est pas la première le Ministère de l'Economie Nationale en décidera, de cas à cas.

Art. 9. — L'Administration commerciale pour prospections et explorations minières est exonérée du paiement de toute taxe de prospection ou d'exploration.

Art. 10. — L'Administration commerciale pour prospections et explorations minières est en droit de commencer les travaux d'exploration aussitôt que le Ministère de l'Economie Nationale lui aura communiqué son approbation, pour l'octroi du droit d'exploration sollicité.

Art. 11. — Il est accordé à l'Administration commerciale pour prospections et explorations minières le droit de valorifier dans les conditions de la présente loi et sans autorisation spéciale du Ministère de l'Economie Nationale, toutes substances résultées de ses travaux d'exploration.

Art. 12. — Pour toutes les obligations de la Loi des Mines, autres que celle prévues par les normes de travail de l'Administration Commerciale ou celles reglementees par la présente loi, l'Administration commerciale pour prospections et explorations minières sera subrogée dans tous ses droits.

CHAPITRE II

Budget, opérations financières et licitations

Art. 13. — Par dérogation à toutes les dispositions légales en vigueur, concernant l'administration et le contrôle des administrations publiques et en particulier par la dérogation aux dispositions de la loi sur la comptabilité publique et sur le contrôle du budget et du patrimoine public, publiée au Moniteur Officiel No. 167 du 31 juillet 1929. avec toutes ses modifications ultérieures, à la loi pour la défense du patrimoine public, publiée au Moniteur Officiel No. 75/31 mars 1937, à la loi pour certaines mesures financières exceptionnelles, publiée au Moniteur Officiel No. 76/1 avril 1938 et à la loi pour l'organisation et l'administration sur des bases commerciales des entreprises et des biens publics, publiée au Moniteur Officiel No. 62/16 mars 1929, avec toutes ses modifications ultérieures, l'Administration commerciale pour prospections et explorations minières est administrée selon les principes et les pratiques commerciales, avec les pouvoirs les plus étendus et seulement avec les restrictions prévues plus bas.

Art. 14. — L'administration comerciale pour prospections et explorations minières élaborera ei soumettra au Ministère de l'Economie Nationale un plan général de travail pour une période d'au moins 5 ans.

Au cours de la dernière année de cette période, L'Administration Comerciale pour prospections et Explorations minières présentera, aux fins d'approbation, un nouveau plan pour la période des cinq années suivantes.

Ce plan comportera les plans financiers annuels, correspondants aux travaux et à l'activité proposée pour ces périodes de temps.

L'A.C.E.X. présentera jusqu'à la date du 1 mars 1939 un plan pour une première période d'une année et au cours de cette période elle présentera le plan général prévu à l'al. I du présent article pour toute la période de 5 ans, y compris la première période d'une année, qui commencera le 1 avril 1939.

Art. 15. — En vue de l'exécution des plans de travail, le comité de direction présentera, aux fins d'aprobation, au Ministère de l'Economie Nationale, un mois avant le commencement de chaque exercice, un projet de budget de revenus et de dépenses.

L'exercice gestionaire commence le 1 avril de chaque année et prend fin le 31 mars de l'année suivante.

Art. 16. — Les revenus seront ceux indiqués à l'art. 4 de la présente loi.

De même, seront aussi prévues aux revenus les sommes provenant d'emprunts contractés en vue de l'augmentation de l'activité.

Les dépenses seront destinées à l'exécution du plan de travail de l'année respective.

Les de penses seront réparties en dépenses d'administration et dépenses d'activité sur le terrain, celles-ci étant à leur tour, divisées chacune en dépenses de personnel (y compris la main d'oeuvre) et en dépenses de matériel.

Y sera de même prévu un chapitre pour dépenses diverses où seront prévues aussi les annuites pour le remboursement des emprunts.

Toutes les dépenses seront spécifiées par articles.

Les revenus et les dépenses non réalisés ou non liquidés à la fin de l'exercice,ainsi que les éventuels excédents se reportent automatiquement sur l'exercice suivant.

Art. 17. — Le comité de direction peut, après écoulement de trois mois du commencement de l'exercice, faire des virements entre les différents articles du buget des dépenses, et augmenter les crédits prévus aux articles stipulés, dans la limite des ensaissements probables.

Il pourra également, et dans la même limite, créer de nouveaux articles.

En cas de besoin, les opérations ci-dessus pourront se faire aussi avant le délai de trois mois, mais seulement avec l'approbation du Ministère de l'Economie Nationale.

Toute modification du budget ne peut se faire que par conclusion motivée du Comité de direction, approuvé par l'unanimité des membres présents.

Au cas où l'unanimité ne pourrait être obtenue sur une modification proposée, mais l'approbation de la majorité des membres du comité serait obtenue, le ministère de l'Economie Nationale en décidera.

Art. 18. — Pour la période transitoire, qui commence à la date de la promulgation de la présente loi et prend fin au 31 mars 1939, le Ministère de l'Economie Nationale accorde à l'Administration Commerciale pour prospections et explorations minières, comme revenus dûs en base de l'art. 4 de la présente loi, une somme globale de lei 30 millions destinée à la couverture des frais de constitution, organisation, élaboration des plans de travail et de réalisation des travaux préparatoires à la mise en application des dits plans.

Dans ce but le Ministère des finances est autorisé à ouvrir, au compte du Ministère de l'Economie Nationale, un crédit extraordinaire d'un montant de 30 milions de lei, crédit ouvert du fonds général d'ouverture de crédits supplémentaires et extraordinaires du budget général de l'Etat pour l'exercice 1938/1939 qui sera versée à la Banque Nationale de Roumanie au compte qui sera ouvert conformément aux normes prévues pur l'art 21.

Dans un delai d'un mois de la constitution des organes dedirection prévus par l'art. 49 ci-dessous, l'Administration Commerrations minières présentera à l'approbation du Ministère de l'Economie Nationale un état estimatif de dépenses correspondantes à la période jusqu'au 31 mars 1939.

Art. 19 — Chaque année, dans un délai maximum de 3 mois de la elôture de l'exercice, l'Administration Commerciale pour prospections et explorations minières, enverra au Ministère de l'Economie Nationale, pour approbation, un compte-rendu détaillé sur l'exécution du plan de travail. Ce rapport sera accompagné du bilan annuel.

Le bilan et le compte-rendu sont publiés au Moniteur Officiel.

L'évaluation de l'actif se fera selon les normes commerciales habituelles

L'évaluation des travauz miniers sera celle qui résulte du total des dépenses faites pour leur réalisation

Art. 20. — Les dépenses pour prospections formeront un chapitre spécial et seront distribuées conformément aux normes prévues à l'art. 16.

Art. 21. — Aussitot que les travaux d'exploration, d'une unité de travail quelconque seront arrivés à la détermination d'un gisement de façon à ce que ladite unité puisse être declarée concessible, il sera fait un rapport sur ces travaux et sur leurs résultats..

Sur la base de ce compte-rendu sera établie la valeur provisoire de l'unité explorée, par un procès-verbal dréssé de commun accord avec le représentant du Ministère de l'Economie Nationale, désigné dans ce but

Après conclusion du procès-verbal la valeur qui sera passée dans l'actif pour l'unité explorée respective, sera celle indiquée par le dit procès-verbal.

La valeur définitive de l'unité explorée sera celle que le Ministère de l Economie Nationale obtiendra à l'occasion de la concession.

Si l'unité explorée sera exploitée par l'Etat en régie, la valeur provisoire établie comme ci-dessus indiqué, sera considérée comme valeur définitive.

La différence entre la valeur provisoire et celle définitive sera également comptabilisée à l'actif ou au passif de l'Administration Commerciale pour prospections et explorations minières

Art. 22. — Il sera également établi un compte de profits et pertes.

Le bénéfice net qui en résultera appartient à l'Etat.

Le transfert du bénéfice net à l'Etat se fera par décision du Ministère de l'Economie Nationale, seulement sous forme de sortie gradueile de l'Administration de l' A. C. E. X. des perimètres pour lesquels les travaux d'exploration ont été terminés.

Dans ce cas l'Administration commerciale pour prospections et explorations minières sera déchargée d'une valeur égale à celle définitive, établie conformément aux normes prévues par l'art. 21 ci-dessus.

Art. 23. — L'engagement des opérations de dépenses se fait en conformité avec les normes prévues dans la présente loi.

Pour tout ce que la présente loi ne dispose pas, l'engagement se fera par le comité de direction, par décision motivée en l'espèce et avec pleins pouvoirs.

Art. 24 — Les opérations d'encaissements et de paiemetns se feront par un compte ouvert à la Banque Nationale de Roumanie, les versements, les paiements et les retraits de sommes se faisant selon les normes de cette Institution.

Les chèques porteront deux signatures, à savoir celle du directeur ou de son remplacant, ayant la qualité d'ordonnancateur et du chef-comptable qui vérifie et garde les actes justificatifs.

Art. 25. — Le contrôle préventif et le contrôle de la gestion est exécuté par la Haute Cour des Comptes.

Art. 26. — Le conseiller controleur qui fonctionnera auprès de l'Administration commerciale pour prospections et explorations minières, se prononce sur la juste imputation des engagements de chaque article du budget, dans la limite des disponibilités, vérifie l'exécution des dépenses et vise les chèques et autres dispositions de paiement.

Il ne peut se prononcer sur l'opportunité des engagements.

Art. 27. — En cas de refus de visa, le conseiller controleur est obligé de donner, par écrit et motivé, son refus et si le comité de direction de l'Administration commerciale pour prospections et explorations minières persiste dans l'effectuation de l'engagement, le Ministère de l'Economie Nationale déciderera de façon définitive, le conseiller contrôleur étant obligé d'exécuter cette décision.

Art. 28.— En vue de la clôture du compte d'exécution du budget on tiéndra en évidence les engagements et les paiements dans les registres par chapitres et articlés.

Le compte d'exécution spera soumis à la Haute Cour des Comptes aux fins de vérification

Art. 29. — L'Administration commerciale pour prospections et explorations minères aura un service de comptabilité propre.

L'enregistrement des opérations se fera en partie double.

Art. 30. — L'Administration commerciale pour prospections et explorations miinères peut payer aux tiers, avec lesquels elle a contracté, des acomptes ou avances, ou faire des paiements complets ou avances, ou faire des paiements complets, par des accréditifis irrévocables déposés au nom de ces tiers, le paiement se faisant seulement contre remise des documents de chargement ou d'expédition.

On pourra également payer des avances ou des acomptes sur la base et dans la mesure des exécutions partielles d'un travail, faisant partie du même engagement sur la base de situations provisoires.

Art. 31. — Pour les dépenses d'approvisionnement d'entretien, de fournitures de matériel et de machines diverses, main d'oeuvre ainsi que pour d'autres besoins courants des équipes de travail, les chefs de ces équipes pourront recevoir, dans les limites qui seront fixées de cas à cas, des autorisations de la part du comité ou du directeur, pour faire les engagemetns et les dépenses nécessaires et pour faire disposer le paiement dans la limite des sommes qui leur seront accordées dans ce but par l'A. C. E. X.

Ces gestionaires seront obligés de remettre chaque mois à la direction des situations de paiements et engagements ainsi que les actes justificatifs.

Art. 32. — L'Administration commerciale pour prospections et explorations minières, pourra conclure des contrats et des engagements, avec les obligations réparties sur plusieurs années, mais seulement avec l'aprobation du Ministère de l'Economie Nationale.

Art. 33. — L'Administrations commerciale pour prospections et explorations minières aura la latitude de faire des engagements, soit de dépense, soit de revenus avec des tiers, par des contrats authentiques ou sousseing, privé, ou par simple lettre

Les contrats pour engagements de dépenses serona soumis au contrôleur pour visa.

Les cessions faites par des tiers, sur les droits qu'ils ont à encaisser de l'Administration commerciale pour prospections et explorations minières, pourront être valables aussi sur la base de lettres commerciales, légalement signées et approuvées par le comité de direction.

Art. 34. — Les travaux miniers de prospections et explorations se feront en régie directe, jusqu'à n'importe quelles sommes, avec des ouvriers engagés et avec du matériel du dépôt, ou bien pourront être donnés en entreprise, au total ou en partie, dans les conditions d'atribution établies par la présente Joi.

L'éntreprise pourra être donnée aussi aux firmes de spécialitaté étrangères.

Art. 35. — Les engagements de dépenses pour forniture. transports, locations, prestations et en général tous les contrats dont ressort une dépense pour l'Institution, se font par:

a). Licitation publique

b). Licitation restreinte sur invitation, avec offres fermées qui sont ouvertes à une date et heure fixées dans la demande d'offre.

c). à l'amiable.

Le comité de direction décidera, pour chaque cas à part, le système de licitation, à savoir:

Ou licitation publique, d'apres l'art. 41, ou licitation restreinte, sur invitations, selon la procédure de l'art. 42

Art. 36. — Le fractionnement de la valeur des engagements est permis seulement avec le maintien des formes d'engagement dues, conformément à la présente loi, pour la totalité de la fourniture.

Art. 37. — Les soumissionnaires, aussi bien à la licitation qu'aux traitements à l'amiable, qu'ils soient domiciliés dans le pays ou à l'étranger, garantiront l'exécution des engagements pris qu'ils ne pourront modifier qu'avec le consentement donné par l'A. C. E. X.

Art. 38. — Les cahiers des charges seront élaborês par la direction de l'A. C. E. X. et ses organes et seront approuvès par le comité de direction.

Les cahiers des charges détermineront les conditions générales des licitations, le prix, la nature et le montant des garanties que les fournisseurs ou les entrepreneurs doivent déposer pour en assurer l'exécution des engagements.

Les garanties provisoires pour l'admission aux licitations seront d'au moins 5% de la valeur du travail ou de la forniture, en espèces, fonds d'Etat ou fonds garantis par l'Etat comptés à leur valeur nominale et devront être remises le plus tard le jour et à l'occasion de la tenue de la licitation, à l' organe chargé de cette opération.

Le montant de la garantie définive ne pourra pas dépasser 10% de la valeur du travail ou de la fourniture.

Les institutions d'Etat, nationales ou étangères, peuvent être dispénsees du dépot de la garantie.

Exceptionnelement, lorsqu'une des industries en cartel ou du monopole, possédant des bureaux communs de vente, ou lorsqu'une des firmes de l'offre de laquelle l'A. C. E. X. appréciera ne pouvoir se dispenser, ne voudra pas déposer de garantie, ou bien si la firme a un solde créditeur à l'A. C. E. X., on y renoncera aussi bien à la garantie provisoire qu'à la garantie définitive, à la demande de la firme.

Cette décision sera prise par la commission des licitations, sous réserve de l'approbation du comité de direction.

Les cahiers des charges devront déterminer un seul programme, tant pour les conditions techniques que pour celles commerciales, ne pouvant prévoir des alternatives.

Des alternatives pourront être prévues seulement à condition que chacune d' elle figure dans des lots ou des positions séparées, et que les cahiers des charges stipulent la mention que l'adjudication se fera par lots, respectivement par positions.

A l'adjudication on comparera seulement entre elles les alternatives similaires des concurents

L'adjudication pour les offres alternatives n'est valable que s'il y a eu au monis deux soumissionaires pour la position respective.

Les cahiers des charges pourront également prévoir que le prix soit calculé franco, gare de chargement, franco points de frontières différents lorsqu'il y a possibilité de calculer les prix jusqu'au lieu de destination et de comparer ainsi les offres

On fixera aussi, la où il y a lieu, la capacité tehnique et économique que doivent avoir le fournisseur ou les entreprencurs pour être admis à la licitation.

Les délais de livraison définitive seront prévus obligatoirement.

Les cahiers des charges des licitations, pour fournitures contenant des métauz ou autres objets, cotés aux bourses du pays ou de l'étranger, pourront comprendre des dispositions de variations du prix offert, en rapport avec la variation du prix à l'une des hourses fixées par le cahier des charges.

Ils pourront aussi comporter des dispositions determinant le prix sur la base d'un cours de certain jour, fixé par le cahier des charge, ou sur la base de la moyenne de plusieurs cours, également fixés par le cahier des charges.

Les cahiers des charges, aussi bien tehniques que généraux, seront enregistrés et ne pourront être modifiés après la publication des licitation ou l'expédition des adresses d'invitations et feront partie intégrante de la lettre de commande du contrat.

Art. 39. — Les licitations sont tenues par les commissions de licitations de l'A. C. E. X

Ces comissions, dont le nombre sera fixé selon les besoins, seront nommées par le comité.

Chaque commision se composera de maximum trois membres titulaires, trois suppléants et un secrétaire.

Les membres des commissions de licitations sont désignés parmi le personnel de l'A. C. E. X.

La réception des travaux et les fournitures ainsi qu'en général la constatation d'exécution des prestations, de l'effectuation des fournitures ou des services, etc., se feront par les organes spécialement chargés par le comité de direction.

Ces organes examineront aussi l'établissement légal des actes justificatifs.

Art. 40. — Les adjudications provisoires des licitations se feront par les organes de licitation, sous réserve de l'approbation des organes qui, conformément aux dispositions de la présente loi, sont en droit d'approuver les adjudications définitives.

Aucune adjudication ne pourra avoir lieu, au moins deux convenir, lieu, si au moins deux concurent pour la même fourniture ou travail, qui ne soient pas en cartel et qui ne possèdent pas des bureaux de ventes communs.

Art. 41. — Les licitations publiques prévues à l'art. 35 al. A, sont tenues jusqu'à n'importe quelle somme, d'après la procédure suivante:

a) A. C. E. X. fixe par un cahier des charges les conditions des licitations.

b) La licitation sera portée à la connaissance des intéressés par voie de publication au Moniteur Officiel, et dans au moins un des journaux les plus répandus du pays, au moins 15 jours avant la date de la licitation, si la valeur des travaux ou des fournitures dépasse la somme de 1 milion de lei.

Pour les travaux d'un montant inférieur à 1 million de lei. ainsi que pour les cas appréciés par le directeur comme présentant de l'urgence, la publication des licitations peut se faire seulement 10 jours avant.

Pour des travaux et des fournitures à partir d'un montant de 10.000.000 lei, la publication devra être faite au moins 30 jours avant.

Au cas où les fournitures ou les travaux importants qui devront être accordés par licitation sont de ceux pour lesquels il ne peut être trouvé de concurrence suffisante dans le pays, les annonces de licitation seront publiées à l'étranger, pouvant même inviter des maisons spéciales reconnues.

c) Les annonces des licitations indiqueront:

1. L'objet de la licitation, le montant de la garantie et le délai d'exécution.

2. Le lieu où peuvent être vus les projets, les devis et cahiers des charges.

3. Le lieu, la date et l'heure de la licitation.

d) Les licitations se tiennent seulement dans le pays et se font par offres écrites, fermées et scellées.

Les offres seront remises, en séance publique, à l'organe de licitation, à la date et à l'heure décidée par l'annonce.

L'organe de la licitation examinera les preuves de capacité, prescrites par le cahier des charges, présentées par les concurrents et les garanties déposées.

Les rejets de la licitation doivent être motivés sur la responsabilité de la commission.

e) Les offres seront faites dans la monnaie du pays, excepté les cas où le cahier des charges prévoierait autrement. Seront considérés nulles les offres qui n'auront pas tenu compte des cahiers des charges, et qui contiendront des clauses modifiant les conditions d'égalité entre soumissionaires.

f) Le résultat de chaque licitation sera constaté par un procès-verbal de la commission de licitations, qui sera dressé en séance aussitôt après l'ouverture des offres.

Dans le procès-verbal seront inscrits les concurents présents, les garanties déposées et les preuves de capacité.

Les offres présentées seront signées sur chaque page par les concurrents, et mention en sera faite dans le procès-verbal.

Chaque offre ouverte sera mentionnée dans le procès-verbal, le prix étant indiqué en chiffres et en lettres.

Si les offres sont volumineuses ou comportent un grand nombre de lots ou positions séparées, elles seront mentionnées dans le procès verbal seulement avec le prix d'une position ou d'un lot identifiés à l'égard du cahier des charges.

Après l'examen des offres, la commission procèdera à l'adjudication provisoire, qui se fera sur le concurrent qui réunit les conditions du cahier des charges et présente l'offre la plus avantageuse.

L'adjudication provisoires se fait sous réserve de l'approbation des organes dans la compétence desquels tombe l'engagement des dépenses respectives.

Aussitôt après la prononciation de l'adjudication provisoire, la commision de licitations élibérera les garanties déposées par les concurrents auxquels rien n'aura été adjugé.

Si les offres sont volumineuses, ou comprennent un grand nombre de lots ou positions, la commission de licitations pourra ajourner l'adjudication provisoire pour 15 jours.

Lorsque les offres exigent un examen plus long, ou que la comparaison se fait sur base d'essais et si le délai de valabilité des offres est suffisant, la commision pourra ajourner, exceptionnellement, l'adjudication même pour plus de 15 jours, avec l'approbation du directeur.

La date, le lieu et l'heure de l'adjudication provisoire seront pas possible de prévoir en séance ou par lettre s'il ne sera pas possible de prévoir en seance la durée d'examen des offres.

Aussi bien le proceès-verbal des licitations que le procès-verbal d'adjudication provisoire, si celui ci a été fait ultérieurement, seront signés par les membres de la commission et par les concurents.

L'impossibilité ou le refus de signer seront mentionnés dans le procès-verbal;

g) Au cas où plusieurs concurrents offrent le même prix et si ce prix et le plus avantageux il sera procédé au cours de la même séance à une nouvelle adjudication, avec offres fermées, seulement parmi les soummissionnaires àprix égaux;

h) Si une licitation n'aura aucun résultat, une nouvelle licitation aura lieu, avec les mêmes formes et les mêmes délais prévus au point *b* ci-dessus.

Art. 42. — Les licitations restreintes, surinvitations ou offres fermées, prévues par l'art. 35, alin. b, se tiennent jusqu'à n'importe quelle somme, selon la procédure suivante:

a) Après avoir fixé les conditions dans lesquelles sera tenue la licitation, on annonce par lettres d'invitations spéciales un certain nombre de firmes reconnues capables d'exécuter la fourniture, le travail, la prestation, le transport, etc., qui font l'objet de la licitation.

La lettre d'invitation mentionnera la date, le lieu et l'heure de la licitation, ainsi que les éventuelles garanties demandées par le cahier des charges.

Le cahier des charges sera annexé à la lettre ou sera introduit dans son texte. Si toutefois il a été enregistré, ou s'il est publié, on citera ou l'on indiquera le lieu où il peut être consulté;

b) Le nombre des maisons invitées ne pourra être inférieur à trois.

Pourront aussi être acceptées à la licitation des personnes ou des firmes qui n'ont pas été invitées, mais qui déclarent en séance avoir pris connaissance des conditions de la licitation et présentent des offres réunissant ces conditions, mais seulement si la commission des licitations apprécie que ces personnes ou firmes ont la capacité nécessaire et si elles ont déja travaillé dans la spécialité, en faisant mention dans le procès-verbal de licitations. Le délai d'ouverture des offres sera d'au moins 10 jours libres à partir de la date de la lettre d'invitation.

Exceptionnellement, si l'on apprécie que toutes les invitations peuvent arriver à destination dans un délai plus court et que les firmes invitées pourront préparer les offres pendant ce temps, le délai d'ouverture des offres pourra être écourté, la licitation restant dans ce cas valable seulement si toutes les offres des maisons invitéees auraient été reçues;

c) Pour le reste seront appliqueés à la lettre les dispositions des alinéas d, e, f et g de l'art. 41, c'est-à dire que l'on procède comme aux licitations publiques.

Art. 43. — Les délais de publications prévus par les art. 41 et 42 seront calculés en jours libres.

Art. 44. — Les licitations des art. 41 et 42 ne seront valables que si au moins trois offres auraient été reçues dans les conditions du cahier des charges.

Si trois concurrents au moins ne se seraient pas présentés, la licitation ne pourra avoir lieu. Le comité de direction décidera si une nouvelle licitation aura lieu ou si l'approvisionnement se fera de gré à gré.

Art. 45. — Les contestations sur les licitations sont solutionnés par l'organe qui, conformément aux dispositions de base, est en droit d'approuver l'adjudication définitive.

Les suroffres aux licitations publiques ou restreintes sont interdites.

L'élibération des garanties pour l'exécution des fournitures, des travaux ou des prestations, est décidée par le comité de direction, avec l'avis du directeur.

Art. 46. — Le délai de valabilité des offres pour les licitations prévues aux art. 41 et 42 sera fixé par le cahier des charges.

Si dans le délai de valabilité fixé il n'est pas expédié à l'adjudicataire l'avis de l'adjudication définitive, celui-ci peut retirer la garantie provisoire.

Après réception de l'avis d'adjudication définitive, l'adjudicataire doit déposer la garantie définitive, fixée par le cahier des charges, dans un délai de 10 jours de la date de la lettre d'avis, même si ce délai de 10 jours dépasse le délai de valabilité des offres.

Au cas où la garantie fixée par le cahier des charges ne sera pas déposée dans le délai de 10 jours de la date de la lettre d'avis d'adjudication définitive, la garantie provisoire déposée pour la tenue des licitations sera perdue, sauf dans les cas de force majeure qui seront appréciés par le comité de direction.

Dans ce cas l'adjudication pourra se faire sur les concurrents suivants, dans l'ordre des prix, s'ils acceptent le prix du premier concurrent ou augmenté de tout au plus 2% en faveur du soumissionnaire, les autres conditions du cahier des charges restant inchangées.

Art. 47. — Pour chaque engagement de dépense prévue par l'art. 35, al. c, c'est-à-dire engagement à l'amiable, une seule offre fermée ou ouvetre suffira, avec l'approbation du comité de direction.

Pour les matériaux de faible valeur, jusqu'à concurence d'une somme globale de 10.000 lei, on pourra réunir des offres sans appel des concurrents en séance d'ouverture.

Dans ce cas, l'ouveture se fera par le fonctionnaire président de l'organe de licitation qui signera, numérotera et datera les plis et les offres, et qui dressera un tableau comparatif des prix, lequel sera signé par l'organe de licitation.

Les cas de procédure au traitement à l'amiable, avec des tableaux comparatifs de prix, seront décidés au moment de la demande des offres par le fonctionnaire chargé de la direction de l'approvisionnement.

Sont dispensées d'offres les dépenses pour lesquelles de tels actes ne pourront être obtenus, telles que: petits transports, fournitures des petits artisans, timbres, cotisations, abonements, impôts, abonnements d'energie électrique ou consommation d'eau, etc.

Les offres pourront arriver à des dates différentes et des négociations pourront aussi avoir lieu.

Les engagements de dépenses à l'amiable, pour les cas courants, se feront seulement jusqu'à la somme de lei 2.000.000 pour chaque cas.

Dans tous les cas où seraient engagées des dépenses à l'amiable, au delà de la somme globale de lei 10.000 on invitera des concurrents conformément aux dispositions de l'art. 42 ci-dessus.

Des engagements à l'amiable pourront être faits jusqu'à n'importe quelle somme, dans les conditions de cet article, dans les cas suivants:

a) Pour les achats provenus d'industries ou producteurs en cartel, ou qui, ont des bureaux de vente communs, ou sont syndicalisés ou bien détiennent des monopoles;

b) Pour des achats d'articles pour lesquels il n'existe qu'une seule fabrique, ou un seul producteur, dans le pays ou à l'étranger:

c) Pour les articles provenant des industries du pays ou de l'étranger, qui bien que n'étant pas formellement en cartel, mais du fait de la repartition du programme de fabrication entre ces industries, une série d'articles ne sont fabriqués ou vendus que par une seule firme et que par consequent on ne pourra pratiquement obtenir une seule offre.

d) Pour des achats d'articles dont la fabrication se trouve totalement ou partiellement sous la défense, d'un brevet, ou pour l'acquisition de brevets, études ou procédés, qui forment la propriété intellectuelle, ainsi que pour des installations complètes de pure spécialité, qui ne peuvent faire l'objet d'une concurrence dans des conditions parfaitement égales, ou pour des matières premières cotées aux bourses mondiales;

e) Pour des engagements pour lesquels deux licitations publiques ont été tenues, ou deux licitation restreintes, ou bien une publique et une restreinte, consécutivement, sur la base du même cahier des charge et ces licitations n'ont donné aucun résultat;

f) Pour des achats de terrains, constructions, fabriques, etc.;

a) Pour des fournitures ou des travaux qui sont effectués d'un emprunt contracté par l'Administration Commerciale pour prospections et explorations minières, au cas où le paiement de la fourniture ou du travail a été prévu dans les clauses de l'emprunt;

h) Pour des fournitures, travaux, prestations, locations, exécutés par des institutions d'Etat, ainsi que pour les transports par C. F. R., N. F. R. et S. M. R.;

i) Lorsque les fournitures sont payées intégralement en vieux matériel, en produits de l'Administration commerciale pour prospections et explorations minières, ou avec des prestations propres, sur la base des prix fixés par le comité de direction, selon la procédure et l'art. 48.

Pour déterminer l'échange on prendra comme base les prix du matériel en vigueur à la date du contrat;

j) Les cas exceptionnels de dépenses, qui ne pourront être engagées qu'à l'amiable et qui, pour ces motifs, ne pourraient s'encadrer dans l'un des textes présents, seront soumis à la décision du Ministère de l'Economie Nationale par un raport de la direction, sur avis du comité de direction.

La décision ministérielle est obligatoire pour le conseiller contrôleur, avec le respect de la juste imputation et des disponibilités budgétaires,.

Au cas où le conseiller contrôleur refuserait le visa, il sera procédé conformément aux dispositions de l'art. 27.

Art. 48. — L'administration commerciale pour prospections et explorations minières pourra faire à l'ambiable, jusqu'à toute somme, tout sortes d'achats ou acquitter toutes sortes de prestations au moyen du paiement en échange de vieux matériel, de produits ou de ses prestations.

Les prix du vieux matériel, des produits ou des prestations qui seront donnés en échange, seront fixés par le comité de direction.

Si d'autres conditions ne pourront être obtenues, il pourra être acquitté en produits seulement la valeur de la marchandise au lieu de chargement, les éventuelles taxes ou transports étant payées en numéraire.

Les taxes, les transports et les dépenses accessoires afférents à ces achats, seront engagés à l'amiable jusqu'à toute somme.

CHAPITRE III

Administration et représentation

Art. 49. — La direction administrative, technique, commerciale et financière est exercée par le comité de direction et par le directeur ou son remplaçant.

Le comité, en l'absence du directeur, peut confier à l'un de ses membres les attributions de celui-ci.

Dans ce cas, le comité pourra lui fixer une indemnité supplémentaire, pour la durée de l'exécution de cette attribution.

L'Administration commerciale pour prospections et explorations minières est valablement engagée par la signature de deux des personnes autorisées par le comité de direction, dont l'une sera le directeur ou son remplacant, désigné dans ce but par le comité.

L'Administration commerciale pour prospections et explorations minières sera représentee en justice par le directeur ou son remplaçant.

Le directeur pourra autoriser, par des procurations spéciales ou générales, un ou plusieurs avocats, à représenter l'Administration commerciale pour prospections et explorations minières, devant toutes autorités judiciaires, introduire et signer au nom de l'Administration commerciale pour prospections et explorations minières toute action en justice, toute contestation, appel, recours, revision; de prendre toute mesure d'excécution, d'assurance, etc., en un mot tous actes de procédure, ainsi que tous actes judiciaires ou extrajudiciaires.

Art. 50. — Le comité de direction se composera de 5 membres nommés pour une durée de 4 ans, par haut décret royal, sur les propositions du Ministère de l'Economie Nationale.

Du comité de direction font partie de droit le directeur de la Direction du pétrole et des autres exploitations minières, le directeur de la Direction des matières premières et le directeur de l'Institut Géologique de Roumanie.

Le directeur de l'administration commerciale pour prospections et explorations minières est membre de droit, avec vote délibératif, du comité de direction.

Le comité élit chaque année un président de direction.

Art. 51. — Les membres du comité de direction ne recevront qu'une indemnisation mensuelle qui sera fixée par le Ministère de l'Economie Nationale, et qui sera payée par dérogation aux dispositions des lois et décrets sur la prohibition du cumul dans les fonctions publiques.

En dehors de cette indemnisation ils n'ont droit qu'à la restitution des frais de transport effectifs, fait dans l'intérêt de l'Administration.

Le comité peut travailler avec au moins trois membres présents et décider valablement à la majorité des membres présents. En cas de parité le vote du président décide.

Toutes les décisions du comité de direction seront consignées dans un registre de procès-verbaux qui seront signés par les membres présents en séance et contresignés par le secrétaire du comité, lequel sera désigné par le comité.

Art. 53. — La participation aux séances est obligatoire et personnelle. Les membres qui s'absentent quatre séances consécutives au cours d'un mois, perdent le droit à l'indemnité pour ce mois, et ceux qui s'absentent sans motif, pendant un mois, sont considérés démissionnés.

La constatation de l'absence et de la solution du motif sont faites par le comité de direction.

Art. 54. — Les membes du comité de direction ne peuvent être remplacés ou révoqués qu'avec le respect des formes par lesquelles ils ont été nommés.

Le comité se réunit obligatoirement au moins deux fois par

Banchetul anual al lui „Institute of Petroleum" (fost Institut of Petroleum Technologists), secția românească

Le banquet annuel de l'„Institute of Petroleum" (anct. Institution of Petroleum Technologists), section roumaine

In diferite rânduri am arătat marea contribuție adusă progresului industriei petrolifere de către această importantă organizare mondială care întrunește atâția eminenți technicieni ai petrolului de pretutindeni. Am relatat de asemeni la timp rodnica activitate a Secțiunei românești, care grație lucrărilor membrilor săi precum și discuțiunilor technice contradictorii ce au loc la diversele lor întruniri, a rezolvat adeseori probleme specifice petrolului românesc.

Pentru strângerea relațiilor amicale între dânșii și apropiații petrolului, membrii acestei Asociații se întrunesc la un banchet anual ce, deobicei, avea loc la Ploești, centrul industriei noastre petrolifere. Anul acesta, prin lărgirea sferei de activitate a lui „Institute of Petroleum" și printr'o delicată atenție a Comitetului față de lumea petroliferă și invitați din Capitală, al 12-lea banchet anual a fost organizat în București.

Banchetul care a avut loc la Colonade sub președinția de onoare a Excelenței Sale Sir Reginald Hoare, Ministrul Marei Britanii la București, a întrunit într'o atmosferă de caldă și prietenoasă colegialitate, distinși membri străini și români ai acestei Asociațiuni ,toți din elita industriei noastre petrolifere.

Au mai luat parte numeroși invitați, personalități de seamă din viața economică, industrială și intelectuală, cari cu toți au apreciat deosebita afabilitate a amfitrionilor, în frunte cu distinsul fostul președinte al Asociației,

A différentes reprises nous avons montré la grande contribution apportée au progrès de l'industrie pétrolière par cette importante organisation mondiale qui groupe dans son sein tant d'éminents techniciens du pétrole de partout. Nous avons également relaté à temps la louable activité de la Section roumaine qui, grâce aux travaux de ses membres ainsi qu'aux discussions contradictoires qui ont lieu à leurs diverses réunions, a bien souvent mis au point des problèmes spécifiques au pétrole roumain.

Pour resserer les relations amicales entr'eux et les proches du pétrole, les membres de cette Association se réunissent à un banquet annuel qui d'habitude avait lieu à Ploești, centre de notre industrie pétrolière. Cette année, par l'agrandissement de la sphère d'activité de „l'Institute of Petroleum" et par une délicate attention du Comité pour le monde pétrolier et les invités de la Capitale, le 12-ème banquet annuel a été organisé à Bucarest.

Le banquet qui a eu lieu au restaurant Collonnade sous la présidence d'honneur de Son Exc. Sir Reginald Hoare, Ministre de Grande Bretagne, a réuni dans une atmosphère d'affectueuse collégialité les distingués membres étrangers et roumains, tous de l'élite de notre industrie pétrolière.

Ont encore pris part de nombreux invités, personnalités de premier rang de notre vie économique, industrieile et intelectuelle, qui toutes ont apprécié la particulière affabilité des amphytrions et surtout du distingué ancien Président de l'Association M. PERCY R. CLARK, un dévoué animateur des relations amicales anglo-roumaines.

Nous avons remarqué parmi la nombreuse et selecte assistance :

Sir Reginald Hoare, Ministre de Grande Bretagne ; MM. le Professeur Ing. *Th. Ficșinesco*, directeur général de la «Colombia» ; le Baron *Victor Groedl*, grand industriel; l'ing. *Stavri Cunesco*, directeur du Travail ; le colonel *I. Petrescu*, chef de la Mobilisation Industrielle ; l'ing. *C. Penesco-Kertsch*, grand industriel, ancien président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bucarest ; le *colonel Macnab*, attaché militaire de Grande Bretagne; *Percy R. Clark*, administrateur délégué de la soc. «Anglia», ancien Président de la section roumaine ; l'ing. *Alex. Krupensky*, directeur général des Mines; *E. C. Masterson*, directeur général de la société «Unirea»; l'ing. *George Walton*, *C. A. Alworth*, de la soc. «Româno-Americana»; l'ing. *Galpin*, soc. «Steaua Română»; *L. Reed*, soc. «Româno-Americana» ; *J. J. van Bree*; *Pierre Mertens*, attaché de la Légation Belge ; *G. Vlaicu-lescu*; le Dr. *Dinu Alimănișteanu*; avocat *G. G Danielopol*; l'ing. *P. Bouvier*, directeur à la soc. «Colombia»; *R. Carr*; l'ing. *V. Hodosch*, «Româno-Belgiana» ; *G. Joachim*, *Stefan D. Motoiu*, *Dr G. M. Băiatu*; avocat *G. Donefsky*, *V Mehedințeanu*, publiciste (rev. «La Bourse»); *A. B. Hecker* ; *J. Mateescu*, société «Anglo-Româna» ; l'ing. *V. Gheorghiu*; l'ing. *Al. Hussar*, directeur de la revue «*La* Bourse»; *J. E. Knott*; *P. J. Wildbore*, *Cristian Leu*, chimiste ; *V. Waloff*, *F. Kring* soc. «Româno-Americana» ; *C. R. Young*, soc. «Româno-Americana»; *D. inginer JAN RUTHERFORD, director la societatea „Dacia-Romano Petroleum" președintele — prin rotație — al Secțiunei românești, a ridicat în cuvinte din cele mai călduroase primul pahar în sănătatea M. S Regelui Carol II, și a Familiei Regale.*

Asistența a ascultat în picioare, ovaționând îndelung pe iubitul nostru Suveran.

D. D. I. MAXWELL, director la societatea „Româno-Americana" un adânc cunoscător al industriei noastre petrolifere a făcut un foarte interesant expozeu asupra industriei petrolifere românești în 1938. Expozeu ce reproducem în 1-a pagină.

D. PERCY R. CLARK, fostul președinte al lui „Institute of Petroleum" (secția românească) într'o elegantă alocuție a arătat motivele ce au îndemnat „Institution of Petroleum Technologists" să-și schimbe denumirea.

M. l'ingénieur JEAN RUTHERFORD, directeur à la société „Dacia-Romano-Petroleum" président — par rotation — de la Section roumaine, a porté en termes des plus chaleureux le premier toast à la santé de S. M. le Roi Carol II de Roumanie et de la Famille Royale.

L'assistance a écouté debout et a longuement ovationné le nom de notre bien aimé Souverain.

M. D. I. MAXWELL, directeur à la société „Romano-Americana", un profond connaisseur de notre industrie pétrolière, a fait un très intéressant exposé sur l'industrie pétrolière roumaine en 1938. Exposé que nous publions plus haut.

M. PERCY R. CLARK, ancien Président de l'„Institute of Petroleum" (section roumaine) dans une élégante allocution a montré les motifs qui ont incité l'„Institution of Petroleum Technologists" à changer sa dénomination.

De gauche à droite: *MM .S. P. Perrot; A. G. G. de Chastelain*, Directeur à l'«Unirea»; *Colin Mc. I. Leitck*, Directeur de la «Dacia Româna Petroleum» *l'ing. Jan S. Rutherford*, Président, *Sir Reginald Hoare*, Ministre de Grande Bretagne, *F. E. Pow (Bank of Roumania) J. Knott (Coddington & Lamh, S. A. R.)*

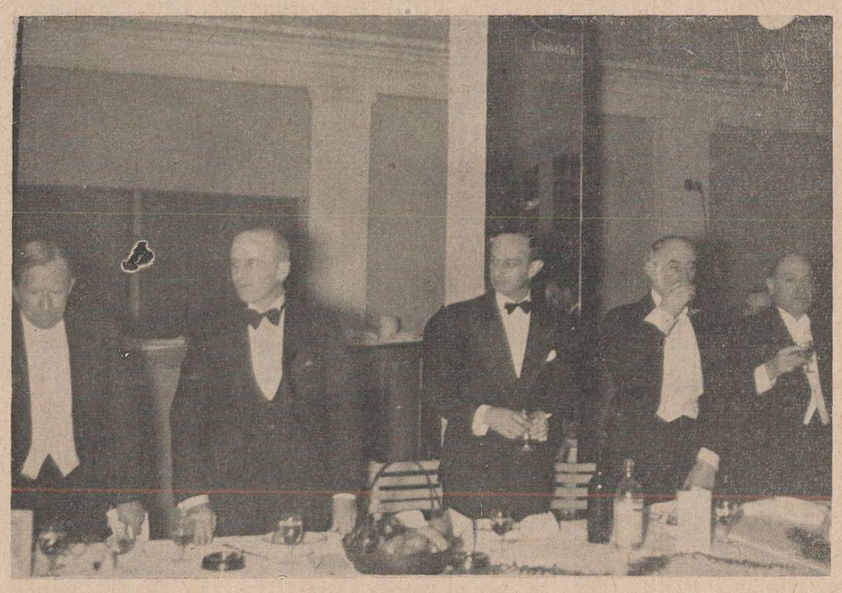

M. Jan S. Rutherford, Président de la section roumaine, portant le toast à la santé de S. M. le Roi Carol II.

De gauche à droite : *Sir Reginald Hoare*, Ministre de Grande Bretagne, *Jan S. Rutherford*, *le Baron Groedl*, *le colonel Macnab*, attaché militaire de Grande Bretagne, *Percy R. Clark*, ancien Président

M. Percy R. Clark, prononçant son discours.

De gauche à droite : *Sir Reginald Hoare*, *l'ing. Jan S. Rutherford* Président de l'Association *le Baron Groedl*, *le colonel Macnab*, attaché militaire de Grande Bretagne et *Percy R. Clark*, ancien Président

M. l'ing. D. J. Maxwell, prononçant son exposé sur l'industrie pétrolière roumaine.

De gauche à droite : *l'ing. D. Hitt* («Unirea»); *l'ing. chimiste C. R. Young* («Unirea»); *l'ing. D. J. Manningley et l'ing. D. J. Maxwell*, Directeur de la raffinerie «Romano-Americana».

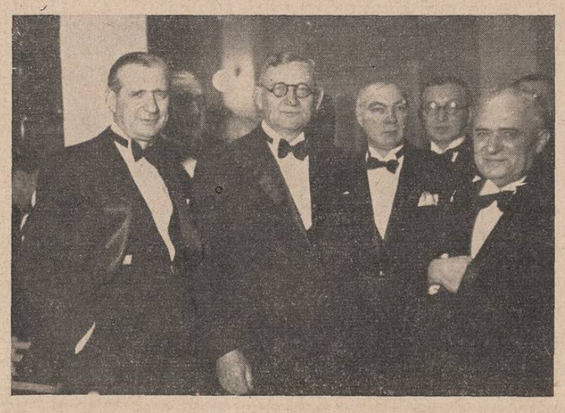

De gauche à droite : *MM. Stavri Cunesco* (Directeur du Travail) *le Prof. Th. Ficșinesco, Georges Donefsky*, avocat, *Dr. Vântu*, Directeur a l'«Unirea».

De gauche à droite: MM. *F. E. J. Pow*, Directeur à la Bank of Roumania, *E. C. Masterson*, Directeur général de l'«Unirea», *Sir Reginald Hoare*

De gauche à droite : *MM. l'ing. Gwyn Elias* «Unirea», *l'ing. Rallet* («Unirea»), *l'ing. chimiste Oswald Bell* («Unirea»), *J. Colman*, Directeur à la «Româno Americana S. A. R.» *l'ing. chimiste Wilson* («Unirea»), *A. Rose* (*National Supply Corporation*), *l'ing. André Drăgulănesco*, directeur à la «Concordia», *Dir. F. E. J. Pow*, (*Bank of Roumania*) au premier plan)

De gauche à droite : *MM. F. E. J. Pow, Sir Reginald Hoare* Ministre de Grande Bretagne, *l'ingénieur Al. Hussar*, (*quatrième*) Au fond : *l'ing. T. P. Perrot, Revèrend Pasteur Anglican W. E. Hopkins.*

DISCURSUL D-nului PERCY R. CLARK

Dela ultima noastră întâlnire, vechiul Institution of Petroleum Technologists, s'a schimbat în INSTITUTE OF PETROLEUM.

Cred că eu sunt prima persoană în România care are privilegiul de a propune un „toast" în favoarea Institutului în noua lui formă și sub noua lui denumire.

Unii cameni au întrebat dece Institutul trebuia să-și schimbe numele. Fără să încerc să fac glume, voi răspunde că Institutul și-a schimbat numele deoarece s'a transformat în altceva ca să fie la rând cu gândurile moderne industriale.

Vechiul Institut a servit numai technicienilor din șantiere și rafinerii. Cu alte cuvinte, numai pentru o parte din ramura industrială a lumei petrolifere

In cuvântările mele precedente, făcute la banchete anuale am arătat că industriașii sunt chemați a aprecia schimbarea semnificativă ce s'a produs în condițiunile economice mondiale în cursul ultimelor decenii datorit desvoltării excesive a producției în comparație cu desvoltarea mijloacelor de distribuire.

Cu riscul de a face o mică paranteză mă voi referi la un citat dintr'un raport al Băncei Montreal, Canada, pe care l-am menționat acum un an sau doi la una din mesele comune ale Institutului. Acest raport a redat unele calculațiuni pentru majorarea capacității productive a unui lucrător în cursul celor 100 ani trecuți. Cel mai mic progres a fost în agricultură, unde producția a fost triplată, pe când în anumite industrii de manufactură a fost de 14 mii de ori mai mare.

In timpuri primitive, sau poate ar fi mai bine să spun, în zilele mai primitive, omul a dus o luptă disperată pentru a extrage dintr'o natură indispusă, hrana suficientă pentru a-și menține corpul și sufletul. Cu alte cuvinte, singura problemă a fost cea a producției.

Singura lui incursiune în sfera distribuției, a fost când și-a omorît vecinul și i-a prădat casa.

Ar fi rațional deci să presupunem că odată cu mărirea enormă a producției tuturor valorilor materiale, ce s'a constatat în cursul ultimilor 100 ani, că ar trebui să se găsească de

mă și de grosolănie, dar dacă astăzi cineva ar dori să fie tot atât de glumeț și de grosolan, acela ar trebui să inverseze aceste vorbe.

Industriașii în general ajung din ce în ce mai mult la concluzia că astăzi partea financiară și în mod special ramura de desfacere a produselor cere devotamentul lui și atențiunea cea mai mare.

Că conducătorii comerțului în general au adoptat încetul cu încetul acest mod de a gândi este dovedit prin faptul că în cursul veacului al 19-lea multe institute au fost create în Anglia pentru educația în ramura financiară a vieții industriale și comerciale.

De exemplu :

The Institute of Chartered Accountants,

The Institute of Banking,

The Institute of Insurance.

The Chartered Institute of Secretaires, etc.

pe când în cursul secolului acesta, un număr de institute profesionale au fost create pentru a desvolta o distribuire științifică ,de exemplu :

The Incorporated Sales Managers Association.

The National Union of Salesmanship, etc.

și această tendință a îndemnat consiliul fostului Institution of Petroleum Technologists de a face o schimbare în construcția lui, astfel încât în rândurile noului Institut pot intra specialiști din orice ramură de activitate necesară pentru promovarea industriei petrolifere.

Noi, industriașii, cu toți știm din experiențe că este tot atât de greu de a găsi un conducător financiar de primul rang, un șef contabil sau controlor (oricare denumire ați dori să întrebuințați) pe cât este de greu de a găsi un inginer bun și cricine stă în fruntea unei organizații mari industriale, care are și o ramură comercială, știe că omul cel mai greu de găsit este un conducător competinte al vânzărilor.

Noul INSTITUTE OF PETROLEUM recunoaște importanța acestor principii de bază și de aci înainte nu vor fi numai oameni ocupați cu producție și cu rafinarea, cari vor juca un rol în afacerile Institutului, ci de asemeni reprezentanții ai ramurei financiare și de distribuire.

Prin urmare, pentru mine este un mare privilegiu de a oferi Consiliului lui Institute of Petroleum felicitările noastre și cele mai bune urări pentru această nouă eră în istoricul Institutului. Fie ca 1939 să fie un an de desvoltare intensivă și extensivă ale Institutului nostru. Propun, domnule Președinte, de a trimite o telegramă de felicitare centralei Institutului.

D. inginer TH. FICȘINESCU, mulțumind colegilor englezi pentru amabila lor invitație, și în special d-lui Percy R. Clark, arată importanța acestei Asociații, care grație caracterului personal și omului de muncă englez, care este un caracter model din toate punctele de vedere, „INSTITUTE OF PETROLEUM" poate servi de model colegilor români.

* * *

Grație amicalei însuflețiri care a domnit toată seara, a copiosului menu și neîntrecutelor vinuri servite de renumitul restaurant Cina, oaspeți s'au despărțit cu regret târziu noaptea, cu conștiința împăcată că au servit nu numai interesele petrolului ci și la strângerea prieteniei ce trebuie să domnească în colaborarea petroliferă anglo-română.

M. l'ingénieur TH. FICȘINESCO, remerciant les collègues anglais pour leur aimable invitation et tout spécialement M. Percy R. Clark, montre l'importance de cette Association, laquelle, grâce au caractère personnel et de l'homme de travail anglais, qui est un caractère modèle à tous les points de vues, l'„Institute of Petroleum" peut servir de modèle aux collègues roumains.

* * *

Grâce à l'atmosphère amicale qui a regné toute la soirée, ainsi qu'au copieux menu et excellents vins servis par le réputé restaurant „Cina", les hôtes se sont à regret séparés tard dans la nuit, avec la conscience en pair d'avoir servi, non seulement les intérêts du pétrole mais d'avoir aussi resseré l'amitié qui doit regner dans la collaboration pétrolière anglo-roumaine.

THE TOAST OF Mr. PERCY R. CLARK

last President of the „Institute of Petroleum"

Since we last met the old Institution of Petroleum Technologists has become the INSTITUTE OF PETROLEUM.

I think I am the first person in Roumania to have the privelege of proposing a toast to the Institute in its new form and its new title.

Some people have asked why the Institution should have been renamed. Without trying to be facetious I will reply that the Institution was renamed becausse it concurrently became something else, and the Institution in making itself something else has been conforming to the trend of modern industrial thought.

The old Institution catered only for the field and refinery technical staffs — in other words solely for a part of the industrial side of the Petroleum World.

I have, in previous addresses made at the Annual Banquet, stated that it is up to us industrialists to appreciate the marked change that has been coming over world economic conditions during the last few decades owing to the excessive development of production in comparision with the development of distribution.

At the risk of being redundant, I will refer to a quotation from a report of the Bank of Montreal, Canada, that I made a year or two back at one of the Institution's dinners. This report gave calculations of increases in productive capacity per workman during the preceding hundred years. The least increase was in agriculture, where the advance had been about threefold, whereas in certain manufacturing industries the increase was actually fourteenthousand fold.

In primitive days — perhaps I should rather say, more primitive days — man had a desperate struggle to extract from an unwilling nature sufficient food to keep him body and soul together. In a word, the whole question was one of production. Primitive man's only incersion into the realm of distribution would probably only have been when he slew his neighbour and looted his larder.

It would therefore have seemed that the enormous increase of production of all material values that has taken place during the last hundred years, there should be enough for all. But What do we find? One the one hand to-day millions are in want. On the other hand we have the sinister phenomenon that food and other products are being periodically deliberately destoryed to avoid a glut in the market.

The obvious deduction is that to-day's problem is no longer production as in the past ages but rational distribution.

I remember being told as a boy by an arrogant senior when I first started my career that the production man was everything and the others mere parasites.

Personally, even then I considered this was just a combination of facetiousness and rudeness, but, if one wished to be equally facetious and equally rude to-day, one would need to reverse this dictum.

Industrialists generally are more and awakening to the fact that it is to the financial, and more particularly to the distribution, ends of the business that they have to devote their closest attention to-day.

That business leaders generally have been slowly coming round to this way of thinking is evidenced by the fact that during the nineteenth century were created many institutions for professionalizing the financial end of industrial and commercial life, for instance.

The Institute of Chartered Accountants.

The Institute of Banking.

The Institute of Insurance.

The Chartered Institute of Secretaries, etc.

whilst during the present century a number of professional institutions have been created to scientifically develop distribution, for instance :

(Continuare în pag. 3-a)

BANCA ROMANEASCA

SOCIETATE ANONIMĂ BUCUREŞTI

CONVOCARE

Conform art. 50 şi 54 din Statutele Băncii se convoacă Adunarea Generală Ordinară pentru ziua de 18 Februarie 1939, ora 16.

De asemenea se convoacă conform art. 51 şi 54 din Statutele Băncei Adunarea Generală Extraordinară a cărei şedinţă se va ţine în aceiaşi zi, imediat după terminarea şedinţei Adunărei Generale Ordinare.

Adunările se vor ţine în localul Băncei Româneşti din Bucureşti, Str. Smârdan No. 5.

Vor avea dreptul a lua parte la Adunările Generale, acţionarii cari până în ziua de 11 Februarie 1939 inclusiv, vor fi depus acţiunile la Sediul Băncei sau la Sucursalele ei.

Adunarea Generală Ordinară va fi legal constituită când acţionarii sau mandatarii prezenţi, vor reprezenta o pătrime din capitalul social, iar pentru cea extraordinară jumătate din acest capital.

Dacă în ziua hotărâtă nu se întruneşte numărul de acţionari mai sus prevăzut, şedinţele se vor amâna pentru ziua de 25 Februarie 1939, ora 16, când se vor ţine în aceiaşi ordine tot în localul Băncei Româneşti din Bucureşti, Str. Smârdan No. 5, oricare ar fi numărul de acţionari prezenţi.

ORDINEA DE ZI

ADUNAREA G-RALA ORDINARA:

1. Darea de seamă a Consiliului de Administraţie şi Bilanţul încheiat pe ziua de 31 Decembrie 1938;
2. Raportul Cenzorilor;
3. Descărcarea Consiliului de Administraţie de gestiunea sa;
4. Distribuirea beneficiilor;
5. Ratificarea cooptării ca membru în Consiliul de Administraţie a D-lui Dr. I. Costinescu al cărui mandat expiră la 31 Decembrie 1940;
6. Alegerea a patru Administratori în locul d-lor: Const. D. Dimitriu, Ionel Pop, Vasile Sassu şi Al. N. Ştefănescu, al căror mandat expiră la 31 Decembrie 1938;
7. Retribuţia Cenzorilor.

ADUNAREA GENERALA EXTRAORDINARA:

Modificarea art. 20 din Statute:

Textul actual

Art. 20. — La intrarea în funcţiune Administratorii vor depune cu titlul de garanţie la Sediul Societăţei, acţiuni de ale Băncei, pentru o valoare nominală de Lei 300.000 care nu vor putea fi eliberate decât după expirarea sau încetarea mandatului lor şi numai după descărcarea lor de gestiune, dată de Adunarea Generală a acţionarilor.

Cu începere de la 14 Aprilie 1939 quantumul garanţiei va fi cel fixat de legea pentru reglementarea comerţului de bancă.

Textul propus

Art. 20. — La intrarea în funcţiune Administratorii vor depune cu titlul de garanţie la Sediul Societăţii, acţiuni de ale Băncei, pentru o valoare nominală de Lei 500.000 cari nu vor putea fi eliberate decât după expirarea sau încetarea mandatului lor şi numai după descărcarea lor de gestiune, dată de Adunarea Generală a acţionarilor.

CONSILIUL DE ADMINISTRAŢIE

BANCA ROMÂNEASCĂ S. A. BUCUREŞTI

Reg. Bancar No. 43 din 29.X.1934

BILANŢUL la 31 Decembrie 1938

ACTIV

			LEI
Cassa :			
numerar efectiv		508.511.956	
disponibil B. N. R.		300 650.009	
disponibil C. E. C.		6.307.684	815.469.649
Disponibil la Bănci :			
în străinătate			288.169.317
Bonuri de Tezaur — lombardabile B. N. R.	v. n. 500.000.000		500,000 000
din cari angaj. v. n. 30.000.000	v. r. 30.000.000		
Portofoliu de Titluri :			
Titluri Româneşti cu venit variabil :			
acţiuni cotate la bursă	v. n. 39.297.000	v. r. 41.555.000	
din cari angaj. v. n. 850.000	v. r. 793.800	v. r. 49.349.089	90.904.089
acţiuni necot. la bursă	v. n. 223.484.467		
din cari angaj. v. n. 2.605.200	v. r. 400.962		
Plasamentul fondului de rezervă:			
ef. publ. gar. Stat sau lombard. B. N. R.	v. n. 200.105.789		61.622.645
din cari angaj. v. n. 103.569.780	v. r. 44.980.184		
Portofoliu de Scont :			
plătibil în ţară :			
cambii fără garanţii		228.089.221	
„ garantate cu efecte comerciale		108.660.753	
cambii garantate cu titluri		72.921.414	
„ „ „ mărfuri		94 096.000	
„ „ „ ipoteci		52.277.117	
„ „ „ diverse şi scris garanţie		31.519.257	
cambii garantate cu gaj agricol		355.000	587.918.762
Din portofoliu de mai sus se află rescont. B. N. R. :			
cambii fără garanţii	21.035.000		
cambii gar. cu efecte comerc.	1 205.577		
cambii gar. cu titluri	200 000		
cambii gar. cu ipoteci	6.431 000		
cambii gar. cu div. şi scr. gar.	10.000.000		
Total	38.871.577		
Debitori :			
Din ţară : — în „lei“			
Debitori fără garanţii	528.564 975		
Deb. gar. cu efecte comerc.	9.946 316		
Deb. gar cu titluri	142 167 575		
Deb. gar. cu mărfuri	791.471.889		
Deb. gar. cu ipoteci	282.122 700		
Deb gar. cu gar. div. şi scris gar.	510.052.620	2.264.326.075	
Pentru cari sunt cambii de circulaţiune :	In portof.	Reesc. B.N R.	
pt. deb. fără gar.	179.640.284	16 000.000	
pt. deb. gar. ef. com	20.418.212		
pt. deb. gar. titluri	61.745.644	14.000.000	
pt. deb. gar. mărf.	331.438.772	33.500.000	
pt. deb. gar. ipot.	197.543.558	36.049.000	
pt. deb. gar. div.	159.360.688	2.000.000	
Total	950.145.158	101.549.000	
în valute străine :		62.748	
		2.264.388.823	
Din străinătate : — în „lei“		20.965.959	2 285.354.782
Debitori din operaţiuni la termen :			
în „lei“		78.863.349	
în devize		124.372.090	204.237.439
Creanţe în conversiune conf. legii din 7. IV. 1934			
	Cota legală de plată		
în portofoliu	138.410.919	31.876.888	
reescontate la B. N. R.	26.920.508	20.828 722	52.705.610
	165.331.427		
Participaţiuni :	In portof.	Gajate	
în ţară :			
la Intrepr. Ind.	50.359.340	31.840.661	82.200.001
la alte întrepr.	30.588.601	11.400	30.600.001	112.800 002
	80.947.941	31.852.061	
Imobile :			
Pentru uzul propriu şi înmagaz. de mărfuri		59.370.000	
Pentru locuinţe funcţionari		20.000.000	
Alte imobile		47.630.000	127.000.000
Mobilier			1
Conturi diverse			4.141 432
Conturi tranzitorii			37 128 384
TOTAL			5.167.452 112

PASIV

			LEI
Capital social			350.000.000
Fonduri de rezervă :			
rezervă legală			150.000.000
Fonduri de amortisment :			
pentru creanţe dubioase		118.000.000	
pentru imobile		22.000.000	140.000.000
Dobânzi nerealizate la creanţe dubioase			5.888.069
Diferenţe de curs nerealizate la valute străine			11.681.774
Diferenţe de curs nerealiz. la portof. de titluri :			
titluri cotate		19.139.498	
plasamentul fond. de rezervă		23.766.510	42.906.008
Depuneri spre fructificare:			
Din ţară :			
la vedere :			
cu livrete de Economie la purtător		26.772.085	
cu livrete de Economie nominative		626.017.071	652.789.156
Creditori :			
Din ţară :			
în „lei“			
la vedere 2.614.258.332			
pe termen 123.489.340	2.737.747.672		
în „valute străine :“			
la vedere	281.017.843	3.018.765.515	
Din străinătate :			
în „lei“			
la vedere 163.688,934			
pe termen 470 520	164.159.454		
în „valute“			
la vedere 1.444.356			
pe termen 100.693.000	102.137.356	266.296.810	3.285.062.325
Creditori din operaţiuni la termen :			
în „lei“		99.873.280	
în „devize“		113.781.097	213.654.377
Angajamente de reescont:			
în ţară :			
1. Curente			
La B.N.R. efecte scont	38.871.577		
La B.N.R. cambii de circul	101.549.000	140.420.577	
2. In conversiune (cota redusă) :			
la B. N. R.		26.920.508	167. 41.085
Cecuri şi ordine de plată emise :			
simple :			
cu plată în ţară		35.864.638	
cu plata în străinătate		667.337	36.531.975
Dividende neridicate			1.051.356
Conturi diverse			20.799.744
Conturi transitorii			10.450.437
Beneficiu net :			
Report din anul precedent		22.987.607	
Beneficiul anului curent		56.3 8.199	79.295.806
TOTAL			5.167.452.112

DEBIT **CONTURI DE ORDINE** **CREDIT**

	LEI		LEI
Cauţiuni Statutare	6.300.000	**Deponenţi de cauţiuni statutare**	6.300.000
Debitori pt. avaluri şi scris de garanţie date de Bancă : în ţară (din cari B.N.R. pt. export 646.924.047) 935.114.327		**Creditori pt aval. şi garanţii date de bancă în ţară** (din cari B.N.R. exp. 646.924.047) 935.114.327	
în străinătate 199.897.646	1.135.011.973	în străinătate 199.897.646	1.135 011.973
Efecte comerciale în gaj:		**Deponenţi de efecte comerciale în gaj**	52.652.497
în portofoliu	52.652.497	**Deponenţi de cambii de circulaţiune**	1.285. 71.432
Cambii de circulaţiune:		**Deponenţi de efecte spre încasare**	660.112.597
în portofoliu 1.164.226.690		**Deponenţi de ipoteci cesiuni, mărfuri în gaj şi garanţii diverse**	4.230.336.783
reescontate 121.54 .742	1.285.771.432	**Deponenţi de titluri în gaj**	760.649.390
Efecte spre încasare:		**Deponenenţi de titluri şi alte valori în păstrare:** din ţară 1.350.027.386	
în portofoliu 278.258.214		din străinătate 105.821.064	1.455.848.450
la corespondenţi 381.854.383	660.112.597	**Creditori pentru titluri împrumutate**	251.606.772
Ipoteci, Cesiuni, Mărfuri în gaj şi gar. diverse:		**Creditori pentru acreditive şi diverse**	257.077.847
în portofoliu	4.230.336.783		
Titluri în gaj			
în portofoliu v. n.	760.649.390		
Depozite de titluri şi alte valori în păstrare v.n.	1.455.848.450		
Debitori pentru titluri împrumutate şi depuse	251.606.772		
Debitori pentru acreditive şi diverse	257.077.847		
	10.095.367.741		10.095 367.741

DEBIT **CONTUL PROFIT ŞI PIERDERE la 31 Decembrie 1938** **CREDIT**

	LEI		LEI
Cheltueli de administraţie :		**Report din beneficiile anului precedent**	22.987.607
Salarii şi Indemnizaţii 115.455.918		**Dobânzi încasate :**	
Diverse 20.117.718	135.573.636	De la portofoliu de scont 44.925.509	
Impozite şi taxe	4.635.133	„ „ debitori 134.430.280	179.355.789
Dobânzi plătite :		**Comisioane încasate**	88.315.182
La depuneri 15.896.350		**Venitul portofoliului de titluri :**	
la reescont 7.947.261		Din diferenţe de curs realizate 4.427.017	
la alţi creditori 63.485.303	87.328.914	„ cupoane exigibile 17.732.544	22.159.561
Comisioane plătite	4.833.915	**Venitul bonurilor de tezaur**	11.250.000
Diferente de curs :		**Venitul participaţiunilor**	12.183.536
La portofoliu de titluri necotate 5.860.233		**Venitul imobilelor**	6.459.513
„ Participaţiuni 2.878.826	8.739.059	**Beneficii diverse**	6.275.930
Amortismente :		**Incasări creanţe amortizate**	13.912.390
La imobile	4.664.367		
Alocaţii la fond. Pentru creanţe dubioase	32.641.609		
Alocaţii casa de pensii a pers. Băncii Româneşti beneficiul net :	5.187.069		
Report din anul precedent 22.987.607			
Beneficiul anului curent 56.308.199	79.295.806		
	362.899.508		362.899.508

Preşedintele Consiliului de Administraţie, C. I. C. Brătianu — Director General, G. Crcţzianu

Membrii : Al N. Ştefănescu, G. Corbescu, Dr. I. Costinescu, Em. Dan, Gr. Dimitrescu, C. D. Dimitriu, Herçule D. Fulga, Al. Lapedatu, Prof. Dr. L. Mrazec, Ionel Pop, I. Răducanu, V. Sassu, Ion Savescu, I. I. Stăncaleanu,

Verificat şi găsit în conformitate cu registrele, codul de comerţ şi legea pentru organizarea şi reglementarea comerţului de bancă. — Şeful Contabilităţii, Director I. Saragea Expert Contabil

Cenzori : Dem. Constantinescu, Expert Contabil, Constant Georgescu, Ştefan C. Ion, Al. D. Matak, I. Purcăreanu,

Citiţi şi răspândiţi „România Petroliferă”

Loi pour la création et l'organisation de l'„Administration commerciale pour prospections et explorations minières” (A.C.E.X.)

k) Approuve, avec l'autorisation du Ministère de l'Economie Nationale, la conclusion des emprunts;

l) Exerce les droits disciplinaires sur tout le personnel;

m) Etablit les plans de travail, le compte rendu, les plans financiers, le bilan et le budget annuel, qu'il soumet à l'approbation du Ministère de l'Economie Nationale;

n) Etablit et présente au Ministère de l'Economie Nationale, aux fins d'approbation, les réglements d'application de la loi et les normes relatives au fonctionnement de l'Administration commerciale pour prospections et explorations minières;

o) Engage ou donne des autorisation, au fur et à mesure des besoins.

p) Engage le personnel de toutes catégories, en fixant sa rémunéradion;

r) Décide le nombre, les attributions et l'organisation des services;

s) Approuve les fonds de roulement nécessaires à l'effectuation des travaux;

t) Décide dans toutes les questions regardant l'Administration commerciale pour prospections et explorations minières et exécute ou autorise d'exécuter tous les actes relatifs aux opérations commerciales, financières ou patrimoniales de l'Administration commerciale pour prospections et explorations minières, en dehors de celles réservées par la présente loi ou par son règlement au Ministère de l'Economie Nationale.

Art. 57. — Le directeur de l'Administration comerciale pour prospections et explorations minières a les attributions suivantes:

a) Conduit toute l'activité de l'administration, appliquant les lois et les règlements qui la concernent. Exécute toutes les dispositions qui émanent de l'application de ces lois, des réglements et des décisions du Ministère et des décisions du comité de direction;

b) Etablit les programmes de travail qu'il présente au comité de direction;

c) Fait des propositions pour la création ou la modification de services, en relation avec l'activité de l'institution, sur la base du programme de travail annuel et du cadre d'organisation;

d) En dehors de ses attributions spéciales le directeur a encore l'autorisation d'approuver l'engagement, l'ordonnancement et le paiement des dépenses nécesaire à l'administration et à l'administration et à l'exploitation de l'institution. comme suit:

I. A l'amiable jusqu'à lei 500.000;

II. Par adjudications de concurences, licitations restreintes et licitations publique, jusqu'à la somme de lei 2.000.000.

III. Jusqu'à toute somme, les dépenses faites:

1. Sur base d'état de personnel, salaires, indemnité d'activité, primes de fabrication, heures supplémentaires, frais de transport, etc.

2. Sur base de tarifs, tels que: paiement du courant électrique, des impôts, des taxes communales, des taxes téléphoniques, etc.

3. Sur base de dispositions légales, telles que: subventions pour la constitution des fonds de retraite pour la Caisse Centrale des Assurances sociales, etc;

e) Dispose du paiement de toutes dépenses engagées par le comité de direction ou par le Ministère de l'Economie Nationale, sur base d'actes justificatifs;

f) Surveille et dirige tout le personnel de l'administration;

g) Le directeur est en outre autorisé à prendre, sous sa propre responsabilité dans les cas d'extrême urgence, quand le retard d'une mesure causerait des inconvénients et des pertes à l'institution, les mesures qu'il jugera nécessaires, en portant ceci à la connaissance du comité de direction;

h) Il propose au comité l'établissement des attributions qui peuvent être déléguées à ses subalternes.

CHAPITRE IV

Personnel

Art. 58. — L'engagement du personnel de direction, de spécialité ou d'exécution, se fera sur la base de la législation du code du travail ou par contrat individuel.

Ces contrats pourront être conclus pour une durée de tout au plus 10 ans.

On pourra engager du personnel de spécialité, de nationalité étrangère, mais uniquement avec l'approbation du Ministère de l'Economie Nationale, sur la base du référé du comité de direction.

Les fonctionnaires de l'Administration commerciale pour prospections et explorations minières ne peuvent être en même temps engagés par d'autres entreprises minières, ni de façon permanente ni comme conseillers. Ils ne peuvent prendre pas plus que leurs parents jusqu'au quatrième degré, des permis d'exploration ou des concessions de l'Etat.

Art. 59. — L'Etat pourra déléguer à la demande du comité de direction, du personnel de son administration, pour remplir toutes fonctions à l'Administration commerciale pour prospections et explorations minières.

Cette délégation sera donnée pour un maximum 5 ans, avec faculté pour l'autorité qui l'a donnée de la renouveler.

Pendant toute la durée de cette délégation le personnel de l'Etat gardera tous les droits de stabilité, salaire, ancienneté, avancement et retrait dans les institutions ou les corps d'où ils proviennent.

L'Administration commerciale pour prospections et explorations minières versera à la caisse des retraites la cote qui lui est due, conformément au salaire budgétaire du fonctionnaire de l'Etat délégué dans son service.

Art. 60. — Pendant la délégation dans le service de l'Administration commerciale pour prospections et explorations minieres du personnel de l'Etat, celui-ci pourra recevoir, par dérogation aux dispositions des lois et des décrets relatifs à la prohibition du cumul dans les fonctions publiques, outre le salaire budgétaire avec tous les accessoires qui lui sont dûs, aussi une indemnité mensuelles ainsi que les primes qui seront fixées par le comité de direction.

Art. 61. — L'Administration commerciale pour prospections et explorations minières pourra acquérir et exploiter des biens dont les produits seront utilisés par cette institution pour la réalisation des travaux et des attributions qui lui sont donnés par la présente loi.

Art. 62. — L'Administration commerciale pour prospections et explorations minières peut faire toutes opérations commerciales; elle peut contracter, avec l'approbation du Ministère de l'Economie Nationale, des emprunts de toute nature, pour d'éventuels nouveaux investissements, développements d'activité, fonds de roulement, etc., par émission de titres ou pourra émettre et avaliser des traites mais seulement avec l'approbation du Ministère de l'Economie Nationale.

L'Administration commerciale pour prospections et explorations minières est autorisée à payer des intérêts pour les emprunts qu'elle contracterait.

Les emprunts pourront être garantis par les revenus du fonds prévu par l'art. 173 de la loi des mines, avec droits réels qui seront consentis par le Ministère de l'Economie Nationale, sur la base du journal du Conseil des ministres, sur les gisements miniers de l'Etat, constitués par les travaux d'exploration de l'Administration commerciale pour Prospections et Explorations minères.

Les titres émis par l'Administrations commerciale pour prospections et explorations minières sont lombardables aussi à la Banque Nationale de Roumanie.

Art. 63. — L'Administration commerciale pour prospections et explorations minières pourra vendre à l'amiable, les produits miniers résultés des explorations qu'elle entreprend.

Art 64. — L'Aministration Commerciale pour prospections et explorations minières pourra s'engager au paiement d'intérêts légaux dans des cas exceptionnels, approuvés par le Ministère de l'Economie Nationale, lorsque les paiements tarderaient au-delà des délais contractuels ou que l'on exécuterait des fournitures à crédit.

Art. 65. — L'Administration commerciale pour prospections et explorations minières pourra déposer ses fonds à fin de fructification, à vue à la C. E. C., à la Caisse de Dépôts au autres institutions créées par l'Etat ou auxquelles participe l'Etat.

Art. 66. — Le Ministère de l'Economie Nationale, sur la proposition du comité de direction, pourra élaborer des réglements d'organisation qui seront sanctionnés par haut décret royal.

Art. 67. — L'Administration commerciale pour prospections et explorations minières jouit de tous le avantages accordés aux entreprises minières par toute loi ou décret en vigueur.

Il est accordé à cette institution le droit d'importer avec exemption de droits de douane, tous les instruments, les instalations, les véhicules, les appareils, les outils et le matériel nécessaire à l'acomplissement du but pour lequel elle a été créée.

Toutes les restrictions à ce sujet, provenues de lois ou décrets, ne sont pas applicables à l'Administration commerciale pour prospections et explorations minières.

Art. 68. — L'Administration comerciale pour prospections et explorations minières est exemptée du paiement du timbre fiscal, du timbre pour le fonds national de l'aviation, ainsi que de toute autre taxe de timbre, qui est en vigueur ou qui sera créée.

Art. 69. — Tout ce que la présente loi ne dispose pas, au sujet du fonctionnement et de l'organisations de l'Administration commerciale pour prospections et explorations minières, sera réglementé par la décision du Ministre de l'Economie Nationale, soit de sa propre initiative, soit à la demande de la direction de l'Administration commerciale pour prospections et explorations minieres.

Art. 70. — Toute disposition contraire à la présente loi, comprise dans toutes lois et réglements, ne pourra être appliquée a l'Administration commerciale pour prospections et exportations minières.

Le banquet annuel de l'„Institute of Petroleum” (section roumaine)

(Suite de la 3-ème page)

The Incorporated Sales Managers' Association,

The National Union of Salesmanship, etc.

and it was this trend that prompted the Council of the former Institution of Petroleum Technologists to bring about a change in their constitution, so that in the new Institute's ranks may be included specialists from every branch of activity necessary to bring the petroleum industry to success.

Experience tells all of us inficult man of all to find is the competent sales manager.

The new Institute of Petroleum is a recognition of these basic principles, and henceforth it will not be only production and rafinery men who will play arole in the affairs of the Institute, but also representatives of the financial and distribution ends.

It comes therefore to me as a great privilege to offer the Council of the Institute of Petroleum our congratulations and best wishes on this new era in the Institute's history. May 1930 be a year of intensive and extensive development of our Institute! I propose, Mr. Chairman, that a congratulatory telegram be sent to the parent Institute.

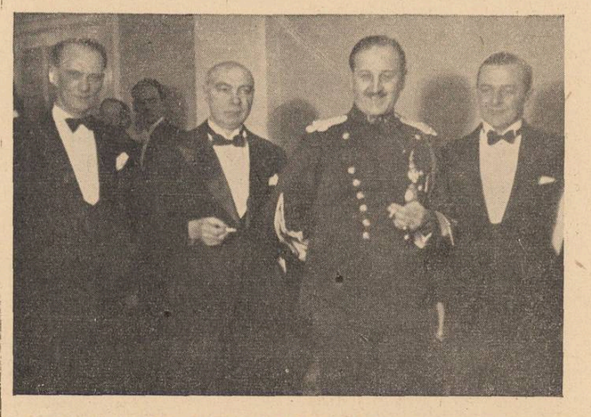

De gauche à droite : MM. *Cristian Leu, chimiste ; avocat George Donefsky, le colonel Petresco,* (Directeur de l'Industrie Mobilisée), *Galpin,* («Steaua Română»

Prix des produits pétroliers à l'exportation FOB Constantza au cours de l'année 1938

Essenee légère

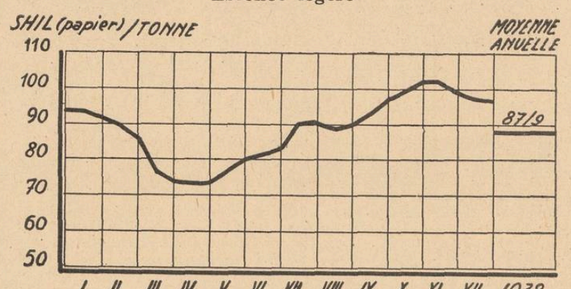

Essence lourde

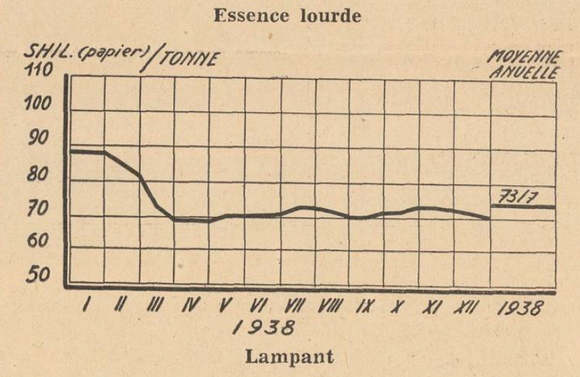

Lampant

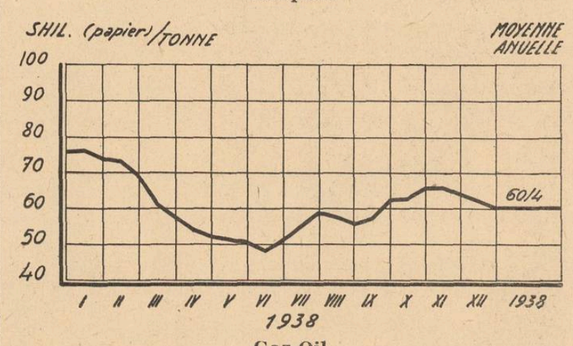

Gaz-Oil

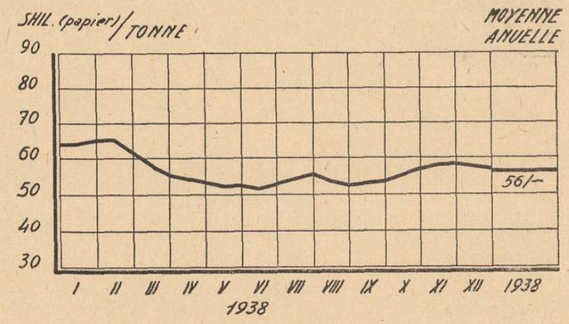

Mazout + 10 °C

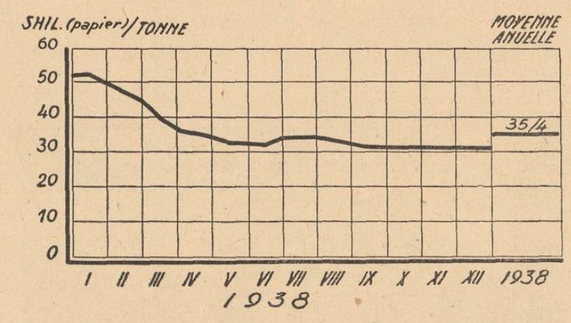

Cours des principales actions pétrolières pendant l'année 1938

	Janvier 14	31	Février 15	28	Mars 15	31	Avril 15	29	Mai 16	31	Juin 15	30	Juillet 15	30	Août 16	31	Sept. 15	30	Oct. 14	31	Nov. 15	29	Dec. 15	30
Astra Română	870	860	920	905	814	763	902	1090	040	1078	1050	1030	960	995	980	923	885	960	780	930	980	945	910	920
Concordia	505	440	495	495	505	465	505	630	1605	253	535	590	545	565	520	520	535	530	510	530	560	555	525	530
Steaua Română	380	372	325	425	400	360	385	433	432	420	410	395	370	385	385	375	375	365	835	372	370	365	330	380
Credit Minier	294	271	290	295	280	261	276	295	292	292	238	276	280	280	282	280	265	267	255	267	264	270	260	272
I. R. D. P.	77	68	80	88	80	77	81	84	85	84	84	81	80	80	78	78	75	70	68	73	74	76	72	72
Redevenţa	200	215	200	228	225	210	212	248	55	596	251	250	246	245	45	215	210	190	205	205	210	213	190	190
Petrol Block	90	85	85	94	88	83	82	85	284	82	82	78	78	75	28	78	75	77	265	68	66	70	64	65

România la Congresul internațional de petrol din 1940

de CRISTIAN LEU

Al III-lea Congres internațional de petrol, va avea loc în Iunie 1940, la Berlin.

România, prima țară petroliferă din Europa, va trebui să fie bine reprezentată. Adică, mai exact: va trebui să-și croiască, începutul unei noui tradiții, rupând-o hotărât cu trecutul.

Au avut loc, în ultimii ani, trei congrese internaționale de petrol: două congrese generale, la Londra (Iulie 1933) și Paris (Iunie 1937), și cel special al gresajului dela Londra (Octombrie 1937). Dacă la primele două congrese, întâlnim și câteva nume românești, la ultimul ne-am ilustrat prin toată absența.

La primele două congrese internaționale, numite mai sus, s'au prezentat și câte-va comunicări, cu totul în disproporție față de importanța noastră ca țară producatoare de petrol. La aceste două congrese, comunicările de specialitate românești, se limitează, **exclusiv**, în cadrul de preocupări al exploatărei zăcământului. Sunt unele lucrări de netăgăduită valoare — dar toate au acelaș caracter, care trădează o mare, o adâncă lacună. Preocupările noastre au fost promovate, **numai în măsura în care ele puteau susține conceptul exploatarei de cantitate, a petrolului românesc.** Au fost abordate teme legate de transport, tarife, teme de ordin juridic, teme referitoare la sisteme de foraj, de extracție, etc. deosebit de competente sunt temele susținute de geologii noștri.

Acolo unde însă, trebuia să se desbată marea problemă a **valorificărei calitative a petrolului nostru**, ne manifestăm totala absență. Constatarea, este semnificativă, și merită a fi relevată. Ea nu este întâmplătoare Avem institute academice de cercetări, cu emeriți specialiști. Avem specialiști emeriți cari au pătruns în industria noastră de petrol — dar cari nu publică absolut nimic. Comunicările de resortul chimiei, fizicei și rafinajului petrolului, lipsesc. In 1933, la Londra, din 152 comunicări la această importantă secție, **nu găsim absolut nici un nume românesc**. In 1937, la Paris, apar două nume, care merită a fi citate, căci s'ar putea să fie preludiul unei noui tradiții: **dr. Cândea**, prof. universitar (Timișoara), și dr. **G. Creangă** (Inst. Geologic, București). Din 126 comunicări, România, prima țară petroliferă din Europa, până mai ieri a IV-a pe glob, figurează modest, cu două nume.

Este aceasta o situație **normală?**

Este oare normal ca, pe terenul valorificărei **calitative**, eforțul românesc, să lipsească? Este oare normal ca, țara petrolului să-și trimită doar figuri reprezentative — dar deloc de pe altarul științei și technologiei?

Iată lacuna. Sunt probleme, cardinale, care trebuesc relevată. Congresul bate la uş̦e. Un an și jumătate distanță, este cu mult prea puțin, spre a se organiza o reprezentare **de calitate.** Dar, dacă ar fi să călcăm, pe făgașul tradiției trecutului, justificarea unei pregătiri, **organizate, din timp**, — ar fi evident, inutilă.

La congresul din 1940, **trebus să se reabiliteze petrolul românesc** — menținut în falsa legendă de inferioritate, — iar de altă parte, **trebue să se reabiliteze știința românească.** Trebue să se aducă, lux de dovezi, nu numai de laborator, în susținerea tezei **că petrolul românesc este de bună calitate;** că acest petrol, poate și trebue să fie valorificat, **și la noi în țară;** technologii români trebue să aducă dovada rentabilității certe, prin noulle investiții cerute de progresul care se răsfață din plin, pe alte meleaguri — dar care se opresc la granițele noastre. Sistemul de rafinare cu solvenți, pornit de aci (Dr. Edeleanu) cu puțin înaintea războiului, nu a putut pătrunde și în țara lui de origine. Obiecțiunile, nu pot rezista unei critici obiective, și cinstite, pe față. Dela acest precursor, puzderia de sisteme de rafinaj cu solvenți, care abundă pe tot globul, **nu poate avea acces aci.** Iar technologii noștri, nu atacă problema, în plinul ei: pentrucă nu au mijloace.

Iată consecințele lipsei acelui Institut de cercetări al petrolului. — limitat prin creiarea Institutului geologic, doar, la studiul zăcământului. Institut promis încă la primul congres internațional al petrolului, din 1907, ținut la București; promis mereu — dar amânat sistematic. **Cine și pentru care motive, i s'a împiedicat realizarea?** Căci, nimeni nu va putea susține, deschis și cinstit, că este normal ca România, cu petrol atât de mult căutat, cu o importanță ce nu i se poate nega, și, pe continent, și pe glob — **să nu aibă până astăzi acest institut.**

Dar, petrolul, arma progresului de pace, și arma victoriei în războaiele epocei noastre, armă pe care noi o exportăm spre a se încărca rezervoarele subterane de pretutindeni, — **nu are oare, și pentru țara noastră, o importanță legată de marea problemă a apărărei noastre naționale, cași a consolidărei noastre pe teren economic?**

Asupra petrolului, ca primordială armă în furia înarmărilor de astăzi, nu se scrie nimic, nicăeri, pe tot globul. Și totuși, **acest subiect, preocupă în mod esențial, toate națiunile.** Și, când aceasta este realitatea, este oare logic ca, interesul superior românesc, în cadrul acestor preocupări, să nu impună cercetarea **temelor de resort?** Asupra petrolului românesc stau atintite privirile interesate, unele cu teamă, altele cu nădejde, ale multor state.

Fără petrolul românesc, puzderia impresionantă de uzine care fabrică armament, motoare, mașini și tot arsenalul care va alimenta mâine războiul — nu ar putea funcționa. Noi exportăm, principala armă de apărare și atac, pe continnetul european — ca și când epuizarea nu ar bate la uş̦e, cași când pe noi, nu ne-ar interesa deloc.

Iată o sumă de teme, care nu pot fi decât, sumar atinse. Dar, socotim că, noul regim de renaștere generală, care pulsează dinamic dela un capăt la altul al țărei, nu poate accepta tradiția trecutului, — și în domeniul petrolului. Pe acest teren, la congresele internaționale, trebue să facă simțită, printr'o muncă încordată, organizată și dusă în tăcere dar fără răgaz, la bun sfârșit, și trebue să-și afirme existența ei, știința și tecnologia petrolului românesc. Atunci când state, modeste, fără petrol, fără alte interese decât poate ale unor acționari interesați în exploatarea solului nostru, își trimit reprezentanțe strălucite — noi, care stăm la baza alimentărei continentale cu petrol, — să ne complacem în această nejustificată, lipsită de demnitate, absență?

* * *

Propunerea noastră, poate fi ușor realizată. Iat-o în câte-va cuvinte:

Este necesar, ca pregătirea reprezentărei petrolului românesc, la Congresul internațional din 1940, dela Berlin, să înceapă imediat.

Nu avem Institut de cercetări. Cercetătorii, lucrează din imbold personal, izolați, fără mijloace suficiente, în marea lor majoritate, fără a avea contact direct cu industria petrolului. Ei bine, acest buchet de energii românești, resfirat prin diferite laboratorii, particulare sau academice din țară, **trebue să fie organizați, sub o conducere unitară.**

Grupați pe secții — paralel cu programul schematic al congresului, — toți acești cercetători, trebue să-și fixeze temele de studiu, după un plan general care va fi alcătuit de o comisie superioară de oameni cu competență unanim recunoscută. Pe teren juridic, economic, politic general, statistic, a transporturilor, al zăcămintelor, al sistemelor de exploatare, de rafinare, de utilizare a noulor progrese în domeniul crackingului, pe teren pur științific, etc., — se poate organiza, o muncă sistematică, de natură a ne permite o viguroasă afirmare în acel for internațional, în care ne-am ilustrat prin absență.

Lucrările trebuesc sprijinite cu mijloace. Cercetătorii trebue să aibă acces și contact cu industria petrolului **românesc.**

O secție specială, trebue să cerceteze, toate aspectele legate de interesele superioare ale apărărei noastre naționale. Iar, în comisiunea reprezentativă română, trebue să se trimită, numai competente, precum și observatori capabili a pătrunde pulsul progresului de aiurea.

LE PETROLE ROUMAIN EN 1938

(Suite de la première page)

Ceptura a commencé à acquérir une importance au cours de l'année 1937, grâce aux travaux de forage sur le flanc Nord, mais les plus importants points ont complètement été exploités et la région a commencé à perdre cette importance. A Tzintea, l'exploitation du méotique met en évidence les points productifs de la régions qui aura une situation encore plus importante au cours de l'année 1939.

A l'exception de la région de Tzintea, les travaux dansles autres régions ont peu contribué à l'augmentation de la production du pays. Comme je le disais tout à l'heure aucune découverte plus importante n'a été fai e au cours de l'année 1938. La plus importante parait être la sonde d'essai de Margineni, sans qu'elle donne cependant l'espoir d'une région à grands résultats. Les résultats des travaux d'exploration au cours de 1938 ont plutôt deçu du moment qu'un total de 10 sondes ont été forées dans des régions à structure connue.

Passant en revue la région dans laquelle le forage a été concentré en 1938, nous voyons peu de perspectives de nouveaux gisements importants ou, qui à l'exception de celui Baicoi-Tzintea, donnent une extension aux régions actuelles. L'avis général est qu'il faut explorer d'autres contrées en Roumanie pour trouver de nouvelles régions en dehors de celles connues.

Avant de procéder aux coûteux travaux pour la découverte du pétrole, il est nécessaire que l'Etat accorde des périmètres dans des conditions auxquelles les possibilités de profit puissent justifier les risques assumés. Dans ce but on travaille à la modification de la loi des mines et tout fait croire que la nouvelle loi entrera en vigueur au commencement de cette année.

A la demande de l'Etat, les sociétés pétrolières ont exposé leur de point vue en ce qui concerne cette modification et l'on a pu constater *un esprit solidaire de coopération aussi bien entre les sociétés qu'entre les sociétés et l'Etat.*

Si la nouvelles loi des mines ainsi modifiée entrera en vigueur, l'on prévoit pour la Roumanie une nouvelle ère de développement ; bien entendu on devra faire de grands travaux géophysiques et des sondages d'exploration, ce qui entrainera d'énormes investitions de la part des sociétés.

Au cours de l'année 1938 de grands pas ont été faits vers un régime de coopération entre les sociétés par des accords de conservation et de formation de régions unitaires. Mentionnons les accords pro-rata du flanc Nord de Ceptura et de Tzintea, ainsi que l'accord de la région de Malaești ; mais le plus important accord d'exploitation est celui de Tzintea-Tiliești qui prépare le chemin vers d'autres régions unitaires et qui facilitera beaucoup l'élimination des opérations de concurrence de dépenses et aura pour résultat une conservation plus sérieuse des sources du pays.

En résumé, une diminution de 8% de la production comme celle de l'année 1938 est moins grave que celle à laquelle nous nous attendions le manque de nouvelles régions pétrolifères — excepté le développement du méotién de Tzintea — étant donné qu'à part cette région la seule augmentation plus importante a été celle de Ceptura où le forage continue sur le flanc Nord n'ont pas été découvertes. En dehors des perspectives de Magurele il n'y a plus d'autres régions en perspectives qui pourraient appréciablement contribuer à la production future de la Roumanie. La nouvelle loi des mines qui est en oeuvre donnera sans nul doute aux sociétés la possibilité d'exp'orer aussi d'autres régions du pays où l'on pourrait découvrir de nouveaux et importants gisements pétrolifères.

En ce qui concerne le gaz naturel de notre industrie du pétrole, des progrès peu importants ont été faits pour l'utilisation de cette source naturelle La production de la gazoline s'est élevée à environ 275.000 tonnes en 1938, au regard de 305.443 tonnes en 1937. La capacité totale des installations de récupération de la gazoline est évaluée à 650.000 tonnes par an, il en résulte que ces installations ont travaillé avec un rendement de 42,5% de leur capacité de travail. Le gaz soufflé dans l'air a été de 513 millions de mètres cubes, équivalant à 500 000 tonnes de mazout. Cette perte continue, quoique le bois et d'autres combustibles pour le chauffage domestique renchérissent Quelques projets pour l'adduction des gaz à Bucarest sont à l'étude.

Au point de vue du traitement, le pétrole brut de Roumanie est d'une qualité exceptionnelle, car il a une densité d'env. 0,850 et contient très peu de soufre. Le pétrole brut peut être partagé en deux qualités : non paraffineux et paraffineux. Le brut non paraffineux, presque 15% de la production totale, constitue la base des produits ayant un nombre élevé d'octanes, du gas oil et du mazout à bas point de congélation, des huiles, de l'asphalte et des acides naphténiques.

Le prix de ce type de brut est avec environ 10% plus élevé que ce ui du paraffineux. Le brut roumain non paraffineux ne présente pas de difficultés spéciales de raffinage.

En ce qui concerne le brut paraffineux on a besoin de réservoirs avec des installations de chauffage adéquats pour la manipulation de grands stocks. Au cours des deux dernières années l'augmentation de la quantité de sel contenu a soulevé le problème de la suppression du sel, de la corrosion et des sédiments des résidus. Les produits obtenus dece type de but, au moyen du raffinage habituel, sont plus difficiles à placer à cause de la qualité inférieure d'octanes et de la congélation. La qualité peut être améliorée seulement par des installations coûteuses de raffinage ; par la diminution de la viscosité ainsi que par l'installation d'unités de cracking et de dissolvants.

La capacité de raffinage du brut en Roumanie est évaluée à 11.657.000 tonnes par an, ce qui représente 176% de plus que la production actuelle La capacité des installations de craquage s'élève à 1.800 000 tonnes par an, représentant approximativement 67% de la capacité exigée pour obtenir l'essence la plus économique en rapport au pourcent ge du mazout.

Pour produire des qualités d'essence ayant un nombre plus élevé d'octanes, c'est-à-dire plus de 70, la capacité des installations est de 1.000 tonnes par jour plus petite.

Pour faire éventuellement face aux demandes de 70/72 octanes, les raffineries seront obligées d'installer des unités modernes thermhales et catalytiques de craquage. Il faudrait aussi convaincre le consommat ur européen de se servir de nos essences actuelles ; si l'on y réussit, les grandes dépenses nécessaires pour les installations de craquage pourront être ajournées.

Actuellement les huiles lubrifiantes ayant un bon indice de viscosité ne sont pas produites du pétrole brut roumain, 100%. On trouve de telles huiles sur le marché, mais elles sont importées ou elles proviennent d'un mélange d'huiles importées avec des huiles roumaines. Cette situation est due à la faible consommation d'huiles pour moteurs et au manque d'unités nécessaires au traitement. Il est cependant vrai qu'on peut fabriquer du brut roumain de bonnes huiles pour moteurs, mais le énormes investitions exigées ne trouvent point de justification au point de vue économique.

Ainsi que vous le savez le mode de traitement du pétrole se transforme rapidement vers une vraie industrie chimique. La distillation simple d'autrefois ainsi que les opérations de craquage se transformeront sous peu en des procès chimiques qui utilisent dans leurs opérations les connaissances accumulées de la physique et de la chimie. Le chercheur, grâce aux moyens de catalyse, de synthèse et de l'extraction par disolvants, a pu adapter le procès chimique aux possibilités de commercialisation. Les méthodes les plus récente ssont : le craquage catalytique, la polymérisation thermique et catalytique desgaz, la polymérisation avec l'acide sulfurique des hydrocarbures non saturées, connu dans le commerce comme procédé de contact de l'acide à chaud et à froid, et de neutralisation. Ces procédés produisent des combustibles supérieurs pour moteurs. Dans le champ de la chimie organique synthétique en commençant par la matière première du pétrole, un grand nombre de produits sont traités : alcool, glicol, glicerol sustères, acides gras, résines et caoutchouc.

La situation du marché nous montre que la consommation intérieure a augmenté de 22,2% à 26,4% du total des produits fabriqués. Les prix ont été plus faibles pour tous les produits, à l'exception de l'asphalte et du mazout. Etant donné cependant que le mazout représente 63,45% de la consommation intérieure, le prix moyen de tous les produits accuse une faible augmentation en 1938 au regard de 1937.

Le total de l'exportation a baissé à 72,6%. Les prix des produits exportés au cours des 9 premiers mois de 1938 comparés à ceux de la même période de l'année 1937, accusent une moins-value moyenne de 11,5%. A cette dernière il faut ajouter l'augmentation de 1 ,2% des frais de transport sur les chemins de fer à dater du 1 mars 1938. Un peu plus tard, en septembre, les frais de transports pour le mazout ont été réduit avec 20%, ce qui représente une moye ne de réduction de 4% pour tous les produits.

Le coût excesif du transport en Roumanie comparé à celui des Etats-Unis, réduit bien souvent la marge de profit à un tel point que le raffineur ne peut plus lutter avec la concurrence des produits G4lf sur les marchés de l'Occident de l'Europe.

Au cours de l'année écoulée la Banque Nationale de Roumanie a *modifié en faveur des sociétés* de pétrole un certain nombre de réglements relatifs au contrôle du change étrangèr. Elle a revisé presque tous les arrangements de clearing avec les principaux pays où l'on exportait des produits pétroliers roumains, ce qui a contribué à faciliter les transactions et les pertes dûes à la réévaluation ont presque complètement été écartées.

De nouveaux angagements de clearing relatifs aux produits pétroliers ont été conclus aves divers pays au cours de l'année dernière, ce qui a ouvert de nouveaux débouchés pour cette industrie.

Au 1 avril 1938, la Banque Nationale a mis à la dispositions des sociétés de pétrole pour leur propres besoins un certain pourcentage de devises libres provenant des exportations faites dans les pays à devises libres. Cet arrangement a été de grande utilité pour l'industrie pétrolière car il a permis aux sociétés d'acheter le matériel dont elles ont besoin pour les travaux d'exploitation et d'exploration, matériel que l'on ne peut obtenir que de l'étranger, avec des devises libres. Cet arrangement à également permis aux sociétés de faire face à leurs obligations financières à l'étranger.

Le Ministère de l'Economie Nationale et les dirigeants de la Banque Nationale de Roumanie se rendent parfaitement compte des difficultés rencontrées par l'industrie pétrolière et font tout leur possible pour améliorer cette situation.

Quoique les résultats obtenus en 1938 ont été plus faibles que ceux de l'année précédente, les conditions aura ent pu être bien pires à cause des perspectives de cette année qui ne sont guère encourageantes.

On croit toutefois que le gouvernement élaborera la loi destinée d'encourager le progrès de l'industrie du pétrole et, dans l'esprit de cette confiance et de cet espoir, je lève le verre à la prospérité de **l'Industrie Roumaine du Pétrole.**

Spre o viață nouă !

Urmare din pag. I-a

România este astăzi o țară în care principiul autorității, a luat loc minciunei convenționale a egalității politice și a spiritului iresponsabilității colective. De acum înainte ea nu va mai fi condusă pe baza principiilor individualiste ci pe baza principiilor „colective" care consideră statul ca un scop. Noua așezare a statului nostru nu se va mai mărgini ca până acum să înregistreze ca un bun statistician desvoltarea și evoluția istorică a țării, ci va căuta să-i imprime o voință conștientă, activă, dinamică.

Această nouă așezare făcându-se nu numai prin voința Regelui dar și cu adeziunea cetățenilor care au votat constituția prin plebiscit și s'au înscris în „Partidul Renașterii Naționale" arată mai bine decât orice că poporul nostru, știe atunci când nevoile îi impun să-și croiască o nouă cale de viață.

De pe urma acestei noui așezări politice, economia națională nu are decât de câștigat. Nu trebuie să uităm că în discursul pe care M. S. Regele l-a ținut cu prilejul Anului nou, în care de obicei șeful statului își precizează programul său de acțiune viitoare, se găsește următoarele fraze, care trebuesc să fie reamintite: *„Progresele industriei noastre încep să ne îndeplinească mai toate nevoile. Grija cea mare a anului ce vine va trebui să fie deasemeni desvoltarea economică".*

Pentru acei care cunosc voința regală aceste cuvinte trebuie să fie un adevărat îndemn pentru activitatea lor viitoare.

C. T. BOBEȘ

Vers une vie nouvelle!

(Suite de la première page)

La Roumanie est aujourd'hui un pays où le principe de l'autorité a pris la place du mensonge conventionnel de l'égalité politique et de l'esprit de l'irresponsabilité collective. Maintenant elle ne sera plus dirigée sur la base de principes individualistes, mais sur la base de principes «collectifs» qui considèrent l'Etat comme un but. Le nouvel établissement de notre Etat ne se bornera plus — comme jusqu'à présent — à enregistrer comme un bon statisticien le développement et l'evolution historique du pays, mais cherchera à lui imprimer une volonté consciente, active, dinamique.

Ce nouvel établissement étant fait non seulement de par la volonté du Roi mais aussi avec l'adhésion unanime de tous les citoyens qui ont voté par plébiscite la Constitution et qui se sont inscrits dans le Parti de la «Renaissance Nationale», prouve que le peuple roumain sait, quand il est besoin, se frayer une nouvelle voie de vie.

A la suite de ce nouvel établiise sement politique, l'économie nationale n'aura qu'à gagner. Il ne faut pas oublier que dans le discours que S. M. le Roi a tenu à l'occasion du nouvel an, dans lequel d'habitude le chef de l'Etat precise le programme de son activité future, se trouve la phrase suivante, qui doit être rappellée : *„les progrès de notre industrie commencent à satisfaire presque tous les bescins. Le grand soin de l'année qui commence devra également être le développement économique".*

Pour ceux qui connaissent la volonté royale, ces paroles doivent être un vrai encouragement pour leur activité future.

Prix à l'exportation

La tonne métrique

3 février	Fob Constantza Lst. or	Fob Constantza Lst. papier	Fob Ramadan Lst. or	Fob Ramadan Lst. papier	à la raffinerie Lei
Gazoline	2.16. 8	4 16. 0	2.13. 0	4. 9.11	2.04
Essence légère	2.16. 6	4.15. 9	2.12 10	4. 9. 8	2.01
» lourde	2. 1. 7	3.10. 6	1.17.11	3. 4. 5	1.26
White Spirit I.	2. 0 5	3. 8 6	1.17.11	3. 4. 5	1.40
Lampant	1.14.10	2.19. 0	1.13. 7	2.17. 0	1.21
Gaz oil + 5	1.17. 2	2. 3. 0	1.14. 4	2.18. 3	1.24
Mazout + 20	1. 1. 6	1.16. 6	0.19. 0	1.12. 5	0.63

Les transactions en Bourse de Bucarest au cours de l'année 1938

La Service d'études et de statistiques près la Bourse des Titres et Actions, sous la direction de M. Anastase Bârsan, vient d'établir l'état suivant des transactions conclues en Bourse au cours de l'année 1938 ont eté :

ACTIONS	Unités	Valeur
Société de banque	261.941	160.005 129
» pétrolières	1.236 219	461.699.319
» minières et de forage	230.346	312.732.893
» p. l'industrie du papier et imprim.	129 394	113 766.401
» » » bâtiment	71.584	16.430 412
» » métallurgiques	281 847	154.414.085
» forest ères	21 765	11.246.437
» text. tric. et peaux	111	187.860
» d'assurances	6.577	6.385.716
» de transports	62.185	88.915.908
» diverses	200	200.000
	2.301.969	1.328 382.160

TITRES	Val. nom.	Val. réelle
Emprunts d'Etat	8.754.522.134	4 615.407.851
Obligations	45.489.200	59.476.529
Lettres foncières et bons	568 363.811	303 539.392
Total titres	9.368.375.145	4.948.423.769

RECAPITULATION

Actions unités	2.301.969	Valeur	1.328 382.160
Titres valeurs nominales	9.368.375 145	Val. réelle	4.948.423.769
	Total général		6.276.805.929

TABLEAU COMPARATIF

1935	Actions	1.301 387.541	Titres	1.125.587.831	Total	2.426.975.372
1936	»	974 571.246	»	1.660.933.247	»	2.635.504.520
1937	»	1.236.680.972	»	3.782.484.541	»	5.019.165.513
1933	»	1.3 160	»	4.948.423.769	»	6.276.805.929

L'exportation pétrolière de la Roumanie au cours des cinq dernières années

PAYS	1934 tonnes	1935 tonnes	1936 tonnes	1937 tonnes	1938 (9 mois) tonnes
Albanie	5.429	3.969	6.791	7.286	3.583
Algérie	69.221	22.857	114 508	163.836	15 190
Allemagne	443.670	849.382	1 072.402	435.281	471 033
Angleterre	796.409	746.314	846 276	580.132	347.564
Autriche	311.014	359.547	341 804	91.710	11.078
Bulgarie	57.470	71.239	71.179	93.046	57.882
Belgique	169 928	48.319	75.317	52 863	57.593
Chypre	—	—	—	—	9 713
Danemark	7.379	—	78.645	70.464	27.416
Egypte	557.453	420.444	300.867	2 8.884	268.612
Espagne	313.434	226 038	66.278	229.351	121.998
France	708.743	336.395	866.322	603.868	241.648
Finlande	7.016	9.289	—	18.564	9.123
Gibraltar	999	79.533	1.200	3 148	46.607
Grèce	176 544	153 074	111 201	249.214	172.648
Hongrie	223.086	187.923	252 166	288.411	145.719
Italie	976.485	1.644.890	653.222	575.800	397.109
Lituanie	2 412	—	—	—	—
Létonie	8.524	6 236	—	34	596
Malte	5.440	23.050	375.884	319.034	—
Maroc	49.544	41.057	37.325	39.942	21.707
Norvège	—	10	18.018	7 390	—
Palestine	58.782	85.880	42.217	29.617	60 058
Pays-Bas	243.290	172.086	49.845	12.899	10.315
Portugal	81 510	—	35.505	5.551	—
Suède	52.456	18.924	100.461	144.228	31.867
Suisse	13.286	110.044	121 382	103.083	60.847
Syrie	89.073	74.252	102.536	98.574	67.520
Tchécoslovaquie	148.348	217.559	290 799	354.131	243.336
Turquie	120.717	62 428	107.154	49 660	42.715
Tunisie	—	—	38.275	62 616	55.454
Yougoslavie	102 161	116.347	132.955	164.658	19 995
Pologne	—	—	—	—	2 9
Autres Pays (Australie, Japon, Indes, Indochine, îles Canaries, etc.)	130.382	25.271	40.584	50.194	33.183
Total	5.931.228	6.112.356	6.404.661	5.183.599	3.122.408
Usages des bateaux	615.745	499 135	480 055	484.738	253.682
Total général	**6.548.473**	**6.611.491**	**6.884.716**	**5.668.337**	**3.376.090** (9 mois)

*

Comme on le voit de la carte ci-jointe et du tableau ci-dessus l'exportation du pétrole roumain marque cette année aussi une diminution de plus en plus accentuée par rapport aux quatre derniers ans en es tombant de 6.884.716 tonnes, en 1936, à 5 668.337 tonnes en 1937, pour n'être que de 3.376.080 tonnes pendant les 9 premiers mois de 1938.

Cette diminution annuelle de l'exportation des produits du pétrole est due à la baisse correspondante de la production du brut qui de 8.703.090 tonnes en 1936 n'a atteint que 7.147.000 en 1937 et 6.603.000 tonnes en 1938.

La cause n'est donc point due à la perte des débouchés et à la situation difficile de notre exportation à cause des lourdes charges qu'elle a à supporter, mais uniquement à la baisse de la production qui, espérons le, grâce aux recherches de nouveaux gisements qui seront entreprises par la nouvelle société d'Etat pour prospectionts et explorations, récemment fondée et à la modification en cours de la loi des mines—reviendra à un niveau de plus en plus prospère.

De grands changements pourtant sont intervenus dans la répartition de cette exportation.

L'Allemagne y compris l'Autriche, depuis son annexion, se maintient toujours au premier rang de nos acheteurs avec 471.000 tonnes pour les 9 premiers mois contre 435.281 tonnes en 1937 et 1.072 402 tonnes en 1936. Au second rang l'Angleterre avec 347.564 tonnes pour les 9 premiers mois de 1938 contre 8 6.276 tonnes en 1936. La France avec 866.322 tonnes en 1936 ne figure plus qu'avec 240 009 tonnes pour les 9 premiers mois. Il est à souhaiter que les pourparlers économiques qui sont en cours à Paris redonnent à ce pays la possibilité d'un approvisionnement des plus massifs en produits finis roumains. L'Autriche qui en 1936 figurait avec 341 804 tonnes, en 1937 aves seulement 91.710 tonnes, à cause des difficultés monétaires de paiement de cette époque, figure jusqu'à son annexion avec seulement 11.000 tonnes. L'Italie qui en 1935 occupait de loin la première place avec 1 644.890 tonnes ne figure plus qu'avec 575.800 tonnes en 1937 et 397.1 0 tonnes pour les 9 premiers mois de 1938. L'Ile de Malte qui occupait une place prépondérante parmi nos acheteurs avec 375 884 tonnes en 1936, 319.084 tonnes en 1937, n'atteint, en 1938, ensemble avec Gibraltar, que 46 607 tonnes.

La Belgique a augmenté ses importations roumaines de 52.863 tonnes, en 1927, à 57.593 tonnes pour les 9 premiers mois de 1938 et enfin la Palestine de 42.217 tonnes en 1936, 29.617 tonnes en 1937 nous a acheté au cours des 9 premiers mois 90.058 tonnes.

L'EXPORTATION PETROLIERE DE LA ROUMANIE

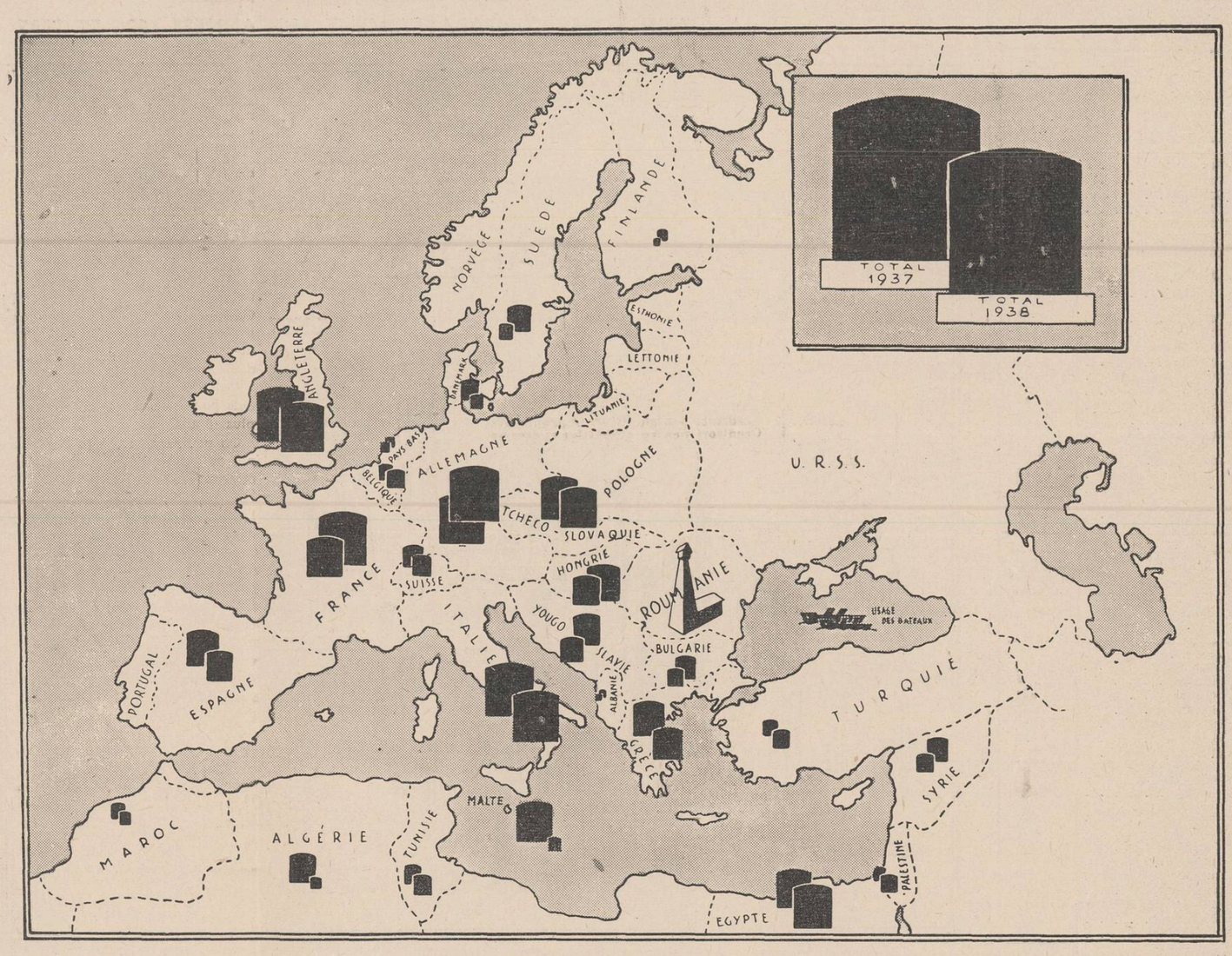

L'exportation pour 1938 a été déduite de l'exportation des 9 premiers mois.

Le réservoir du 1-er plan représente l'exportation pour 1937
„ „ „ 2-ème „ „ „ „ 1938

Doriți bronzuri fosforate de calitate ?

Cereți atunci : ARKEDO
PURIN
DENSA METAL

Dorîți un bronz forjabil cu rezistență înaltă și anticorosiv ?

Preferați atunci : COROPRESS

Penru fiecare scop, un bronz corespunzător, dela :

TURNATORIA DE METALE

CLARK, S. A. R., PLOEȘTI

Informațiuni

Dr. *I. C. Marinescu,* administrator-director general al societății „Concordia" s'a înapoiat din străinătate.

* * *

Camera de arbitraj pe lângă Bursa de mărfuri din București pentru anul 1939 a fost astfel compusă:

Secția Petrol și Derivate: d-nii: I. Marinescu, director general „Concordia"; ing. Th. Ficșinescu, dir. „Colombia", ing. M. Constantinescu, dir. „Credit Minier"; ing. C. Mătăsaru, direct. „Steaua Română"; N. Luca, ad-tor delegat „Rom. Americana"; ing. C. Popescu, dir. „Distribuția"; dr. F. Bossel, dir. „Unirea"; P. Margulies, dir. „Petrol Block"; G. Moriatti, dir. soc. Prahova; M. Sain ,dir. „Redeventa".

* * *

„Cu toate că relațiunile comerciale dintre Franța și România au fost întotdeauna din cele mai bune, ambele țări arătând o deosebită bunăvoință și un viu interes pentru intensificarea schimburilor, totuși până acum n'a existat un organism de cercetare a situației celor două piețe și de îndrumare a comercianților.

Se pare însă că această lipsă va fi remediată. Intr'adevăr, un grup de mari comercianți și industriași din București, a luat inițiativa organizării unei Camere de comerț mixte franco-române.

Inițiativa, care a fost primită cu entuziasm în cercurile interesate, urmează a fi pusă în aplicare îndată după încheerea tratativelor ce se duc acualmente la Paris".

Informations

M. J. C. MARINESCO, administrateur-directeur général de la société «Concordia», est rentré de l'étranger.

* * *

La Chambre d'Arbitrage près la Bourse de Marchandises de Bucarest a été constituée comme suit pour l'année 1939.

Section pétrole et dérivés: MM. J. Marinesco, direct. général de la soc. Concordia; ing. Th. Ficsinesco directeur de la soc. „Colombia"; ing. M. Constantinesco, directeur du Crédit Minier; ing. C Matasaru, directeur de la Steaua Română; N. Luca, adm. délégué de la Româno-Americană; ing. C. Popesco, directeur de la Distributia; dr. F. Bossel, directeur de la soc. Unirea; P. Margulies, directeur de la soc. Petrol-Block; G. Moriatti, directeur de la soc. Prahova; M. Sain, directeur de la Redeventa.

* * *

Bien que les relations commerciales entre la France et la Roumanie aient toujours été de meilleures, les deux pays manifestant un intérêt tout particulier pour l'intensification des échanges entre eux, il n'y a point eu jusqu'ici un organisme pour l'étude des deux marchés et pour l'orientation des commerçants.

Cette lacune sera, parait, il, bientot comblée. En effet un groupe de commerçants et d'industriels de Bucarest a pris l'initiative de l'organisation d'une chambre de commerce mixte franco-roumaine.

L'initiative qui semble avoir été accueillie avec enthousiasme dans les cercles intéressés , sera mise en application dès que les pourparles qui se poursuivent en ce moment à Paris auront abonti".

Prin decret regal d. Victor Alboteanu, licențiat în drept, publicist, a fost numit, pe ziua de 1 Ianuarie 1939, în funcțiunea de director cl. I la direcțiunea publicității din Subsecretariatul de Stat al Propagandei Naționale — și pe aceeași dată detașat, prin decizie, la conducerea administrativă a aceluiaș Subsecretariat.

Par decret royal M. Victor Alboteanu, licencié en droit, publiciste, a été nommé en date du 1er janvier 1939, aux fonctions de directeur I-ère classe à la Direction de la publicité du Soussecrétariat de la Propagande Nationale et detaché avec la direction administrative de ce Sous secrétariat.

Această numire atât de bine meritată a tânărului și inimosului confrate, ale cărui studii economice atât de bine documentate în ritmul actual al noui organizări a Statului sunt de un real folos economiei naționale, nu ne poate decât bucura.

Cette nomination si bien méritée de notre jeune et distingué confrère, dont les documentées études économiques dans le rythme actuel de la nouvelle organisation d'Etat sont d'une réele utilité pour notre économie nationale, ne peut que nous réjouir.

UN IMPRESSIONNANT TABLEAU

On ne saurait assez louer la noble tradition de la Société „Concordia" qui à différentes occasions se rappelle des grands mutilés de guerre, humbles hèros de la Grande Roumanie.

La Constanța a sosit tancul petrolier sub pavilion norvegian „Petrolfina" care are o capacitate de 16.000 tone și este cel mai mare vapor de produse petrolifere ce a intrat până acum în acest port.

Acest tanc va încărca țiței destinat Franței.

* * *

Les négociations de Paris pour de nouveaux accords de paiements et de commerce entre la France et la Roumanie se poursuivent de la manière la plus satisfaisante. Malgré les nombreuses difficultés pour la France — à cause de sa politique actuelle pétrolière — de se procurer de grandes quantités de nos produits finis, notre pays ne pouvant pour le moment exporter une plus forte quantité de brut sans gravement préjudicier notre économic nationale, tout fait espérer que sous peu un accord sera conclu dans le sens des premières propositions faites à Bucarest.

* * *

M. *Royer Sarret,* conseiller économique de France à Bucarest, le plus parfait connaisseur des relations commerciales franco-roumaines vient de partir pour Paris afin de prendre part à ces pourparlers.

En ce qui concerne la convention fiscale on est d'accord sur tous les points.

A Constantza est arrivé le tank pétrolier sous pavillon norvégien *„Petrolfina"* qui a une capacité de 16.000 tonnes et qui est le plus grand vapeur pétrolier qui ait accosté dans notre port.

On y charge du brut à destination de la France.

BURSA PETROLULUI | BOURSE DU PÉTROLE

Au cotat :—Oni côté :

	Valeur nominale Lei	Coté au 1/II/1939
Steaua Română	500	365
Astra Română	500	985
Speranța (optées)	500	35
Petrol Block	500	61
Concordia (optées)	250	575
Redeventa	500	186
Sirius	500	—
Româno-Belgiană	250	—
Generala Petroliferă	500	—
Petrolul Românesc	500	325
I. R. D. P.	500	70
Creditul Minier (optées)	500	240
România Petroliferă	500	—
Banca Minelor	500	—
Sospiro	500	—
Motorul	500	—
Prahova	500	135
Petrolul	500	—

Exportation des **Produits Pétrolifères** par Constantza et Braila en Bateaux-Tancs ainsi que par Ramadan (Giurgiu) en tanos pour tous les pays de l'Europe Centrale

TELEGRAMMES PETRUNIREA BUCAREST

SOCIETATE ANONIMA ROMANA DE PETROL

UNIREA

STRADA GENERAL BERTHELOT No. 90

Telefon 38620

VÂNZĂRI DE **PRODUSE PETROLIFERE**

Benzină, Petrol și Păcură

expediate în toată țara

ADRESA TELEGRAFICA

„PETRUNIREA"

BUCUREȘTI

Production du pétrole brut

CHANTIER	TOTAL en milliers de tonnes 1937
Gura Ocniței	1512
Bucșani	963
Ochiuri	412
Răzvad	261
Teiș-Aninoasa	98
Viforâta	58
Autres chantiers	12
Total district Dâmbovița	*3316*
Boldești	1334
Ceptura	337
Moreni-Piscuri	1377
Ariceștl	52
Runcu-Bușteuari	225
Țintea-Băicoi	227
Filipești de Pădure	75
Câmpina	32
Autres chantiers	79
Total distr. Prahova	*3738*
» » *Buzău*	*46*
» » *Bacău*	*47*
Total general	**7147**

CHANTIER	TOTAL en milliers de tonnes 1938
Gura Ocniței	1486
Bucșani	374
Ochiuri	331
Răzvad	255
Teiș-Aninoasa	57
Viforâta	38
Autres chantiers	2
Totat district Dâmbovița	*2543*
Boldești	967
Ceptura	671
Moreni-P.scuri	1275
Ariceștl	35
Runcu-Bușteuari	236
Țintea-Băicoi	687
Filipești de Pădure	11
Câmpina	39
Autres chantiers	39
Total distr. Prahova	*3971*
» » *Buzău*	*43*
» » *Bacău*	*46*
Total general	**6603**

PRODUCTION DU PETROLE BRUT EN ROUMANIE REPARTIE PAR CHANTIERS (en milliers de tonnes)

ANNEE 1938 COMPARATIVEMENT AUX ANNEES 1936 ET 1937

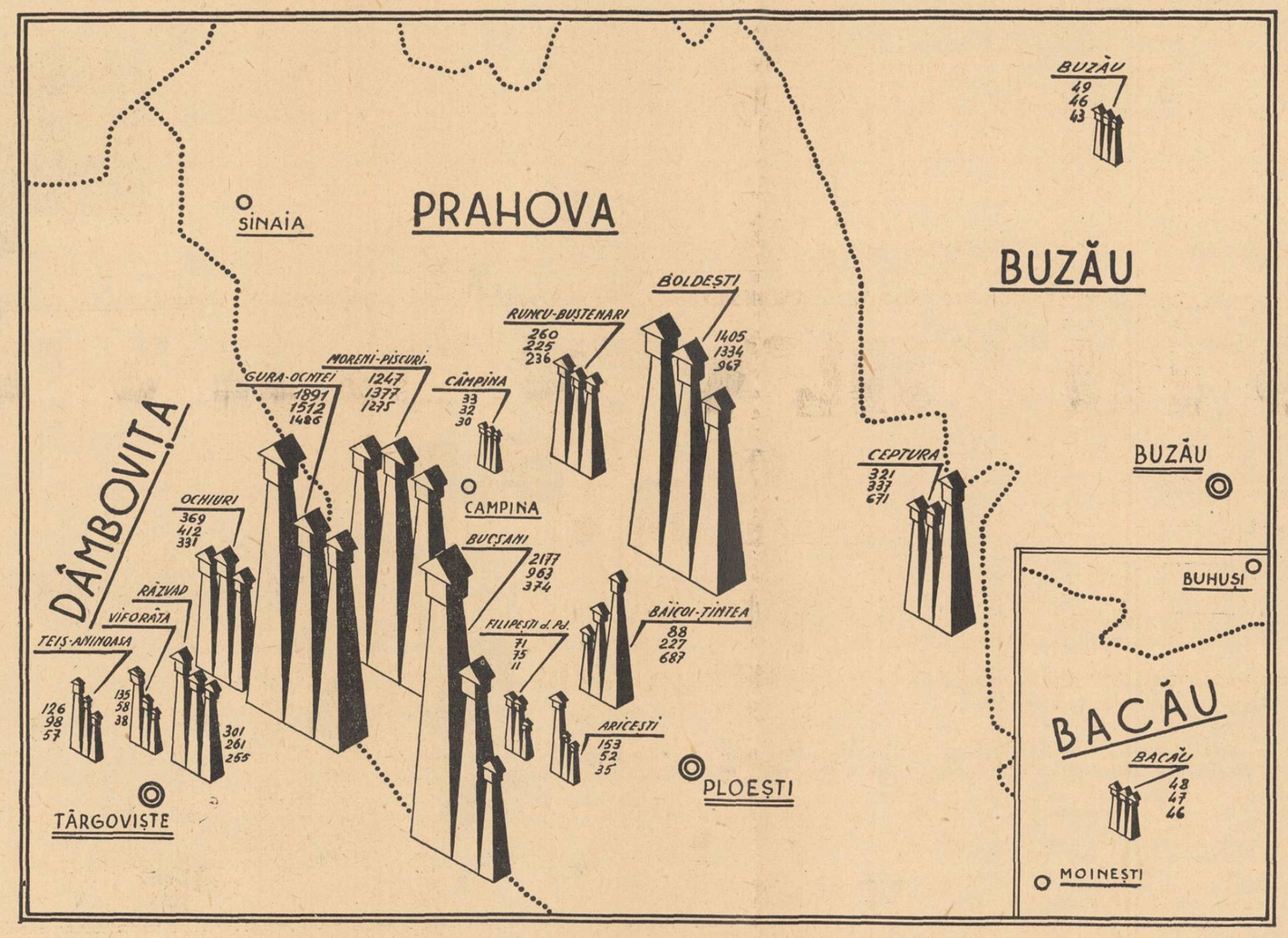

Les chiffres indiqués expriment la production en milliers de tonnes.
Les chiffres supérieurs indiquent la production en 1936.
Les chiffres inférieurs indiquent la production successive des années 1937 et 1938.
La sonde de gauche représente la production pour 1936 et celle de droite pour 1938.

„ASTRA ROMANA"

SOCIETATE ANONIMA

Benzină, Lampant, Motorină, Păcură, Cocs, Asfalt

Uleiuri minerale de prima calitate

DISTRIBUTIA

SOCIETATEA ANONIMĂ PENTRU DISTRIBUIREA PRODUSELOR PETROLEULUI

București, Str. G-ral Budișteanu 11. Tel. 3.38-10

DEPOZITE IN TOATĂ ȚARA

Pentru vânzări destinate Exportului a se adresa:

„ASTRA ROMANA"

SOCIETATE ANONIMĂ

BUCUREȘTI. — Bulevardul Carol No. 10

C. 9533.— **Atelierele Societății Anonime „UNIVERSUL". Str. Brezoianu No. 23—25 București**

BIBLIOTECA CENTRALĂ „ASOCIAȚIUNII" SIBIIU

ANUL XVIII.—No. 363

MIERCURI 5 APRILIE 1939

ROMÂNIA PETROLIFERĂ

ZIAR NAȚIONAL PENTRU APĂRAREA INDUSTRIEI PETROLIFERE ȘI ECONOMIA TĂREI

„LA ROUMANIE PÉTROLIFÈRE"

Fondator : PIERRE SOLOMON

ABONNEMENTS ANNUELS:
Pour la France, la Suisse la Belgique, et pour tous les autres pays 100 fr. français
Payement seulement par chèque en monnaie du pays de destination ou en francs sur Paris
Pour la Roumanie . . lei 1.000
Abonamente pentru autorități anual . . . . lei 2.000

REDACȚIA ȘI ADMINISTRAȚIA:
BUCUREȘTI IV. — Strada Ștefan Mihăileanu No. 1 (Bd. Pake)

Dacă nu doriți a vă abona rugăm a se înapoia
If not desired please return to :
En cas de non acceptation, prière de retourner à
ZIARULUI
„ROMANIA PETROLIFERA"
Str. Ștefan Mihăileanu No. 1
(Bd. Pake)
BUCUREȘTI—IV

Redacția și sediu pentru Ploești și județul Prahova
PLOEȘTI
Strada M. Kogălniceanu 35, etaj

Director-Proprietar : H. P. DURAND
Inregistrat sub No.7 în Registrul Publicațiunilor pe lângă secțiunea I-a comercială, Tribunalul Ilfov, conform Decretului-Lege din 8 Aprilie 1938

Industria de petrol în fața noului acord economic româno-german

L'industrie du pétrole devant le nouvel accord économique roumano-allemand

par TRAJAN I. MEȚIANU
ingénieur des Mines
Ancien Directeur Technique de la Soc. „Steaua Română"

Ca unul din pionierii Industriei noastre de petrol privesc cu multă încredere încheerea noului acord economic, într-u cari după o perioadă de aproape 25 ani se reînnoadă firul unei laborioase cooperări dintre Capitalul german și munca românească, rupt brusc în Iulie 1914, din cauza izbucnirei războiului mondial.

Am fost părtaș și martor ocular la refularea pe piața românească a primelor capitaluri în Industria de Petrol, care până atunci se sbătea într'o apatie completă, iar exploatarea se făcea cu totul rudimentar, mai cu seamă prin puțuri de mână.

Comme l'un des pionniers de notre industrie du pétrole j'envisage avec beaucoup de confiance la signature du nouvel accord économique, étant donné qu'après une période de près de 25 ans nous renouons le fil d'une laborieuse coopération entre le Capital allemand et le travail roumain, brusquement rompu en juillet 1914, à cause de la guerre mondiale.

J'ai participé en étant également témoin oculaire au refoulement sur le marché roumain des premiers capitaux investis dans l'industrie du pétrole, qui jusqu'alors se débattait dans une apathie complète, et dont l'exploitation se faisait de façon tout à fait rudimentaire, surtout au moyen de puits à main.

M. TRAJAN I. MEȚIANU

La 1 Mai 1904, apare primii soli, după expresia însuși a M. S. Regelui Carol II, în persoana d-lui Arthur von Quiner, Președintele Consiliului de Administrație de la Deutsche Bank și G. Spies, noul Director General al Societății Steaua Română conduși la Câmpina de către d-l D. Sturza, pe atunci Președintele Consiliului de Miniștri. Era o dovadă din cele mai convingătoare despre interesul pe care îl punea Guvernul țărei de atunci pentru înfiripărea unei industrii naționale cu concursul capitalului străin, în speță capital german.

In 1906 apare un alt grup puternic financiar în Industria de Petrol prin preluarea Soc. Bușteneri de către Disconto Gesellschaft & Bleichröder creindu-se astfel Soc. Concordia.

Rezultatele acestei colaborări fiind foarte promițătoare, apare imediat un alt grup financiar în frunte cu renumitul industriaș Anton Raky, care creează „Regatul Român", prin achiziționarea a numeroase câmpuri petrolifere, în cât la Septembrie 1907 când a avut loc în România primul Congres Internațional de Petrol, România a putut presenta o industrie foarte bine organizată atât din punct de vedere technic, cât și comercial și administrativ.

România apare deci în 1907 pe harta lumei și în concertul mondial ca o țară producătoare de petrol, și voi cita textual aprecierea marelui savant american Dr. Day pronunțată cu ocaziunea ședinței inaugurale a congresului când zice :

„Am găsit în România nu numai o țară frumoasă și bogată, ci și o industrie înfloritoare de petrol, dar am apreciat și progresul său științific".

După acest congres au început a se infiltra și firme cu capital francez, englez, olandez, belgian și chiar american.

Toate întreprinderile fără excepție, în special cele cu capital german care erau foarte bine organizate și conduse de cei mai desăvârșiți specialiști în materie de petrol, au pus o mare grije pe menajarea zacămintelor și au dat o mare atențiune explorărilor, în cât în perioada antebelică s'a pus în valoare majoritatea terenurilor, pe care se exploatează și astăzi Petrolul.

Industria de Petrol Română care este citată în toate tratatele de știință ca prima în lume la 1857 cu o producție anuală de 275 tone, la 1904 avea deja o producție anuală de 500.560 tone, mergând crescând până la 1913 când atinge în intervalul de 10 ani o producție maximă de 1.885.600 tone, după care intervine războiul mondial care întrerupe brusc orice activitate.

Le 1 mai 1904, — selon la propre expression de Sa Majesté le Roi Carol II — apparaissent les premiers ambassadeurs, en la personne de MM. Arthur von Quiner, Président du Conseil d'Administration de la Deutsche Bank et G. Spies, le nouveau directeur général de la Société „Steaua Română", conduits à Câmpina par Démètre Stourdza, alors Président du Conseil des Ministres. C'était là une preuve des plus convaincantes de l'intérêt que le Gouvernement de l'époque attribuait alors à la création d'une industrie nationale avec le concours du capital étranger, dans l'espèce, allemand.

En 1906, un autre puissant groupe financier apparait dans l'industrie du pétrole à la suite de l'achât de la Société „Bușteneri" par la Disconto Gesellschaft & Bleichröder, créant ainsi la Société Concordia.

Les résultats de cette collaboration étant des plus prometteurs, un autre groupe financier ayant à sa tête le réputé industriel Antoine Raky fonde la société „Regatul Român", par l'acquisition de nombreux gisements pétrolifères, de sorte qu'en septembre 1907 — quand eu lieu en Roumanie le premier Congrès International du Pétrole — la Roumanie a été en mesure de présenter une industrie du pétrole très bien organisée tant du point de vue technique, que commercial et administratif.

La Roumanie apparait donc en 1907 sur la carte du monde et dans le concert mondial comme un pays producteur de pétrole. Je citerai textuellement l'appréciation faite par le grand savant américain. Dr. Day à l'occasion de la séance inaugurale du Congrès : *„J'ai trouvé en Roumanie non seulement un pays beau et riche, ainsi qu'une industrie florissante du pétrole, mais j'ai apprécié son progrès scientifique".*

Après ce congrès commencèrent à s'infiltrer aussi des entreprises à capital français, anglais, hollandais, belge et même américain.

Toutes les entreprises sans exception et spécialement celles à capital allemand — qui étaient très bien organisées et dirigées par les spécialistes les plus avertis en matière de pétrole — ont pris un soin tout spécial pour ménager les gisements et ont donné une grande attention aux explorations, de sorte que pendant la période d'avant guerre on a mis en valeur la majorité des terrains sur lesquels aujourd'hui encore est exploité le pétrole.

L'industrie roumaine du pétrole qui est citée dans tous les traités scientifiques comme la première au monde, en 1857, avec une production de 275 tonnes, avait en 1904 une production annuelle de 500.560 tonnes, production qui n'a fait que s'accroître jusqu'en 1913, atteignant au bout de 10 ans, une production de 1.835.600 tonnes. La guerre mondiale étant intervenue toute activité fut brusquement interrompue.

Dans tout cette période jusqu'à la guerre, période qui peut être intitulée de renaissance d'une vie industrielle intense dans notre pays, non seulement à la suite d'une augmentation de la production du pétrole, mais aussi par une solide organisation sur le terrain juridique et social, les lois correspondantes furent élaborées et une parfaite équité fût établie entre le personnel autochtone appelé à une vie active nouvelle et le personnel amené par les entreprises à capital étranger.

Dans cette direction également nous avons bénéficié d'une large collaboration de la part des spécialistes amenés par le groupe financier allemand.

Le „moteur thermique" ayant été découvert avec ses diverses applications, spécialement dans l'industrie de l'automobile et de l'aviation, le pétrole fût appelé à jouer durant la grande guerre le premier rôle, si bien que prit naissance le dicton : *„A l'avenir, celui-là seul qui disposera de pétrole sera certain de la victoire".*

De là cette course pour acquérir les sources de pétrole et les efforts faits par tous les Etats pour s'assurer les quantités nécessaires, non seulement pour le cas de guerre mais aussi pour les temps de paix, afin que la vie conserve un rythme normal.

Par suite de sa situation géographique — presque dans le centre de l'Europe, avec une frontière sur la mer Noire et une autre sur le Danube — la Roumanie est appelée à jouer un rôle décisif dans la grande conjoncture de l'avenir et il n'est que naturel, en conséquence, que tous les peuples du centre de l'Europe désirent et recherchent une collaboration aussi étroite que possible avec notre pays.

Je terminerai avec la grande définition du capital étranger qui est utilisé pour la mise en valeur des richesses nationales : Tout comme la pluie, le Capital vient, tombe sur la terre, fait germer la semence, s'évapore à nouveau dans l'atmosphère, pour retomber sur la terre sous forme de pluie.

Sous cet aspect seulement, le nouvel accord économique sera d'un réel profit pour les deux parties contractantes et comme tel nous l'accueillons avec beaucoup de sympathie.

Ori și în această direcțiune ne-am bucurat de o largă colaborare din partea specialiștilor aduși de grupul financiar german.

Descoperindu-se între timp *„motorul termic"* cu diversele sale aplicațiuni în special în industria automobilului și al aviației, petrolul a fost chemat în timpul marelui războiu să joace rolul de căpetenie, în cât s'a creat dictonul *„Numai cel ce va dispune de petrol va fi sigur de victorie în viitor.*

De aci această goană după achiziționarea surselor de petrol și de ași asigura toate statele cantitățile necesare, nu numai pentru caz de războiu dar chiar pentru timp de pace, pentru ca viața să-și păstreze un ritm normal.

Din cauza poziției noastre geografice, aproape de centrul Europei, cu o frontieră pe Marea Neagră și cu alta pe Dunăre, România este chemată a juca un rol hotărîtor în marea conjunctură a viitorului, și este deci și natural ca toate popoarele din centru Europei să doreasă și să caute o cât mai strânsă colaborare cu țara noastră.

Voi încheia cu marea definiție a capitalului străin utilizat pentru valorificarea bogățiilor naționale : Capitalul ca și ploaia, vine, cade pe pământ, germinează sământa, se evaporează iarăși în atmosferă, spre a cădea iarăși pe pământ sub formă de ploaie.

Numai sub acest aspect privit, noul acord economic va fi de real folos ambelor părți contractante, și ca atare îl primim cu multă simpatie.

Importantes déclarations

de M. Armand Calinesco, Président du Conseil

M. Armand Calinesco, Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur et ad-intérim de la Défense Nationale, a présidé ces jours-ci une importante séance du Conseil Supérieur du Front de la Renaissance Nationale.

Après avoir exposé la situation créée ces derniers jours à la Roumanie à sa frontière de l'ouest, le Président du Conseil a déclaré que :

„Notre gouvernement ne pouvait se laisser surprendre par les événements et c'est pourquoi il a pris immédiatement toutes les mesures qu'il a jugées conformes aux intérêts de sécurité de l'Etat.

„Nous garderons notre patrimoine au prix de tous les sacrifices"

„Ainsi, a-t-il fait d'abord savoir à toutes les Chancelleries étrangères que nous étions décidés à défendre nos frontières. Pour l'intégrité de son territoire, la Roumanie se battra contre quiconque, de toutes ses forces et sans plus s'attarder à peser le résultat du combat. Nous avons un patrimoine sacré que nos prédécesseurs nous ont légué; nous sommes obligés de le garder au prix de tous les sacrifices.

„Quel quel soit le résultat, l'Histoire ne pourra qu'enregistrer notre volonté de vie indépendante et notre courage de la défendre. Voilà ce que nous avons dit.

„Mais, pour que cette décision soit effective, nous avons appelé sous les armes plusieurs contingents de réservistes, en complétant de la sorte les forces nécessaires à la sécurité des frontières. Et alors, Messieurs, il s'est passé ce phénomène admirable, que vous tous avez vu certainement: le pays a répondu à l'appel avec un enthousiasme émouvant. Les hommes sont accourus vers les casernes dès le premier jour. Ils sont venus trois, quatre fois plus qu'ils n'avaient été appelés.

„Cette manifestation du peuple et particulièrement de la classe paysanne a consitué la preuve la plus éloquente du sentiment d'orgueil national et de la force réelle dont nous disposons.

„Dans cette manifestation, nous avons trouvé également le témoignage que la politique de sécurité et de dignité du gouvernement était dans l'esprit même du pays.

„Messieurs,

„Pour mieux voir le caractère de nos mesures militaires les troupes concentrées ont été postées dans une zone préventive, à un jour de marche de la frontière.

„Nous étions décidés à nous y maintenir uniquement pour la défense du pays et autant seulement qu'il existerait une insécurité de ce côte-là".

La convention économique roumano-allemande

Le Président du Conseil aborde ensuite la seconde question qui a formé l'objet de l'action du gouvernement et au sujet de la, quelle il donne quelque éclaircissements supplémentaires.

„Il s'agit de la récente convention économique roumano-allemande.

„En quoi consiste cette convention? Mais d'abord, quel est son caractère et quel rapport a-t-elle avec les derniers événements?

„Je dois rappeler que les négociations sur cette question ont commencé dès le mois de février dernier, par conséquent à une époque où la crise de l'Europe centrale n'était pas encore déclanchée. J'ajouterai même que ces négociations ont été prévues dès le mois de novembre dernier, quand un premier accord de paiement a été signé avec l'Allemagne. Par conséquent, le début de ces négociations et leur cours ont eu un caractère absolument normal, concernant une réglementation d'échange de marchandises entre les deux pays. Si l'idée même de la convention et sa négociation ont été indépendantes du cours des événements politiques, il est évident par contre que l'aboutissement des négociations a dû avoir un effet favorable sur la situation politique générale.

(suite 3-ème page)

PETROLUL ȘI RAZBOIUL MONDIAL

LE PETROLE ET LA GUERRE MONDIALE

par CRISTIAN LEU

Petrolul joacă evident, un rol primordial de preocupare în înfrigurata cursă de înarmare de astăzi. Marele puteri militare ale lumii îl consideră ca principala armă de luptă. Dar, în ce măsură se încadrează el astăzi, în ritmul pregătirilor uriașei mașini de războiu mondial de mâine se cunoaște numai vag. Prea puțini, dintre inițiații culiselor unde se regizează acest războiu, cași dintre cunoscătorii culiselor petrolului mondial. au putut pătrunde realitatea. Iar aceștia, nu vorbesc.

Vom anticipa însă cu o afirmare, ca preambul reconfortant pentru marele mase îngrozite de spectrul războiului: *războiul mondial nu poate fi declarat, de nici una dintre cele două partide* — democrată și totalitară — *pentrucă lipsește petrolul,* în cantitatea cerută de certitudinea victoriei finale. Teamă de risc, generatoare de prudență.

Anticiparea pare evident îndrăzneață. Să lăsăm în sarcina cifrelor, justificarea ei.

*

Războiul popoarelor, din 1914—1918, a fost câștigat în covârșitoare măsură, *prin petrol.* Abondența deoparte, penuria de alta, i-au decis soarta. Dar dacă, în cursa înarmărilor de azi petrolul va dispare, prin evoluția lui fatală spre epuizare, ca armă și pivot de bază pe care se întemeiază întregul eșafodaj al uriașei mașini de războiu construite astăzi?

Dar dacă, în motorizarea terestră, flota, uzinaj industrial etc., s'a depășit deja posibilitățile de alimentare a mașinei construite spre a fi pus în acțiune numai prin pertol ?

Iată întrebări legitime, care ni se impun, când examinăm câteva cifre paralele, între situațiile existente la 1914 și astăzi. In special, în momentul de față când, înregistrăm, pe anul 1938, o întrerupere în evoluția crescândă a producției mondiale de petrol, paralel, cu afirmarea potențării la maximum a efortului spre înarmare ale celor 7 mari puteri militare ale lumii. Și este deci logic să examinăm — pe linia anticipării noastre — dacă petrolul, mai este capabil să alimenteze, *chiar astăzi,* gigantica mașină a războiului, în proporțiile pe care ea le-a atins deja.

Le pétrole joue évidemment un rôle primordial de préoccupation dans la course enfiévrée aux armements actuelle. Les grandes puissances militaires du monde le considére comme la principale arme de lutte, mais l'on ne connait que vaguement dans quelle mesure il s'encadre aujourd'hui dans le système de préparation de la gigantesque machine de guerre mondiale de demain. Fort peu d'initiés des coulisses où cette guerre est organisée, ainsi que parmi les connaisseurs des coulisses du pétrole mondial ont pu pénétrer la réalité. Mais ces initiés ne parlent pas.

Nous essaierons d'apporter ici un peu de lumière en laissant parler les chiffres avec objectivité et avec leur brutale sincérité.

Nous anticiperons toutefois avec une affirmation, comme préambule réconfortant pour les grandes masses terrifiées par le spectre de la guerre ; **la guerre mondiale ne peut être déclarée par aucune des deux parties — démocratique et totalitaire — parceque le pétrole fait défaut dans la quantité réclamée par la certitude de la victoire finale.** La crainte du risque, génératrice de prudence !

L'anticipation parrait évidemment audacieuse. Laissons à la charge des chiffres sa justification.

*

La guerre des peuples de 1914-1918 a été gagnée dans une mesure prépondérante par le pétrole. Son abondance, d'un côté, sa pénurie, de l'autre, ont décidé du sort de cette guerre.

Mais si, dans la course aux armements de l'heure actuelle le pétrole fait défaut, en tant qu'arme et pivot de base sur lequel se fonde l'échafaudage tout entier de la gigantesque machine de guerre construite aujourd'hui? Mais si, dans le rythme des armement sur tous les terrains — l'aviation, la motorisation terrestre, la flotte, l'usinage industriel etc. ont été dépassées les possibilités d'alimentation de la machine construite pour être mise en action *seulement par le pétrole,* précisément à défaut de ce générateur d'énergie ?

Telles sont les questions legitimes qui s'imposent quand nous examinons comparativement quelques chiffres entre les situations de 1914 et celles d'aujourd'hui. Spécialement, à l'heure actuelle, quand nous enregistrons pour l'année 1938 une interruption dans l'évolution croissante de la production mondiale de pétrole, parallèlement avec l'effort maximum des grandes puissances militaires du monde.

Il n'est donc que logique d'examiner—sur la base de notre anticipation,— si le pétrole est capable ou non d'alimenter, *aujourd'hui même,* la gigantesque machine de la guerre, dans les proportions qu'elle a déjà atteintes !

Potențialul de înarmare al popoarelor

Și acum, câte-va cifre edificatoare.

O primă întrebare: *în ce măsură a sporit potențialul de înarmare al popoarelor, dela 1914 până astăzi,* judecat prin prizma consumului mondial de petrol considerat ca indicator global al progresului general?

Potentiel d'armement des peuples

Voici à cet appui quelques chiffres édificateurs.

Dans quelle mesure a augmenté le potentiel d'armement des peuples depuis 1914 jusqu'à ce jour, vu par le prisme de la consommation mondiale du pétrole — considérée comme indicateur global du progrès général :

	1914	1938
	tonnes métriques	
a) Production mondiale de pétrole .	**53.100.000**	**271.200.000**
Index	1	5,1
b) Consommation mondiale du pétrole	**37.400.000**	**249.100.000**
Index	1	6,65
c) Tonnage de la flotte pétrolière .	**1.600.000**	**10.715.000**
Index	1	6,70

Modestia cifrelor din 1914, față de cele de astăzi, este isbitoare. Consumul mondial de petrol — și, paralel, și tonajul flotei internaționale de transport petrolifer — a sporit de circa 6½ ori. Indirect, putem aprecia deci că, *potențialul de înarmare de astăzi, este de 6½ ori mai mare* față de cel existent în ajunul războiului trecut

La modestie des chiffres de 1914, au regard de ceux d'aujourd'hui, est frappante. La consommation mondiale du pétrole et parallèlement le tonnage de la flotte pétrolière a augmenté de 6½ fois. Indirectement, nous pouvons donc apprécier **que le potentiel d'armement d'aujourd'hui est de 6½ fois plus grand** que celui existant à la veille de la grande guerre.

M. CRISTIAN LEU

Evoluția producției mondiale a petrolului

Dar oare, ritmul de înarmare, acentuat prin afirmări dela tribună sau prin bugetele statelor — ritm care anunță ca o certitudine că, această cotă de 6½ va fi cu mult depășită — *urmează oare aceeași scară, paralelă, cu producția de petrol?*

La această întrebare, răspunsul este fără echivoc.

Iată câte-va cifre, care jalonează evoluția producției mondiale de petrol: (1000 tone metrice).

Evolution de la production mondiale du pétrole

Mais, est-ce que le rythme d'armement, accentué par des affirmations faites du haut de la tribune ou par les budgets des Etats—rythme qui indique avec certitude que cette cote de 6½ sera de beaucoup dépassée –suit dans la même proportion, parallèle, la production du pétrole ?

A cette question, la réponse est sans équivoque.

Voici quelques chiffres qui indiquent l'évolution de la production mondiale de pétrole :

(1.000 tonnes métriques)

1914	1925	1930	1934	1935	1936	1937	1938
53.100	71.300	148.400	208.400	226.900	246.200	281.000	271.360
100	*134*	*279*	*393*	*427*	*464*	*529*	*510*

Evoluția producției a atins punctul culminant în 1937. Anul 1938, aduce primul avertisment și pune, cu brutalitate o problemă grea, apăsătoare: *scadența epuizării.* Avertisment greu, și fără replică, la ritmul accelerat al înarmărilor. *Progresul general, clădit în epoca actuală, pe petrol, și pe teza inepuizării zăcămintelor de pe glob, — progres de pace, dinamizat la maximum astăzi sub impulsul febrei de înarmare — progres clădit pe mașina și pe motorul care cer, din an în an, petrol în cantități tot mai mari, este amenințat cu o catastrofă.*

L'évolution de la production a atteint le point culminant en 1937. L'année 1938 nous donne le premier avertissement et met, avec brutalité, un problème difficile, et lourd : **l'échéance de l'épuisement.** Avertissement accablant et sans réplique au ryt me accéléré des armements. *Le progrès général, édifié à l'époque actuelle sur le pétrole et sur la thèse du non épuisement des gisements, progrès de paix, dynamisé au maximum aujourd'hui sous l'impulsion de la fièvre de l'armement,—progrès édifié sur la machine et le moteur qui demandent, d'année en année, du pétrole en quantités toujours croissantes,— est menacé d'une catastrophe.*

Un avertisment : producția de petrol scade

Războiul nu ar face altceva decât să grăbească sorocul acestei scadențe. Oricum, ea a intrat deja în actualitate. Cu producția anului 1938, intrăm virtual în faza critică a producției mondiale. De altfel, sporul consumului în raport cu producția, accentuată din an în an trăda în germene, apropierea de această fază critică. La 1914, consumul reprezintă de abia 71%, pe când în 1938, această cotă atinge 92%. Dacă s'ar fi menținut, împrejurările de consum care au precedat înarmările războiului trecut s'ar fi înregistrat în 1938 o producție de 352 milioane tone, în loc de 272 milioane tone.

Prin urmare necesitățile cresc, și presează tot mai accentuat asupra producției.

Faza actuală, critică, marchiază o discordanță evidentă, între ritmul ascendent al necesităților, și ritmul deficient al producției.

Un avertissement ; la production du pétrole est en baisse

La guerre ne ferait autre chose que de hâter le terme de cette échéance qui est entrée déjà dans l'actualité. Avec la production de 1938 nous entrons virtuellement dans la phase critique de la production mondiale.

L'augmentation de la consommation en rapport avec la production, accentuée chaque année, trahisait l'approche de cette phase critique. En 1914, la consommation ne représentait que 71%, tandisqu'en 1938, elle atteignant 92%. Si les circonstances de consommation qui ont précédé les armements de la dernière guerre, s'étaient maintenues, on aurait dû enregistrer, en 1938, une production de 352 millions de tonnes, au lieu de 272 millions.

Par conséquent les besoins augmentent et pèsent de plus en plus sur la production.

L'actuelle phase critique, marque une discordance évidente, entre le rythme ascendant des nécessités et le rythme déficient de la production.

Urmare în pag. 3-a

suite 3-ème page

L'ACCORD COMMERCIAL FRANCO-ROUMAIN

La signature tant attendue du nouvel accord commercial franco-roumain — quelques jours seulement après l'accord roumano-allemand — a un effet des plus bienfaisants, non seulement, pour les relations économiques des deux pays, mais elle a aussi réussi à faire disparaitre définitivement le reste d'incertitude qui persistait encore dans certains milieux du pays et de l'étranger.

Au demeurant, M. *Armand Calinesco,* Préisdent du Conseil, a montré dès le commencement le sens et l'importance de l'accord économique roumano-allemand, qui exclut toute idée de *monopole* dans n'importe quel domaine, ainsi que l'a d'ailleurs aussi proclamé *M. G. Tataresco, ambassadeur de Roumanie* à Paris à l'occasion de la signature de l'accord franco-roumain:

„D'autre part, la Roumanie a besoin de capitaux d'investissement pour l'exploitation de ses grandes réserves minières et forestières".

„Cette situation a poussé la Roumanie à chercher de nouvelles possibilités d'harmoniser les besoins de sa production avec les besoins des autres pays et de nouvelles collaborations économiques et financières pour l'exploitation de ses richesses.

„Inutile de dire que dans le cadre de ces collaborations, la **Roumanie n'a pas accordé et n'accordera pas des droits de monopole sur son territoire".**

Sous peu, on le sait, arrivera dans le pays une mission économique britannique ayant le même but et, en conséquence, nous ne pouvons que nous réjouir que tous ces accords — fussents-ils avec l'Allemagne, la France ou la Grande Bretagne — collaborent dans la plus large mesure au développement pacifique de notre prospérité.

L'accord commercial franco-roumain montre, en effet, tous les efforts faits par la France afin que nos relations commerciallles soient à la hauter des relations spirituelles qui lient les deux peuples.

Cet accord prévoit en effet que :

La valeur de l'accord se monte à 600 millions de francs français et sa durée est d'une année. En vertu de cet accord la Roumanie exportera en France 490.000 tonnes d'essence, à savoir 400.000 tonnes en France et 90.000 tonnes en Algérie. Ensuite : 50.000 tonnes d'huile minérale et 20.000 tonnes de pétrole lampant.

Si on se rappelle que toute la quantité de produits pétroliers raffinés admise à l'importation en France est de 500.000 tonnes, ou peut se rendre facilement compte que la Roumanie obtient le maximum par cet accord.

L'accord prévoit ensuite la suppression de la taxe de 32 francs au quintal à l'importation du maïs. La quantité de maïs roumain admise à l'importation en France sera de 800.000 quintaux.

Les taxes d'importation pour le bois sont sensiblement réduites. La côte roumaine sera de 40.000 tonnes.

Pour tous les produits vendus, les payements seront effectués en devises libres.

En échange, la Roumanie importera de France : automobiles et pièces de rechange pour automobiles, moteurs, fer et acier, produits pharmaceutiques, laines, fils de coton, matières colorantes et huiles volatiles pour la fabrication des parfums.

Exportation des Produits Pétrolifères par Constantza et Braila en Bateaux-Tancs ainsi que par Ramadan (Giurgiu) en tanos pour tous les pays de l'Europe Centrale

TELEGRAMMES PETRUNIREA BUCAREST

SOCIETATE ANONIMA ROMANA DE PETROL

UNIREA

STRADA GENERAL BERTHELOT No. 99

Telefon 38620

VÂNZĂRI DE PRODUSE PETROLIFERE

Benzină, Petrol şi Păcură

expediate în toată ţara

ADRESA TELEGRAFICA „PETRUNIREA" BUCUREŞTI

„ASTRA ROMANA"

SOCIETATE ANONIMA

Benzină, Lampant, Motorină, Păcură, Cocs, Asfalt

Uleiuri minerale de prima calitate

DISTRIBUTIA

SOCIETATEA ANONIMĂ PENTRU DISTRIBUIREA PRODUSELOR PETROLEULUI

Bucureşti, Str. G-ral Budişteanu 11. Tel. 3.38-10

DEPOZITE IN TOATĂ ŢARA

Pentru vânzări destinate Exportului

a se adresa:

„ASTRA ROMANA"

SOCIETATE ANONIMĂ

BUCUREŞTI. — Bulevardul Carol No. 10

„UNIREA"

Société anonyme roumaine de pétrole

Production de pétrole brut et forage au cours de l'année 1938
(1 janvier—31 décembre)

Chantier	Product. en tonnes	Mètres forés	Observations
Soc. „Unirea"			
G. Ocniţei	17.825	—	
Viforâta-V. Voevozi	2.332	—	
Răzvad	24.774	—	
Teiş-Aninoasa	8 988	—	
Bucşani-Stat	6 .068	—	
Boldeşti-Hârsa-Păuleşti.	120.868	2.717	
Piscuri	21.571	—	
Moreni-Ţuicani (Cometa)Etat	18.773	1 732	
Ţintea	269.482	20.264	
» Colombia	—	4.422	
Mislea, Runcu, Sondajul	—	2.361	abandonnée
Udreşti-V. Boului, Cometa	—	1.788	»
Racova-Neo Petrol	—	1.207	»
	544.021	**34.491**	
Soc. Roumanian Consolidated Oilfields			
G. Ocniţei N. II Etat	7.416		
» (Van Saanen) Etat	1.517		
» privés	33.976		
Răzvad	32.142		
Viforâta-V. Voevozi	5.586		
Moreni-Bana	8.324		
Piscuri	6.652		
	95.593	—	**640.214**
Total „Unirea"	544.621		
» R. C. O. L.	95.593		
Participations			
Ţintea Colombia	15.167		
Mislea Steaua Română	2.160		
» Geozina	274		
Ghirdoveni Rom.-Americana	16.541		
Cri.ov-Credit Minier	19	—	34.160 **674.374**

Sondes ayant un débit supérieur à 8 vag. par jour

Sonde	Chantier	Vag./jour
298 Colombia	Ţintea-Colombia	9
347 »	» »	11

Sondes actuellement en forage

Sonde	Chantier	Profondeur
409	Ţintea	2.871 mètres
412	—	2.564 »
413	—	265 »
414	—	2.645 »
418	—	1.685 »
426	—	1.849 »
433	—	1 597 »

Produits fabriqués par les raffineries „Unirea" et „Orion" au cours de l'année 1938

	Raf. «Orion»	Raf «Unirea»
Essences	127.225 tonnes	47.043 tonnes
Lampants	8 .156 »	47.923 »
Gas oïl	66.598 »	48 532 »
Mazout	111.005 »	91.548 »
Huiles minérales	3.415 »	—
Asphalte	3.872 »	—
Huiles consistantes	262 »	—
Rupocen	—	14 »

Pétrole brut traité en 1938

Raffinerie «Orion»	Raffinerie «Unirea»
416.404 tonnes	**239.530** tonnes

Exportation en 1938

Essences	155.546.742 kgr.
Lampant et White Spirit	104 526.303 »
Gas oïl	98.115.086 »
Mazout	66.339.019 »
Asphalte	3.270.456 »
Diesel Oil	8.042.376 »
Huiles	2 0.440 »
Total	**436.090.422** kgr.

Ventes à l'intérieur en 1938

Essence auto	26.051 tonnes
Essence lourde	5.006 »
Lampant	25.402 »
Motorine	14.787 »
Combustible spécial	8.457 »
Mazout	115.427 »
Huiles minérales	2 970 »
Asphalte	1.985 »
Coke	789 »
Total	**196.186** tonnes

TRAITE ECONOMIQUE ENTRE LA ROUMANIE ET LE REICH

LE COMMUNIQUE

Après de longues négociations, menées dans un esprit amical, M. Grégoire Gafenco, ministre des Affaires Etrangères et M. I. Bujoiu, ministre de l'Economie Nationale, d'une part, ainsi que MM.: le Dr. Wilhelm Fabricius, ministre d'Allemagne à Bucarest, et le Directeur ministériel Wohltat, d'autre part, ont signé à Bucarest une convention qui constitue la base pour un plus grand développement des relations économicques germano-roumaines.

Depuis la conclusion du Traité de commerce roumano-allemand du 23 mars 1935, le commerce réciproque a pris un développement toujours plus grand. Par l'annexion de l'Autriche et des territoires sudètes au Reich allemand, le volume des échanges de marchandises a augmenté sensiblement. Il devint donc opportun de trouver pour cette collaboration de plus en plus étroite une forme qui corresponde aux nouvelles conditions, de créée par cela les prémisses qui dans l'intérêt des deux pays réalisent encore fait usage pour un nouveau renforcement de l'échange réciproque de marchandises. Le gouvernement roumain et le gouvernement allemand sont d'accord, que la production roumaine possède d'autres larges possibilités de développement. Par une organisation consolidée, la production roumaine peut augmenter si on lui offre la possibilité de trouver des débouchées plus larges dans les autres pays et notamment sur un marché aussi important que celui de l'Allemagne.

Dans la nouvelle convention, l'Allemagne s'est déclarée prête à mettre à contribution son expérience dans le domaine de l'agriculture, de l'industrie et de l'exploitation forrestière, ainsi qu'à fournir l'outillage et les installations industrielles nécessaires Il est créé de la sorte de meilleures conditions pour l'intensification croissante des relations économiques, à l'avantage des deux pays.

Texte du Traité destiné à parfaire les rapports économiques entre le Royaume de la Roumanie et le Reich Allemand

Le Royaume de la Roumanie et le Reich Allemand dont l'intention, dans l'intérêt des deux pays, est d'approfondir leurs rapports économiques, qui sont en continuel développement et d'arriver à une collaboration dont le programme soit de grande envergure sur le terrain économique et aux fins de réaliser leurs buts pacifiques, sont tombés d'accord pour conclure un traité.

A cette fiin, ils ont nommé comme fondés de pouvois :

Sa Majesté le Roi de Roumanie ;

Le Ministre des Affaires Etrangères, M. Grégoire Gafenco ;

Le Ministre de l'Economie Nationale, M. l'ing J. Bujoiu;

Le Chancelier du Reich :

L'envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à Bucarest, M. le Dr. Wilhelm Fabricius; et

le directeur ministériel mandataire du „Vierjahresplan", M. Helmuth Wohltat,

lesquels, après avoir examiné l'étendue de leurs attributions plénipotentiaires, trouvées en bonne et due forme, ont convenu sur ce qui suit:

ARTICLE I

En vue de la collaboration entre les parties contractantes, et comme un complément de l'actuelle reglémentation des échanges économiques, roumano-allemands, il sera élaboré un plan portant sur plusieurs années, qui maintiendra comme principe de base l'équilibre des échanges économique réciproques.

Le plan économique tiendra compte, d'une part, des nécessités de l'importation allemande et, d'autre part, des posibilités de développement de la production rroumaine, des besoins intérieurs roumaine, des besoins intérieurs échanges économiques de la Roumanie avec les autres pays.

Le plan aura notament trait à:

1. a. — Développement et orientation de la production agricole roumaine. A cette fin, après un préalable échange d'expérience des organes compétents des deux parties, il sera également procédé à la culture de nouveaux produits agricoles ainsi qu'a l'intensification de ceux déjà cultivés, principalement des fourrages, des plantes oléagineuses et textiles.

b. — Développement des industries agricoles existantes et la création de nouvelles industries agricoles et d'installations de transformation.

2. a. — Développement de l'économie roumaine forestière et du bois.

b. — Création d'exploitations et d'industries forestières, dans la mesure où elles seront nécessaires en regard de celles du point 2 a.

3. a. — Livraisons de machines et d'installations pour les exploitations minières en Roumanie.

b. — Fondation de sociétés mixtes roumano-allemandes pour l'ouverture et la valorisation de la calcopyrite de la Dobroudja des minerais de chrome du Banat, des mineraias de magnèse de la région de Vatra Dornei-Brosteni. De même, sera examinée la valorisation des gisements de beauxite et, éventuellement, la création d'une industrie de l'aluminium.

4. — Fondation d'une société mixte-roumano-allemande, qui s'occupera de l'exploitation du pétrole et de l'exécution d'un programme de forage et transformation du mazout.

5. — Collaboration dans le domaine industriel.

les possibilites dont il ne fut pas

6 — Création de zones libres où seront installées des entreprises industrielles et commerciales et construction, dans ces zones libres, d'entrepôts et installations de transbordement pour la navigation allemande.

7. — Livraison d'armement et équipement pour l'armée, la marine, l'aviation roumaine et l'industrie de l'armement.

8. — Développement des voies de communication et des moyens de transport, du réseau de chemins de fer et de voies fluviales.

9. — Construction d'installations d'utilité publique.

10. — Collaboration entre les banques roumaines et allemandes, dans l'intérêt des deux pays, principalement pour le financement des diverses affaires.

ARTICLE II

Les commissions gouvernementales fixées par l'art. 32 du traité de commerce et de navigation du 23 Mars 1935, passé entre le gouvernement Royal Roumain et le Reich seront chargées de l'exécution de ce traité.

ARTICLE III

Les deux commissions gouvernementales se communiqueront chaque fois leurs intentions relatives à ce traité. Elles décideront de l'exécution des différents projets.

Les deux gouvernements accorderont l'aide nécessaire aux organisations et aux firmes qui s'occuperont à préparer et à exécuter les projets mentionnés à l'Art. I-er. Elles faciliteront la mise en exécution des projets approuvés par les commissions gouvernementales, en accordant les autorisations exigées par la loi.

ARTICLE IV

Les paiements à effectuer par l'Allemagne en Roumanie et viceversa en ex-écution de ce traité seront faits conformément aux dispositions générales actuellement en vigueur de l'accord du clearing roumano-allemand. Les commissions gouvernementales pourront décider qu'un pourcentage quelconque de la contrevaleur des livraisons stipulées à l'art. I, points 7-9, ou de la contrevaleur des autres livraisons de marchandises, soit utilisé comme participation des capitaux et financement des projets mentionnés à l'art. I-er.

ARTICLE V

Le présent traité sera ratifié. Il entrera en vigueur un mois après l'échange des documents de ratification, qui sera fait à Berlin au plus tôt. Les partis contractantes l'appliqueront provisoirement, à partir de la date même de la signature.

Le traité restera en vigueur jusqu'au 31 Mars 1944. S'il n'est pas dénoncé un an avant cette date, il sera prolongé indéfiniment. En ce cas, il pourra être denoncé à tout moment, en respectant le délai de préavis d'un an, à la fin de chaque trimestre.

Signé à Bucarest, texte roumain et allemand, chacun en deux exemplaires, le 23 Mars 1939

Pour le Royaume de Roumanie

(ss) GRIGORE GAFENCO,
Ministre des Affaires Etrangères

(ss) I. BUJOI
Ministre de l'Economie Nationale

Pour le Reich Allemand

(ss) Dr. WILHELM FABRICIUS,
Envoyé extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire à Bucarest

(ss) HELMUTH WOHLTHAT,
Directeur ministériel, mandataire du „Vierjahresplan"

L'accord germano-roumain

Déclarations de M. Grégoire Gafenco

A l'occasion de la signature de l'accord économique avec l'Allemagne, M. Grégoire Gafenco, Ministre des Afaires Etrangères, a fait les déclarations suivantes :

1. En signant l'Accord Economique avec l'Allemagne, la Roumanie donne une nouvelle preuve de son désir d'entente et de sa volonté de paix. En effet, la paix européenne dépend, aujourd'hui plus que jamais, de la posibilité d'une juste et sage solution des problèmes économiques qui placent face à face les besoins de vie des peuples européens grands et petits.

Conformément à un principe que le Gouvernement roumain a énoncé à plusieurs reprises avec toute la précision voulue, la Roumanie est toujours prête à témoigner ses sentiments de solidarité européenne, en contribuant ainsi au développement des rapports économiques entre les Etats. Les épreuves, qui lui ont été réservés ces temps derniers, de même qu'à beaucoup d'autres pays, ne l'ont pas abattue de la voie où elle poursuit l'accomplissement de son devoir envers elle même et envers les autres Etats européens.

2. Les négociations économiques avec l'Alleemagne qui viennent de s'achever aujourd'hui ont été prévues au moment de la conclusion à Bucarest en décembre 1938, des derniers accords roumano-alleemands. Les nouvelles négociations ont commené à la formule qui vient d'être adoptée aujourd'hui et qui témoigne un esprit d'entente de part et d'autre.

3. Cet Accord poursuit la définition dans ses grandes lignes d'une collaboration économique en vue de satisfaire les intérêts économiques complémentaires germano-roumains, qui ont toujours été si importants.

L'Accord tient compte, comme il est dit clairement dans son article premier, des besoins d'importation allemands, des possibilités de développement de l'économie roumaine, de la nécessité que la Roumanie a de garder et de développer ses liens économiques avec tous les autres Etats. Il est naturel d'ajouter dans ces conditions que, selon sa volonté de servir par le développement de sa production et de ses échanges les rapports pacifiques ente tous les Etats, la Roumanie est prête à examiner la possibilité de conclure d'autres ententes économiques semblables.

4. L'Accord conclu entre les Délégués de Sa Majesté le Roi de Roumanie et les Délégués du Fuehrer Chancelier insiste sur les buts pacifiques que poursuivent les deux Etats.

Cette déclaration catégorique ne peut que contribuer à la clarification et à la consolidation de la situation de l'Europe Danubienne.

Nous poursuivons ces buts pacifiques, si résolument affirmés, en toute loyauté et avec la même volonté inébranlable que nous sommes prêts à montrer en toutes circonstances pour la défense de nos frontières et de l'indépendance de notre pays. Nous sommes convaincus que par cette attitude nous servons également les aspirations pacifiques de tous nos voisins et de tous nos amis proches ou éloignés en même temps que l'idéal d'indépendance nationale qui se révèle être de plus en plus puissant chez tous les peuples de l'Europe.

Société Communale des Tramways de Bucarest

Assemblée Générale Ordinaire

La Société Communale des Tramways de Bucarest à tenu ces jours derniers son Assemblée Générale Ordinaire sous la présidence de M. **Em. Pantazi,** président du Conseil, assisté de MM. **N. N Săveanu,** vice-président, **Mircea T. Djuvara,** administrateur-délégué, général **V. Dombrowski,** maire général de la Capitale, représentait des intérêts du Municipe de Bucarest, ingénieur **P. Neamţu,** directeur général de la Société, **N. G. Caranfil, G. Boian Traian Pârvn,** etc., etc.

L'assemblée ayant été légalement constituée, M. **Em. Pantazi,** *Président du Conseil d'Administration, a rendu, devant l'assistance pieusement recueillie, les plus émouvants éloges à la mémoire, des grands disparus S M. la Reine Marie de Roumanie, Sa Sainteté le Patriarche Dr. Miron Cristea, Président du Conseil des Ministres, ainsi qu'à celle du Professeur G. Ţiteica, membre du Conseil d'Administration, qui depuis 1914 n'avait cessé de donner son précieux et éclairé concours au développement de la Société.*

Après avoir montré les réalisations de la Société au cours de l'exercice 1938, le Président a tenu à relever l'apport et les mérites du distingué directeur général, M. **P. Neamţu** qui grâce à sa capacité et à un travail sans répit contribue dans la plus large mesure à la modernisation de cette grande entreprise d'utilité publique et à sa prospérité, remerciant en même temps tous ses autres collaborateurs, depuis la direction jusqu'au moindre employé.

M. Em. Pantazi a également exprimé au nom de la Société ses remerciements les plus chaleureux à M. le général V. Dombrowski maire général de la Capitale, qui a toujours accordé à la Société tout son appui et sa sollicitude. Les actionnaires ont à leur tour vivement acclamé et remercié M. le maire général.

Si les compte rendus et les bilans de diverses sociétés intéressent un nom re plus ou moins grand d'actionnaires, l'activité de la Société Communale des Tramways est suivie avec un légitime intérêt par toute la population de la Capitale, car par le monopole des transports qu'elle détient, son exploitation correspond à une nécessité d'ordre social.

Quelques chiffres suggestifs extraits de son rapport, donneront une idée de sa féconde activité au cours de l'année 1938.

Fin 1938, le réseau des lignes électriques comptait 112 km. à voie double, contre 103 km., fin 1937, et 81 km. fin 1936. La longueur totale des rues parcourues par les autobus est d'environ 141 km.

Le parc des voitures de tramway en circulation se composait de 365 wagons moteurs et de 333 remorques, au total 698 wagons. Le nombre des autobus en circulation était au 31 décembre 1938 de 589 voitures des plus modernes.

En 1938 les wagons de tramway ont parcouru 45.037.733 km., ce qui fait une moyenne quotidienne de 215 km. par voiture. Les autobus ont parcouru 29.350.843 km.

Le taxe moyenne par voyageur encaissée par les tramways a été de lei 3.79, tandisque dans d'autres villes elle représente lei 8.35 à Genève ; lei 6 à Munich ; lei 5.82 a Berlin ; lei 6.80 à Leipzig ; lei 7,04 à Vienee ; lei 5.67 à Prague ; lei 5.40 à Manchester.

Le nombre total des voyageurs transporté par les tramways a été de 183 573 906, en augmentation sur 1937 avec 633.264 voyageurs, soit une moyenne quotidienne de 502,942 voyageurs Les autobus ont transporté un total de 83 425.678 personnes au regard de 63.555.495 en 1937.

Les recettes provenant du transport des voyageurs par les tramways ont été de 696 567.132 lei, au regard de 693 120.79 lei en 1937. Celles des autobus ont été de lei 370 889 521.

Pour la traction, l'éclairage et le chauffage des wagons il a été consommé 41.755.401 Kw.

L'oeuvre sociale de la Société n'est pas des moins importants. Le personnel composé de 8.200 fonctionnaires, formant avec leurs familles 25.000 âmes, jouit de tous les soins tant au point de vue médical, culturel et moral.

En fin le Bilan de la S. T. B. présente des chiffres réellement impressionnants. A la date du 31 décembre 1938 son actif était de **1.854.871 601** lei en augmentation de lei 287.942.250 sur l'année précédente. Les investitions ont augmenté de 251.515.281 lei, se répartissant somme suit : lei 26.10 113 construction de lignes et équipement ; le 88 796.583 immeubles; 40.425.014 lei wagons de tramways et 75 722.791 lei autobus.

Par suite de l'extension et de l'amélioration du transport en commun avec les tramways et les autobus, les revenus ont atteint un montant de **1.076.948.760 lei,** en augmentation de lei 75.072.262 sur les revenus de l'année précédente.

Le bénéfice net de l'année 1938 a été de 44.375 919, ce qui permet la distribution d'un dividende de 11% au capital de lei 300.000.000.

Le total des différents fonds de réserve s'élève à non moins de lei 920 309.712.

Les divers droits revenus au Municipe de Bucarest au cours de 1938 s'élevent à lei **77.806.256.**

* * *

M Sandu Milian au nom des actionnaires exprime ces vifs éloges au Conseil d'Administration ainsi qu'à la Direction Générale pour la prudente et la sagesse de leur gestion.

Après avoir par acclamations donné décharge au Conseil d'Administration de sa gestion, approuvé le Bilan et le Comte des Profits et Pertes ainsi que le rapport du Conseil des Censeurs, l'Assemblée a réelu par acclamations comme membres du Conseil MM. **Em. Pantazi** et **Mircea T. Djuvara,** dont les mandats expirent au 81 décembre 1939. A la place devenu vacante par suite de la démission de **M. A. J. Ioachimesco,** les actionnaires à l'unanimité ont élu M. l'avocat **G. Elefteriu,** leur si distingué et âpre défenseur.

Exportation des produits du pétrole au cours du mois de février 1938 (tonnes)

PAYS	Essence	White Spirit	Lampant	Gasoil	Mazout	Pétrole brut	Huiles minérales	Autres produits	TOTAL tonnes	TOTAL Milliers de lei	Février 1937 Total tonnes	Février 1937 Totla milliers lei
Allemagne	27.062	5.964	1.718	5.092	13.282	—	—	50	53 168	127.949	26.489	82.800
Italie	3.924	—	7 266	8.200	43.747	5.496	—	62	68.695	117.999	42.562	91.244
Grande Bretagne	30.483	3.007	—	8.439	—	—	—	—	41 929	106.832	24.345	70.892
Egypte	2.039	32	24.646	8.443	3.833	—	22	26	39.041	74.766	39.613	93.605
Grèce	5.979	—	4.186	8.362	—	—	239	—	18.766	43.824	18. 39	40.754
Suisse	12.441	230	548	—	—	—	—	—	13.219	37.885	3.051	9.377
Palestine	6,031	—	2.033	—	—	14 244	—	98	8,162	25.366	49	301
France	—	—	—	—	—	—	—	36	14.280	24 848	15.971	40.336
Tunisie	3.804	—	2.297	921	1.021	—	—	—	8.043	2 .208	2.741	8.618
Syrie	883	—	1 066	—	—	—	—	45	1.994	4.869	10 672	23 848
Danemark	—	1.018	1.037	—	—	—	—	10	2.065	4 607	10.474	33.051
Turquie	221	—	—	557	686	—	567	—	2.031	4 419	120	316
Malte	1.309	—	—	—	—	—	—	—	1.309	3.773	2.537	7.201
Maroc	1 136	—	302	—	—	—	—	—	1 438	3.554	3.621	11.658
Indes	1.106	—	—	—	—	—	—	—	1.106	2.948	—	—
Rhodes	61	—	290	75	—	—	—	—	426	964	—	—
Hollande	—	—	—	—	—	—	—	76	76	630	76	542
Etats-Unis	—	—	—	—	—	—	—	13	13	205	—	—
Australie	—	—	—	—	—	—	—	3	3	47	—	—
Belgique	—	—	—	—	—	—	—	2	2	33	7.165	21.634
Norvège	—	—	—	—	—	—	—	2	2	32	—	—
Espagne	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	31.433	52.103
Suède	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6.417	20.186
A gérie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2.949	9.765
Chypre	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3.249	6 052
Albanie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1.653	5 465
Mexique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	305	2.171
Guatémala	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	118	839
Combustible p. vapeurs	11	—	2	1.625	16.361	—	6	—	18.005	22.140	8.233	12.906
Total	96.490	10.251	45.391	41 714	78.930	19.740	834	423	293.773	627.911	261.882	650.664

Societăţile „Anglia" şi „Clark" din Ploeşti

urează clientelei şi prietenilor lor Sărbători fericite.

Les Sociétés „Anglia" et „Clark", Ploeşti

souhaitent à leur clientele et à leur nombreux amis heureuses et joyeuses Pâques.

Participarea României la Congresul de Petrol din 1940

Constituirea Asociaţiei pentru progresul ştiinţei petrolului

Participation de la Roumanie au Congrès du pétrole de 1940

Constitution de l'Association pour le progrès de la science du pétrole

Vineri 3 Martie, a avut loc prima şedinţă de constituire a **Asociaţiei pentru progresul ştiinţei petrolului.** Se creiază prin urmare, o asociaţie analoagă celei franceze, engleze şi germane, cu scopul imediat al organizărei unei bune reprezentări la apropiatul congres internaţional de petrol, dela Berlin—anunţat pentru Iunie 1940. Iniţiativa aparţine d-lor prof. dr. **Leon Mrazec,** preşedintele comitetului român al congresului şi ing. **Ficşinescu,** secretarul general.

Fără un institut de cercetări al petrolului — în genul celor existente în Apus, — cu mijloace reduse, cu forţe răsfirate, se cere realizarea într'un interval foarte scurt, a unei opere deosebit de grele. Mobilizarea imediată a tuturor acestor forţe, alcătuirea unei conduceri şi a unui sistem de coordonare a activităţii pregătitoare, nu este deloc o sarcină prea uşoară. Această sarcină, trebuie realizată. România, trebuie să-şi afirme, printr'o ofensivă viguroasă pe terenul activităţii obiective, în toate compartimentele de muncă din terenul petrolului — locul la care o indică poziţia ei, ca primă ţară petroliferă din Europa.

Interese izolate, personale — oricât de legitime ar fi, trebue să ştie să se încovoaie spre a se încadra unui interes superior, colectiv al ştiinţei româneşti, şi al prestigiului care trebue cucerit pentru această ştiinţă.

Iată pentru ce, propunem ca în ajunul participării la congresul internaţional dela Berlin, să se organizeze de Asociaţia în formaţie, un **congres românesc** al technicienilor noştri. **Congres,** care ar putea avea loc în primele luni ale anului 1940, ca o primă etapă de verificare, de coordonare a lucrărilor, şi de completări utile. Iată pentruce, socotim că este utilă crearea unui organism central, de coordonare şi de conducere a lucrărilor, cu editarea unui Buletin al Asociaţiei, ca organ de legătură. Cu instaurarea unei solidarităţi în muncă comună — spre atingerea ţelului arătat mai sus.

Avem nevoie de completări, în mijloacele de investigaţiuni — avem şi posibilităţi, şi, de sigur nu vor lipsi bunele voinţe pentru acoperirea lor. Avem lipsă de o documentare, rapidă, la îndemâna fiecăruia, ieftină — şi sperăm să se obţină înlesnirile valutare pentru procurarea de fotograme, prin oficinele de specialitate din Berlin sau Paris. Avem nevoie de un plan de lucru, în care, teme de interes internaţional, sau cu rezonanţă românească, trebue să-şi găsească o viguroasă, obiectivă şi folositoare afirmare.

Poate, pentru atingerea acestui scop, va fi necesar să se elaboreze un chestionar — în care, fiecare să arate temele atacate în trecut, problemele care îl preocupă astăzi, posibilităţile materiale, lipsurile, etc. Se va putea avea astfel o vedere de ansamblu — şi se va uşura sarcina coordonărei. Pentru technicianul din laborator, va fi poate necesar să i se pună la dispoziţie fabricate, produse speciale, aparate noui, etc. Şi, se va fi reuşit astfel, să se înghebeze **din ceiace avem,** răsfirat în ţară, un sistem organizat cu mult aşteptatul Institut de cercetări al petrolului.

Cel mai bun ghid, pentru elaborarea planului de lucru ni-l oferă programul ultimelor două congrese, dela Londra 1933 şi de la Paris 1937. Cu acest ghid, cu stimularea tuturor energiilor româneşti, cu mobilizarea întregului patrimoniu naţional în posibilităţi spirituale şi materiale, cu realizarea unei conduceri centrale de coordonare, cu pregătirea congresului românesc din 1940, şi cu **organizarea** solidară a acestui mecanism, Asociaţia pentru progresul ştiinţei petrolului, în România — va deveni în scurtă vreme organismul dinamic de muncă chemat să aducă roade bune şi pentru ştiinţa şi pentru economia românească. Iată de ce, vedem în Apelul lansat de d-nii prof. **Mrazec** şi **Ficşinescu,** bobul aruncat pe pământ sănătos, chemat să ne dea, mâine, rodul, sub forma spicului.

Să dovedim că se poate!

C. L.

Le Vendredi 3 mars courant a eu lieu la première séance de constitution de l'**„Association pour le progrès de la science du Pétrole".** Il est créée par conséquent une Association analogue aux associations française, anglaise et allemande, ayant pour but immédiat l'organisation d'une bonne représentation de la Roumanie au prochai congrès internat onal du pétrole de Berlin, annoncé pour le mois de juin 1940. L'initiative en appartient à M. le Professeur Dr. **Leon Mrazec,** président du comité roumain du Congrès et à M. l'ingénieur **T. Ficşinesco,** secrétaire général.

Sans avoir recours à un Institut de recherches ou pétrole, dans le genre de ceux qui existent en Occident, on demande la réalisation dans un intervalle de temps très court, avec des moyens réduits et avec des forces disseminées, d'une oeuvre particulièrement difficile à réaliser. La mobilisation immédiate de toutes ces forces, l'élaboration d'une direction et d'un système de coordination de l'activité préparatoire, n'est point du tout une tâche trop facile. Cette oeuvre **doit être** réalisée. La Roumanie a le devoir d'affirmer, par une offensive vigoureuse sur le terrain de l'activité objective, dans tous les compartiments de travail du domaine du pétrole, la place que lui indique sa position, de premier pays producteur de pétrole de l'Europe.

Les intérêts isolés et personnels, aussi légitimes fussent-ils, doivent savoir se plier pour s'encadrer dans l'intérêt supérieur, collectif de la science roumaine et dans le prestige qui doit être acquis pour cette science.

Voilà pourquoi, à la veille de notre participation au congrès international de Berlin, nous proposons d'organiser dans l' association en cours de formation, **un congrès roumain de nos technicienes.** Ce congrès pourrait avoir lieu dans les premiers mois de l'année 1940, avec une première étape de verification, de coordinat on des travaux et d'utiles compléments. Voila pourquoi nous estimons nécessaire la création d'un organisme central de coordination et de direction des travaux, avec l'édition d'un buletin de l'Association comme organe de liaison et avec l'établissement d'une solidarité dans le travail commun, afin de pouvoir atteindre le but indiqué plus haut.

Nous avons besoin de compléter ces travaux dans les recherches nécessaires, nous avons des possibilités et très certainement les bonnes volontés ne manqueront pas pour y faire face. Nous manquons d'une documentation rapide qui soit mise à la disposition de chacun à bon marché et nous espérons obtenir les facilités valutaires pour nous procurer des fotogrammes par l'entremise des officines de spécialité de Berlin ou de Paris. Nous avons besoin d'un plan de travail dans lequel les thèmes d'intérêt international ou à resonnance roumaine trouvent une affirmations voureuse, objective et utile.

Peut être pour arriver à ce résultat sera-t-il necessaire d'élaborer un questionnaire relatent les thèmes traités par chacun, dans le passé et les problèmes qui le préoccupent aujourd'hui, les possibilités matérielles, les lacunes, etc. On pourra ainsi établir une vue d'ensemble et l'on facilitera la tâche de la coordinat on. Pour le technicien du laboratoire, il sera peut-être nécessaire de mettre à sa disposition les fabriqués, les fabriqués nouveaux, les produits spéciaux, les appareils nouveaux, etc. Et l'on réussira de cette façon à organiser avec les **chercheurs épars** dans le pays, un système équivalant à l'Institut de recherchès du Pétrole tant attendu.

Le merveilleux guide sur ce point nous est offert par le programme des deux derniers congrès, celui de Londres de 1933 et de Paris 1937. Avec ce guide, avec la stimulation de toutes les énergies roumaines, avec la mobilisation du patrimoine national dans des possibilités spirituelles, avec la préparation du congrès roumain de 1940 et avec **l'organisation** solidaire de ce mécanisme, l'Association pour le progrès de la science du pétrole en Roumanie, deviendra en peu de temps l'organisme dinamique de travail appelé à apporter des fruits utiles à la fois à la science et à l'économie roumaines. Voila pourquoi nous voyons dans l'Appel lancé par MM. les Professeurs **Mrazec** et **Ficşinesco** la semence appelée à nous donner demain ses fruits.

Prouvons que cela est possible !

C. L.

BURSA PETROLULUI | BOURSE DU PÉTROLE

Au cotat:—Ont côté:

	Valeur nominale	Coté au 5/IV/1939
	Lei	
Steaua Română	500	360
Astra Română	500	990
Speranţa (optées)	500	35
Petrol Block	500	64
Concordia (optées)	250	550
Redevenţa	500	203
Sirius	500	—
Româno-Belgiană	250	—
Generala Petroliferă	500	—
Petrolul Românesc	500	420
I. R. D. P.	500	116
Creditul Minier (optées)	500	289
România Petroliferă	500	—
Banca Minelor	500	—
Sospiro	500	—
Motorul	500	—
Prahova	500	140
Petrolul	500	—

PETROLUL ŞI RAZBOIUL MONDIAL

LE PETROLE ET LA GUERRE MONDIALE

(Suite de la première page)

In acest moment, — dificil îndestul chiar pentru epoca de pace — se pune întrebarea: *cum va putea fi acoperit consumul de război?* Şi, cunoscând ca acest consum, va fi mai mare decât cel de pace, urmează o nouă întrebare: *cât timp vor putea fi satisfăcute necesităţile uriaşei maşini de război?* Cum se vor acoperi lipsurile, care vor fi evident, adâncite prin distrugerile reciproce?

Consumul de pace şi de război

Să consultăm câte-va cifre.

Cele patru puteri militare europene — Anglia, Franţa, Italia şi Germania — nu sunt producătoare de petrol. Afară de Germania, care şi-a asigurat prin petrolul sintetic circa 1.000.000 anual, caşi prin producţia proprie de 600.000 tone, celelalte puteri, vor trebui să-şi importe tot necesarul.

Iată consumul acestor Puteri pe 1938 :

Anglia	12.000.000 tone
Franţa	6.994.000 »
Germania	6.842.000 »
Italia	2.833.000 »
	28.671.000 tone

sau 10,5% din producţia mondială.

Pentru timp de război, numeroşi autori au examinat probabilităţile de consum. Cifrele se apropie. Dr. *Steinberg* evaluează necesarul *german* la *12.650.000* tone. Coorobrând cu concluziile lui *Friedensburg* şi ţinând seamă de consumul Austriei şi Cehoslovaciei, încorporate politiceşte la Reich, rezultă pentru această putere un necesar de aproximativ 15.000.000 tone, pe an. Consumul *Franţei* va fi sensibil analog. Pentru *Anglia*, autorii sunt de acord a socoti acest necesar, la triplul consumului de pace, din cauza imensei flote comerciale şi de război, adică la 33—36.000.000 tone. *Italia*, va avea un consum, mai modest de 7—8.000.000 tone.

Totalizând, rezultă numai pentru aceste patru puteri, şi numai pentru acoperirea consumului de război din Europa, un necesar de circa 70-75.000.000 tone, resp. 25% din producţia mondială, adică un exces de peste 40.000.000 tone poate consumul de pace 1938).

Petrolul sintetic şi stocajul nu soluţionează tema

De unde va putea fi rupt acest excedent? Pe cale sintetică? Exlus. Industria de petrol sintetic, este astăzi, o industrie de pace. Petrolul sintetic cere investiţii fantastice de capital, cere numai pentru 1 milion tone, circa 250.000 lucrători valizi şi pentru fiecare kgr. petrol sintetic, 3-4 kgr. cărbuni. Multă vreme încă această industrie va rămâne în faza incipientă de azi.

Petrolul necesar va trebui deci să fie importat — cu excepţia Germaniei, ale cărei căi de ravitaliare pe apă sunt prin definiţie excluse, rămânându-i, calea — *ceva mai sigură* — terestră. Vor avea loc, evident, distrugeri reciproce. Aviaţia şi submarinele, caşi atacurile conductelor din Irak — vor contribui cu o cotă apreciabilă la bilanţul deficitar al potenţialului de petrol mondial. Proectul unei conducte peste Atlantic, fluturată în cercurile engleze este o glumă.

După autori germani, consumul marilor puteri militare, angajate în războiul mondial, va atinge în 6 luni cam 150.000.000 tone — adică tot disponibilul existent — din depozite şi din producţia curentă. *Şi apoi?* Rezervele din depozite, vor ajunge — după aceiaşi autori — cel mult două luni.

Depozitarea este însă o problemă dintre cele mai dificile. Construirea depozitelor subterane — aşa cum s'a şi început — cere capitaluri considerabile, pe care bugetele încărcate ale statelelor, cu greu le mai pot suporta. In Anglia s'au construit deja depozite cu reţea subterană, pentru un tonaj de 5 mil. tone, adică pentru acoperirea pe *două luni* a consumului insular în caz de război. Asupra tonajului rezervoarelor de stocaj, din Franţa, Italia şi Germania, datele sunt nesigure. In tot cazul, nu se constată, din examinarea atentă a statisticei ultimilor ani, un decalaj între producţie şi consum, de natură a justifica credinţa că, aceste puteri şi-ar fi putut acoperi necesarul pentru un an de război. Nici capacitatea de producţie, nici de transport şi nici de depozitare — şi mai mult încă, capacitatea de investiţii financiare ale statelor, nu au permis până acum — chiar Marei Britanii, cu nesecatele ei isvoare de venituri — acoperirea pe cel puţin un an, a necesarului de petrol pentru războiul în pregătire.

Războiu mondial nu poate încă isbucni

Iată pentru ce războiul mondial nu a putut isbucni, nici în Martie, nici în Septembrie 1938, şi nici în Martie 1939. Iată geneza prudenţei şi „pacifismului" afişat azi dela tribună.

Astăzi, o singură putere se află în situaţie excepţională, sub acest raport: *Rusia sovietică.* Rusia şi-a restrâns, până la aproape inexistenţa totală, exportul. Din producţia, accentuată metodic din an în an, şi care pe 1938 se cifrează la 29.500.000 tone, statistica înregistrează un consum intern de 22.200.000 tone. Este problematic ca această cantitate să fi fost într'adevăr consumată — date fiind condiţiunile precare ale motorizării sovietice, lipsa de şosele, etc. Putem bănui că, această putere, este unica pe glob, care a avut posibilitatea stocajului şi care poate dispune, de orice cantitate îi va fi necesară, pe o durată de război oricât de îndelungată.

Faţă de Statele-Unite, unde problema epuizării zăcămintelor faţă de consumul anual considerabil (1938=147.000.000 tone), a intrat pe făgaşul preocupărilor curente şi faţă de consumul european, alimentat în prima linie de Venezuela (urmată de Statele Unite, Irak şi România) — Rusia sovietică are avantagiul strategic al căilor terestre de alimentare, mult mai puţin vulnerabile.

Nici o putere nu-şi poate asuma astăzi riscurile declanşării războiului. Toţi îşi dau seama de această capitală slăbiciune.

Iată pentru ce, credem noi că, multă vreme temutul războiu mondial, nu va putea isbucni. Incercuiri, boicot economic, acapararea pe orice cale a zăcămintelor, punerea în valoare a unor succedanee ca de ex. metanul, intensificarea fabricării petrolului sintetic (arma decisivă a viitorului), conferinţe, un război crâncen de discursuri — iată aspectele pe care le va îmbrăca, în viitorul apropiat, *războiul pentru petrol.* Dar, pornirea maşinei de război, *nu!* Incă nu!

Lipseşte posibilitatea *materială*, ca toate cele 7 puteri militare să dispună într'un timp dat de cantitatea necesară rezervelor pentru o perioadă mai îndelungată de război. Fără această rezervă, războiul nu poate fi pornit. *Dacă ar isbucni războiul azi ar fi necesar 420—450 MIL. TONE pe primul an.* Adică cu un plus de 160—190 mil. tone (+65——70%) PESTE PRODUCŢIA ANULUI 1938. Producţie deja deficitară.

In această lipsă — stau ascunşi germenii păcii armate.

P.S. In lucrarea următoare, vom examina situaia celor 7 mari puteri militare, care s'au angajat pe panta pregătirii războiului mondial: *blocul democratic* (Statele Unite, Rusia sovietică, Anglia, Frana), şi *blocul totalitar* (Germania, Japonia şi Italia).

CRISTIAN LEU

3 Aprilie 1939.

LE PETROLE ET LA GUERRE MONDIALE

(Suite de la première page)

En ce moment, — assez difficile même pour l'époque de paix — la question se pose : **comment pourra être couverte la consommation de guerre ?** Et, étant donné que cette consommation sera plus grande que celle de paix, une nouvelle question suit: **combien de temps pourront être satisfaites les nécessités des gigantesques machines de guerre ?** Comment seront couverts les manques, qui seront, évidemment, approfondis par les destructions réciproques ?

La consommation en temps de paix et pendant la guerre

Consultons quelques chiffres.

Les quatre puissances militaires européennes — l'Angleterre, la France, l'Italie et l'Allemagne—ne sont point productrices de pétrole. Sauf l'Allemagne qui s'est assurée, par son pétrole synthètique, environ 1.000.000 de tonnes annuellement, ainsi que par sa propre production 600.000 tonnes, les autres puissances devront importer tout le pétrole.

Voici la consommation de ces pays en 1938 :

Angleterre . . .	12.090 000 tonnes
France	6 994.000 »
Allemagne . . .	6.842.000 »
Italie	2.835.000 »
	28.671.000 tonnes

soit 10,5% de la production mondiale.

Pour l'époque de guerre, de nombreux auteurs ont examiné les probabilités de consommation. Les chiffres s'approchent. Le *Dr. Steinberg* évalue les nécessités **allemandes** à 12.650.000 tonnes. Corroborant avec les conclusions de *Friedensburg* et tenant compte de la consommation de l'Autriche et de la Tchécoslovaquie, incorporées au Reich, il résulte pour cet Etat le besoin nécessaire d'approximativement 15.000 000 de tonnes par an. La consommation de la **France** est ensiblement analogue Pour l'**Angleterre**, les auteurs sont d'accord d'evaluer ce nécessaire au triple de la consommation du temps de paix, étant donné l'immense flotte commerciale et de guerre, c'est-à-dire à 33-36 000.000 de tonnes. L'**Italie** au ait une consommation plus modeste, de 7-8 millions de tonnes.

Totalisant, il résulte seulement pour ces quatre pays, et seulement pour la couverture de la consommation de guerre en Europe un surplus nécessaire d'environ 70-75 000.000 de tonnes soit 25% de la consommation mondiale, c'est-à dire un supplément de plus de 40 000.000 de tonnes.

Le pétrole sinthètique et le stockage ne fournissent pas la solution du problème

D'où pourra être tiré ce surplus? Par voie synthètique ? Cela est exclu. L'industrie de pétrole synthètique est aujourd'hui une industrie de paix. Le pétrole synthètique demande des investitions fantastiques de capitaux. Pour 1 million de tonnes, environ 250.000 ouvriers valides sont occupés et pour chaque kgr. de petrole synthètique il faut 3-4 kgr. de charbons !

En conséquence le pétrole nécessaire devra être importé, exception faite pour l'Allemagne dont les voies de ravitaillement par eau sont par définition même exclues — *la voie terrestre qui est plus sûre* lui demeure ouverte. Il y aura évidemment des destructions réciproques L'aviation et les sous-marins de même que l'attaque des conduites de l'Irak contribueront pour une part appréciable au bilan déficitaire du potentiel de pétrole mondial. Le projet d'un pipe-line traversant l'Alantique, agité dans les cercles anglais est une plaisanterie.

Selon les auteurs allemands la consommation des grandes puissances militaires angagées dans la guerre mondiale atteindra en 6 mois, environ 150 millions de tonnes, c'est-à-dire tout le disponible existant dans les dépôts et provenant de la production courante. Et ensuite ? Les réserves des dépôts, selon les mêmes auteurs, suffiront pendant deux ois à peine.

Le stockage est toutefois un problème des plus difficiles. La construction des dépôts souterrains de la façon dont elle a été commencée réclame des capitaux considérables, que les budgets obérés des Etats ne peuvent plus supporter que difficilement. En Angleterre on a déjà construit des dépôts à réseaux souterrrains pour un tonnage de 5 millions de tonnes, c'est-à-dire suffisant à couvrir la consommation **pendant deux mois** Au sujet du tonnage des réservoirs de stockage existant en France, en Italie et en Allemagne, les données sont incertaines. Dans tous les cas de l'examen attentif des statistiques des dernières années il n'est pas constaté entre la production et la consommation un décalage de nature à justifier la conviction que ces puissances pourraient couvrir le nécessaire pour une année de guerre. Ni la capacité de production ni celle du transport, ni celle du stockage et plus encore la capacité d'investitions financières des Etats n'ont permis jusqu'ici à la Grande Bretagne même avec ses inépuisables sources de revenus—de couvrir ne fut—ce que pour un an le pétrole nécessaire à la guerre en préparation.

La guerre mondiale ne peut encore éclater

Voila pourquoi la guerre mondiale n'a pu éclater ni en mars, ni en septembre 1938, ni en mars 1939. Voila la genèse de la prudence et du pacifisme affiché aujourd'hui à la tribune.

A l'heure actuelle une seule puissance se trouve dans une situation exceptionnelle sous ce rapport : la **Russie Soviétique.** La Russie a restreint en effet son exportation presque jusqu'à une inexistance totale. Sur la production méthodiquement accentuée d'année en année et qui se chiffre à 29,500.000 tonnes, la statistique enregistre une consommation intérieure de 22.200.000 tonnes Il est problématique que cette quantité soit réellement consommée dans les conditions précaires de la motorisation soviétique, l'absence de routes, etc. Nous pouvons supposer cependant que cette puissance est l'unique sur le globe qui ait eu la possibilité du stockage et qui puisse disposer de n'importe quelle quantité

elle aurait besoin pour une durée de la guerre aussi prolongée que ce soit.

En présence des Etats-Unis où le problème de l'épuisement des gisements, par rapport à la consommation considérable annuelle (1938=147.000.000 tonnes), est entré sur le terrain des préoccupations courantes et en présence de la consommation européenne—alimentée en première ligne par le Vénézuella, (suivie des Etats Unis, de l'Irak et de la Roumanie), la **Russie Soviétique** a l'avantage stratégique des voies terrestres d'alimentation beaucoup moins vulnérables.

Aucune puissance ne peut assumer aujourd'hui les risques du déclanchement de la guerre. Tous se rendent compte de cette faiblesse capitale.

Voila pourquoi, nous croyons que, longtemps encore, la guerre mondiale redoutée ne pourra pas éclater. Encerclements, boïcotage économique, accaparement par toutes les voies de gisements mise en valeur de certains succedanés, comme le méthane, par exemple, intensification de la fabrication de pétrole synthétique (arme décisive de l'avenir), conferences, une guerre cruelle de discours — tels sont les aspects que, dans un avenir rapproché revêtira la **guerre pour le pétrole.** Mais, **déclancher** la machine de guerre, non!

La possibilité **matérielle** que toutes les 7 puissances militaires puissent disposer, à un moment donné, de la quantité de pétrole nécessaire aux réserves pour une période plus prolongée de a guerre fait défaut.. Sans cette réserve la guerre ne peut être déclanché.

Si la guerre éclatait aujourd'hui une quantité de 420—450 millions de tonnes, serait nécessaire pour la premiere année: en d'autres termes 160—190 millions de tonnes de plus (65—70%) *que la production de l'année 1938.* Production déja déficitaire.

Dans l'absence d'une telle possibillté résident les germes de la paix armée.

P.S. Dans le prochain numéro nous examinerons la situation des 7 grandes puissances militaires qui se sont engagées sur la pente de la préparation de la guerre mondiale ; le bloc démocratique (Etats-Unis, Russie Soviétique, Grande Bretagne, France) et le bloc totalitaire (Allemagne, Japon et Italie).

IMPORTANTES DECLARATIONS de M. Armand Calinesco, Président du Conseil

(Suite de la première page)

„Les deux parties contractantes ont tenu à affirmer expressément au début de la convention qu'elles „poursuivent des buts pacifiques". Une telle déclaration ne peut ne pas être considérée comme une tentative d'assurer la tranquilliité et la paix dans cette partie de l'Europe. En dehors de cette déclaration, toute la teneur de la convention a un caractère exclusivement économique. Voilà un premier point précisé.

L'indépendance économique de la Roumanie n'a pas été atteinte

„Certains milieux se sont demandé si en cette circonstance l'indépendance économique du pays a été assurée.

„En ce qui me concerne, Messieurs, j'estime cette demande parfaitement légitime. Je vous déclare même qu'elle me réjouit.

„Pourquoi? Parce que ce souci témoigne de la vitalité de notre nation, de son désir de vivre libre dans le concert des états européens. Je puis tranquilliser tout le monde. Un tel problème celui qui aurait consisté à porter atteinte à notre indépendance, ne s'est posé à aucun moment et ne pouvait pas se poser.

„Vous vous imaginez aisément que, comme chef du gouvernement, je n'aurais pas accepté une telle discussion, moi surtout, qui un an durant ai lutté pour assurer l'ordre intérieur et pour annihiler les formations politiques qui par des actions irréfléchies auraient menacé cette indépendance.

„Je voudrais néanmoins que les choses ne fussent pas jugées à coups d'idées préconçues ou sous l'obsession de quelques légendes intéressées.

„Nous avons fait un accord économique loyal. Et nous l'avons fait parce que nous y avons trouvé nous-mêmes un intérêt. Nous avons discuté sur pied d'égalité et nous avons assuré les nécessités de notre économie.

„Certes, l'Allemagne trouve aussi dans l'application de la convention la satisfaction d'intérêts importants. Mais ce n'est que tout naturel. Chacune des parties contractantes doit y trouver des avantages. Sans cette réciprocité il ne peut pas y avoir de convention viable. Mais, ce qui m'intéresse moi, c'est donner satisfaction aux intérêts de mon pays. Et il ne peut y avoir de doute qu'il en soit ainsi.

„La Roumanie vend à l'Allemagne une partie de ses produits agricoles, forestiers et miniers. Elle y achète en revanche de l'armement, des machines pour équiper les industries et installations d'utilité publique. Pour que cet échange de marchandises soit plus intense, on prévoit des collaborations techniques et financières susceptibles d'aider notre production. Pareille collaboration existait déja dans le pays entre les facteurs de production et le capital d'autres états.

Les avantages de l'accord pour notre agriculture et la mise en valeur de nos richesses naturelles

„Permettez-moi de m'arrêter un instant sur l'influence que pour ma part, j'attends de cet accord, sur l'économie roumaine.

„Il est d'abord hors de doute l'agriculture connaitra un renouveau d'élan. Par l'encouragement de nouvelles cultures et par les débouchés qui nous sont assurés, on arrivera à améliorer la répartition actuelle des cultures et à augmenter le rendement des affaires. En ce qui concerne les exploitations forestières, nous avons d'immenses domaines que, faute d'installations de voies de communication et de capitaux, nous ne pouvons pas mettre en valeur et le matériel ligneux dépérit.

„Par le concours technique et financier que prévoit le nouvel accord on finira par mettre en valeur une immense richesse. On peut dire la même chose au sujet des exploitations minières. Par la création de zones libres dans le voisinage de nos ports, on arrivera à intensifier la vie économique dans ces régions. Les ouvriers trouveront du travail; les matières premières trouveront un débouché proche et les produits industriels qui entreront dans le pays par ces zones seront meilleur marché puisque le coût de la production sera plus réduit. D'ailleurs, les exemples des autres pays sont concluants pour mettre en évidence l'importance de ces zones, que tous nos économistes ont briguées sans résultat dans le passé.

„Il va de soi, Messieurs, que pour réaliser effectivement ces avantages, nous devrons travailler, et travailler ferme. Les avantages ne peuvent pas s'acquérir sans travail. Il nous faudra faire d'abord — comme le dit le prof. Iorga — un statut de l'économie nationale. Il nous faudra élaborer un plan bien défini pour le développement rationnel et méthodique de l'agriculture, un plan pour le développement rationel et méthodique de notre industrie. L'activité future sur le terrain économique ne pourra pas être abandonnée à son sort. Elle devra être planifiée, et le gouvernement demandera au Conseil supérieur économique de fixer d'urgence tous ces points.

„L'accord roumano-allemand prévoit en outre des fornitures d'armement et d'aviation. Un crédit important nous est assuré à cette fin. Nous avons facilité à cette même occasion les livraisons d'armement qui étaient commandées dans les fabriques de Bohême.

„Quelles sont les conditions d'exécution de la convention?

„Le principe de base est de conserver d'abord l'équilibre des échanges économiques réciproques.

„En second lieu, les paiements se feront sur le base du vieil accord de paiement et le cours du Leu par rapport au Mark restera inchangé.

La nouvelle convention ne peut pas empêcher d'autres échanges

„Enfin, ce qui nous a préoccupé, a été de ne pas porter préjudice par cette convention, à nos rapports commerciaux avec les autres états. La Roumanie ne peut limiter l'échange de marchandises à un seul état. Une telle situation aurait, en effet, des conséquences politiques.

„Il nous faut d'ailleurs faire remarquer que jamais et de nulle part **une demande de monopole ne nous a été formulée.** Mais, sans même être saisis d'une telle demande, nous avons tenu à exprimer clairement que la nouvelle convention ne peut pas empêcher d'autres échangées. Et le premier article prévoit expressement: „Le plan économique tiendra compte des possibilités de développement de la production roumaine, des nécessités intérieures roumaines et des nécessités d'échange économique de la Roumanie avec les autres pays".

„Ainsi notre liberté d'action est-elle complètement assurée et nous offrons toujours à n'importe quel autre pays une convention sur les mêmes bases.

D'ailleurs, en ce moment une commission met au point à Paris certains arrangements économiques avec la France et une commission d'expetrs anglais s'est fait annoncer à Bucarest.

„Voilà, dans les grandes lignes, la teneur de la convention économiques conclue avec d'Allemagne, son caractère et les effets utles que nous sommes en droit d'attendre de l'application de cette convention, pour l'économie nationale. Le gouvernement a conscience d'avoir fait son devoir. Il a réussi à sauvegarder les intérêts du pays et je dois ajouter que cette action a été secondée par l'oeuvre de pacification et d'élévation morale qui s'est accomplie cette dernière année.

„Sans cette oeuvre, je ne sais quel aurait été le résultat. Mais aujourd'hui nous pouvons regarder en toute confiance le déroulement des événements".

O problemă întotdeauna de actualitate

ILUMINAREA

Un problème toujours d'actualité

L'ECLAIRAGE

Problema iluminării a fost studiată ani de-arândul căutându-se a se obţine şi după apusul soarelui o lumină care să înlocuiască lumina zilei.

Dacă pentru locuinţe şi birouri s'a ajuns de acum la o iluminare raţională, totuşi iluminarea şoselelor şi a diverselor intreprinderi unde nu este atât de necesară culoarea ci în special contrastul, a dat de lucru specialiştilor.

In străinătate în ţările cu mare trafic noaptea s'a constatat că numai lumina monocromatică galbenă şi venind de sus în jos dă conducătorilor de vehicule posibilitatea să vadă bine la distanţă şi să distingă perfect obstacolele de pe şosea.

Lumina galbenă a fost obţinută prin lămpi cu vapori de sodium care au proprietatea să dea la egalitate de consum de energie electrică o lumină mult mai intensă decât lămpile obişnuite cu fir incandescent.

Lumina emisă de lămpile cu vapori de sodium este complect monocromatică şi galbenă.

Ea străbate ceaţa şi nu produce fenomenul de orbire (ca farurile de automobile) aşa de supărător pentru conducători.

Laboratoarele uzinelor „Philips" din Eindhoven-Olanda, au studiat problema iluminatului cu lămpi cu vapori de sodium şi au realizat iluminări perfecte atât în ce priveşte circulaţia de noapte, cât şi în ceeace priveşte iluminarea diverselor fabrici, depozite, schele şi tancuri petrolifere, având astăzi comenzi pentru astfel de lămpi, în cât producţia este neîndestulătoare

Şi în ţara noastră s'au făcut încercări de iluminat prin lămpi cu vapori de sodium pe şoseaua Bucureşti-Braşov şi anume la Otopeni de către Societatea **Gazelectra** şi la Băicoi de către Societatea **Concordia,** cari au adoptat lămpile Philips.

Oricine a circulat noaptea pe aceste porţiuni de şosea iluminată, şi-a putut da seama de marele folos ce'l are circulaţia noaptea prin utilizarea lămpilor cu vapori de sodium.

Le problème de l'éclairage a été étudié durant des années dans le but d'obtenir aussi après le coucher du soleil une lumière qui remplace celle du jour.

Si pour les logements et les bureaux on a réussi dès à présent à obtenir un eclairage rationnel toutefois l'éclairage des routes et des diverses entreprises où la couleur n'est pas tellement nécessaire mais spécialement le contraste, a donné du travail aux spécialistes.

A l'étranger dans les pays à grand trafic nocturne, on a constaté que seule la lumière monocromatique jaune et venant d'en haut donne la possibilité aux conducteurs de véhicules de voir parfaitement à distance et de distinguer nettement des obstacles se trouvant sur la route.

Elle pénètre le brouillard et ne produit pas l'éblouissement (comme les phares d'auto) si fâcheux pour les conducteurs.

Les laboratoires des usines „Philips" de Eindhoven-Hollande, ont étudié le problème de l'éclairage avec des lampes à vapeur de sodium et ont réalisé des éclairages parfaits tant en ce qui concerne la circulation nocturne, qu'en ce qui concerne l'éclairage des diverses fabriques, dépôts, chantiers et

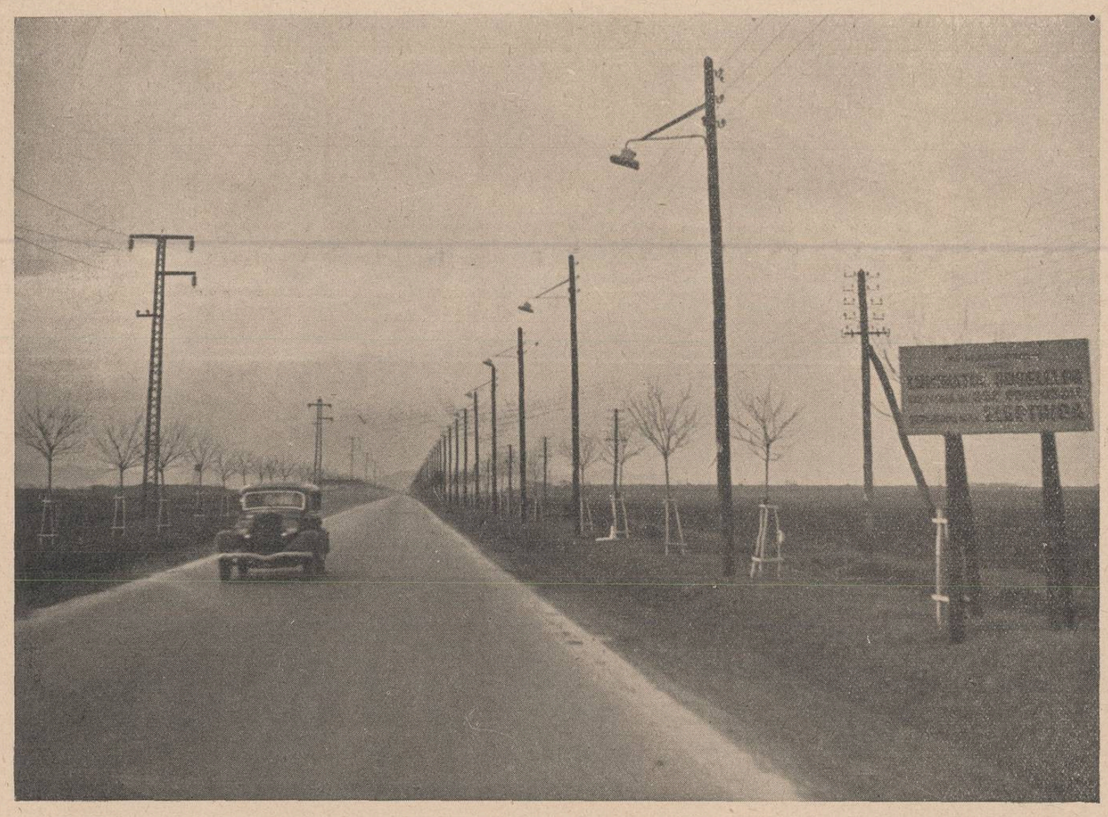

Instalaţia de la Băicoi a Societăţei „Concordia" pentru iluminatul şoselelor
Installation de Băicoi de la Société „Concordia" pour l'eclairage routier

tanks pétroliers : les usines ont aujourd'hui des commandes pour de pareilles lampes, à tel point que la production est insuffisante.

Dans notre pays furent faits également des essais d'éclairage avec des lampes à vapeur de sodium sur la route Bucarest-Braşov et notement à Otopeni par la Société **Gazelectra** et à Băicoi par la Société **Concordia** qui ont adopté les lampes Philips.

Quiconque a circulé la nuit sur cette portion de route ainsi éclairée a pu se rendre compte du grand avantage que présente pour la circulation nocturne l'utilisation des lampes à vapeur de sodium.

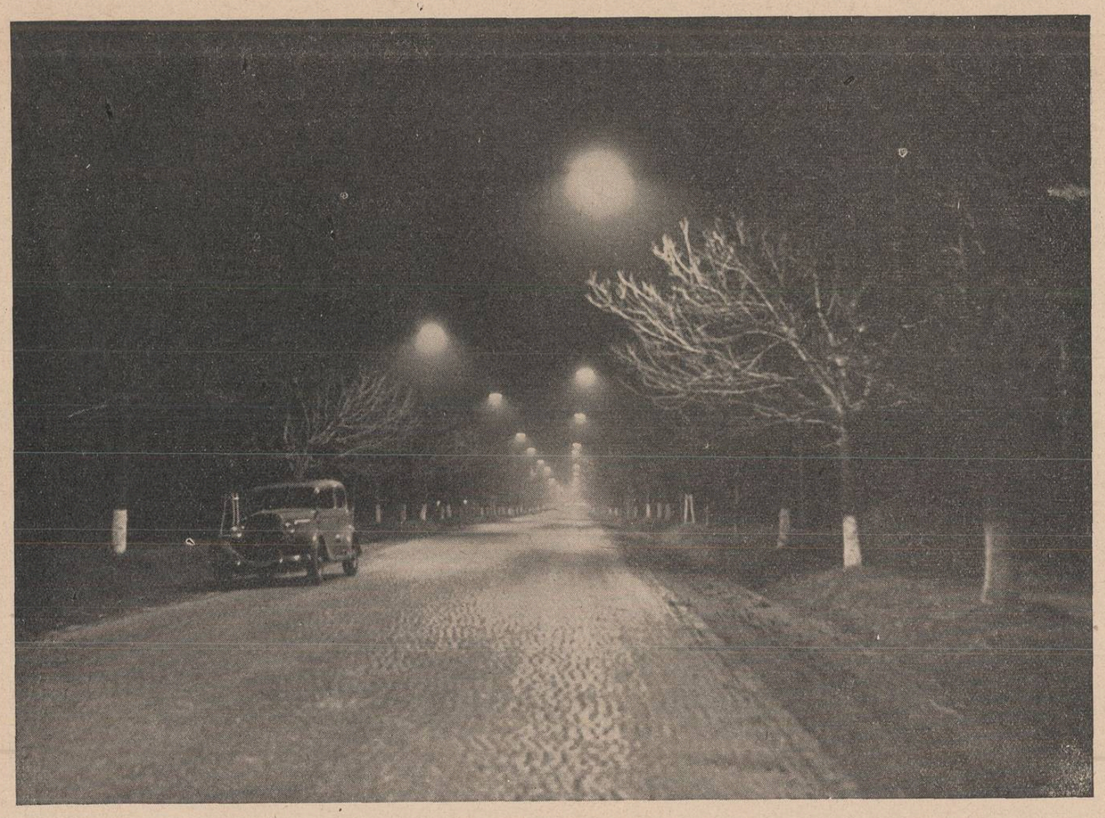

Instalaţia de la Otopeni a Societăţii „Gazelectra" pentru iluminatul şoselelor
Installation de Otopeni de la Société „Gazelectra" pour l'eclairage routier

Grands travaux de réfection dans le département de Prahova

M. le prof. **G. Alexianu,** résident royal de la région Bucegi, a approuvé le plan d'activité pour une période de 5 années, conçu par M. le colonel **E. Arghiropol,** préfet du département de Prahova.

Le plan prévoit l'achèvement de la voie ferrée Ploeşti-Târgovişte, l'agrandissement du développement de la ligne Ploeşti-Valeni-Maneciu et de la ligne Baicoï-Moreni. La construction d'ateliers et de dépôts. pour chemins de fer pour une somme de 405 millions de lei

Les chemins et ponts si nécessaires à notre industrie pétrolière qui mènent dans les centres pétroliers seront tous refaits, de même les voies d'accès à Ploeşti seront modernisées, ainsi que la route Valea Călugărească-Coslegi-Pucheni qui raccourira avec 15 km. la chemin Buzeu-Bucarest

Prix à l'exportation

5 avril	Fob Constantza Fob Ramadan La tonne métrique Lst. or	Lst. papier	Lst. or	Lst. papier	à la raffinerie Lei
Gazoline	2.16 11	4 16. 6	2.13. 4	4.10. 6	2.03
Essence légère	2.16.11	4.16. 6	2.13. 4	4.10. 6	2.08
» lourde	2. 2. 6	3.12. 0	2. 7. 2	4. 0. 0	1.73
White Spirit I.	2. 1. 4	3.10 0	1,13.11	3. 6. 0	1 45
Lampant	2. 0.11	3. 8. 0	1.18.10	3. 6. 0	1.51
Gaz oil + 5	1.18.11	3. 6. 0	1.16. 1	3. 1. 3	1.34
Mazout + 20	1. 6. 3	2. 4. 6	1, 5. 2	2. 2. 9	0.78

LE COURRIER DES PETROLES
DES COMBUSTIBLES LIQUIDES ET DES MINES
(Pétroles, Carburants, Charbonnages, Mines)
Organe hebdomadaire d'informations économiques, politiques et financières
sur toutes les questions relatives au pétrole aux combustibles liquides et à l'industrie minières
Alexis CAILLE, Directeur
PARIS 106, RUE DE RICHELIEU
LE PLUS LU, LE MIEUX INFORMÉ

Informațiuni

D-l F. CARLIER, administrator-delegat al Societății „Concordia", se află de câteva zile în București.

* * *

„UNIREA". — Beneficiul brut pe 1938 este de lei 1.588.139.593, inclusiv taxele de consumație și C.F.R. în sumă de 800.210.423 lei.

* * *

Producția zilnică a șantierelor este de 1750 vagoane. „Astra Română" 353 vag., „Concordia" 241 vag., „Steaua Română" 185 vag., „Unirea" 143 vag., „Creditul Minier" 87 vag. etc.

* * *

Apreciind necesitatea de a ține în curent pe cetitorii noștri cu absolut toate manifestările petrolului românesc și pentru a fi în mai apropiată și strânsă legătură cu lumea și șantierele petrolifere, am înființat o redacție — în inima chiar a acestei industrii — cu sediul la Ploești, str. M. Kogălniceanu No. 35, etaj, sub conducerea unui vechi și apreciat cunoscător al regiunilor petrolifere, d. Const. N. Dragomirescu, președintele breslei ziariștilor din provincia Ținutului Bucegi, care va expune în coloanele noastre, în adevărata ei lumină, situația acestor regiuni.

Nu ne îndoim că sforțările noastre vor fi apreciate.

* * *

CREDITUL MINIER. — In ultima sa ședință Consiliul de administrație al acestei societăți a luat act cu multă părere de rău de demisiunea din funcția de director general a d-lui ing. M. M. Constantinescu.

Numeroși acționari ai acestei întreprinderi pur românești și conducătorii ei regretă, desigur, retragerea acestui neobosit animator al Creditului Minier, care a luptat neîncetat cu toată puterea pentru împlinirea aspirațiunilor naționale în petrolul românesc.

Trecerea cu bine a Creditului Minier prin criza mondială, când prețul țițeiului nostru scăzuse la 3500 lei vagonul, debușeuri în toate țările pentru produsele sale, construirea acelei rafinerii model, obținerea de perimetre și acum de curând a unui ținut minier în tovărășie cu societatea „Unirea" etc., sunt opere necontestate legate de directoratul d-lui ing. M. Constantinescu și cari nu se pot uita.

Toată această operă de consolidare și propășire a acestei întreprinderi naționale va fi, suntem convinși, dusă la izbândă de către noul director general, d. ing. TH. DOBRESCU, una din personalitățile cele mai distinse din corpul ingineresc, adevărat savant în tehnica petrolului, participant dela înființarea Creditului Minier, la înflorirea acestei societăți și căruia îi dorim din suflet toată izbânda

* * *

Direcțiunea publicității din subsecretariatul de stat al propagandei pune în vedere tuturor particularilor și instituțiilor particulare, că toate cererile ce-i sunt adresate trebue să fie timbrate (8+1).

Celor netimbrate sau insuficient timbrate nu le va da curs, decât dacă se va plăti taxa îndoită prin aplicarea de timbre mobile, conform art. 41 din legea timbrului și a impozitului pe acte și fapte juridice.

Informations

M. F. CARLIER, administrateur-délégué de la Société „Concordia", se trouve depuis quelques jours à Bucarest.

* * *

„UN REA". — Le bénéfice brut pour l'exercice 1938 est de lei 1.588.139.593 inclus les taxes de consommation et chemins de fer qui se chiffrent à non moins de lei 800.210.423.

* * *

La production quotidienne des chantiers est de 1750 wagons. „Astra Română" 353 wag., „Concordia" 241 wag., Steaua Română" 185 wag., „Unirea" 143 wag., „Creditul Minier" 87 wag.

* * *

Appréciant la nécessité de tenir au courant nos lecteurs avec absolument toutes les manifestations du pétrole roumain et pour être en plus proche et plus étroite liaison avec le monde et les chantiers pétrolifères, nous avons créé une rédaction — au coeur même de cette industrie — ayant son siège à Ploești, rue M. Kogălniceanu No. 35, I étage, sous la direction d'un ancien et très apprécie connaisseur des régions pétrolifères, M. Const. N. Dragomiresco, président de la corporation des journalistes de la province de la Région des Bucegi, lequel exposera dans nos colonnes, sous son véritable aspect, la situation de ces régions.

Nous ne dontons pas que ces efforts seront appréciés.

* * *

„CREDITUL MINIER". — Dans sa dernière séance le Conseil d'Administration de cette Société a pris acte à grand regret de la démission des fonctions de Directeur Général de M. l'ingénieur M. M. Constantinesco.

De nombreux actionnaires de cette entreprise purement roumaine et ses dirigeants regrettent, certainement, le retrait de cet infatigable animateur du Creditul Minier, qui a lutté sans répit, de toutes ses forces, pour l'accomplissement des aspirations nationales dans le pétrole roumain.

L'heureux passage du „Creditul Minier" à travers la crise mondiale, à une époque où le prix de notre pétrole était tombé à 3.500 lei le vagon; les débouchés ouverts dans tous les pays pour ses produits; la construction de cette raffinerie modèle de Brazi; l'obtention de périmètres pétrolifères et tout récement d'une région minière en association avec la Société „Unirea", etc... sont des oeuvres incontestées, liées au directorat de M. l'ing. M. Constantinesco et ne peuvent être oubliées.

Toute cette oeuvre de consolidation et de progrès de cette entreprise nationale sera, nous en sommes convaincus, menée à bonne fin par le nouveau directeur général M. l'ingénieur TH. DOBRESCO, l'une des personnalités les plus éminentes du Corps des ingénieurs, véritable savant dans la technique du pétrole, lequel, depuis la création du „Creditul Minier", a participé à la prospérité de cette Société, et auquel nous souhaitons de tout coeur plein et entier succès.

* * *

La Direction de la Publicité du Sous-Secrétariat d'Etat de la Propagande porte à l connaissance de tous les particuliers et des institutions privées que toutes les demandes qui sont adressées doivent être timbréee avec 8+1 lei.

Les demandes non timbrées ou insuffisamment timbrées ne seront pris s en considérstion que si la taxe double sera payée, par l'application de timbres mobiles, conformément à l'art. 41 de la loi du timbre et des impôts sur les actes et faits juridiques.

La défense antiaérienne active et passive du territoire de la Roumanie

Obligations imposées aux entreprises commerciales et industrielles

L'Officiel vient de publier in extenso la loi sur la défense antiaérienne active et passive du territoire de la Roumanie.

En voici les passages essentiels:

Art. 1 stipule que l'organisation de la défense antiaérienne active et passive est obligatoire sur tout le territoire national et l'art. 2 stipule ce que com rend cette défense et en quoi elle consiste.

Les art. 3 et 4 montrent que l'organisation, la direction, le contrôle et la coor ination de toutes les opérations nécessaires ont exercée par le Ministère de l'Air et de la Marine. Ils fixent également les attributions de ce département L'art 5 prévoit la création auprès du Ministère de l'Air et de la Marine d'une Direction de la protection aeronautique, laquelle sera composées sous direction chimique et des matériaux et de la sous direction administrative. Il fixe également les attributions de ces sous directions.

L'art. 7, stipule qu'à fin d'habituer la jeunesse des écoles, et les fonctionnaires des différentes entreprises avec les mesures qui doivent être prises dans le cas de danger aérien, il est introduit obligatoirement dans les programmes des facultés et des écoles de tous degrès dans les institutions et les établissements d'Etat ou privés et dans les diverses associations **„une heures de défense passive hebdomaire".**

Par l'art. 11 ils institue pour tous les habitants valides du pays et dans tous les services necessaires à la défense antiaérienne l'obligation d'y participer.

Les personnes encadrées dans les services et les formations de défense antiaérienne n'ont pas la permission d'utiliser ou de la communiquer à d'autres personnes aucune relation de service qu'elles détiendraient éventuellement.

L'art. 16 et suivants stipulent le régime des constructions.

Les **dépôts** de combustibles liquides appartenant aux centres peuplés sont obligés dans l'interval d'une année à dater de la promulgation de la présente loi de construire un depôt sousterrain équivalent comme capacité avec le depôt existant et qui puisse résister aux bombes d'au moins 300 kgr.

* * *

L'art. 29 prévoit que toutes les entreprises industrielles et commerciales constituées soit sous la forme de societés, soit sous celle d'entreprise individuelle, sont obligées de s'outiller avec les moyens techniques necessaires pour la défense active contre les attaques aériennes.

L'art. 41 stipule que dans le délai de 30 jours à partir de la publication de la présente loi, toutes les entreprises prévues à l'art. 29, y compris celles qui en sont exceptées, mais qui à la date du 31 décembre 1937 possédaient un capital déja souscrit de 500.000 lei pour les sociétés et de 1 million de lei pour les entreprises privées, sont obligées de déposer au Ministère de l'Air et de la Marine, une déclaration indiquant: la denomination de l'entreprise, sa forme juridique, son siège social, son objet, le forme d'exploitation, sa force motrice, le nombre des ouvriers et ou personnel administratif ainsi que la description des constructions qui constituent l'entreprise y compris les plans afférents.

* * *

Dispozițiunile legei pentru apărarea antiaeriană activă și pasivă a teritoriului sunt, fără indoială, de un real folos pentru țară și toți se pregătesc a le indeplini. Trebue, insă, să recunoaștem că obligațiunile impuse, în special intreprinderilor petrolifere, sunt nu numai extrem de apăsătoare dar și greu de realizat în termenul fixat de lege. Este de notat că toate aceste obligațiuni sunt independente de alte obligațiuni anterioare legii și având acelaș scop, precum: măști și costume protectoare contra atacului cu gaze, adăposturi, etc.

De exemplu **art. 13** prevede: **„Organizarea pe cont propriu a întregii apărări antiaeriene pasivă a localului, imobilului, personalului, materialelor și instalațiunilor de tot felul".**

Ne întrebăm ce organizare și cât costă această organizare de apărare a șantierelor și imenselor rafinerii care trebue făcute pe **cont propriu?**

De asemeni și cu dublarea depozitelor prin depozite subterane de aceeași capacitate, în timp de un an. Lucrări cari se pot evalua la multe sute de milioane. Depozitarea subterană a produselor petrolifere grevează cu sume enorme bugetele Angliei, Germaniei, Franței, etc., și iată de ce credem că și la noi Statul este dator să contribuie la aceste sarcini.

Astăzi când industria noastră petroliferă trebuie ajutată pentru ca să poată intensifica foragele, toate aceste obligațiuni o vor forța să înceteze orice nouă activitate folositoare economiei naționale, pentru a putea face față impunerilor acestei legi.

Nu ne îndoim că o lămurire sau o modificare acelor dispoziții din lege a căror aplicare este anevoioasă și impovărătoare va surveni.

Greutățile Germaniei de aprovizionare cu petrol indigen și lipsa de lucrători

„Petroleum Press Service" scrie în această privință: „Toată lumea știe că proiectele germane pentru înlocuirea petrolului importat cu produse de provenință internă, au — ca și restul programului austriac — întâmpinat numeroase piedici. Totuși intinderea acestei operațiuni în raport cu manopera disponibilă, nu este însă destul de cunoscută.

Ținând cont de nevoile prevăzute de către autoritățile germane pentru consumul de produse petrolifere, aceste nevoi vor fi în 1940 de 6.300.000 tone de benzină, petrol, diesel-oil și uleiuri, din care numai 1.300.000-1.400.000 tone vor putea fi acoperite prin propriile sale mijloace. Dacă, după cum conducătorilor germani le place a afirma, Germania trebuie să fie independentă sub toate raporturile în ceeace privește importul de materii prime și în special de petrol, mai rămâne deci să aibă grije de un sold de 5 milioane tone, care trebuies înlocuite prin producția de petrol sintetic.

Un simplu calcul ne arată — plecând de la baza că 4½ tone de cărbuni sunt în medie necesare pentru a produce o tonă de petrol, cărbuni fiind singura materie primă de care Germania dispune în cantități suficiente — ar trebui 22.500.000 tone de cărbuni (mai mult de cinci ori cantitatea destinată actualmente în acest scop) pentru a produce cele 5 milioane de tone suplementare.

Ar trebui un efectiv de 135.000 mineri, iar în plus 65.000-70.000 lucrători, ar trebui să fie angajați în uzinele de hidrogenare și de sinteză.

Ori, după **Deutsche Bergwerkszeitung,** minele de cărbuni din Germania pot cu greu recruta anual cei 16.000 tineri de cari au nevoie; într'adevăr în 1937 nu s'a putut recruta decât 10.700 tineri, ceeace arată că mărirea producției pare foarte grea. Dar lipsa de manoperă germană datorită planului de patru ani nu se resimte numai în industria cărbunelui; toate industriile germane o simt, astfel că deficitul de lucrători este evaluat de Bursa Muncei din Reich la 500.000 unități, cifră care nu trebuie considerată ca exagerată.

Este o ironie, încheie **Petroleum Press Service,** de a constata că cu toată desvoltarea producției de erzat, importul german de produse petrolifere, departe de a scade, este tot în creștere"

L'adduction des gaz de sondes à Bucarest

L'alimentation de la ville de Bucarest avec gaz des sondes bien que constituant un problème édilitaire de premier ordre, est cependant restée jusqu'ici un simple désidératum avec des chances de réalisation assez éloignées.

Le vaste programme d'activité que s'est proposé Ministère de l'Economie Nationale et qui envisage la solution de nombreux problèmes des plus importants, embrasse entre autres aussi cette question de l'adduction du gaz de sondes à Bucarest.

En effet, dans les directives données à la commission pour l'étude du problème du combustible en général, M. Mititza Constantinesco, l'ancien Ministre de l'Economie Nationale, a particulièrement insisté sur la nécessité d'étudier la question des gaz et de leur aduction à Bucarest.

Les travaux de cette commission, présidée par M. Iacob Solomon, conseiller à la Cour, ont été menés à bonne fin et un référé a été présenté à M. le Ministre Mititza Constantinesco.

Les propositions de la commission du combustible

Ce référé embrasse le problème de l'utilisation des gaz sous tous ses aspects. Ont contribué à son élaboration nos plus réputés specialister en la matière: MM. l'ing. Caranfil, directeur général des Usines Communales Bucarest, l'ing. Motas, directeur général de la Société Nationale de Gaz Méthane, l'ing. Macovei, directeur général de l'Institut Géologique, l'ing. Ficsinesco et l'ing. Gh. Antonesco.

Construction des conduites

La commission opine en faveur de la construction immédiate d'une conduite Campina-Bucarest. Cette conduite aménera à Bucarest le gaz pauvre dégazoliné provenant des sondes pétrolifères.

D'autre part, les conduites actuelles de gaz méthane de Transylvanie seraient prolongées jusqu'à Câmpina, de façon que l'on puisse avoir recours au gaz méthane de Copșa Mica Cugis dans le cas où la demande de gaz dépasserait le volume de la production de gaz de sondes.

Création d'une société pour l'adduction des gaz

Les conduites destinées à faire la liaison avec celles de Transylvanie seront installées par une société, à la création de laquelle participeront plusieurs grandes enteprises pétrolifères, ainsi que la Société Nationale de Gaz Méthane et la société Malaxa, cette dernière ayant la charge de fabriquer et de fournir les tubes. En ce qui concerne les conduites à installer à l'intérieur même de la ville, elles entrent dans les attributions des Usines Communales, lesquelles pourront au debut utiliser une grande partie des conduites de gaz d'éclairage existantes.

Tracé et capacité des conduites

La seule question sur laquelle les avis sont quelque peu divergents est celle du tracé et de la capacité des conduites.

On sait que les conduites généralement utilisées pour l'adduction de gaz ont un diamètre de 20 pouces. Comme il es a impossible d'importer ce genre de conduites de l'étranger et que l'industrie indigène n'a pas les moyens d'en construire de cette grandeur, certains spécialistes proposent d'utiliser des conduites de 6 pouces et demi, dont la construction commencera bientôt. Dans ce cas, bien entendu au lieu d'employer une seule conduite de 20 Pouces, on emploiera 3 conduites de 6 et demipomes, dont le débit sera à peu près égal à celui de la première.

L'emploi de conduites de faible diamètre aurait plusieurs avantages

1. Les conduites pourraient être fabriquées sans retard dans le pays.

2. L'adduction des gaz se ferait par plusieurs conduites, ce qui assurerait l'alimentation permanente de la capitale, même en temps de guerre, car on peut supposer que sur 3 conduites l'une au moins demeurerait intacte.

Mais l'installation de 3 conduites a encore cet autre avantage qu'elle permet trois tracés traversant des régions différentes, dont les habitants pourront tous bénéficier de ce nouveau progrès technique.

M. le ministre Mititza Constantinesco a félicité la commission pour son activité et pour les résultas qu'elle a obtenus.

Actuellement les pourparlers avec le groupe qui financera cette importante oeuvre sont très avancés et sous peu M. l'ing. G. Bujoiu, l'actuel ministre de l'Economie Nationale donera une forme définitive à ce projet et l'adductions des gaz à Bucarest deviendra une réalité beaucoup plus tôt que l'on ne pense.

PRIX DU PETROLE BRUT A L'INTERIEUR AU COURS DE LA'NNEE 1938

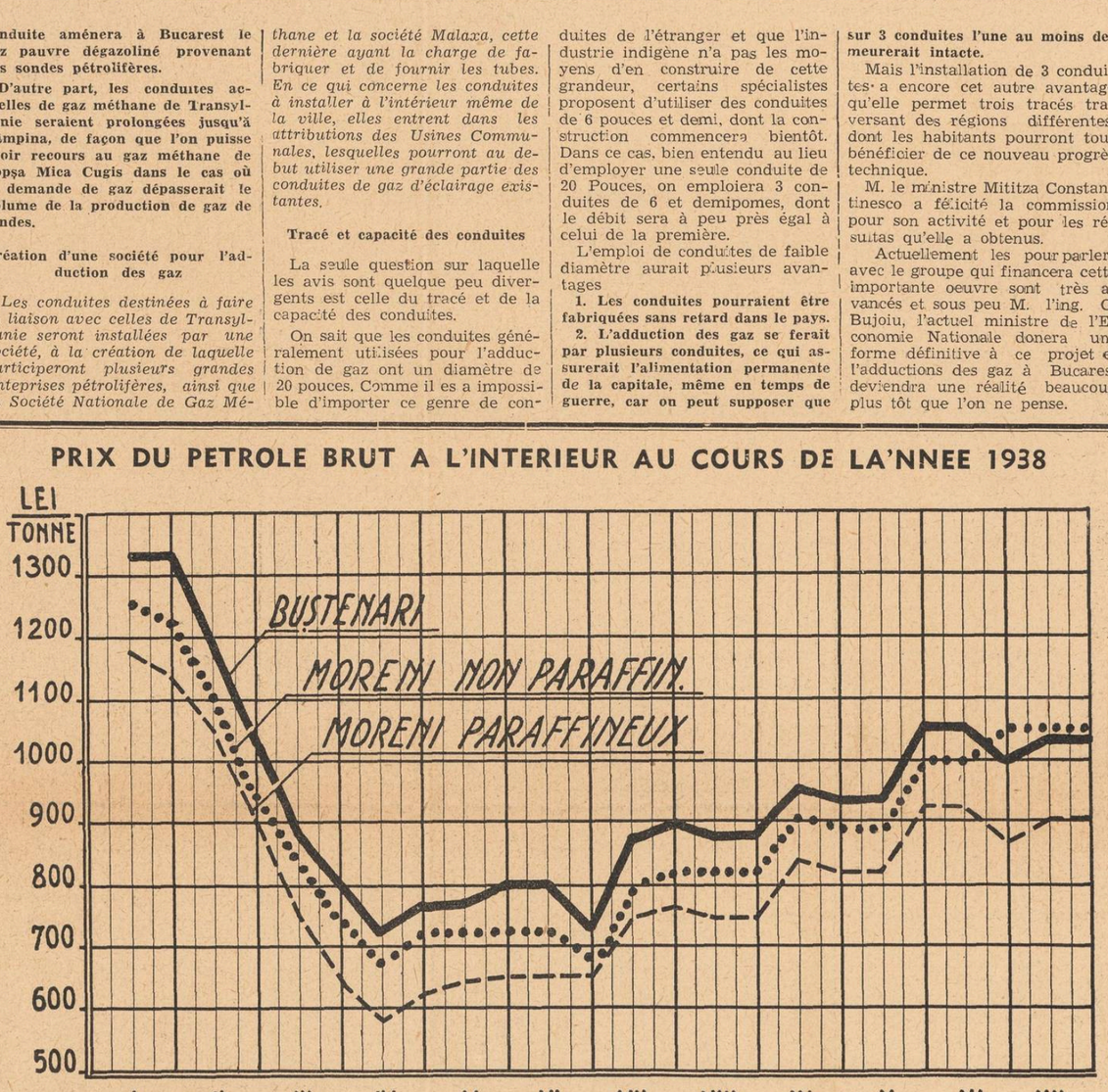

„DISTRIBUȚIA"

Société Anonyme pour la distribution des produits du pétrole

Bucarest 11 bis rue général Budișteanu

BILAN GENERAL arrêté au 31 déc. 1938

ACTIF			PASSIF		
Numéraire en caisse et aux banques	—	32.765.924	Capital	—	510.000.000
Effets publics et bons d'impôt	—	9.393 494	Reserves statutaires	—	151.135
Débiteurs:			Amortis ements:		
Autorités	103.538.836		Jusqu'au 31.XII.1937	173.624.666	
Clients divers	176.791.640		Pour 1.I—31.XII.1938	45.870.196	219.494.862
Taxes et imp. sur march. non vendues	146.163.147		Créanciers:		
Divers comptes débiteurs	30.935.981	462.429.604	Fournisseurs	386.211,738	
Inv. pour l'org. de la vente (dépôts stations, pompes aut. immeubles etc)	477.349.958		Divers comptes créditeurs	48.206.289	434.418.027
Ajouté du 1. I—31 XII.1938	44.443.092	521.793.050			
Véhicules autociternes, autocam. autom	42.665.177				
Ajouté du 1. I—31 XII.1938	16.089.685	58.754.862			
Tonneaux en fer et en bois	35.671.271				
Ajoute du 1. I—31 XII.1938	2.138.078	37.809.349			
Bidons et mat. divers	—	22.279.841			
Frais anticipés:					
Loyers, impôts, assurances etc.	—	9.622.145			
Taxe de timbre prop. à la maj. de cap	14.517.600				
A déduire					
Amortissements jusqu'au 31.XII 1938	5.657.040	8.860.560			
Résultats:					
Pertes l'année 1938	934.533				
Bénéfice reporté de 1937	579.338	355 195			
COMPTES D'ORDRE:			**COMPTES D'ORDRE:**		
Garanties: Cons. d'administration	—	255.000	Garanties: Cons. d'administration	—	255.000
Effets publics:			E fets publics:		
a) Dép. en garantie aux autorités	26.811.050		*a)* n. propr. val. nom	25.930.665	
b) Dans le portefeuille et aux banques	4.792.538	31.603.588	*b)* propr. div. pour gar.	5.672.923	31.603.588
Effets à recevoir: effets, lettres et actions en garan. des clients	—	52.797.131	Clients pour effets à recevoir. lettres et act. en garantie	—	52.797.131
Pertes de guerre	—	2.329.683	Réserves pertes de guerre	—	2.329.683
Div. compt. d'ordre	—	13.262.777		—	13.262.877
	—	100.248.179	1.164.064.024	—	100.248.179

PROFIT ET PERTES au 31 déc. 1938

CREDIT			DEBIT		
Frais généraux Centr.	—	87.316 321	Commissions et div. rentrés	—	242.418.0 7
„ dépôts	81.466.107		Pertes	—	934.533
Frais automates	25.976.083	107.442.190			
2/10 de la taxe timbre prop. à augmentation de capital	—	2.510.160			
Intérêts	—	213.683			
Amortissements	—	45.870.196			
	—	243.352.550		—	243.352.550

Président du conseil d'administration, ing. C. OSICEANU — Directeur général, ing. CESAR POPESCU

Directeur administratif et de la compt. I. A. Selagianu, exp. comptable.

Vérifié et trouvé conf. aux reg.: Cens. W. W. Kerr, Victor Cațafani, Ion Solacolu.

C. 9890.— Atelierele Societății Anonime „UNIVERSUL". Str. Brezoianu No. 23—25 București

BIBLIOTECA CENTRALĂ „ASOCIAȚIUNII" SIBIU

ANUL XVIII.—No. 364

JOUI 25 MAI 1939

Dacă nu doriți a vă abona rugăm a se înapoia
If not desired please return to :
En cas de non acceptation, prière de retourner à
ZIARULUI
„ROMANIA PETROLIFERA"
Strada Vasile Stroescu No. 9
(Foișor)
BUCUREȘTI—IV

Redacția și sediu pentru Ploești și județul Prahova
PLOEȘTI
Strada M. Kogălniceanu 35, etaj

Director-Proprietar : H. P. DURAND
Inregistrat sub No.7 in Registrul Publicațiunilor pe lângă secțiunea I-a comercială, Tribunalul Ilfov, conform Decretului-Lege din 8 Aprilie 1938

ROMÂNIA PETROLIFERĂ

ZIAR NAȚIONAL PENTRU APĂRAREA INDUSTRIEI PETROLIFERE ȘI ECONOMIA TĂREI.

„LA ROUMANIE PÉTROLIFÈRE"

Fondator : PIERRE SOLOMON

ABONNEMENTS ANNUELS:
Pour la France, la Suisse la Belgique, et pour tous les autres pays 100 fr. français | Payement seulement par chèque en monnaie du pays de destination ou en francs sur Paris | Pour la Roumanie . . lei 1.000 Abonamente pentru autorități anual . . . . lei 2.000

REDACȚIA ȘI ADMINISTRAȚIA:
BUCUREȘTI IV. — Strada Vasile Stroescu No. 9 (Foișor)

NOUL PARLAMENT

LE NOUVEAU PARLEMENT

par Romulus Dianu

In primele zile ale lunii Iunie, vom avea alegeri legislative generale, după o întrematoare vacanță a vieții parlamentare, și după, mai ales, o convalescență necesară, după abolirea regimului de intoxicație politică prin ura fraternă.

Considerând modul în care s'au întocmit listele electorale, și din scrutarea numelor inscrise în aceste liste, ne putem da seama de principiul care a prezidat la alcătuirea lor.

S'a voit ca Parlamentul să aducă o consacrare, din partea elitelor muncii de orice fel, a actelor unei politici care se consacră ea însăș prosperității muncii creatoare. S'a făcut apel în primul rând, la personalități care, în viața politică, s'au distins printr'o moderațiune și o disciplină de gândire care nu au stânjenit niciodată funcțiunea rațiunii de Stat, și nu au subordonat interese naționale supreme unor idei neexperimentate.

In aceste rânduri, distingem oameni aparținând tuturor profesiunilor și tuturor straturilor societății românești, și cari, prin supletea lor, au știut să se facă folositori chiar și sub vechiul regim politic, lăsând tradiției să joace rolul ei firesc, adaptând ideile cu forma locală a realităților.

Aceștia formează un grup distinct, dela care aproximativ știm ce trebue să așteptăm. Ei au exercitat o acțiune moderatoare în trecut, au constituit un fel de înveliș izolator între curente de opinie ce s'ar fi ciocnit catastrofal în lipsa lor. Rolul acestui grup, care face legătura cu trecutul, și mai exact cu partea bună a trecutului, va fi, și în viitor, acela de a găsi soluțiuni de compromis în toate problemele radicale.

Nu ne îndoim că noua structură politică a țării, și formele noui în care problemele vor fi aduse în desbatere, vor da viitorului parlament fizionomia unui for cu adevărat superior, în care chibzuința să fie posibilă. Dar în trecut vocile moderate, și spiritele chibzuite erau în mod constant majorate de histrionismul de partid, de sălbatica luptă a intereselor personale, sau de un grup, și de o nefastă întrecere demagogică.

S'a căutat să se evite ceeace era inutil și păgubitor, chiar de la început. Listele sunt făcute cu această evidentă preocupare.

Dar se mai poate deosebi și un alt grup: al acelora care nu au făcut niciodată politică. Intr'un mod mai general privind lucrurile, nu se poate afirma despre nimeni că nu a făcut politică, pentrucă preocuparea există în jurul fiecărui mic budget de contribuabil. A plăti impozitele, a fi cetățean pașnic, respectuos cu legile și exigent față de cine nu le respectă, este a face o politică.

Cine produce, cine pune sforțarea lui personală, oricât de modestă, în acord cu tendințele generale ale Statului, acela face o politică, și e bine să i se arate că aportul lui nu e indiferent nimănui, ci dimpotrivă, e apreciat.

Există, și va fi pentru prima oară chemat la conducerea trebilor țării, un grup din această mută și modestă parte a națiunii.

Ne putem aștepta ca discursurile să nu fie tocmai forma talentului și a virtuților acestui grup, care nu are intenția să transforme Parlamentul într'o academie de retorică, dar vom ști precis că preocuparea de interesul obștesc va fi mai reală, în inimile acestor oameni modești, care vin toți de pe la meșteșugurile lor, fără să se despartă definitiv de acul, de tesla, de ciocanul, sau de foarfeca pe care le reprezintă, ca breslași.

Dans les premiers jours de juin nous aurons des élections législatives générales, après une réconfortante vacance de la vie parlementaire et, surtout, après une convalescence nécessaire qui est venue suivre l'abolition du régime d'intoxication politique par la haine entre frères.

Considérant la manière dont ont été dressées les listes électorales et scrutant les noms inscrits dans ces listes, nous pouvons nous rendre compte du principe qui a présidé à leur elaboration.

On a voulu que le Parlement apporte, par l'élite des représentants du travail, une consacration des actes d'une politique qui se consacre elle même à la prospérité du travail créateur. On a fait appel en première ligne aux personnalités qui, dans la vie politique, se sont distinguées par une modération et une discipline de pensée qui n'ont jamais été un obstacle au fonctionnement de la raison d'Etat et n'ont point subordonné les intérêts suprêmes nationaux à des idées non expérimentées. Dans leurs rangs nous distinguons des hommes appartenant à toutes les professions et à toutes les couches de la société roumanie et qui, par leur souplesse, ont su se rendre utiles même sous l'ancien régime politique en laissant la tradition jouer son rôle naturel et en adaptant les idées avec la forme locale des réalités.

Ceux-çi constituent un groupe distinct duquel nous savons approximativement à quoi nous attendre. Ils ont exercé une action modératrice dans le passé et ont constitué une sorte de couche isolatrice entre les courants d'opinion qui, en leur absence, se seraient catastrophalement heurtés. Le rôle de ce groupe qui fait la liaison avec le passé et plus exactement avec ce qu'il y a eu de bon dans le passé sera, dans l'avenir aussi, de trouver des solutions de compromis dans tous les problèmes radicaux.

Nous ne doutons pas que la nouvelle structure politique du pays et les formes nouvelles dans lesquelles les problèmes seront somis aux débats ne donnent au futur Parlement la physionimes d'un forum réellement supérieur, dans lequel la réflexion soit possible. Malheureusement dans le passé les voix modérés et les esprits raisonnés étaient constamment majorés par l'histrionisme de parti, par la lutte sauvage entre les intérêts personnels ou de groupes et par une néfaste surenchère démagogique.

On a cherché a éviter tout ce qui était inutile et nuisible, dès le commencement même. Les listes sont dressées avec cette préoccupation évidente.

Mais l'on peut distinguer aussi un autre groupe: celui de ceux quin'ont jamais fait de politique. Considérant les choses d'une façon plus générale l'on ne peut affirmer au sujet de personne qu'il n'ait pas fait de politique parce que la préoccupation existe autour de chaque petit budget de contribuable. Payer les impôts, être un citoyen paisible, respectueux avec les lois et exigeant à l'égard de ceux qui ne les respectent pas, est faire une politique.

Quiconque produit, quiconque met son effort personnel, aussi modeste fut-il, d'accord avec les tendances générales de l'Etat, fait une politique et il est bien qu'on lui montre que son apport n'est indifférent à personne, mais au contraire, apprécié.

Il existe et il sera pour la première fois appelé à la direction des affaires de l'Etat, un groupe constitué par cette muette et modeste partie de la nation.

Nous pouvons nous attendre à ce que les discours ne soient pas précisement l'expression du talent et des vertus de ce groupe, lequel n'a point l'intention de transformer le Parlement en une Académie de rhétorique, mais nous savons avec précision que la préoccupation de l'intérêt général sera plus réel dans les coeurs de ces hommes modestes qui viennent tous de leurs métiers, sans se séparer définitivement de l'aiguille, de la cruelle, du marteau ou du ciseau qu'ils représentent en tant que membres d'une corporation.

L'un des incovénients du système électif démocratique était que le mandat de député, après un nombre d'années relativement court, changeait complètement la condition sociale du mandataire. Ce dernier partait pour représenter la couche paysanne et, au bout d'un an „il s'avisait qu'il n'almait plus que le caviar! Ce Parlement était devenu a un tel point une profession pour celui qui n'en avait pas que la prosperité prenait les formes immorales de toutes les ascensions rapides. Cet aspect du système représentatif a pris fin. Le mandat de député ne constituera plus une profession. Chaque mandataire devant représenter une corporation ou un collège sera encouragé à maintenir le contact avec l'instrument de sa profession. L'instrument de travail est le seul qui accorde des droits et des récompenses dans le régime actuel. Notre Souverain, quand Il a aboli le régime de parti, a songé à introniser aussi une morale politique. Les premiers actes du gouvernement ont illustré cette pensée Royale. Le Parlement à venir la continuera.

Dans le terme ci-dessus vient de paraitre dans la presse française une série d'articles qui ont provoqué le plus retentissant intérêt.

L'auteur, le distingué ingénieur et chimiste de grande autorité dont le rôle important dans la science du pétrole est amplement connu, M. *Albert Guiselin*, ancien chef adjoint aux Services techniques de guerre du Ministère du Commerce et de l'Industrie, section pétrole, de France, un grand ami ce notre pays, commentant en détail l'article *„Le pétrole et la guerre mondiale"* de notre éminent collaborateur M. *Cristian Leu*, s'exprime comme suit :

„Dans un article remarquable par sa clarté sa hardiesse, sa lucidité, M. Cristian Leu *démontre aux lecteurs de „România Petroliferă" que la guerre mondiale est impossible.*

Pour cela, il a recours à la science des faits, qui parle et qui domine le monde, les hommes, les choses!

Avec un incontestable mérite et une indiscutable compétence, cet ingénieur chimiste roumain apporte au monde en alarme une thèse nouvelle, puisqu'elle prétend que c'est grâce à ce pétrole tant maudit que nous n'aurons pas la guerre alors que la littérature romancée nous a habitués de puis une vingtaine d'années à le considérer comme un facteur de désordre et un fauteur de guerre.

Il est chari able, aux heures présentes, de faire une certaine propagande autour des idées de M. Cristian Leu et nous espérons que la grande presse française se fera un devoir de créer ce courant de confiance dont nous avons tant besoin".

Analysant toutes les données et les opinions de notre collaborateur, M. *Albert Guiselin*, lequel, dès 1915, démontrait l'importance du pétrole en temps de guerre, nous montre que si l'Allemagne, à laquelle tout spécialement les lubrifiants ont manqué, a pu retarder l'heure de la défaite c'est grâce à son approvisionnement clandestin, à la complicité de nations neutres et à la conquête de *gisements pétrolifères de Galicie et de Roumanie.*

L'auteur souhaite que ces derniers facteurs ne jouent plus un rôle dans les prévisions des dirigeants qui veulent la guerre et que, bien au contraire, ce soient les arguments de M. Cristian Leu qui les incitent à la prudence.

Nous sommes très flattés et très heureux de voir qu'une personnalité telle que M. *Albert Guiselin* apprécie les opinions tranquillisatrices exprimées dans notre journal, terminant ses commentaires comme suit :

„.... pour que, admettons le:

Toute guerre mondiale soit désormais impossible".

Rappelons au demeurant que M. Albert Guiselin, en même temps qu'un éminent homme de science, est aussi un grand ami de la paix, conseillant dans ce but, depuis de longues années, une union des intellectuels du monde entier et spécialement une Fédération Internationale des ingénieurs, en faveur de laquelle nous croyons qu'il ne cessera pas de lutter.

R. P.

N B. Nous sommes certains que cette opinion intéressera au plus haut degré les cercles pétroliers de notre pays dans lesquels M. *Albert Guiselin* compte de si nombreux amis.

LE NOUVEL ACCORD ECONOMIQUE AVEC LA GRANDE BRETAGNE

Précisions de M. l'ingénieur J. Bujoiu, Ministre de l'Economie Nationale

M. l'ing. J. Bujoiu, minstre de l'Economie Nationale, a donné à la presse certaines précisions sur le nouvel accord économique anglo-roumain, sur l'esprit dans lequel il a été conclu et sera appliqué. Des précisions qu'a données le Ministre de l'Economie Nationale il ressort que:

M. J. BUJOIU

Pour satisfaire au désir d'intensifier les relations économiques et commerciales de la Roumanie avec les divers pays étrangers, par la signature d'un Protocole pour le développement des rapports économiques avec l'Angleterre, le cycle des ententes conclues par la Roumanie a été complété par un nouveau et important accord.

La liberté et l'égalité économiques

De même que les précédentes, cet accord est inspiré du même principe de liberté et d'égalité économiques, sans préférences, sans exclusivités.

La nouvelle entente signée, pour l'Angleterre, par Sir Reginald Hoare et Sir Frederik Leith Ross, et pour la Roumanie par MM. les ministres Gafenco et Bujoiu, se caractérise par le désir de maintenir et de parfaire les relations économiques, en dégageant comme idée de base l'espoir que leur intensification se réalise par des mesures commerciales normales et saines.

Parmi ces dernières, il faut souligner le besoin de simplifier les méthodes du clearing et, comme nous l'avons exposé aussi une autre fois, il faut tendre par notre libération, vers des systèmes économiques aussi libres et naturels que possible.

Mesures pratiques pour faciliter les échanges

Outre ces déclarations de principe, le protocole et ses annexes prévoient certaines mesures pratiques qui sans vouloir la réalisation immédiate d'un état idéal des échanges, permet toutefois d'améliorer et d'agrandir leur volume. Ainsi, prévoit-on des mesures pour simplifier les formalités d'exportation, créer des organisations commerciales nationales pour promouvoir le commerce et la production d'articles spécifiques au commerce anglo-roumain, la création de zones libres et de moyens de communication directs aériens et maritimes, etc.

Cours de la livre sterling

En même temps et dans le même esprit qui tend normaliser les rapports économiques, on a exprimé le désir que les mesures qui seront prises contribuent à mettre le cours de la livre sterling à un niveau qui n'entrave pas l'approvisionnement régulier de la Roumaine en matières premières et en articles de première nécessité. De même, on a exprimé le désir que les fluctuations des cours soient aussi minimes que possible. Egalement pour faciliter les échanges, les opérations à terme pour la livre sterling et les paiements anticipés pour les importations d'Angleterre ont été acceptés.

Egalité de traitement pour tous les Etats

Dans ce protocole, se trouve réitérée l'idée qui au demeurant était un principe adopté et souvent manifesté par le gouvernement roumain celui de l'égalité de traitement que la Roumaine accorde à tous les pays avec lesquels elle se trouve avoir des rapports économiques.

La création d'une commission consultative dans le but d'examiner les empêchements ou les difficultés qui devront être écartés pour assurer la normalisation des échanges entre les deux pays, a été également envisagée.

suite 3-ème page

Les grandes Assemblées Générales

„CONCORDIA"

Pétrole, électricité, grande métallurgie, armement, char bon, or, *tel est l'apport de la société* **„Concordia"** *à la prospérité de l'économie roumaine.*

Formidable activité au profit du pays, *activité dont les fruits palpables — ne serait-ce que la création de la grandiose usine électrique de Dobrești, cédée à la ville de Bucarest — immortalisent la fraternité du capital et du travail belgo-roumains.*

F. Carlier, J. Marinesco, J. Duqué, M. Voinesco S. Marino, *créateurs et travailleurs dont, malgré leur modestie, les noms figureront en place d'honneur dans l'histoire économique de la Grande Roumanie. Ce sont là les dirigeants de ce vaste complexe qui, au prix de grands sacrifices—***faits sans bruit** *par le capital belge intéressé dans cette Société—travaillent sans répit, depuis de nombreuses années, à la mise en valeur de nos richesses nationales, tellement convoitées ces derniers temps — réussissant toutefois à distribuer année par année une juste remunération aux actionnaires légitimement confiants.*

Aussi l'Assemblée générale, dont nous parlons plus bas, n'a-t-elle été qu'une enthousiaste et amplement méritée manifestation de reconnaissance des actionnaires roumains à l'égard de MM. **F. Carlier** *et* **J. Marinesco,** *manifestation que nous ne pouvons ne pas relever dès le début.*

*

Participation de la „Concordia" aux charges de l'Etat

Chiffres qu'il n'ont plus besoin de commentaires:

1.000.000.000 de lei en 1936
1.250.000.000 „ „ „ 1937
1.500.000.000 „ „ „ 1938

*

La séance de l'assemblée générale

„A part ses diverses contributions à l'oeuvre de défense du pays, la **„Concordia"** *y contribue aussi par sa fabrique d'armement dans des relations avec l'Etat qui ne sont point de fournisseur à client mais de bons roumains envers l'Etat roumain, tant en ce qui concerne le prix et la qualité que les grandes immobilisations"* a dit **M. J. Marinesco,** administrateur-directeur général, au milieu des ovations des nombreux actionnaires.

Jamais l'assemblée générale de cette Société n'a reuni autant d'actionnaires,—leur nombre s'étant accru à la suite des fusions avec les sociétés „Lignitul" et „Schitul Golești" effectuées l'automne dernier,—lui donnant un caractère des plus imposants.

La séance fut ouverte par M. le Général aide-de-camp, Conseiller Royal, **Ernest Ballif** Président du Conseil d'Administration, assisté de **MM. J. Marinesco,** administrateur-directeur général de la Société, **F. Carlier,** du prince **Bassarab de Brancovan, MM. J. Duqué,** les ingénieurs **M. Voinesco, Silvio Marino, Camille Bonnami, C. Osiceanu,** etc., membres du Conseil.

Après un pieux et émouvant hommage rendu par le Président à la mémoire de S. M. la Reine Marie de Roumanie, hommage qui fut écouté debout par l'entière assistance, lecture a été donnée du Rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 1938, que nous reproduisons plus loin.

La production du brut a représenté **844.322** tonnes, soit non moins de **12,76%** de la production totale de la Roumanie qui s'est élevée à **6.617.000** tonnes.

La Société a foré **49.082** mètres au regard du **41.914** mètres, en 1937, contribuant ainsi, dans une mesure toujours plus intense, à la découverte de nouveaux champs pétrolifères.

La raffinerie **„VEGA"** a traité **1.067.094** tonnes de brut contre **980.705** tonnes en 1937. La quantité traitée pour la fabrication des huiles a été de **47.627** tonnes au regard de 6.367 tonnes l'année précédente.

La „Concordia" prend en outre une part toujours de plus en plus importante à l'oeuvre d'électrification du pays. En 1938 elle a émis par ses réseaux un total de **145.000.000** Kw. au regard de 128.145.650 Kw., en 1937.

On ne saurait assez insister sur l'importance pour le pays des usines métallurgiques de Ploești lesquelles occupent une surface de 160.000 m² et où 2000 ouvriers travaillent à notre armement. Usines dont l'agencement des plus modernes fait l'admiration de tous et qui représentent pour nos cercles dirigeants chargés de l'armement une garantie de tranquilité. On se rappellera que tout dernièrement les ministres respectifs, lors de la longue visite faite à ces usines, ont exprimé tous leurs remerciements aux dirigeants de la Société pour leur oeuvre patriotique.

A un capital versé de **1.015 000.000** de lei, l'avoir de la Société s'élève à **7.680.910.150** lei dont non moins de **5.767.774.907** lei représentent la valeur des installations diverses. Le fonds d'amortissements atteint lei **3.810.603 670** et les réserves lei **387.408.414**, ce qui prouve amplement la solidité à toute épreuve de l'entreprise.

Le bénéfice de lei 1.354.255.195, y compris le report de l'année précédente, déduction faite des amortissements s'élevant à non moins de lei 256.357.975, des frais généraux et d'exploitation, se solde avec un bénéfice net de lei **126.987.682**, permettant la distribution d'un dividende de **8%**.

Plusieurs actionnaires prenant la parole **M. Popesco** a relevé l'atmosphère de bonne entente et de confiance qui règne entre les actionnaires et les dirigeants de la Société qui font honneur à la place qu'ils détiennent et il leur présenta ses hommages. Il a été d'avis que l'on pourrait distribuer un dividende un peu plus élevé et espère que l'Etat réduira à l'avenir les charges qui obèrent l'industrie petrolière.

M. Tzinco au nom des actionnaires de l'ancienne société „Lignitul" rappelle la situation difficile dans laquelle se trouvait cette derniere jusqu'en 1936, lors de la venue à sa tête de **M. J. Marinesco,** lequel en un court espace de temps a su l'amener a la situation florissante qui permettant ainsi sa fusion avec la „Concordia". Il est heureux de faire partie des actionnaires de cette Société du bel avenir de laquelle il est certain car **M. J. Marinesco** est la sentinele qui veille contre tout péril. Il exprime ses félicitations à tous les autres dirigeants.

M. S. Milian a également témoigné sa vive satisfaction pour les résultats obtenus et la façon dont est dirigée la Société, remerciant au nom des actionnaires roumains à **M. F. Carlier,** pour la manière dont il a su harmoniser les intérêts belges avec le travail roumain.

M. J. MARINESCO, administrateur-directeur général, répondant aux divers actionnaires les remercia de tous les éloges exprimés et de la confiance montrée. Il estime que les amortissements aussi massifs que possible sont nécessaires pour une société pétrolière, surtout aujourd'hui où l'on doit faire tous les efforts pour la découverte de nouveaux gisements et que l'on doit être à la hauteur des progrès d'Amérique. Il attire l'attention sur toute la prudence avec laquelle l'inventaire est evalué ainsi que sur les inspections inopinées et fréquentes des censeurs aux chantiers. De même il fait ressortir l'apport de la Société aux charges de l'Etat ainsi que la contribution à l'armement du pays des usines qui ont été construites et mises à point en un intervalle de temps record, invitant les actionnaires à les visiter afin de se rendre compte des réalisations de la Société.

En ce qui concerne le dividende il considère que c'est une question qui dépend seulement des actionnaires. Il estime que le conseil ne peut leur proposer autre chose que de voter que les impôts roumains de ces dividendes restent à la charge des actionnaires en réduction du report à nouveau qui, autrement, aurait du être de l'ordre d'environ 31 millions de lei. (Il est longuement et vivement acclamé).

L'assemblée ayant approuvé à l'unanimité le Rapport des censeurs, le Bilan et le Compte des Profits et Pertes a donné décharge de sa gestion au Conseil d'Administration, à la Direction ainsi qu'au Comité des Censeurs et **approuve avec enthousiasme la proposition du conseil fixant le dividende à 8% net, soit lei 20 par action,** les impôts roumains sur le dividende devant être réduits du solde à reporter.

On a ensuite ratifié la cooptation de **M.** l'ingénieur Albéric Maistriau comme membre du Conseil, réélisant comme membres MM. Georges Hannecart, J. Marinesco, Laurent Meeus et Mircea Voinesco, dont les mandats expirent,

Les censeurs et les censeurs suppléants sont également réélus.

Le président, général aide- de camp Royal, Ernest Baliff *apporte tous ses remerciements aux dirigeants de la société ainsi qu' à tout le personnelpour la part qu'ils ont prise au progrés et au développement de la société. Il exprime également ses remerciements aux actionnaires pour leur patriotique concours.*

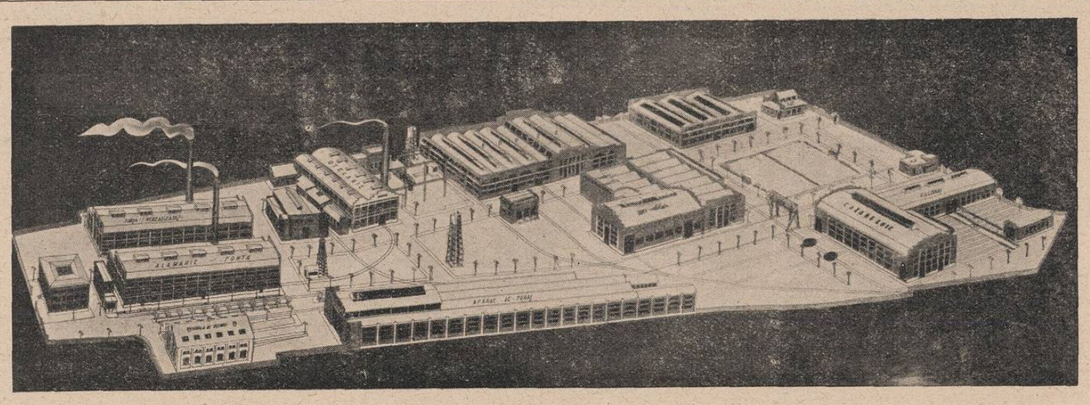

Vue des grandes usines métallurgiques „Concordia" de Ploești

Războiul mondial este cu neputință

Teama de risc este generatoare de prudență

Une guerre mondiale est impossible

La crainte du risque est génératrice de prudence

Sub titlul de mai sus a apărut în presa franceză o serie de articole cari au stârnit cel mai puternic interes.

Autorul, distinsul inginer și chimist de mare autoritate, al cărui rol însemnat în știința petrolului este îndeobște cunoscut d. **Albert Guiselin,** fost șef adjunct al Serviciilor tehnice de război din Ministerul de comerț și industrie, (secția petrol), din Franța, un mare prieten al țării noastre, comentând pe larg articolul *„Petrolul și Războiul Mondial"* al eminentului nostru colaborator d. **Cristian Leu,** spune :

„Intr'un articol, remarcabil prin claritate, curaj și luciditate d. Cristian Leu *demonstrează cititorilor* României Petrolifere *că războiul mondial este cu neputință.*

Pentru aceasta dânsul recurge la știința faptelor care vorbește și stăpânește lumea, oamenii și lucrurile.

Cu un necontestabil merit și o nediscutabilă competință, acest inginer chimist român aduce lumei în alarmă o teză nouă, pretinzând că tocmai datorit acestui petrol atât de blestemat nu vom avea război, pe când literatura romanțată ne-a obicinuit de vre-o 20 de ani să îl considerăm ca un factor de dezordine și de război.

Este bine ca astăzi să se facă o propagandă în jurul ideilor d-lui Cristian Leu *și sperăm că marea presă franceză își va face o datorie de a crea acest curent de încredere de care avem atâta nevoie".*

Analizând toate datele și părerile colaboratorului nostru d. **A. Guiselin,** care încă din 1915 demonstra importanța petrolului în timp de război, ne arată că Germania care a dus în special lipsă de lubrifiante a putut întârzia înfrângerea grație aprovizionării clandestine, a complicității națiunilor neutre și a *cucerirei zăcămintelor petrolifere din Galiția și România.*

Domnia sa dorește ca acești din urmă factori să nu mai joace un rol în previziunile conducătorilor cari vor războiul ci, din contră, argumentele d-lui Cristian Leu să-i stimuleze la prudență.

Suntem foarte măguliți și fericiți de a vedea cum o personalitate ca d. **Albert Guiselin** apreciază părerile liniștitoare exprimate în ziarul nostru pentru a le comenta terminând :

„...vom admite că :

Orice război mondial este de acum înainte cu neputință".

Vom reaminti de altfel că d. Albert Guiselin, **în afară de un eminent om de știință, mai este și un mare amic al păcii, propăvăduind de mulți ani, în acest scop, o unire a tuturor intelectualilor din lume și în special o Federație Internațională a Inginerilor, pentru care credem că nu va înceta să lupte.**

R. P.

N.B. — Suntem convinși că această părere va interesa în cel mai înalt grad cercurile petrolifere din țară unde d. Albert Guiselin prenumără atât de numeroși prieteni.

Lire en 3-ème page :

Les carburants de pétrole pour avion.

par l'ingénieur **G. GANE.**

Lire en 5-ème page ;

Le congrès général des ingénieurs et des techniciens de l'industrie minière.

L'établissement des bases d'une coopération économique féconde et durable entre la Roumanie et l'Angleterre

LE TEXTE DU NOUVEL ACCORD CONCLU ENTRE LES DEUX PAYS

Les représentants du gouvernement roumain et du gouvernement du Royaume Uni de la Grande Bretagne et de l'Irlande du Nord, reunis dan le but, de prendre en considération le problème des relations commerciales et énonomiques entre les deux pays, out décidé de consigner leurs conclusion comme suit:

1. — Les deux gouvernements reconnaissent qu'il est de leur intérêt commun de développer les échanges commerciaux entre les deux pays sur des bases économiques saines et, dans la mesure du possible, par voies commerciales normales.

2.— Les deux gouvernements reconnaissent que le marché du Royaume Uni pour les principaux produits de Roumanie, est en général libre des restrictions d'importation ou d'autre nature et que par conséquent il représente les possibilités d'un développement normal de l'exportation roumaine. Dans le but de maintenir et d'encourager le flux d'exportations roumaines dans le Royaume Uni, les deux gouvernements ont convenu des dispositions de l'annexe I.

3.— Les deux gouvernements reconnaissent que l'un des buts principaux à atteindre, comme suite au développement de l'exportation roumaine dans le Royaume Uni, est une augmentation de l'importation de marchandises du Royaume Uni en Roumanie. Les conditions actuelles de change rendent plus difficile la vente en Roumanie de certaines catégories de produis fabriqués du Royaume Uni; d'autre part, un système de clearing empêche, inévitablement, le fonctionnement normal du crédit commercial. Le but commun des deux gouvernements est de tendre autant que possible à un système plus libre, et, entre temps, ils conviennent de procéder à certaines modifications des mesures et du fonctionnement de l'Accord du 2 septembre 1938, dans les termens proposés à l'annexe II.

4. — Afin d'encourager d'avantage le commerce entre les deux pays.

a) Les deux gouvernements proposent d'encourager la création d'organisations appropriées, qui seront crées par les milieux commerciaux, respectivement dans le Royaume Uni et en Roumanie et le gouvernement de S. M. Britannique du Royaume Uni pourra accorder des garanties en vue de faciliter les operations de toute organisation qui sera crée a cette fin dans le Royaume uni.

b) Le gouvernement royal roumain accordera, conformément aux dispossitions des lois roumaines, des ZONES LIBRES dans les ports roumains, à ceux du Royaume Uni dont les intérêts commerciaaux souhaiteraient obtenir pareilles facilités.

c) Les questions qui surviendraient en rapport avec les restrictions à l'importation et à l'exportation en vigueur dans n'importe quel de ces deux pays, entravant le commerce anglo-roumain, seront examinées par le Comité Consultatif qui sera créé conformément à l'article 7 ci-bas dans le but de formuler ses recommandations pour solutionner ces questions.

d) Le gouvernement royal roumain convient de prévoir des disponibilités en livres sterling en vue du transfert des montants dus aux compagnies britanniques de navigation, et d'accorder aux sociétés d'assurance le droit d'acheter des livres sterling pour les transferts, mais au même cours d'achat des Lei.

e) Pour améliorer les communications entre les deux pays les deux gouvernements examinerent la possibilité **DE CRÉER DES LIGNES AÉRIENNES ET MARITIMES DIRECTES** entre le Royaume Uni et la Roumanie.

5. — Le gouvernement de S.M. Britannique du Royaume Uni consent à donner des garanties permettant au gouvernement royal roumain d'effectuer des paiements jusqu'a un total de **5.000.000 DE LIVRES STERLING** en vue de l'achat de marchandises du Royaume Uni ou en vue du paiement d'autres frais convenus au Royaume Uni. Les principes suivant lesquels ces garanties, sont données, se trouvent à l'ANNEXE III.

6. — Tout privilège ou concession pour le développement du commerce entre la Roumanie et autres pays seront accordés aux firmes du Royaume Uni qui font du commerce en Roumanie.

7. — Dans le but de maintenir le contact entre les deux gouvernements et de veiller à l'exécution des mesures du présent Protocole, et afin de trouver les moyens de solutionner toute difficulté qui surgirait dans son exécution, les deux gouvernements conviennent qu'un **COMITÉ CONSULTATIF** sera créé, compcsé de représentants des deux gouvernements, qui se réunira de temps en temps en Roumanie ou dans le Royaume Uni, comme on le jugera opportun.

8. — Les mesures pour l'exécution des détails de la déc'sion consignées au paragraphe précédent et des clauses de l'annexe feront l'objet de nouveaux accords entre les deux gouvernements.

Fait à Bucarest le 11 mai 1938 en langues roumaine et anglaise.

ANNEXE I

1. — PETROLE

a) Le gouvernement royal roumain reconnaît qu'il est dans l'intérêt de l'économie roumaine que les sociétés pétrolières existant en Roumaine, soient encouragées à élargir leurs opérations dans le but d'augmenter la production de pétrole et d'améliorer la qualité du pétrole par l'emploi d'un équipement de raffinage moderne. Par conséquent, il se propose d'accorder **le traitement de la nation la plus favorisée aux societes pétrolieres comportant dans une mesure substantielle des intérêts financiers britanniques,** dans les questions relatives à l'octroi de permis d'exploration et d'exploitation sur des terrains nouveaux, ainsi que dans toutes les questions relatives à l'octroi de concessions et aux opérations ayant trait à la production du pétrole.

b) De même, le gouvernement roumain exprime son intention de créer, aussitôt que possible, **un cadre légal,** qui conduira—espère-t-on—à un développement de l'industrie pétrolière, et de **proceder bientot à une simplification du système de controle de l'exportation, dans le but de stimuler l'exportation des produits pétroliers.**

c) Le gouvernement royal roumain convient également à examiner **les frais de transport et les droits d'exportation,** dans le but d'alléger les charges qui pèsent sur l'industrie pétrolière.

2. CEREALES

a) Le Gouvernement de Sa Majesté Britannique du Royaume Uni sera disposé à acheter pour les stocks du gouvernement, jusqu'à **200.000 tonnes de ble** roumain de la récolte prochaine, si on peut l'acquérir aux prix mondiaux.

b) Dans le but de faciliter le depôt et d'améliorer la commercialisation de l'exportation de céréales de Roumanie, **une partie des facilités de garanties offertes au gouvernement Royal roumain par le gouvernement de Sa Majesté Britannique du Royaume Uni, par l'art. 5 du protocole, sera reservée au financement de l'équipement de silos.**

3. — BOIS

Le gouvernement royal roumain prendra les dispositions nécessaires pour simplifier le système de contrôle de l'exportation, afin de faciliter l'exportation du bois au Royaume Uni.

4. — COMMERCIALISATION

En liaison avec les efforts des autorités roumaines en vue d'améliorer le système de commercialisation et de standardisation des marchandises roumaines d'exportation, le gouvernement du Royaume Uni donnera aux autorités roumaines tout le concours possible pour leur assurer les conseils d'experts sur les meilleures méthodes de satisfaire les exigences du marché du Royaume Uni.

ANNEXE II

1. Pour être certain que le commerce entre les deux pays sera étayé sur des bases économiques saines, les cours de change entre le Leu et la Livre Sterling devront être fixés de manière à attirer dans le Royaume Uni les exportations de Roumanie sans toutefois trop élever le prix des marchandises du Royaume Uni sur le marché roumain.

2. Les Livres Sterling résultant des exportations roumaines dans la Royaume Uni (autres que les exportations de pétrole et celles en compensation) se trouvent à présent allouées aux comptes de l'Office de Clearing anglo-roumain.

Comme suit:

a) 20% au compte général Royaume Uni pour être utilisé conformément à l'art. II de l'accourd de paiements anglo-roumain.

b) 40% au Compte Marchandises Royaume Uni pour être utilisé conformément à l'article 12 de l'accord de paiements.

c) 40% au Compte Spécial pour -tre utilisé conformément à l'article 12 de l'accord de paiements.

Les Livres Sterling allouées aux comptes mentionnés aux alinéas (a), et (b) sont négociables aux cours du marché, cependant que les livres sterling mentionnées à l'alinéat (c) sont cédées au cours officiel, plus la prime.

3. Les deux gouvernements reconnaissent que les grandes fluctuations des cours auxquels les livres sterling des différents comptes ont été négociees, ayant crée des difficultés au commerce, ils se proposent de prendre des mesures pour maintenir, si possible, ces fluctuations dans les limites les plus étroites.

4. Pour atteindre ce but, les deux gouvernement sont tombés d'accord que les livres sterling versés au Compte Marchandises Royaume Uni et au Compte Général Royaume Uni soient utilisées le plus tôt possible à des fins prévues par l'accord de paiements et en conséquence, le gouvernement roumain a pris les mesures nécessaires pour que les autorités d'achat et de vente de livres sterling les utilisent dans une certaine limite de temps. Les réglements en ce but ont été déja publiés par les autorités roumaines et la posibilité de certaines autres améliorations sera examinée par le Comité Consultatif, prévu par l'art. 7 du Protocole.

5. Au cas où ces mesures ne réussiront pas à assurer le développement envisagé du commerce entre les deux pays, les pourcentages prévus par le 2-ème paragraphe ci-dessus pourront être modifiés par voie d'entente entre l'Office de Clearing et les autorités roumaines. Les détails de telles dispositions seront fixées par le Comité Consultatif.

6. De même, pour permettre aux commerçants de se baser sur le cours du change auquel un contrat sera exécuté, les autorités roumaines prendront les mesures nécessaires, pour créer un marché de transaction de devises à terme pour les livres sterling du Compte Marchandises Royaume Uni et du Compte Général Royaume Uni.

7. Pour permettre le fonctionnement normal, dans le cadre du Clearing, des crédits commerciaux, les deux gouvernements ont convenu de modifier l'accord de paiements de manière à permettre le transfert des Comptes de Clearing de paiements anticipés effectués par les importateurs du Royaume Uni, en relation avec les contrats d'importation des marchandises roumaines.

La procédure prévue dans ce but, a été envisagée de manière à pouvoir être mise en application dès que l'accord de paiements sera modifié.

8. Les deux gouvernements sont tombés d'accord pour ajouter 5% au pourcentage prévu par l'annexe de l'accord des paiements, en regard des livres sterling provenant des transactions en compensation, et devant être cédées à la Banque Nationale.

9. a) Les arrangements actuels concernant l'emploi des livres sterling résultant des exportations de pétrole dans le Royaume Uni, seront, en général, maintenus tels quels. Les deux gouvernements ont convenu néanmoins que les sommes créditées au Compte de Remboursement, c'est à dire 30%, résultant de l'exportation de pétrole dans le Royaume Uni, pourront être utilisées par les sociétés respectives, sans l'autorisation préalable, pour leurs besoins jugés nécessaires conformément aux dispositions du paragraphe (b), les sociétés étant obligées de rendre compte de l'emploi de ces sommes et cela, dans un délai de trois mois à partir de la date à laquelle chaque paiement a été effectué.

b) Les livres sterling créditées au Compte Remboursement, peuvent être employées pour des paiements dans le Royaume Uni et dans d'autres pays à devises libres, lorsqu'il s'agit de :

I. Matériaux importés pour les besoins des sociétés, frais de transport, assurance et manipulation des matériaux et autres frais semblables.

II. Paiement de redevances, paiement de patentes et des licences et autres charges semblables.

III. Contribution pour laboratoires de recherches, consultations techniques, enregistrements de brevets et autres frais semblables.

IV. Salaires et retraites, fonds d'épargne, contribution aux fonds de retraite.

V. Assurance des instalations et de matériaux de toute sorte.

VI. Frais de voyage, d'entretien et de représentation.

VII. Les frais courants d'administration, jetons pour les membres étrangers des conseils d'administration et autres charges semblables.

VIII, Intérêts, commissions.

IX. Subsides.

X. Paiements des dividendes.

c) Tout solde non utilisé avant le 31 décembre de chaque année, sera reporté sur l'année suivante, les sociétés ayant le droit de l'utiliser dans les mêmes conditions que ci-dessus.

d) Pour l'acquisition de participations aux investissements à l'étranger dans le but d'aider de manière directe l'exportation roumaine, on peut faire de demandes spéciales d'autorisation pour l'emploi de tels fonds.

e) Malgré toutes les modifications qui pourront survenir ultérieurement au sujet du transfert des paiements concernant le pétrole dans le Royaume Uni, les droits mentionnés ci-dessus resteront en vigueur, pour ce qui est de toutes les sommes provenant des exportations effectuées avant la date de la publication d'une telle modification.

10. Les modifications que les deux gouvernements se proposent d'apporter à l'accord de paiements, afin de mettre en application les prévisions ci-dessus et celles mentionnées au paragraphe 5 de l'annexe III, ainsi que n'importe quelle autre modification jugée nécessaire, seront contenues dans un accord qui sera conclu le plus tôt possible, à Londres, le fonctionnement de l'accord devant être revisé de temps en temps par le Comité Consultatif mentionné à l'art. 7 du Protocole.

ANNEXE III

Un accord devant entre autres prévoir ce qui suit, sera négocié entre la Légation Royale de Roumanie à Londres et l'Export Crédit Guarantee Departement:

1. Le gouvernement de S. M. Britanique du Royaume Uni donnera des garanties jusqu'à concurrence d'une valeur totale de 5.000.000 livres sterling, concernant l'achat par le Gouvernement Royal Roumain, pour exportation en Roumanie de marchandise fabriquée dans le Royaume Uni et concernant les frais convenus dans le Royaume Uni.

2. La nature des marchandises ou des autres frais qui pourront être couverts par ces garanties, sera fixée par les deux gouvernements de même que les conditions dans lesquelles on pourra transporter ces marchandises sur des navires britanniques.

3. Le Gouvernement Royal Roumain émettra des titres en livres d'une valeur suffisante pour couvrir les frais ci-dessus, la garantie du gouvernement de S. M. devant avoir la forme d'une garantie de ces titres.

4. Les titres porteront un intérêt annuel de 5% et les échéances seront fixées conformément à un tableau redigé de commun accord, en sorte que la somme totale soit remboursée par annuités égales, qui puisse couvrir le capital et l'intérêt sur 20 ans.

5. Les encaissements du souscompte O. du Clearing Anglo-Roumain, seront destinés, dans la mesure du nécessaires, après la liquidation des charges actuelles de ce Sous-Compte au Service des Titres.

III-e CONGRES MONDIAL DU PETROLE BERLIN 1940

organisé par Deutsche Gessellschaft für Mineralölforschung

But et organisation

Le III-e Congrès Mondial du Pétrole continuera les travaux commencés par le I-er Congrès Mondial du Pétrole à Londres en 1933 et le II-e Congrès Mondial à Paris en 1937 d'après les décision et recommandations qui étaient adoptées par le dernier Congrès à Paris. Le Congrès de Berlin s'occupera comme les Congrès précédents des questions scientifiques, techniques et économiques sur le domaine pétrolier.

Le III-a Congrès de Berlin mène les congressistes dans un pays, dont les gisements de pétrole naturel ne présentent que peu d'importance comparativement à ceux qui existent dans d'autres pays. D'autre part des procédés ont été trouvés en Allemagne, qui, non seulement permettent la fabrication des carburants liquides et gazeux à partir des gisements de charbon, mais encore font l'objet d'attention croissante et d'application pour l'exploitation rationnelle du pétrole naturel dans des pays possédant une industrie pétrolière développée.

D'après l'exemple des Congrès précédents les travaux du Congrès à Berlin feront l'objet de séances plénières et de séances de section. Des rapporteurs généraux feront des études d'ensemble sur les grands problèmes examinés par les différentes sections. Les questions spéciales seront traitées dans des rapports et discussions des comités et sous-comités. Des voyages d'étude technique avant et après le Congrès compléteront les travaux scientifiques du Congrès. Des réceptions, fêtes, excursions s'ajouteront au programme. Pour les dames des Congressistes sont prévues des visites, excursions, etc... etc... Les voyages d'étude envisagés donneront l'occasion de connaitre les différentes régions d'Allemagne. Des visites spéciales à Vienne et Cologne donneront la possibilité de connaitre l'Ostmark, l'Exposition Internationale des Communications à Cologne, l'Exposition pour les Appareils Chimiques (Achema) à Francfort qui est organisée par la Deutsche Gesellschaft für Chemisches Apparatewesen (Dechema).

Organisation

Le III-e Congrès Mondial du Pétrole en 1940 aura lieu sous le patronage du Ministerpésident Généralfeldmaréchal Goering. Le Président d'Honneur sera le Ministre de l'Economie du Reich et Président de la Reichsbank Mr. Funk. Le Président du Congrès sera la Professeur Dr. Bentz, Commissaire du Ministerprésident Généralfeldmaréchal Göring.

Les Vice-Présidents suivants ont été rommés:

Dr. E. R. Fischer, suppléant du Président;

Professeur A. W. Schmidt, pour les travaux scientifiques;

Directeur Hans Brochhaus, pour les questions financières et d'organisation.

Le secrétaire général du Congrès est M. le Dipl-Ing. H. Kahno, secrétaire général de la Deutsche Gesellschaf für Mineralölforschung.

L'organisation et la composition des différentes sections seront communiquées dans la prochaine circulaire.

Participation

L'inscription provisoire ne sert qu'à la préparation du Congrès. Pour la participation au Congrès une inscription définitive sera nécessaire. Des bulletins d'inscription spéciaux seront encore transmis. Le montant à payer par les Congressistes pour leur participation sera probablement RM. 20, pour les dames RM. 10.

Les inscriptions définitives seront reçues jusqu'au I-er avril 1940 par le Secrétariat Général du III-e Congrès Mondial du Pétrole Berlin 1940. Berlin NW. 7, Dorothe-enstr. 36.

Communications

Il est désirable, pour la bonne préparation des travaux du Congrès que la Présidence du Congrès soit mise au courant aussitôt que possible des communications envisagées.

D'après la résolution du Conseil Permanent, les communications degrés que la Présidence du Congrès Nationaux qui les transmettront au Secrétariat Général du Congrès. La liste des comités nationaux sera donnée dans une des prochaines circulaires.

Le délai pour la transmission des communications au Secrétariat Général expire le I-er février 1940.

Prix à l'exportation

25 Mai 1939	Fob Constantza Lst. or	Fob Constantza Lst. papier	Fob Ramadan Lst. or	Fob Ramadan Lst. papier	à la raffinerie Lei
	La tonne métrique				
Gazoline	2.17. 6	4 17. 6	2.13.11	4.11. 6	2.06
Essence légère	2.17. 6	4.17. 6	2.13.11	4.11. 6	2.10
» lourde	2. 3. 8	3.14. 0	2. 0. 1	3. 8. 0	1.59
White Spirit I.	2. 3. 8	3.14 0	2. 1. 3	3 10. 8	1.39
Lampant	2. 0. 9	3. 9. 0	1.19. 6	3. 7. 0	1.54
Gaz oil + 5	2. 2. 0	3.11. 3	1.19. 2	3. 6. 6	1.52
Mazout + 20	1. 8. 7	2. 9. 6	1. 6. 4	2. 4. 3	0.91

„CONCORDIA"

Société Anonyme Roumaine pour l'Industrie du Pétrole

Rapport du Conseil d'Administration à la 31-e Assemblée Générale du 22 Mai 1939, sur l'exercice 1939

Messieurs les Actionnaires,

Le 18 juillet 1938 est décédée SA MAJESTE MARIA, Reine de Roumanie.

Nous nous associons de tout coeur au deuil national.

Le peuple roumain perd en ELLE le symbole de ses plus hautes aspirations.

Conformément aux prescriptions statutaires et légales, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur la marche des opérations sociales pendant l'exercice 1938 et de soumettre à votre approbation le bilan et le compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1938.

L'année écoulée a été caractérisée par une diminution sensible de la production de pétrole brut de notre pays. En 1938 la Roumanie a produit 6.617.000 tonnes contre 7.147.037 tonnes en 1937; notre société participe pour 12.76% dans cette production, contre 12,77% l'année précédente.

Au cours de cette année les redevances et impôts en faveur de l'Etat ont absorbé de notre production 206.050 tonnes, soit 24,40%.

L'exportation de nos produits a rencontré certaines difficultés. Les prix réalisés ont accusé une baisse sensible sur ceux de l'année précédente. Dans ces conditions les affaires de notre Département Pétrole ont donné des résultats inférieurs à ceux de l'exercice 1937.

Par contre nos Départements „Electrica" et „Usines et Ateliers Métallurgiques" continuent à se développer normalement.

Au cours de l'exercice 1938 notre société a absorbé les sociétés „LIGNITUL" et „SCHITUL GOLESTI" et de ce fait notre capital social a été porté de Lei 867.000.000 à Lei 1.015.000.000.

Notre bilan se solde par un bénéfice net de Lei 126 987.682 (y compris le report de l'exercice précédent de Lei 29.130.797) qui nous permet de vous proposer la répartition d'un dividende de 8%.

DEPARTEMENT PETROLE

Production et Forage.

La production de l'exercice 1938 a été de 844.322 tonnes contre 912.330 tonnes en 1937.

Dans le tableau suivant nous vous indiquons les chifffers de notre production mensuelle, comparés à ceux de l'année précédente:

MOIS	1938	1937
Janvier	72.748 tonnes	79 269 tonnes
Février	63.277 »	70.773 »
Mars	73.760 »	7 . 737 »
Avril	69.679 »	74.210 »
Mai	72.229 »	75.406 »
Juin	68.866 »	75.975 »
Juillet	70.595 »	78.429 »
Août	70.338 »	76.980 »
Septembre	69.193 »	73.842 »
Octobre	71.744 »	77.831 »
Novembre	69.539 »	77.806 »
Décembre	72.354 »	76.0 2 »
Totaux	844.322 tonnes	912.330 tonnes

Pour assurer le maintien de notre production nous avons, durant l'exercice écoulé, continué à faire le maximum possible de travaux de reconnaissance et de forage. En 1938 nous avons foré 49.082. mètres contre 41.914 mètres en 1937.

Conduites et Réservoirs.

Nos installations continuent à assurer tous nos transports de même que ceux de notre clientèle. Comme précédemment ces installations sont maintenues dans un parfait état d'entretien

Raffinerie.

Au cours de l'exercice 1938 notre raffinerie „VEGA" a traité 1.067.094 tonnes de pétrole brut contre 980.705 tonnes en 1937.

La quantité travaillée pour la fabrication des huiles a été de 47.627 tonnes contre 6.367 tonnes en 1937.

Une installation de cracking a été mise en fonction au cours du mois de juin 1938.

Distribution des produits.

Comme précédemment, l'exportation de nos produits a pu se faire pour la plus grande partie par l'intermédiaire de la „PETROFINA" et de ses filiales.

La vente de nos produits à l'intérieur du pays continue à être assurée par l'intermédiaire de la „DISTRIBUTIA".

DÉPARTEMENT ELECTRICA

Au cours de l'anée 1938 le Département Electrica a émis par son réseau un total de 145.000.000 Kwh. contre 128.145.650 Kwh. en 1937.

De ce total 3.127.990 Kwh. ont été achetés à des entreprises étrangères à la notre.

La production de la centrale „Lignitul", que nous avons reprise avec l'actif de la société minière Lignitul, intervient pour 12.500.000 Kwh. dans cette augmentation d'activité.

Le développement des lignes de haute et basse tension de même que l'extension des sousstations de transformation ont été poursuivis intensivement, afin de pouvoir donner satisfaction aux besoins de notre clientèle.

Dans la centrale de Câmpina nous avons exécuté divers travaux ayant pour but d'augmenter le rendement des installations de force électrique.

DÉPARTEMENT USINES ET ATELIERS METALLURGIQUES

Pendant l'exercice 1938 nous avons terminé notre programme d'investissement prévu pour l'année.

Les installations de ce departement s'étendent sur 160.000 m². Nous employons actuellement 2000 fonctionnaires et ouvriers.

DÉPARTEMENT MINIER.

Au cours de l'exercice 1938 nous avons continué l'exploration des terrains acquis.

La société „CONCORDIA AURIFERA", dans laquelle nous avons pris une participation importante, a continué ses travaux de prospection de la contrée minière qui lui a été concédée. A la suite des etudes geologiques la surface explorable a été fixée à 31.000 hectares.

Dans ce département se trouvent englobés les charbonnages qui nous reviennent a la suite de l'incorporation dans notre société des societés „Lignitul" et „Schitul Golesti".

Ces charbonnages ont produit pendant l'exercice 1938: 118.714 tonnes de charbon, contre 86.543 tonnes en 1937.

De ces 118.714 tonnes 51.870 tonnes ont été livrées à la Direction Generale des F. C. R. en vertu d'un contrat de fournitures annuelles.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Nous soumettons à votre approbation le bilan et le compte de Profits et Pertes arrêtes au 31 décembre 1938, qui, après prévisions pour les charges sociales et les amortissements, se soldent par un excédent de Lei 126.987.682, y compris le report à nouveau de l'exercice précédent de Lei 29.130.797.

Conformément aux prescriptions statutaires, nous vous proposons la repartition d'un dividende de 8% par action.

Si vous etes d'accord sur cette proposition, la réserve légale sera dotée cette année de Lei 4.892.844 et le coupon No. 30 sera payable, à partir du 1-er juin 1939, aux guichets suivants:

à Bucarest:	à la Banque Commerciale Roumaine, str. Smârdan, 3;
à Câmpulung (Muscel):	à la Banca Comertului;
à Anvers:	à la Banque d'Anvers, 48, Place de Meir;
à Bruxelles:	à la Banque de la Société Générale de Belgique 3, Montagne du Parc;
	à la Caisse Générale de Reports et de Depôts 11, Rue des Colonies;
à Paris:	à la Banque de l'Uunion Parisienne, 6 et 8, Boulevard Haussmann;
à Zürich:	au Credit Suisse.

Toutefois, le paiement du coupon en France, en Belgique et en Suisse, reste conditionné au jeu des conventions de paiement existantes entre ces pays et la Roumanie et aux impôts de ces pays.

Au cours de l'exercice nous avons coopté comme membre dans le Conseil d'Administration de notre société, Mr. l'ingénieur Albéric Maistriau.

Nous vous prions de bien vouloir ratifier cette cooptation.

Conformément aux statuts, les mandats de Messieurs les Administrateurs Georges Hannecart, Ioan Marinesco, Laurent Meeus et Mircea Voinesco sont venus à expiration. Suivant les prescriptions de l'art. 14 des statuts, les Administrateurs dont le mandat a expiré sont rééligibles.

Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance du rapport des Censeurs et de vous prononcer sur les points suivants à l'ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1938;
2. Rapport des Censeurs;
3. Approbation du bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1938;
4. Approbation de la répartition de l'excédent favorable du bilan;
5. Decharge au Conseil d'Administration, à la Direction et aux Censeurs de leur gestion pour l'exercice écoulé;
6. Ratification de la cooptation de Mr. l'Ingénieur Albéric Maistriau, comme membre du Conseil d'Administration;
7. Election de quatre membres du Conseil d'Administration en remplacement des membres sortants. Conformément à l'art. 14 des Statuts, les membres sortants sont rééligibles.
8. Fixation des jetons de présence et de l'indemnité à accorder aux Administrateurs pour l'exercice 1939 et fixation des jetons de présence et de l'indemnité à accorder aux Censeurs pour l'exercice écoulé.
9. Election de cinq Censeurs et de cinq Censeurs-suppléants.

Nous tenos à exprimer à la Direction et à notre personnel nos remerciements pour le zèle et le dévouement montrés par eux dans l'exercice de leurs fonctions au cours de l'année 1938.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

„CONCORDIA"

Société anonyme roumaine pour l'industrie du pétrole

Bilan arrêté au 31 décembre 1938

ACTIF			PASSIF		
Immobilisations:			**Dettes envers la societé:**		
Concessions, sondes, installations et divers		5.767.774.907	Capital		1.015.000.000
Réalisable:			Réserve statutaire	117.676.377	
Titres et effets en portefeuille	200.596.765		Fonds d'amortissements	3.810 603.670	
Débiteurs divers	948.061.858		Réserves diverses	269. 32.037	4.198.012.084
Matériel et tubes en dépôts, embal., mat. en route	491.668.246		**Dettes envers les tiers:**		
Stocks de brut et produits pétrolifères	272.808.380	1.913.135.249	Créanciers divers et acomptes s/com.		2.454.382.621
Disponible:			**Compte des résultats:**		
En caisse et aux banques		113.472.231	Bénéfice		126.987.682
Comptes d'ordre:			**Comptes d'ordre:**		
Effets, garanties et cautionnements déposés		1 082.398.272	Effets, garanties et cautionnements en dépôt		1.082.398.272
Total		8.876.780.659	Total		8.876.780.659

DOIT — **Compte de profits et pertes au 31 décembre 1938** — **AVOIR**

Frais généraux et d'exploitation	970.899.538	Report de l'année 1937	29.130 7 7
Amortissements	256.367.975	Revenus divers de l'année 1938	1.325. 24.398
Bénéfice	126.987.682		
Total	1.354.255.195	Total	1.354.255.195

Le président du conseil d'administration, *Le Général adjutant Ernest Ballif*

Pour la comptabilité, *F. Georgesco, expert comptable*

Verifié et trouvé en règle:

„Concordia" Société anonyme roumaine pour l'industrie du pétrole: *J. Duqué, J. Marinesco*

Les censeurs: *P. Beniest, D. Jorgovici, Dr. C. Stănescu, J. Bith, A. Ştefănescu*

INFORMAŢIUNI PETROLIFERE

LANRINTE:

Iată preţurile pe calităţi:

Buştenari uşor lei 12.800 vagonul.
Buştenari mediu lei 12.800 vagonul.
Buştenari paraf. lei 12.000 vagonul.
Buştenari greu lei 12.300 vagonul.
Băicoi uşor lei 12.800 vagonul.
Gura Ocniţei Dacian I lei 12.400 v.
Gura Ocniţei Dacia II lei 12.000 v.
Moreni paraf. I lei 11.300 vag.
Ochiuri paraf. I. lei 11.300 vag.
Ţintea lei 11.100 vag.
Bucşani 11.100.
Viforâta 11.000,

DERIVATE

Benzină uşoară se găseşte la 11.-20 lei kgr. loco fabrică cu taxe şi cazan
Benzină grea se găseşte la 4.10— lei gr. loco fabrică cu taxe şi cazan.
Petrolul rafinat se găseşte la 2.50 lei kgr. loco fabrică cu taxe şi cazan.
Motorina este la 3.60 lei kgr. loco fabrică cu taxe şi cazan.

INFORMATIONS PETROLIERES

A L'INTÉRIEUR:

Voici les prix:

Buştenari léger lei 12.800 le vag.
Buştenari moyen lei 12.800 le vag.
Buştenari paraff. lei 12.000 le vagon
Buştenari lourd. lei 12.300 le vagon
Baicoi léger le 12.800 le vagon.
Gura Ocnitzei Dacien I lei 12400lev,
Gura Ocnitzei Dacien II le 1 000lev.
Moreni paraf. I lei 11.300 le vag.
Ochiuri paraf. I lei 11.300 levag.
Ţintea lei 11.100 le vag.
Bueşani 11.100.
Vicorâta 11.0 0.

DERIVES

Essence légère est démandée 11-20. lei le kilo loco fabrique avec tax s.
Essence lourde 4.10.— lei le kiloloco fabrique.
Le pétrole lampant est demandé à 2 50 lei le kilo loco fabrique avec taxes.
La motorine est demandé à 3.60 lei le kilo loco fabrique avec taxes et offert.

LE CONGRES DES INGENIEURS ET DES TECHNICIENS DE L'INDUSTRIE MINIERE

Le problème du capital roumain et de son placement dans les entreprises

Jeudi 19 mai a eu lieu dans le nouveau palais de la Société „Mica" l'ouverture du quatrième congrès de *l'Association des Ingénieurs et des Techniciens de l'Industrie Minière.*

Dans la nombreuse assistance représentant toutes les sections de l'„Association" nous avons remarqué la présence de :

MM. l'ing. *J. Bujoiu,* Ministre de l'Economie Nationale; l'ing. *J. P. Gigurtu,* Président de l'Association, directeur général de la Société „Mica"; le prof. *M. Manoilesco,* président de l'„A.G.I.R."; le prof. *Victor Vâlcovici,* secrétaire général du Front de la Renaissance Nationale; *Gr. L. Tranco-Iaşi;* le prof. *Mrazeck,* anciens ministres; le prof. *C. Busila; I Rosetti Bălănesco,* secrétaire général du Ministère de l'Economie Nationale ; l'ing *Trajan Meţianu;* le prof. *St. Burileanu;* le prof. ing. *Ghermani;* les ingénieurs *C. Osiceanu; St Drăgulinesco,* prof. *Cantuniari,* les ingénieurs *C. Osiceanu; St. Mihăesco; Ştefănesco-Radu, Th Ficşinesco, Popesco - Voiteşti, Andrei Ionesco, D. Russu-Abrudeanu,* secrétaire général du congrès; *T. Teodoreanu, M. M. Constantinesco, Gh. Damaschin, Rarincesco,* directeur de l'énergie; *Suşnea, G. Pitulesco, G. Drăgulénesco,* prof. *Cantunari, Motaş, Huch,* le prof. *Patriciu, Ianculesco,* dr. *Sava, G. Filipesco* etc., etc.

Ouvrant le Congrès M. l'ingénieur J. Gigurtu, *Président du Congrès, dit que l'etat actuel de paix et de prospérité du pays est du à S. M. le Roi Carol II* lequel, *avec une rare énergie, a su mettre un terme aux luttes qui divisaient les frères d'un même sang, exitant les esprits. Voilà pourquoi notre première pensée doit se diriger vers Notre énergique et infatigable Souverain ainsi que vers le Grand Voévode Mihai. (l'assistance debout acclame frénétiquement le Chef de l'Etat).*

M. l'ingénieur Gigurtu remercie également M. le Ministre J. Bujoiu de sa participation au présent congrès, accentuant que faisant partie du corps des ingénieurs des mines il bénéficiera continuellement de leur concours. Le président remercie ensuite tous les participants et donne la parole à M. le Professeur ingénieur M. Manoilesco.

M. le Professeur *M. Manoilesco* au nom de l'„A.G.I.R.", exprime toute sa satisfaction de se trouver au milieu des ingénieurs des mines qui ont un rôle de toute première importance et représentent l'avant garde, l'avenir de la technique roumaine. Au demeurant, par rapport au passé, quelque chose este entièrement changé dans le camp d'activité des ingénieurs des mines. Le critérium de rentabilité individuelle du capitaliste qui était jadis au premier plan a perdu cette position. Dans le domaine des exploitations minières tout se juge aujord'hui par le prisme de l'intérêt national. L'exploitation est, en première ligne, en fonction de l'approvisionement national du point de que économique ou militaire.

Telle est la conception nouvelle, la base nouvelle, sur laquelle se développe dans chaque pays l'économie minière. L'éloignement de la conception exclusive de rentabilité ne fait qu'élargir considérablement la sphère d'activité dans ce domaine Dans notre pays, a-t-il ajouté, l'avenir des entreprises minières est pleinement assuré vu que nulle part un lien plus étroit n'est observé entre les autorités supérieures et les ingénieurs des mines.

M. l'ingénieur *Pennesco-Kertch,* parlant au nom de l'*Union Générale des Industriels de Roumanie* (U.G.I.R.), montre que des ingénieurs des mines représentent amplement l'étalon travail et intelligence.

M. le Professeur ingénieur *C. Buşila,* au nom de l'*Ecole Polytechnique et de l'Institut Roumain d'Energie,* salue avec joie le 4-ème congrès des ingénieurs des mines.

Tout le monde sait, dit-il, que le progrès de l'humanité se base sur l'économie et les richesses encore non mises en valeur constituant la préoccupation de chaque jour des spécialistes. Dans le sol et le sous-sol de la Roumanie existent des richesses immenses. Nous devons chercher les moyens les plus favorables pour les mettre en valeur, assurant à l'économie nationale un avenir brillant. Pays par excellence agricole nous faisons aujourd'hui tous nos efforts pour devenir aussi un pays économique et industriel. Dans le domaine minier surtout il y a beaucoup à faire chez nous.

Basé cependant sur la compétence et l'amour du pays des ingénieurs roumains nous espérons réussir à présenter une carte de visite qui nous fasse honneur.

M. l'ingénieur *Th. Ficsinesco,* au nom du *Collège des Ingénieurs* montre la vie pleine de difficultés de l'ingénieur des mines dans sa lutte pour rompre l'équilibre des forces de la nature. Mais cette lutte en fait un véritable homme de travail et de caractère.

MM. l'ing. *Teodoreanu* et *Ioachim* ont parlé, le premier, au nom de l'*Union des Industriels de Pétrole* et, le second, au nom du *corps des comptables.*

Discours de M. l'ingénieur J. Gigurtu, Président de Congrès

M. l'ingénieur Gigurtu, accueilli à la tribune par des ovations sans fin, excuse l'absence de MM. J. Gr. Perieţeanu et M. Dracea. Il donne lecture des télégrammes de félicitations reçus de la part de l'*Association des Industriels du Pétrole de Roumanie* et de la part du *Crédit Industriel.*

Il remercie ensuite tous ceux qui ont témoigné des intérêts au congrès. En ce qui concerne le problème soulevé par M. le professeur Manoilesco, dit-il, la rentabilité n'est périmée que lorsque les intérêts supérieurs de l'Etat le demandent.

Dans la vie des ingénieurs et des entreprises minières le développement des recherches géophysiques a sensiblement réduit les risques. Mais il ne faut pas oublier que pour pouvoir présenter une situation progressive une exploitation ne peut être limitée à un terrain de 10-20 Ha. En même temps il faut et il importe de démontrer que les ingénieurs des mines ne sont point seulement des instruments, mais qu'ils se rendent parfaitement compte de leur rôle dans la vie économique du pays.

Deux sont les problèmes qui nécessitent l'attention: le capital roumain et l'utilisation du personnel dans les entreprises.

Les ingénieurs roumains connaissent l'absence du capital autochtone ainsi que les difficultés qui pèsent sur les sociétés roumaines existantes. Ils ne sont pas ennemis du capital étranger, mais désirent une harmonie entre ces deux forces.

En ce qui concerne l'emploi du personnel les ingénieurs roumains des mines admettent que des spécialistes étrangers travaillent à nos côtes, mais nous n'approuvons sous aucune forme que notre possibilité d'avancement soit détruite ou que nous soyons empêchés de détenir des postes de commandement. L'admisson des étrangers doit être réduite et équilibrée.

M. l'ingénieur **J. Gigurtu,** *tenant son discours*
A gauche : M. l'ing. *J. Bujoiu,* Ministre de l'Economie Nationale.
A droite MM. les ing. *M. Constantinesco* et *Florentin Dumitresco.*

Au point de vue social l'ingénieur est le chainon de liaison entre le capital et le travail. Pour cette raison le régime actuel a fait cesser les luttes de classe. Les ingénieurs roumains désirent de tout coeur le relèvement du standard de vie des ouvriers mais ils demandent en même temps le relèvement du rendement. Le problème de l'invalidité et de la vieillesse doit être posé aussi pour les ingénieurs.

En terminant M. l'ing. Gigurtu montre les problèmes qui forment l'objet du congrès et exprime sa conviction qu'aujourd'hui quand à la tête du département duquel dépend la solution de toutes ces questoins se trouve un spécialiste, réputé parmi les ingénieurs des mines, une réelle amélioration sera apportée dans ce domaine.

Il souhaite bon succès à ceux qui ont présenté des travaux.

Discours de M. le Ministre J. Bujoiu

C'est un bonheur tout particulier pour moi d'assister aujourd'hui à l'ouverture du congrès des ingénieurs et des techniciens de l'industrie minière.

Ma joie est double parceque j'assiste à cette première séance à la fois en qualité de titulaire du département de l'Economie Nationale, département directement intéressé dans le résultat de ce congrès, que de membre de l'Association des ingénieurs des mines, qualité qui constitue pour moi un titre de fierté.

Le congrès este bien venu et je le salue avec une joie toute particulière. Les impératifs de l'économie actuelle imposent une renaissance non seulement spirituelle et morale, mais aussi une renaissance et une intensification de la vie économique.

L'industrie des mines, du pétrole, des gaz, constitue l'élément primordial et essentiel de notre vie économique. Comme tel les travaux du congrès traitant de ce domaine, tant technique qu'économique, seront de grande utilité pour l'oeuvre constructive dont le développement a commencé.

Il est souvent arrivé que dans notre Roumanie Unifiée, nos géologues et nos ingénieurs des mines aient été obligés de faire un grand effort, toujours couronné de succès, pour résoudre les problèmes ayant trait à l'économie minière.

Aujourd'hui, plus que jamais, on fait de nouveau largement appel à votre compètence à votre travail et à votre dévouement et je suis de nouveau certain que vous serez aux premiers rangs de ceux qui rempliront leur devoir.

En apportant, pour l'intérêt supérieur, pour le progrès de l'industrie et de la création votre travail et votre dévouement absolu, vouz ne ferez que correspondre au noble exemple que nous donne chaque jour notre Auguste et bien aimé Souverain.

Son exemple, son amour pour le pays, son travail incessant pour l'intérêt commun constituant pour nous un exemple je vous prie, Messieurs, de vous joindre à moi pour souhaitr à notre Roi santé et longue vie pour le bonheur de notre chère patrie.

En signe de dévouement sans bornes la dépêche suivant à été expédiée à S. M. le Roi Carol II:

Les membres de l'Association des ingénieurs et des techniciens de l'industrie minierè, à l'occasion de l'ouverture de leur quatième congrés dirigent avec respect et dévoument leur sincère et première pensée vers Votre Majest, symbôle du labeur infatigable pour le relèvement de la nation roumaine.
Le Président Ing. G. GIGURTU

De nombreuses et importantes communications ont été faites au congrès par de distingués specialistes, sur lesquelles nous reviendrons.

LA NOUVELLE LOI DES MINES

La modification de la loi des mines qui est attendue avec tant d'impatience afin de donner l'essor nécessaire au pétrole roumain est entrée enfin dans sa phase décisive.

M. le Ministre *J. Bujoiu,* lequel, dans le désir de donner à cette oeuvre une base solide de collaboration de l'Etat avec l'industrie du pétrole, travaille actuellement à la mise au point de la loi en tenant compte de l'avant projet de loi élaboré par les plus compétents représentants de notre industrie du pétrole, ayant à leur tête MM. *J. Marinesco,* l'éminent jurisconsulte, ainsi que le technicien de valeur qu'est M. *Th. Ficşinesco.*

Faisons remarquer que l'objectif principal de cet avant projet a été, comme il fallait s'y attendre, de favoriser l'exploration du sous-sol du pays tout entier, afin d'établir de la façon la plus précise que possible la réserve de pétrole dont nous disposons encore et de réglementer à l'avenir la production du brut en rapport avec cette réserve.

Ce vaste inventaire de l'une des principales richesses du pays dont la mise en valeur procure à l'Etat et aux besoins économique des revenus considérables pour le paiement des coupons et des anuités de la dette publique ainsi que des matériaux importés, réclame des investitions de nouveaux et considérables capitaux, estimés par les connaisseurs à environ cinq milliards de lei.

Ces nouvelles investitions ne pourraient être faites qu'en donnant par la loi l'assurance que ceux qui investissent de capitaux dans de semblables travaux auront une compensation suffisante dans l'octroi de la concession des terrains avérés pétrolifères.

Pour le plus grand mérite de l'Association des Industriels du pétrole on sera heureux de constater que toutes les catégories des entreprises, grandes et petites, ont apporté leur contribution et leur adhésion, *aussi bien celles avec participation de capital étranger que celles avec capital purement roumain,* **cela parceque l'on a enfin pu mettre en harmonie tous les intérêts aussi bien roumains qu'étrangers.**

Tout dernièrement les membres de l'«Association des Industriels du pétrole» ont remis à M. le Ministre de l'economie Nationale l'adresse suivante :

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez le Ministère de l'Economie Nationale a pris, dès le mois de mars 1938, l'initiative de l'élaboration d'une nouvelle loi des mines.

A cet effet a été nommée une première commission formée de juristes et de techniciens appartenant au Ministère, ainsi que de représentants de l'industrie minière et pétrolière et le 28 mars 1938, par le Haut Décret Royal Nr. 1327 a été instituée aussi une „Commission pour l'établissement et la redaction d'un plan quinquennal de rationalisation des exploitations, des prospections et des explorations des terrains pétrolifères".

La première commission a élaboré pour la partie générale de la loi ainsi que pour certains chapitres le texte d'un avant-projet de loi ; mais aucun texte n'a été rédigé concernant les bitumes liquides, dont le régime devra être établi conformément aux principes fixés par la seconde Commission.

A la demande de M. le Ministre de l'Economie Nationale une partie des membres de la seconde commission lui ont présenté un mémoire le 10 août 1938. Ultérieurement d'autres mémoires représentant divers points de vue ont encore été dressés. Le 14 octobre 1938 M. le Ministre de l'Economie Nationale a demandé à cette commission que toute l'industrie pétrolière présente au Ministère un point de vue commun.

Le 4 novembre 1938 fut déposé au Ministère un mémoire comprenant les solutions des principaux problèmes, solutions auxquelles a adhéré l'industrie du pétrole toute entière.

A cette occasion cependant M. le Ministre de l'Economie Nationale a démandé aux représentant des entreprises pétrolières d'élaborer un avant-projet de loi complet, sur la base des principes généraux sur lesquels cette industrie s'était déclarée d'accord.

Se conformant à ce désir et aprés de laborieux travaux les représentants de l'industrie pétrolière ont élaboré le texte complet d'un avant projet de loi des mines, lequel comprend les propositions des entreprises signées plus bas.

Dans le volume ci-joint se trouve reproduit en première colonne les textes élaborés par la première commission du Ministère tels que ces textes nous ont été remis par le Ministère et aux chapitres où ils ont été rédigés. Dans la deuxième colonne se trouvent les textes élaborés par les entreprises de pétrole.

Nous vous prions M. le Ministre de croire qu'à l'élaboration de cet avant-projet de loi nous avons eu en vue à tout moment de compléter notre régime minier de telle façon qu'il mène à l'avenir à une intensification de l'activité d'exploration et à une rationalisation de la mise en valeur des nouveaux gisements, dont aussi bien l'Etat que les entreprises respectives ont le besoin le plus grand et le plus urgent.

Nous vous soumettons l'avant projet de loi des mines ci-joint, avec prière de bien vouloir lui accorder votre attention, en ayant la pleine conviction que les propositions qui y sont comprisent représentent pour l'industrie minière et pétrolière le cadre légal lui permettant d'en assurer le progrès.

Veuillez agréer M. le Ministre, l'assurance de notre considération toute particulière.

L'Association des Industriels du Pétrole de Roumanie
Le Président, I. MARINESCO

Voici en résumé quelques propositions qui se trouvent actuellement à l'étude du Ministère de l'Economie Nationale :

A titre préliminaire il est établi que les gisements de substance minérale dont on peut extraire des métaux, des metalloides ou des combinaisons de ces matières, ainsi que les gisements de combustibles minéraux, des bitumes des eaux minéralisées, en général, et les gaz naturels de toute sorte, ainsi que les richesses de toute nature du sous-sol sont et demeurent la propriété de l'Etat dans tout leur développement depuis la surface du sol jusqu'à n'importe quelle profondeur.

Demeurent à la disposition du propriétaire de la surface les masses de rocs communes, les carrières de matériaux de construction et les dépôts de tourbe, sans préjudice des droits obtenus de l'Etat sur la base des lois antérieures.

Le droit de mettre en valeur les substances minérales qui appartiennent à l'Etat est exercé par lui, soit directement, soit en le transmettant à des particuliers, selon les normes fixées par la loi. Les concessions peuvent être accordées dans les régions déclarées au préalable propriété minière concessibles, sur la base des prospections suivies de travaux d'exploitation, ayant demontré de façon indubitable l'existence d'un gisement exploitable.

Les régions se trouvant dans le voisinage immédiat des concessions en exploitation ou bien des zônes explorées avec un résultat favorable et dans lesquelles la continuité du gisement peut être considérée comme suffisamment demontrée, sur la base des travaux effectués, pourront être déclarées propriété minière concessible sans qu'il soit nécesaire de procéder encore à des travaux d'exploration. Les limites de ces régions seront fixées sur la base des résultats obtenus par les travaux d'exploitation et d'exploration voisins.

Dans l'étendue d'une région minière pétrolifère explorée avec résultat favorable on pourra déclarer propriété minière concessible toute étendue nécessaire pour compléter la surface qui revient de droit en concession à l'explorateur.

Il sera fixé un délai de trois années pour les recherches ainsi que pour les travaux de prospections accordés aux personnes ou aux entreprises qui prouvent avoir la capacité technique nécessaire pour de tels travaux ayant trait au combustible minéral, au sel, aux eaux salées, aux gaz naturels (autres que les hydrocarbures gazeux) et sources minérales.

Pour les autres substances minérales aucune condition n'est exigée le permis de prospection sera renouvelé chaque année à la demande du prospecteur.

Les permis de prospection ainsi que les attributions accordées par le Ministère pour procéder à des prospections et à des études sur le terrain, autorisent leurs titulaires à traverser n'importe quelle propriété. Le prospecteur pourra demander au propriétaire de la surface l'affermage obligatoire du terrain nécessaire à ses travaux dans le cas où ces travaux néceseiteraient la dégradation du terrain.

La taxe annuelle pour le permis de prospection sera de 1000 lei.

La découverte d'un minéral ou d'un gisement de substance minérale dans une région où ceux-ci sont inconnus confère à celui qui les a découverts un privilège pour l'obtention du périmètre d'exploration.

Pour les autres substances que les bitumes celui qui les a découvertes ne bénéficie de ce privilège que dans le cas où celles-ci remplissent les conditions suivantes :

1) Elles devront être situées à une distance minima de 10 km. des limites de tous droits institués pour l'exploration ou l'exploitation d'un minerai de même classe que celui formant l'objet de la découverte.

2) L'autorité minière locale devra être avertie.

Pour les travaux d'exploration (puits, sondages, galeries, etc.) toute personne peut demander aux autorités minières un permis exclusif à terme limité. Exception fait du pétrole pour lequel des permis d'exploration ne peuvent être accordés qu'aux sociétés ayant comme objet principal les exploitations minières et auxquelles le ermis peut être accordé dans les limités d'une région minière. Le permis d'exploration est conféré au sollicitant sur la base de la capacité technique et financière qu'il possède en vue de l'exploration demandée.

Plus loin le projet de loi prévoit les formalités qui doivent être remplies pour obtenir le permis d'exploration.

Les personnes physiques ne peuvent obtenir plus de trois permis d'exploration. Le nombre des permis d'exploration, pour les sociétés, sera fixé en tenant compte de leur capacité technique et financière.

Les permis exclusifs peuvent être retirés :

a) Quand les travaux n'ont pas été commencés dans le délai prevu par la loi et le cahier de charges ou bien quand ils ont été suspendus pendant plus de 80 jours, sans motif plausible, annoncé au préalable à l'autorité minière régionale ;

b) Au cas où les travaux sont exécutés de telle façon que le gisement est dégradé ;

c) Pour manquement grave aux obligations, prévues par la loi ou le cahier des charges ;

d) Pour avoir négligé de façon repétée de communiquer à l'autorité minière régionale les résultats des travaux d'exploration et les autres données en relation avec ces travaux.

A l'obtention de la concession l'explorateur a droit à une redevance sur la production extraite dans tous les périmètres déclarés propriété minière concessible sur la base de ses travaux d'exploration exécutés, en dehors du périmètre qui lui revient de droit.

Le projet de loi prévoit les modalités que le sollicitant doit faire en vue de l'obtention des périmètres concédés.

Il fixe ensuite les droits et les obligations qui sont en relation avec la concession minière. Le concessionnaire est tenu de commencer les travaux en vue de l'exploitation dans le délai d'un an tout au plus à partir de sa mise en possession, à l'exception du cas où la loi en dispose autrement.

On réglemente les rapports des explorateurs et des concessionnaires entr'eux, ainsi qu'avec les propriétaires de la surface avoisinante, on établit la procédure pour les affermages, les évacuations et les expropriations.

On établit les modalités de création des installations de transport et des établissements industriels miniers, ainsi que les conditions d'engagement du personnel technique minier, métallurgique ou industriel.

Aussi bien les entreprises minières que les organisations pour l'ecoulement des produits miniers ou transformés, sont tenues, dans les limites de la production, d'assurer l'approvisionnement régulier et normal du pays, ne pouvant le restreindre ou le suspendre sans motif légitime et sans la permission expresse du Ministère de l'Economie Nationale.

Elle seront obligées, à la demande du Ministère, de créer, pour les besoins de la défense nationale, une réserve, aussi bien de substances minérales que des matériaux nécessaires à l'exploitation, réserve qui sera fixée par décision du Conseil des Ministres.

En vue de n'importe qu'elles mesures en liaison avec l'exploitation aussi rationnelle que possible d'une région, le Ministère de l'Economie Nationale est en droit de décider la réunion et la constitution des exploitants de ladite région en un syndicat, pourvu de la personalité juridique.

A l'expiration du terme de la concession, lorsque celle-ci a été accordée par l'Etat, le périmètre, tous les bâtiments et installations fixées au sol, ainsi qu les machines et outils qui, à cette époque, servent exclusivement à l'exploitation et sont nécessaires à sa continuation, passent en la possesion de l'Etat, sans aucun dédommagement libres de toutes charges ou obligations, en tenant compte des exceptions prévues dans la IIème partie de la loi.

Trois ans avant l'expiration de la concession pour le pétrole et cinq années pour les autres substances minérales, la concession sera mise en adjudication par le Ministère de l'Economie Nationale, dans les conditions prévues par la loi.

L'ancien concessionnaire a son droit de préemption à des prix égaux avec l'offre la plus avantageuse. Il continue l'exploitation et sa concession est prolongée jusqu'à l'adjudication définitive,

Le projet de loi s'occupe ensuite du commassage et des régions de commassage, des taxes, des impôts et des redevances, des sanctions, de la jurisdiction minière, du conseil supérieur des mines, produits bitumineux, etc.

Application du traité de commerce avec l'Allemagne

Une délégation ayant à sa tête M. Parchmann, directeur de Ministère et dirigeant de l'économie forestière du Reich, de la part de l'Allemagne, et MM. Em. Marian, secrétaire général du Ministère de l'Economie Nationale, N. Costinesco, Alex. Rădian, Petre Ioan, l'ingénieur Dumitresco et N. Arcadian, de la part de notre Ministère de l'Economie Nationale, de la Caisse de Forêts et de l'A. G. I. R. ont mené des pourparlers en vue d'établir les moyens d'application du traité de commerce avec l'Allemagne signé le 23 mars courant, lequel, dans les paragraphes 2 a et b —prévoit „le développement — de l'économie forestière roumaine, de l'industrie du bois ainsi que la création d'industries forestières".

Les discussions se sont terminées avec succès et le protocole y relatif a été signé par MM. l'ingénieur J. Bujoiu, Ministre de l'Economie Nationale et Parchmann, chargé de pouvoirs du gouvernement allemand.

Ledit protocole esquisse dans ces grandes lignes les mesures nécessaires en vue du développement futur du commerce forestier dans l'esprit du traité et dans l'intérêt de l'économies des deux pays, de même que l'amélioration de la production forestière roumaine par le développement des entreprises d'industrialisation et par de nouvelles investitions.

„L'art. 1 du traité roumano-allemand, dans ses paragraphes 1 b, 3 b, 4 et 10 a ouvert la voie d'une collaboration entre les deux pays en vue „du développement des industries agricoles existantes et la création de certaines industries nouvelles, de la création de sociétés mixtes roumano-allemandes pour la mise en valeur de la calcoprite, des minerais de manganèse et de beauxite, du pétrole ainsi que pour une collaboration plus étroite entre les banques roumaines et allemandes".

A cet effet le Ministère de l'Economie Nationale a décidé que toutes les sociétés roumano-allemandes qui prendront naissance dans l'esprit de prévision de l'article cidessus soient guidées et coordonnées de façon unitaire par la commission gouvernementale roumaine qui fonctionnera au Ministère.

L'EXPORTATION PETROLIFERE DE LA ROUMANIE ET SON IMPORTANCE DANS LA CONSOMMATION EUROPEENNE

Sub acest titlu a apărut de curând o nouă lucrare a d-lui **Mihail Pizanty,** *valorosul nostru confrate, director al „Monitorului Petrolului Român".*

Perfect cunoscător al petrolului românesc —ca şi în lucrările precedente,—D-sa expune în mod clar şi detaliat toate aspectele şi rolul exportului nostru de petrol în ultimii zece ani, analizând numeroasele statistici şi diagrame cari lămuresc uşor pe cetitor.

Sous ce titre a paru ces jours derniers un nouvel ouvrage de notre valeureux confrère M. **Mihail Pizanty,** *Directeur du „Moniteur du Pétrole Roumain".*

Connaisseur parfait du pétrole roumain—tout comme dans ses ouvrages précédents —l'auteur expose de façon claire et détaillée tous les aspects ainsi que le rôle de notre exportation de pétrole au cours des dix dernières années, analysant les nombreuses statistiques et les nombreux diagrammes qui éclairent facilement l'opinion du lecteur.

Această lucrare este astăzi mai mult ca oricând de un real folos nu numai pentru industria petroliferă din lumea întreagă şi pentru conducătorii economiei noastre naţionale, ci şi pentru toţi românii cari sunt datori să cunoască aportul pe care această bogăţie îl aduce ţării lor.

Extragem din această broşură următoarele date de cel mai mare interes :

Ce travail aujourd'hui plus que jamais est d'un réel profit non seulement pour l'industrie pétrolière du monde entier et pour les dirigeants de notre économie nationale, mais aussi pour tous les roumains qui ont le devoir de connaître l'apport que cette richesse nationale donne à leur pays.

Nous en extrayons les données suivantes du plus grand intérêt :

Production et consommation mondiale au regard de celles de Roumanie

ANNEE	production mondiale de pétrole brut		Consommation mondiale des produits pétroliers		Production de la Roumanie		Exportation de prod. pétr. de la Roumanie		Consommation intérieure	
	Milliers de tonnes	Indice	Milliers de tonnes	Indice	Milliers de tonnes	Indice	Milliers de tonnes	Indice	Milliers de tonnes	Indice
1929	203,222	**100**	**167.600**	**100**	4.827	**100**	2.847	**100**	1.324	**100**
1930	198.425	*98*	**174.200**	*104*	5.744	*119*	3.867	*136*	1.253	*95*
1931	188,711	*93*	**187.823**	*112*	6.658	*138*	4.668	*164*	1 184	*89*
1932	179.894	*89*	**178.267**	*106*	7.350	*152*	5.166	*181*	1.229	*93*
1933	198 112	*97*	**186.168**	*111*	7.387	*153*	5.884	*207*	1 333	*101*
1934	209.052	*103*	**194.970**	*116*	8.473	*176*	6.547	*230*	1.411	*107*
1935	227.152	*112*	**212.364**	*127*	8.394	*174*	6.611	*232*	1.480	*112*
1936	247.575	*122*	**231.000**	*138*	8.704	*180*	6.885	*242*	1.546	*117*
1937	281 700	*139*	**254.500**	*152*	7,153	*148*	5.668	*199*	1.621	*122*
1938	271.200	*133*	**249.100**	*149*	6,620	*137*	4.495	*158*	1.674	*126*

Activité de l'industrie pétrolière roumaine en 1937 et 1938

		1937	1938	+ ou — en 1938
Forage (mètres)		394.509	285.000	— *27.8*
Production de pétrole brut	Tonnes	7.153 000	6 620.000	— *7.5*
Pétrole brut soumis au traitement	»	6.656.564	6,219 180	— *6.6*
Produits mis en consommation	»	1.620.678	1.674.749	+ *3.3*
Exportation pétrolifère totale	»	5.668 337	4.494,762	— *20.7*
» des dérivés	»	5.195.935	4.159.325	— *20.0*
» de pétrole brut	»	472.402	335.437	— *29.0*
» par Constantza	»	4.467.504	3.349.095	— *25.0*
» » Giurgiu	»	946.102	935.563	— *1.1*
» » autres ports danubiens et douanes terrestres	»	254.731	210.104	— *17.5*

Répartition de la consommation européenne et la participation de la Roumanie

Catégorie de pays consommateurs	1938				1937				1936				1935				1934			
	Consommation totale	Exportation de la Roumanie	%		Consommation totale	Exportation de la Roumanie	%		Consommation totale	Exportation de la Roumanie	%		Consommation totale	Exportation de la Roumanie	%		Consommation totale	Exportation de la Roumanie	%	
	Milliers de tonnes		de la Consommation	du total Roumanie	Milliers de tonnes		de la Consommation	du total Roumanie	Milliers de tonnes		de la Consommation	du total Roumanie	Milliers de tonnes		de la Consommation	du total Roumanie	Milliers de tonnes		de la Consommation	du total Roumanie
Pays occidentaux	25.716	1.660	*6.5*	*36.9*	23.874	2.055	*8.6*	*36.3*	22.342	2.593	*11.6*	*37.7*	20.836	3.174	*15.2*	*48.0*	20 202	3.289	*16.3*	*50.2*
» de l'Europe Centrale . .	7.833	1.286	*16,4*	*28.6*	7.218	1.273	*17.6*	*22.5*	5.832	2.078	*35.6*	*30.2*	5.419	1.724	*31.8*	*26.1*	4.851	1.139	*23.5*	*17.4*
Pays balcaniques	804	480	*59.7*	*10.7*	799	564	*70,6*	*10.0*	626	429	*68.5*	*6.2*	586	407	*69.0*	*6.2*	510	458	*89.8*	*7.1*
» nordiques	2.216	70	*3.2*	*1.6*	2.070	233	*11.3*	*4.1*	1 764	197	*11.2*	*2.9*	1 758	34	*1.9*	*0.5*	1.573	85	*5.4*	*1.3*
» du bassin méditerranéen .	1.740	578	*33 2*	*12.9*	1.637	996	*60.8*	*17.6*	1 661	1.014	*61 0*	*14.7*	1.503	761	*59.6*	*11.5*	1 342	825	*61.5*	*12.6*
Total . . .	38.359	4.074	*10.6*	*90.7*	35.598	5.121	*14.4*	*90.5*	32.225	6.311	*19.6*	*91.7*	30.102	6 100	*20.3*	*92.3*	28.478	5.796	*20.4*	*88.5*

A l'ouverture du Congrès des ingénieurs et des techniciens de l'industrie minière

Au premier plan, de gauche à droite : MM. l'Ing. Hurmuzescu, Ing Isco, Ing. Penesco-Kertsch, Prof. Mrazec, Ing. Ştefan Mihăesco, Ing. Tr. Meţianu, Ing. Krupenski, Rosetti-Bălănesco, J. Ghica, Ing. Osiceanu, etc.

Crédit pour Entreprises Electriques

Société Anonyme Roumaine — Bucarest

ACTIF — **Bilan arrêté au 31 décembre 2018** — **PASSIF**

Caisse et disponible aux banques		7.980.730 —	Capital		60.000.000 —
Actions à émettre		9.080.000 —	Fonds de réserve		35.665.627 —
Actionnaires		93.275 —	Fonds d'amortissements		17.000.000 —
Investissements			Fonds de créances douteuses		2.044.233 —
Terrains	1,—		Comptes créditeurs		26.594.112 51
Immeuble	8.943.482,—		Dividendes non réclamés		1.019.068 —
Mobilier	1,—		**Profits et pertes:**		
Matériel roulant	1,—		Report de 1937	302.345,52	
Balcic	6.815.719,79		Bénéfice de 1938	4.139.652,15	4 441.997 67
Slanic-Prahova	20.457.969,61				
Bazargic	22.260.953,85	58.478.128 25			
Dépôts de matériaux		3.515.093 33			
Effets publics		3.950.160 —			
Participations		33.210.992 —			
Comptes débiteurs		30.456.659 60			
		146.765.038 18			146.765.038 18

Président, **Constantin D. Buşilă** — Directeur général, **Constantin Budeanu**

Comptabilité, **Dimitrie Lambru**

Vérifié conformément à l'art. 186 du Code de commerce et trouvé conforme aux livres de comptabilité

Censeurs: **I. Enăchesco, Gh. Petresco, Gh. Popescu, P. Stavăr**

SCHIMBURILE GOMERCIALE ROMANO-GERMANE
sub aspectul noului acord comercial

Les échanges commerciaux roumano-allemands sous l'aspect du nouvel accord commercial

Acordul comercial germano-român este incontestabil o înfăptuire economică din cele mai importante pentru țara noastră la ordinea zilei și al cărui început de punere în aplicare se așteaptă cu o oarecare curiozitate.

Credem interesant de a reproduce mai jos părerea Camerei de Comerț germano-română din Berlin, cea mai calificată în această privință, ai cărei conducători au îndeplinit totdeauna cu multă competință misiunea lor de desvoltare economică a României și care a binevoit a ne comunica:

Schimbul de mărfuri româno-german a luat un avânt considerabil în ultimul timp. Evoluția pe care a urmat-o importul și exportul de mărfuri în ultimii 5 ani se poate vedea din următoarea tabelă:

Importation roumaine en Allemagne

(en millions de Rm.)

1934	1935	1936	1937	1938
59,0	79,9	92,3	179,5	140,4

Exportation allemande en Roumanie

(en millions de Rm.)

1934	1935	1936	1937	1938
50,9	63,8	103,6	129,5	148,8

In comerțul României, Germania a devenit prima țară de export. In anul 1937 ea a obținut 19.18% din intreaga valoare a exportului român în comparație cu 17.76% în anul 1936, cu 16.72% în anul 1935 și 16.58% în anul 1934. Importul României din Germania în cursul anului 1937 a obținut 28.86% din valoarea importului total, 36.13% în 1936, 23.80% în 1935 și 15.50% în anul 1934. Mai mult de jumătate din valoarea importului german din România, în cursul anului 1938 a fost ocupată de produsele agrare împreună cu derivatele lor precum și de animale și produse animale. De remarcat este că structura importului german își urmează și în anul 1938 același curs pe care l'a inceput în anul 1937. Privitor la exportul german în România este evident că el se compune exclusiv din produse industriale dintre cari fabricatele ocupă locul de frunte.

Convenția de comerț încheiată la 23 Martie 1939 între România și Germania este expresiunea unei colaborări pur economice care urmărește reglementarea firească a schimbului de mărfuri dintre cele două țări. Ea dă posibilitatea *îndestulării temeinice* a intereselor economice comune, cari au fost în totdeauna considerate ca necesare — ambele țări având caractere economice deosebite — și desvoltă anumite ramuri de producție ale bogățiilor naturale românești prin colaborări tehnice și financiare asigurându-le debușeuri permanente și prețuri rentabile. Prin aceasta nu se aduce nici o schimbare în structura comerțului României și nici nu se turbură echilibrul ei economic ci dimpotrivă i se dă ocazia ca în condițiuni favorabile uzând de capacitatea tehnică și financiară a Germaniei cât și de experiențele ei pe tărâmul agriculturii, industriei și exploatărilor forestiere și miniere să-și amelioreze repartiția actuală a culturilor agricole, sporind rentabilitatea pământului și ridicând standardul de viață a populației românești și să-și exploateze rațional imensele ei bogății forestiere, cari din lipsă de istalațiuni, mijloace de transport și de capitaluri nu au putut fi destul de bine puse în valoare. In ceeace privește exploatarea produselor miniere nu se întrevede decât foloase pentru ambele țări. Societățile mixte de explorări și exploatări miniere în cari majoritatea membrilor vor fi de naționalitate română, vor avea de scop exploatarea petrolului și executarea unui program de foraj, prelucrarea titeiului și valorificarea zăcămintelor de calcopirită, crom, mangan, bauxită, aluminiu, ș. a., făcând amenajările industriale necesare după technica modernă fără însă a influența asupra celorlalte vânzări normale de petrol.

Acordul cu Germania nu este o simplă convenție comercială pentrucă el nu obligă părțile la un simplu schimb de mărfuri ci el le obligă să dirijeze acest schimb de mărfuri după un plan economic bine stabilit, care va ține seamă de cerințele fiecăreia dintre părți având ca principiu de bază echilibrarea schimburilor economice reciproce. Acestui plan i s'a fixat o durată de cinci ani pentrucă rezultatele lui nu pot fi aflate mai devreme. Insemnătatea lui crește cu atât mai mult cu cât în momentul de față el nu înseamnă altceva decât organizare. Existența lui cât mai urgentă se impune tocmai fiindcă elementele sale de bază sunt materiile prime cari există în România în cantități suficiente și cari trebue rațional exploatate.

Inrâurirea ce o va avea acest acord asupra agriculturii românești este neîndoioasă. Imbunătățirea calității produselor agricole românești ce se va obține în urma înlesnirii procurării de mașini agricole și prin urmare mărirea productiunii la hectar precum și o valorificare cât mai convenabilă a bogățiilor agricole care, la rândul ei, va putea mări puterea de cumpărare a țăranului român, vor permite României să devină un factor important în viața economică internațională. Produsele agricole românești, adaptate cerințelor piețelor germane, au o piață de desfacere asigurată în Germania și sunt puse în independență față de riscurile conjuncturii internaționale. Cu mare greutate România a putut ține piept oscilațiunilor prețurilor mondiale, în special pentru grâu și porumb a căror cultură a ocupat rspectiv cca. 28% și 37% din totalul terenurilor arabile în cursul anului trecut. Suprafețele rămase libere prin cultivarea pe o suprafață mai mică a acestor plante, vor putea fi ocupate de alte plante industriale și oleaginoase cari sunt în momentul de față mai căutate. Una din încercările făcute care a dat rezultate foarte bune este cultura soiei. In anul 1935, ea a fost cultivată pe o întindere de cca. 20 mii ha., în anul 1936, de 48 mii de ha., iar în anul 1937, de cca. 97.451 ha. Intreaga producție a ei a fost absorbită de piețele germane.

L'accord commercial roumano-allemand est incontestablement l'événement économique le plus important pour notre pays et dont on attend avec curiosité un commencement d'application.

Nous croyons du plus haut intérêt de reproduire ci-dessous l'opinion de la Chambre de Commerce germano-roumaine de Berlin, la plus qualifiée à ce sujet, dont les dirigeants ont toujours rempli avec beaucoup de compétence leur mission de développement économique de la Roumanie et laquelle a bien voulu nous communiquer:

L'échange de marchandises roumano-allemand a pris ces derniers temps un essor considérable. L'évolution suivie par l'importation et l'exportation des marchandises au cours des cinq dernières années ressort avec évidence des chiffres suivants:

Dans le commerce de la Roumanie, l'Allemagne occupe la première place pour nos exportations. Au cours de l'année 1937 ces exportations ont représenté 19,18% de la valeur totale de l'exportation roumaine, au regard de 17,76% en 1936, de 16,72% en 1935 et de 16,58% en 1934. L'importation roumaine d'Allemagne a représenté au cours de 1937 28,86% de la valeur totale des importations de la Roumanie, au regard de 36,13% en 1936, de 23,80% en 1935 et de 15,50% en 1934. Plus de la moitié de la valeur des exportations roumaines en Allemagne, en 1938, a été constituée par les produits agraires avec leurs dérivés, ainsi que par les animaux et les produits animaux. A remarquer que la structure de l'importation allemande poursuit en 1938 également le même rythme commencé en 1937. En ce qui concerne l'exportation allemande en Roumanie il est évident qu'elle se compose exclusivement de produits industriels, parmi lesquels les fabriqués occupent la première place.

La convention commerciale conclue le 23 mars 1939 entre la Roumanie et l'Allemagne est l'expression d'une collaboration purement économique qui poursuit la réglementation naturelle de l'échange des marchandises entre les deux pays. Elle donne la possibilité de satisfaire sérieusement les intérêts économiques communs, qui ont toujours été considerés comme nécessaires—les deux pays ayant des caractères économiques différents — et ils développent certaines branches de production des richesses naturelles roumaines au moyen de collaborations techniques et financières en leur assurant des débouchés permanents et des prix rémunérateurs. Cela n'apporte aucune changement dans la structure du commerce de la Roumanie et ne trouble nullement son équilibre, mais au contraire on lui donne la possibilité dans des conditions favorables, en usant de la capacité technique et financière de l'Allemagne, ainsi que de ses expériences sur le terrain de l'agriculture, de l'industrie et des exploitations forestières et minières, d'améliorer la r partition actuelle des cultures agricoles en augmentant la rémunération du sol, de relever le standard de vie de la population rurale roumaine et d'exploiter rationnellement ses immenses richesses forestières, lesquelles, faute d'installations, de moyens de transport et de capitaux, n'ont pu être suffisamment mises en valeur. En ce qui concerne l'exploitation des produits miniers on ne peut entrevoir que des avantages pour les deux pays. Les sociétés mixtes d'explorations et exploitations minières dont la majorité des membres seront de nationalité roumaine, auront pour but l'exploitation du pétrole et l'exécution d'un programme de forage, le traitement du brut ainsi que la mise en valeur des gisements de calcopyrite, chromme, manganèse, bauxite, aluminium, etc. tout en faisant les aménagements industriels nécessaires selon la technique moderne, sans toutefois influencer sur les autres ventes normales de pétrole.

L'accord avec l'Allemagne n'est pas une simple convention commerciale, car elle n'oblige pas les parties à un simple échange de marchandises, mais elle les oblige à diriger cet échange de marchandises d'après un plan économique bien établi, lequel tiendra compte des nécessités de chacune des deux parties, en ayant comme principe de base l'équilibre des échanges économiques réciproques. Pour ce plan une durée de cinq années a été fixée, ses résultats ne pouvant être appréciés plus rapidement. Son importance s'accroit d'autant plus que, pour le moment, il ne signifie rien d'autre qu'organisation. Son existence qui est aussi urgente que possible s'impose précisement parceque ses éléments de base sont les matières premières qui existent en Roumanie en quantités suffisantes et qui doivent être rationnellement exploitées.

L'influence que cet accord aura sur l'agriculture roumaine est incontestable. L'amélioration de la qualité des produits agricoles roumains qui sera obtenue à la suite de la facilité de se procurer des machines agricoles et, par conséquent, l'augmentation de la production par hectare, ainsi qu'une valorisation des plus convenables des richesses agricoles laquelle à son tour, pourra augmenter la force d'achat du paysan roumain, permettront à la Roumanie de devenir un facteur important dans la vie économique internationale. Les produits agricoles roumains, adaptés aux besoins des marchés allemands, ont un écoulement assuré en Allemagne. Ils deviennent indépendants en présence des risques de la conjoncture internationale. La Roumanie a pu avec beaucoup de peine lutter avec les oscillations des prix mondiaux, spécialement pour le blé et le maïs, dont la culture a occupé respectivement 28% et 37% du total des terrains arables pendant l'année écoulée. Les surfaces restées libres par la culture de ces céréales sur une superficie moindre, pourront être occupées par d'autres plantes industrielles et oléagineuses qui sont actuellement plus recherchées. L'éssai qui a été fait avec la culture de la soya a donné de très bons résultats. Au cours de 1935 cette plante a été cultivée sur une superficie d'env. 20 mille hectares, en 1936 sur 48 mille ha et, en 1937, sur environ 97.451 ha. Sa production toute entière a été absorbée par les marchés allemands.

La Chambre de Commerce germano-roumaine de Berlin a soutenu durant des années l'opinion que, pour ranimer l'exportation des produits agraires une standardisation des produits exportables et surtout un changement dans la structure de la production a ricole, était nécessaire, c'est-à-dire de ne pas produire dans de trop grandes quantités les produits qui sont justement le plus soumis à la concurrense internationale, mais les produits qui ne peuvent avoir une trop grande concurrence internationale, et qui heureusement peuvent s'adapter au climat et au sol de la Roumanie, en lui assurant des prix rémunérateurs. Au demeurant la dépendance de la production agraire roumaine adaptée aux besoins allemands ne sera pas plus grande que celle de la production industrielle allemande adaptée aux désirs et aux nécessites de la Roumanie. Par exemple, tant pour l'industrie pétrolière que pour l'exploitation de différents minerais, il a été prévu de doter la Roumanie avec des machines et des appareils allemands qui correspondent, aux nécessités de l'industrie roumaine, ce que d'ailleurs notre Chambre de Commerce a considéré depuis longt mps comme étant très nécessaire. Nous l'avons toujours soutenu au moyen d'exhibition répétées d'échantillons de bauxite, de manganèse, pyrite, chrome, etc., aux diverses expositions que nous avons or anisées. Ces minerais constitueront sous peu une nouvelle source de richesse pour la Roumanie.

En ce qui concerne les zones libres elles présenteront un avantage considérable. Leur établissement à proximité immédiate des ports roumains, sur des terrains affermés aux sociétés à caractère mixte, formeront non seulement tout autour des centres nombreusement peuples, où la main d'oeuvre étant recherchée le chômage sera supprimé, les matières premières auront un débouché plus approprié et les produits industriels qui entreront dans le pays par ces zônes seront meilleur marché, leur prix de coût étant plus réduit. Etant donné que leur établissement aura lieu sur la base des dispositions de la loi sur la création de zônes libres dans les ports roumains, promulguée en 1929, elles feront partie intégrante du territoire national de la Roumanie et seront soumises à toutes les lois roumaines, exception faite de la loi douanière et de celle pour l'encouragement de l'industrie nationale roumaine.

Elle se bornent à un régime extra-douanier qui prend fin au moment où les marchandises déposées, empaquetées ou fabriquées dans ces zônes, sont mises en vente pour la consommation. Dans ces zônes libres pourront être créées des usines industrielles, respectivement des centres commerciaux et des entrepôts de produits allemands destinés à la Roumanie et à l'Orient, ainsi que des fabriques dans lesquelles seront transformées les matières premières et les semi-fabriqués, comme par exemple des abbatoirs, des frigorifères, des fabriques de conserves, des raffineries, etc.

Le financement des grandes installations industrielles se fera sur la base de crédits accordés par l'Allemagne pour des délais plus longs, sous forme de livraison de produits fabriqués et semi-fabriqués, lesquels tiendront place de devises, en échange de matières premières roumaines. De cette manière l'Etat allemand tend à éliminer du commerce l'étalon or, faisant en échange un étalon nouveau avec les produits roumains. Ils est évident que dans ces conditions il s'impose que les produits roumains soient à la hauteur de cet arrangement.

Notre Chambre de Commerce a sans cesse conservé la conviction immuable qu'au bout de ces arrangements féconds on aboutira à la création d'une base de collaboration solide qui constituera sans nul doute une date dans l'evolution de l'économie nationale roumaine. Les possibilités que l'on entrevoit à la suite de cette collaboration économique, si elle est réalisée vec dignité et entendement, nous permettent de croire à la nécessité d'une entente en vue des intérêts réciproques roumano-allemands non seulement dans le cadre des cinq années auxquelles nous faisons allusion plus haut, mais pour une période de temps plus longue.

Notre Chambre de Commerce joue elle-même un rôle important dans l'approfondissement de la connaissance des besoins commerciaux entre la Roumanie et l'Allemagne. Depuis sa création, soit depuis novembre 1929 jusqu'à ce jour cette Chambre s'est employée infatigablement au bon développement des relations économiques, tant de fois mises à dures épreuves, comme a été le cas pour la crise économique qui a éclaté peu de temps après sa fondation. Au cours des premières années de son existence il était question en première ligne de venir en aide aux firmes fournisseurs allemandes en vue du déblocage et du transfert de leurs créances bloquées en Roumanie, lesquelles à la suite du transfert et des divers investissements ont disparu presque complètement. Un autre domaine d'activité qui donne une grande importance à notre Chambre de Commerce a été les possibilités d'importation fournies aux deux pays par la voie des compensations. Pour la première fois, en 1934, la Chambre de Commerce germano-roumaine a été l'initiatrice de cette sorte d'échanges entre la Roumanie et l'Allemagne. Après de longues négociations avec les autorités allemandes et roumaines et avec l'appui précieux de la Légation Royale de Roumanie à Berlin, celle-ci a obtenu une autorisation de compensation de plus grande importance, laquelle a servi aux firmes allemandes et roumaines au paiement direct des factures, respectivement à l'acquittement exempté de n'importe quelle autorisation spéciale pour les marchandises importées. A ces facilités sont venues s'ajouter au cours des dernières années toute une série d'autorisations qui, en partie, ont étéa ccordées à ladite Chambre et en partie ont été tranchées g âce au concours de cette Chambre en qualité d'intermédiaire de confiance. De cette façon a été possible une importation de produits roumains d'une valeur de plusieurs millions de Marcs, dans laquelle les produits nécessaires à l'alimentation allemande ont joué un rôle important. En échange ont été exportés en Roumanie des produits finis de l'industrie, auxquels, sans cela, le marché roumain serait demeuré fermé par des restrictions de contingentemgnt. L'exécution de ces transactions a été effectuée grâce à une collaboration harmonieuse des danques allemandes et roumaines fonctionnant comme organes de financement.

La Chambre de Commerce germano-roumaine a gardé un contat permanent avec les autorités allemandes auxquelles par d'innombrables mémoires et conversations elle a communiqué les résultats des investigations et des informations obtenues aussi bien de la part du Ministère de l'Economie Nationale que de la Banque Nationale de Roumanie, ayant dans ce domaine aussi une importante activité de conciliation. Elle a bénéficié et elle bénéficie de l'attention de plus en plus grande des autorités des deux Etats, précisement parceque—et nous avons des motifs sérieux de le croire — son rôle de valureux intermédiaire entre les économies des deux pays l'y autorise.

Le service d'informations de la Chambre de Commerce germano-roumaine de Berlin comprend dans le cadre de son activité toutes les questions concernant la situation de notre économie en général ainsi que des différentes branches industrielles spéciales, ce le des lois, des réglements, du régime des devises, du trafic des marchandises et des paiements, des tarifs douaniers et postaux, de chemins de fer du trafic maritime, des questions juridiques, impôts, données statistiques, production, importation, exportation, ainsi que toutes les renseignements relatifs aux fournisseurs, les possibilités de ventes et de représentances commerciales. Dans son organisation intérieure elle possède des classeurs modernes dans lesquels le matériel informatif répartisé par domaines, est quotidiennement trié et ensuite revu et enregistré dans des cartothèques spéciales. La Chambre de Commerce germano-roumaine de Berlin possède une bibliothèque de plus de 500 volumes comprenant un matériel économique sur la Roumanie et l'Allemagne ainsi que les dernières études parues dans le domaine économique.

Le service de publications de notre Chambre a publié sans interruption deux buletins informatifs. L'un édité en allemand destiné aux cercles économiques allemands avec informations sur les marchés roumains et l'autre édité en roumain déstiné à informer les cercles roumains sur les marchés allemands. Pour le moment, on travaille à l'édition d'un volume «Handbuch des Deutsch-Rumänischen Handel» qui comprend un court exposé sur l'échange de marchandises roumano-allemand, ainsi qu'une liste des importateurs allemands et roumains. Le «Guide allemand-roumain de l'industrie et du commerce» édité par l'«Hanseatische Verlags-anstalt A. G.» Berlin, a également bénéficié du concours de notre Chambre de Commerce.

A l'aide de cet appareil de presse — dont notre Chambre de Commerce peut être fière — elle peut satisfaire les nombreuses demandes de renseignements qui lui sont faites directement tant par les autorités que par les firmes commerciales privées.

L'exactitude et la rapidité qui caractérisent notre section de presse méritent d'être relevées.

Nous sommes convaincus que les liaisons commerciales entre la Roumanie et l'Allemagne prendront un grand essor à la suite de l'accord commercial, d'autant plus que la visita d-lui Ministru al Afacerilor Străine al României d. Gafencu la Berlin, a pus bazele unei noi increderi în colaborarea româno-germană. Camera de comerț germano-română din Berlin, impreună cu Camera de comerț româno-germană din București, vor aduce și de astă dată aportul lor binevoitor pentru realizarea desăvârșită a programului de lucru dintre România și Germania.

L'accord commercial roumano-allemand est incontestablement l'événement économique le plus important pour notre pays et dont on attend avec curiosité un commencement d'application.

Nous croyons du plus haut intérêt de reproduire ci-dessous l'opinion de la Chambre de Commerce germano-roumaine de Berlin, la plus qualifiée à ce sujet, dont les dirigeants ont toujours rempli avec beaucoup de compétence leur mission de développement économique de la Roumanie et laquelle a bien voulu nous communiquer:

L'échange de marchandises roumano-allemand a pris ces derniers temps un essor considérable. L'évolution suivie par l'importation et l'exportation des marchandises au cours des cinq dernières années ressort avec évidence des chiffres suivants:

Exportation allemande en Roumanie

(en millions de Rm.)

1934	1935	1936	1937	1938
50,9	63,8	103,6	129,5	148,8

Dans le commerce de la Roumanie, l'Allemagne occupe la première place pour nos exportations. Au cours de l'année 1937 ces exportations ont représenté 19,18% de la valeur totale de l'exportation roumaine, au regard de 17,76% en 1936, de 16,72% en 1935 et de 16,58% en 1934. L'importation roumaine d'Allemagne a représenté au cours de 1937 28,86% de la valeur totale des importations de la Roumanie, au regard de 36,13% en 1936, de 23,80% en 1935 et de 15,50% en 1934. Plus de la moitié de la valeur des exportations roumaines en Allemagne, en 1938, a été constituée par les produits agraires avec leurs dérivés, ainsi que par les animaux et les produits animaux. A remarquer que la structure de l'importation allemande poursuit en 1938 également le même rythme commencé en 1937. En ce qui concerne l'exportation allemande en Roumanie il est évident qu'elle se compose exclusivement de produits industriels, parmi lesquels les fabriqués occupent la première place.

La convention commerciale conclue le 23 mars 1939 entre la Roumanie et l'Allemagne est l'expression d'une collaboration purement économique qui poursuit la réglementation naturelle de l'échange des marchandises entre les deux pays. Elle donne la possibilité de satisfaire sérieusement les intérêts économiques communs, qui ont toujours été considerés comme nécessaires—les deux pays ayant des caractères économiques différents — et ils développent certaines branches de production des richesses naturelles roumaines au moyen de collaborations techniques et financières en leur assurant des débouchés permanents et des prix rémunérateurs. Cela n'apporte aucune changement dans la structure du commerce de la Roumanie et ne trouble nullement son équilibre, mais au contraire on lui donne la possibilité dans des conditions favorables, en usant de la capacité technique et financière de l'Allemagne, ainsi que de ses expériences sur le terrain de l'agriculture, de l'industrie et des exploitations forestières et minières, d'améliorer la r partition actuelle des cultures agricoles en augmentant la rémunération du sol, de relever le standard de vie de la population rurale roumaine et d'exploiter rationnellement ses immenses richesses forestières, lesquelles, faute d'installations, de moyens de transport et de capitaux, n'ont pu être suffisamment mises en valeur. En ce qui concerne l'exploitation des produits miniers on ne peut entrevoir que des avantages pour les deux pays. Les sociétés mixtes d'explorations et exploitations minières dont la majorité des membres seront de nationalité roumaine, auront pour but l'exploitation du pétrole et l'exécution d'un programme de forage, le traitement du brut ainsi que la mise en valeur des gisements de calcopyrite, chromme, manganèse, bauxite, aluminium, etc. tout en faisant les aménagements industriels nécessaires selon la technique moderne, sans toutefois influencer sur les autres ventes normales de pétrole.

L'accord avec l'Allemagne n'est pas une simple convention commerciale, car elle n'oblige pas les parties à un simple échange de marchandises, mais elle les oblige à diriger cet échange de marchandises d'après un plan économique bien établi, lequel tiendra compte des nécessités de chacune des deux parties, en ayant comme principe de base l'équilibre des échanges économiques réciproques. Pour ce plan une durée de cinq années a été fixée, ses résultats ne pouvant être appréciés plus rapidement. Son importance s'accroit d'autant plus que, pour le moment, il ne signifie rien d'autre qu'organisation. Son existence qui est aussi urgente que possible s'impose précisement parceque ses éléments de base sont les matières premières qui existent en Roumanie en quantités suffisantes et qui doivent être rationnellement exploitées.

L'influence que cet accord aura sur l'agriculture roumaine est incontestable. L'amélioration de la qualité des produits agricoles roumains qui sera obtenue à la suite de la facilité de se procurer des machines agricoles et, par conséquent, l'augmentation de la production par hectare, ainsi qu'une valorisation des plus convenables des richesses agricoles laquelle à son tour, pourra augmenter la force d'achat du paysan roumain, permettront à la Roumanie de devenir un facteur important dans la vie économique internationale. Les produits agricoles roumains, adaptés aux besoins des marchés allemands, ont un écoulement assuré en Allemagne. Ils deviennent indépendants en présence des risques de la conjoncture internationale. La Roumanie a pu avec beaucoup de peine lutter avec les oscillations des prix mondiaux, spécialement pour le blé et le maïs, dont la culture a occupé respectivement 28% et 37% du total des terrains arables pendant l'année écoulée. Les surfaces restées libres par la culture de ces céréales sur une superficie moindre, pourront être occupées par d'autres plantes industrielles et oléagineuses qui sont actuellement plus recherchées. L'éssai qui a été fait avec la culture de la soya a donné de très bons résultats. Au cours de 1935 cette plante a été cultivée sur une superficie d'env. 20 mille hectares, en 1936 sur 48 mille ha et, en 1937, sur environ 97.451 ha. Sa production toute entière a été absorbée par les marchés allemands.

La Chambre de Commerce germano-roumaine de Berlin a soutenu durant des années l'opinion que, pour ranimer l'exportation des produits agraires une standardisation des produits exportables et surtout un changement dans la structure de la production a ricole, était nécessaire, c'est-à-dire de ne pas produire dans de trop grandes quantités les produits qui sont justement le plus soumis à la concurrense internationale, mais les produits qui ne peuvent avoir une trop grande concurrence internationale, et qui heureusement peuvent s'adapter au climat et au sol de la Roumanie, en lui assurant des prix rémunérateurs. Au demeurant la dépendance de la production agraire roumaine adaptée aux besoins allemands ne sera pas plus grande que celle de la production industrielle allemande adaptée aux désirs et aux nécessites de la Roumanie. Par exemple, tant pour l'industrie pétrolière que pour l'exploitation de différents minerais, il a été prévu de doter la Roumanie avec des machines et des appareils allemands qui correspondent, aux nécessités de l'industrie roumaine, ce que d'ailleurs notre Chambre de Commerce a considéré depuis longt mps comme étant très nécessaire. Nous l'avons toujours soutenu au moyen d'exhibition répétées d'échantillons de bauxite, de manganèse, pyrite, chrome, etc., aux diverses expositions que nous avons or anisées. Ces minerais constitueront sous peu une nouvelle source de richesse pour la Roumanie.

En ce qui concerne les zones libres elles présenteront un avantage considérable. Leur établissement à proximité immédiate des ports roumains, sur des terrains affermés aux sociétés à caractère mixte, formeront non seulement tout autour des centres nombreusement peuples, où la main d'oeuvre étant recherchée le chômage sera supprimé, les matières premières auront un débouché plus approprié et les produits industriels qui entreront dans le pays par ces zônes seront meilleur marché, leur prix de coût étant plus réduit. Etant donné que leur établissement aura lieu sur la base des dispositions de la loi sur la création de zônes libres dans les ports roumains, promulguée en 1929, elles feront partie intégrante du territoire national de la Roumanie et seront soumises à toutes les lois roumaines, exception faite de la loi douanière et de celle pour l'encouragement de l'industrie nationale roumaine.

Elle se bornent à un régime extra-douanier qui prend fin au moment où les marchandises déposées, empaquetées ou fabriquées dans ces zônes, sont mises en vente pour la consommation. Dans ces zônes libres pourront être créées des usines industrielles, respectivement des centres commerciaux et des entrepôts de produits allemands destinés à la Roumanie et à l'Orient, ainsi que des fabriques dans lesquelles seront transformées les matières premières et les semi-fabriqués, comme par exemple des abbatoirs, des frigorifères, des fabriques de conserves, des raffineries, etc.

Le financement des grandes installations industrielles se fera sur la base de crédits accordés par l'Allemagne pour des délais plus longs, sous forme de livraison de produits fabriqués et semi-fabriqués, lesquels tiendront place de devises, en échange de matières premières roumaines. De cette manière l'Etat allemand tend à éliminer du commerce l'étalon or, faisant en échange un étalon nouveau avec les produits roumains. Ils est évident que dans ces conditions il s'impose que les produits roumains soient à la hauteur de cet arrangement.

Notre Chambre de Commerce a sans cesse conservé la conviction immuable qu'au bout de ces arrangements féconds on aboutira à la création d'une base de collaboration solide qui constituera sans nul doute une date dans l'evolution de l'économie nationale roumaine. Les possibilités que l'on entrevoit à la suite de cette collaboration économique, si elle est réalisée vec dignité et entendement, nous permettent de croire à la nécessité d'une entente en vue des intérêts réciproques roumano-allemands non seulement dans le cadre des cinq années auxquelles nous faisons allusion plus haut, mais pour une période de temps plus longue.

Notre Chambre de Commerce joue elle-même un rôle important dans l'approfondissement de la connaissance des besoins commerciaux entre la Roumanie et l'Allemagne. Depuis sa création, soit depuis novembre 1929 jusqu'à ce jour cette Chambre s'est employée infatigablement au bon développement des relations économiques, tant de fois mises à dures épreuves, comme a été le cas pour la crise économique qui a éclaté peu de temps après sa fondation. Au cours des premières années de son existence il était question en première ligne de venir en aide aux firmes fournisseurs allemandes en vue du déblocage et du transfert de leurs créances bloquées en Roumanie, lesquelles à la suite du transfert et des divers investissements ont disparu presque complètement. Un autre domaine d'activité qui donne une grande importance à notre Chambre de Commerce a été les possibilités d'importation fournies aux deux pays par la voie des compensations. Pour la première fois, en 1934, la Chambre de Commerce germano-roumaine a été l'initiatrice de cette sorte d'échanges entre la Roumanie et l'Allemagne. Après de longues négociations avec les autorités allemandes et roumaines et avec l'appui précieux de la Légation Royale de Roumanie à Berlin, celle-ci a obtenu une autorisation de compensation de plus grande importance, laquelle a servi aux firmes allemandes et roumaines au paiement direct des factures, respectivement à l'acquittement exempté de n'importe quelle autorisation spéciale pour les marchandises importées. A ces facilités sont venues s'ajouter au cours des dernières années toute une série d'autorisations qui, en partie, ont étéa ccordées à ladite Chambre et en partie ont été tranchées g âce au concours de cette Chambre en qualité d'intermédiaire de confiance. De cette façon a été possible une importation de produits roumains d'une valeur de plusieurs millions de Marcs, dans laquelle les produits nécessaires à l'alimentation allemande ont joué un rôle important. En échange ont été exportés en Roumanie des produits finis de l'industrie, auxquels, sans cela, le marché roumain serait demeuré fermé par des restrictions de contingentemgnt. L'exécution de ces transactions a été effectuée grâce à une collaboration harmonieuse des danques allemandes et roumaines fonctionnant comme organes de financement.

La Chambre de Commerce germano-roumaine a gardé un contat permanent avec les autorités allemandes auxquelles par d'innombrables mémoires et conversations elle a communiqué les résultats des investigations et des informations obtenues aussi bien de la part du Ministère de l'Economie Nationale que de la Banque Nationale de Roumanie, ayant dans ce domaine aussi une importante activité de conciliation. Elle a bénéficié et elle bénéficie de l'attention de plus en plus grande des autorités des deux Etats, précisement parceque—et nous avons des motifs sérieux de le croire — son rôle de valureux intermédiaire entre les économies des deux pays l'y autorise.

Le service d'informations de la Chambre de Commerce germano-roumaine de Berlin comprend dans le cadre de son activité toutes les questions concernant la situation de notre économie en général ainsi que des différentes branches industrielles spéciales, ce le des lois, des réglements, du régime des devises, du trafic des marchandises et des paiements, des tarifs douaniers et postaux, de chemins de fer du trafic maritime, des questions juridiques, impôts, données statistiques, production, importation, exportation, ainsi que toutes les renseignements relatifs aux fournisseurs, les possibilités de ventes et de représentances commerciales. Dans son organisation intérieure elle possède des classeurs modernes dans lesquels le matériel informatif répartisé par domaines, est quotidiennement trié et ensuite revu et enregistré dans des cartothèques spéciales. La Chambre de Commerce germano-roumaine de Berlin possède une bibliothèque de plus de 500 volumes comprenant un matériel économique sur la Roumanie et l'Allemagne ainsi que les dernières études parues dans le domaine économique.

Le service de publications de notre Chambre a publié sans interruption deux buletins informatifs. L'un édité en allemand destiné aux cercles économiques allemands avec informations sur les marchés roumains et l'autre édité en roumain déstiné à informer les cercles roumains sur les marchés allemands. Pour le moment, on travaille à l'édition d'un volume «Handbuch des Deutsch-Rumänischen Handel» qui comprend un court exposé sur l'échange de marchandises roumano-allemand, ainsi qu'une liste des importateurs allemands et roumains. Le «Guide allemand-roumain de l'industrie et du commerce» édité par l'«Hanseatische Verlags-anstalt A. G.» Berlin, a également bénéficié du concours de notre Chambre de Commerce.

A l'aide de cet appareil de presse — dont notre Chambre de Commerce peut être fière — elle peut satisfaire les nombreuses demandes de renseignements qui lui sont faites directement tant par les autorités que par les firmes commerciales privées.

L'exactitude et la rapidité qui caractérisent notre section de presse méritent d'être relevées.

Nous sommes convaincus que les liaisons commerciales entre la Roumanie et l'Allemagne prendront un grand essor à la suite de l'accord commercial, d'autant plus que la visite de M. Gr. Gafenco, Ministre des Affaires, à Berlin, a mis les bases d'une nouvelle confiance dans la collaboration roumano-allemande. La Chambre de Commerce germano-roumaine de Berlin avec la Chambre de Commerce roumano-allemande de Bucarest, apporteront cette fois aussi leur apport bienveillant pour la réalisation parfaite du programme de travail entre la Roumanie et l'Allemagne.

40 DE ANI DE CONTRIBUȚIE
la desvoltarea petrolului românesc

40 ANNEES DE CONTRIBUTION
au développement du pétrole roumain

Confratele nostru „Monitorul Petrolului Român" a împlinit 40 ani de existență. Istoria revistei, se confundă cu însăși istoria industriei române de petrol. Intemeiată de *Nicolae Mancaș*, la epoca extracției prin puțuri, când producția nu era decât de 250.000 tone, excelenta revistă a marcat, an cu an, pas cu pas, etapele progresului tehnic până la stadiul perfecțiunii de astăzi, cu o fidelitate, și mai ales cu o obiectivitate, care trebue relevată.

Răsfoind filele acestei reviste, regăsim o falangă de colaboratori, în care cele mai ilustre nume a științei și tehnologiei petrolului mondial, și-au dat tributul lor de muncă rodnică. Toate marele evenimente de interes mondial legate de petrol, și-au găsit ecoul lor aci, cele mai interesante constatări ale congreselor internaționale le regăsim de pildă, în paginile anului 1907. La epoca congresului internațional de Chimie organizat în România în 1925, *„Monitorul Petrolului"* a sărbătorit printr'un număr festiv, marele eveniment, proectând în cadrul acestei manifestări de știință și solidaritate mondială, munca românească. La fel în ajunul recentului congres din 1937, dela Paris, revista a reunit falanga celor mai reprezentative figuri ale economiei, finanței și științei românești, legate de petrol.

In coloanele acestei reviste, și-a anunțat pentru prima oară, în 1913, marele technolog dr. *L. Edeleanu*, etapele epocalei sale descoperiri a rafinării cu bioxid de sulf, sistem care avea să cucerească lumea.

Semnificativ este articolul inaugural al celor 40 de ani de existență, semnat de prof. dr. *L. Mrazec*, unul dintre puținii dar cert dintre cei mai valoroși martori ai evoluției industriei petrolului românesc, dela modestele începuturi ale anului 1899 până astăzi.

Datorit competinței și muncei neobosite timp de numeroși ani a actualului ei conducător d. *Mihail Pizanty*, revista s'a specializat, treptat în teren statistic, ca fiind cel mai obiectiv și complet îndrumar, între toate revistele petrolifere de pe glob. *„Monitorul Petrolului"*, a ajuns datorit perfecțiunii atinse pe acest teren, al statisticei, un factor de interes mondial și importanța rolului pe care îl joacă o arată faptul că, oriunde se publică un comentar, sau o lucrare asupra petrolului, cifrele de bază sunt indicate la sursa lor cea mai cinstită și cea mai obiectivă: *„Monitorul Petrolului"*. Colecția, cu lucrările statistice ale directorului ei, *Mihail Pizanty*, au devenit auxiliarul necesar și indispensabil, al oricărui technolog, economist sau industriaș. Este marele, neprețuitoul titlu de merit al acestei reviste, de a fi umplut un mare gol din publicistica mondială a petrolului, rol pe care cu grele sacrificii și la asumat, și îl menține cu o autoritate care ne face cinste.

In coloanele acestei reviste, s'au publicat, fie ca articole inedite, fie ca recenzii sau extrase tot ceiace technologia și știința petrolului a înregistrat ca progres, în etapele evoluției lor.

Urăm prețiosului confrate, viață lungă, și o perseverență în continuitatea pe calea pe care și-a fixat până acum rolul ei, bine definit, în publicistica mondială, spre foloasele științei economiei petrolului, și al petrolului românesc în special.

Notre confrère le **„Moniteur du Pétrole Roumain"** vient d'accomplir 40 années d'existence. L'histoire de cette revue se confond avec l'histoire même de l'industrie roumaine du pétro'e. Créée par **Nicolas Mancaș**, à l'époque de l'extraction au moyen de puits à mains, quand la production n'atteignait que 250.000 tonnes, cette excellente revue a marqué année par année, pas à pas, les étapes du progrès technique jusqu'au degrés de perfection actuel avec une fi élité—et surtout avec une objectivité — qui doivent être relevées.

En parcourant les pages de la de collection de cette revue nous trouvons tout une phalange de collaborateurs parmi lesquels les noms les plus illustres de la science et de la technologie du pétrole mondial ont donné leur tribut de travail fécond. Tous l s grands événements d'intérêt mondi l en relation avec le pétrole y ont trouvé leur écho, nous retrouvons par exemple, dans les pages de la collection de l'année 1907 les constatations les plus intéressantes ayant trait au

CARBURANȚII DE PETROL PENTRU AVION

Conferință ținută de d. Ing. G. Gane la „Cercul Aerotehnic"

LES CARBURANTS DE PETROLE POUR AVION

Conférence tenue par M. l'ingénieur G. Gane au „Cercle Aérotechnique"

Importanța pe care calitatea benzinei o are pentru avion, precum și contribuția pe care petrolul românesc o aduce și ar putea s'o aducă aviației naționale, au fost expuse cu o rară competință într'o conferință ținută la Societatea Politehnică, sub auspiciile Cercului Aerotehnic, de către distinul inginer chimist d. GH. GANE, al cărui aport la propășirea științei chimiei petrolului este atât de însemnat.

D. general Paul Teodorescu, ministrul aerului, sosit cu avionul puțin înainte de conferință dela serbările din Tulcea și Constanța, a ținut totuși să ia parte la această interesantă expunere. Au mai asistat numeroși ofițeri superiori din aviație, d. profesor Ghermani, președintele Cercului Aerotehnic, inginer Traian Meșianu, Cristian Leu. și numeroși reprezentanți ai petrolului.

Conferențiarul constată că există o strânsă legătură între industria mecanică a motoarelor de avioane și între industria chimică de petrol. Astfel, industria de petrol procură aviației carburantul, benzina, și uleiurile lubrifiante; motorina va fi deasemeni în curând întrebuințată de aviație atunci când motoare tip Diesel ușoare și rezistente vor fi construite în serii.

L'Importance que la qualité de la benzine présente pour l'avion ainsi que la contribution que le pétrole roumain apporte et pourrait apporter à l'aviation nationale ont été exposées avec une large compétence dans la conférence tenue à la Société Polytechnique, sous les auspices du Cercle Aérotechnique, par le distingué ingénieur chimiste **M. G. Gane,** *dont l'apport au progrès de la science chimique du pétrole est tellement important.*

M. le général **Paul Teodoresco,** *Ministre de l'Air, arrivé en avion des fêtes de Tulcea et de Constanța qu'ques instants avant la conférence, a tenu toute fois à prendre part à cet intéressant exposé. Y ont également assisté de nombreux officiers supérieurs de l'aviation, M. le proffesseur Ghermani, président du Cercle Aérotechnique, ing. Trajan Meșianu, Cristian Leu et de nombreux représentants de l'industrie du pérole.*

Le conférencier constate qu'il existe une étroite li ison entre l'industrie mécanique des moteurs d'avion et l' ndus rie chimique du pétrole. C'est ainsi que l'industrie du pétrole procure à l'aviation le carburant, l'essence et les huil s lubrifiantes ; la motorine sera également utilisée sous peu par l'aviation le jour où des moteurs types Diesel légers et résistants seront construits en série.

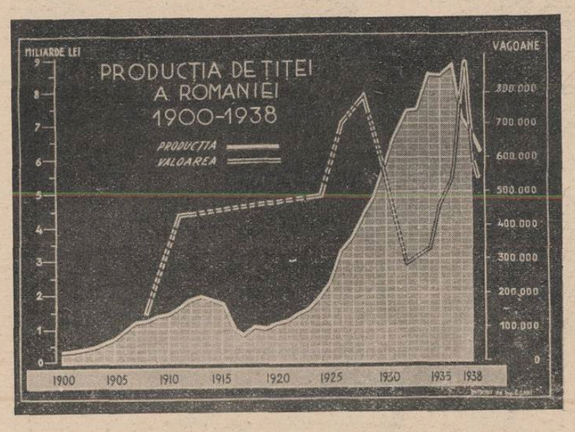

Production de pétrole brut de la Roumanie 1900-1938

La production indiquée par une ligne droite nous montre que lorsque celle-ci arrivait à son point culminant, les prix, indiqués par deux lignes, marquaient un brusque fléchissement.

După aceasta expune în linii generale construcția motoarelor în părțile sale în care are loc combustia și anume : cilindrul și supapele, arătând pentru acestea din urmă că ele trebuie să fie executate din oțeluri speciale și bine răcite spre a putea rezista, pe de o parte temperaturilor uscate, iar pe de altă parte coroziunilor. Având în vedere că printr'un raport de compresiune mai mare se obține un efect mai bun al motorului, dar că prin aceste compresiuni se urcă în cilindru temperatura, trebuie avut în vedere alegerea unui carburant, care să nu determine nici o auto-aprindere spontanee, înainte de formarea scânteiei electrice și nici un șoc în timpul exploziei, tradus prin detonație

Cele mai importante progrese în technica motoarelor, s'au realizat în special prin compresiune și ca o consecință firească a acestora, prin utilizarea unor carburanți cât mai buni.

Aceste progrese au avut ca efect: 1) îmbunătățirea randamentului motoarelor, 2) o utilizare mai eficace și mai lungă a motorului, 3) creșterea forțelor de decolaj, 4) reducerea ariei necesare decolajului, 5) scurtarea timpului de ascensiune, 6) putere maxim la regim maxim în sbor orizontal, 7) putere mare de croisieră.

Atât auto-aprinderea cât și detonația sunt fenomene datorite în primul rând calității carburantului și deci compoziției lui chimice.

Il expose ensuite en lignes générales la construction des moteurs ans les parties où a lieu la combustion, savoir : le cylindre et les soupapes, montrant qu'en ce qui concerne ces dernières elles doivent être exécutées en aciers spéciaux et bien refroidis, afin de pouvoir résister d'un coté aux températures sèches et, de l'autre, aux corrosions. Ayant en vue qu'un meilleur effet du moteur est obtenu par un rapport de compress on, mais que ces compressions font monter la température dans le cylindre il faut choisir un carburant qui ne détermine aucun auto-allumage spontané avant la formation de l'étincelle électrique, ni aucun choc au moment de l'explosion, qui soit traduit par une déto ation.

Les progrès les plus importants dans la technique des moteurs ont été réalisés spécialement par compression et comme une conséquence naturelle, par 'utilisation de carburants aussi bons que possible.

Ces progrès ont eu pour et effet : 1) l amélioration du rendement des moteurs ; 2) une uti isation plus efficace et plus longue du moteur ; 3) l'augmentation des forces de décollage ; 4) la réduction de l'espace nécessaire au décollage ; 5) l'abréviation de la durée de l'ascension ; 5) force maximum au régime maximum de vol horizontal; 7) une grande puissance de croisière.

Aussi bien l'auto-allumage que la déto ation sont des phénomènes dus en premier rang à la qualité du carburant et, en conséquence, à sa composition chimique.

Pour une certaine ration de comoress on certains carburants produisent des détonations. d'autres n'on produisent pas, les hydrocarbures les plus détonants étant les hydrocarbures linéaires saturés.

L'une des qualités les plus importantes pour un carburant est d'être an idétonant. ce qui est déterminé pa son indice octanique. En conséquence plus un carburant aura un indice octanique élevé, plus sa valeur antidétonant sera plus grande.

L'indice octan que est un coefficient qui s'obtient par la comparaison du carburaut respectif avec un carburant type formé par un mélan e l'hydrocarbures. l'un très détonant et l'autre antidétonant (l'héntane et l'iso-oc ane, au quels ou attribue respectiven ent. au premier O et au second 100 comme indice octanique).

Les su racarburants actue's s'obtiennent de l'essence normale mélangés dans une certaine proportion avec des carburants obtenus également du pétrole ayant un indice octanique aussi élevé que possib e et ayant en conséquence une grande valeur de mélange, au quel s'ajoutent dans de très faibles proportions (max. 2 3 cm.³ par l tre) tetraetil de plumb (Ethyl fluid), a cărui eficacitate antidetonantă este foarte mare, dar care conținând plumb este foarte nocif, acest ultim produs este deasemeni foarte scump și în cantitate limitată nefiind fabricat decât în Statele Unite.

Industria română de petrol nu poate produce pentru moment supracarburanți, neavând instalații respective. Prin instalațiile de cracking existente se obțin benzine de cracking (olefinice) cu un indice octanic de maixmum 68—69.

In străinătate însă, și în special în Statele-Unite, industria chimică de petrol a făcut mari progrese. Astfel din gazele de cracare (provenite din descompunerea motorinei și a păcurei parafinoase în scop de a se produce benzină), ce conțin olefine. se obține astăzi prin reacțiuni termice de polimerizare și de hidrogenare cu ajutorul catalizatorilor, supracarburanți ca isooctanul și eterul diisopropilic. Dacă instalațiile noastre de cracking ar fi amenajate în consecință s'ar putea obține cam 10.000 tone de iso-octan pe an, produs cu care s'ar ameliora prin amestec calitatea benzinelor noas-

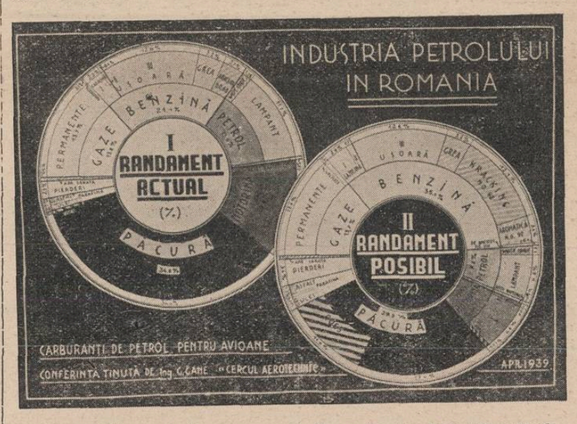

Le graphique ci-dessus nous indique le rendement actuel en carburants de pétrol et leur rendement possible

tre de aviație. Prin atari reactiuni se va putea în curând obține supracarburanți și din gazele de petrol, ceeace având în vedere cantitatea mare de gaze de care am dispune (cca. 2½ miliarde de metri cubi pe an) ar reprezenta o cantitate mare de iso-octan.

La noi în țară s'a pus la punct un procedeu termic în trei faze (Soc. „Sarmiza") prin care se obține din petrolul lampant până la 65% de supracarburant, un polimer termic-aromatic cu un indice octanic de 92, ce corespunde din toate punctele de vedere unui carburant cu o mare valoare de amestec pentru benzinele de avion. Totodată, având în vedere compoziția sa chimică, se pot fabrica din acest carburant sintetic, hidrocarburile aromatice (benzen, toluen, xilen) necesare astăzi pentru fabricarea explozibililor brizante (tolita, etc.). Dacă s'ar aplica acest procedeu pe o scară întinsă în țară s'ar obține între 3,5—4% supracarburant din totalul hidrocarburelor extrase din zăcămintele noastre de petrol astăzi, adică 350.000—400.000 tone pe an

Intr'o conferință anterioară ținută în anul trecut la Societatea de Chimie din România, conferențiarul a expus pe larg toate procedeele moderne introduse în industria de petrol, în scop de a valorifica la maximum, atât întrucât privește producerea de supracarburanți, cât și în scop de a produce supralubrifianți și altele.

Dar perfecționarea procedeelor de fabricație se impune la noi în țară și din punct de vedere economic căci producția de petrol după ce a fost într'o creștere foarte mare, scade în mod foarte simțitor, astfel încât o valorificare a țițeiului extras printr'o prelucrare complectă se impune dela sine.

Se înțelege dela sine că noulle instalațiuni vor atrage după sine noui investiții, și în această privință urmează ca pe lângă inițiativa privată să existe și o încurajare din partea Statului mai cu seamă că se urmărește fabricarea de produse necesare apărării naționale.

In străinătate Statul este acel ce face cele mai mari sacrificii pentru fabricarea de supra-carburanți ,și în acest scop d-l conferențiar arată dispozițiile luate în Statele Unite, Anglia, Franța în special, Germania, Italia, Uniunea Sovietelor și în Japonia.

Conferința a fost însoțită de numeroase proecțiuni grafice și tabelare, ce au ilustrat cele expuse.

* * *

D. inginer Gane a fost călduros felicitat de d. ministru al aerului precum și de numeroasa asistență.

mique-aromatique ayant un indice octanique de 92, lequel correspond à tous les points de vue à un carburant de grande valeur de mélange pour les benzines d'avion. En même temps, ayant en vue sa composition chimique on peut tirer de ce carburant synthetique les hydrocarbures aromatiques (benzine, toluène, xylène) nécessaires pour la fabrication des explosibles brisants (tolite, etc.). Ce procédé était appliqué sur une échelle étendue dans notre pays en obtiendrait entre 3,5-4% de supracarburants sur le total des hydrocarbures extraits à l'heure actuelle de nos gisments de pétrole, c'est-à-dire de 350.000-400.000 tonnes par an.

Dans une conférence tenue l'année dernière à la Société de Chimie de Roumanie, le conférencier a exposé tout au large tous les procédés modernes introduits dans l'industrie du pétrole dans le but de valorifier au maximum tant la production de supracarburants que dans le but de produire des supralubrifiants et autres.

Mais le perfectionnement des procédés de fabrication s'impose dans notre pays aussi au point de vue économique car, la production de pétrole après avoir marqué une augmentation très grande, baisse de façon très sensible, de sorte qu'une mise en valeur au moyen d'un traitement complet du brut extrait s'impose de lui-même.

Il va de soi que les nouvelles installations entraîneront de nouvelles investitions et, dans ce but, il est nécessaire qu'à côté de l'initiative privée existe aussi un encouragement de la part de l'Etat, d'autant plus que l'on poursuit la fabrication de produits nécessaires à la défense nationale.

A l'étranger c'est l'Etat qui fait les plus grands sacrifices pour la fabrication des supracarburan s et, à cet effet, le conférencier montre les dispositions prises aux Etats-Unis, en Angleterre, en France spécialement, en Allemagne, en Italie, dans l'Union Soviétique et en Japon.

La conférence a été accompagnée de nombreuses projections graphiqu s et de tableaux qui ont illustré ce qu'il avait exposé.

* * *

Le conférencier a été chaudement félicité par M. le Ministre pe l'Air et les personnalités présentes.

„ASTRA ROMANA"

L'Assemblée générale de notre première Société pétrolière est toujours attendue avec impatience et curiosité par nos cercles pétroliers et économiques, non seulement, pour ses résultats financiers qui sont toujours impressionnants, mais surtout pour permette de connaître de façon détaillée sa si importante contribution à la mise en valeur de notre sous-sol ainsi que l'opinion éclairée de ses dirigeants sur la situation et ses perspectives d'avenir du pétrole roumain.

Elle a re êtu cette année un caractère exce tionnel du fai de la présence de M. **J. B. Aug. Kessler,** *vice-président du Conseil d'Administration, qui se trouvait dans le pays en qualité d'expert des plus autorisés auprès de la mission économique britannique.*

L'Assemblée a été présidée par M. le professeur **G. G. Mironesco** *Conseiller Royal, Président du Conseil d'Administration, assisté par MM.* **J. B. Aug. Kessler** *et* **G. Mitilineu,** *ancien ministre, vice présidents du conseil,* **Otto Stern,** *Administrateur-Délégué et Directeur Général de la Société.* **Em. Pantazi,** *Président du Conseil Supérieur Juridique, le professeur* **C. Bușila, N. N. Săveanu** *et* **A. Em Lahovary,** *Ministre plénipotentiaire, membres du conseil d'administration et en présence de très nombreux actionnaires.*

Avant de passer à la discussion de l'ordre du jour le Président M. **G. G. Mironesco** *a rendu un émouvant et pieux hommage à la mémoire de S. M. la Reine, l'Auguste Mère de notre Souverain. L'assistance debout et profondément émue a gardé une minute d'impressionant recueillement.*

C'est avec le plus vif intérê que les actionnaires ont pris connaissance du documenté rapport du Conseil d'Administration qui constitue un magistral exposé de la situation du pétrole, tant au point de vue mondial qu'au point de vue roumain et relate jusque dans ses moindres détails l'activité si féconde de la Société.

Celle-ci, n'ayant pas été touchée par la baiss de la production a pu donner pour l'exercice 1938 un bénéfice net de **360.531.300 lei** *et distribuer un dividende de 6% par action.*

Sur le bénéfice brut—qui a atteint **2.014.460.617 lei,** *l'***„Astra Română"** *a pu couvrir des frais d'exploitation. es fraisd généraux et autres atteignant lei* **1.258.519.808** *et allouer pour les amortissements non moins d* **395.379 509** *lei.*

A la discussion générale MM. **Lascar I Catargi** *et* **G. Clinceanu** *tout en appréciant la sage et prévoyante gestion de la Direction, ainsi que les services qu'el e a rendus à notre pays et toute la sollicitude pour les ingénieurs roumains qui sont envoyés en Amérique afin de se perfectionner dans la technique moderne du pétrole, trouvent cependant que ces résulta s obtenus permettent la distributio d'un dividende plus élevé et demandent la réduction des réserves qui sont trop massives — la situation de la Soc été étant suffisamment consolidée.*

M. le Conseiller Royal **G. G. Mironesco,** *Président de l'Assemblée, répondant aux diverses doléances exprimées constate que la majorité des observations faites a trait au dividende qui serait trop modeste au regard des bénéfices réa i és et qui lèser it les actionnaires roumains. Il voit dans cette affirmation une co tradiction fondamentale, car l'immense majorité s actionnaires étant étrangers l s bénéfices au lieu de sortir du pays restent ici sous forme de réserves et contribuent à mettre en valeur cette importante richesse nationale. Le Président attire également l'attention qu'au regard de 1937 la situation a changé : la production est en baisse et la situation internationale nous oblige à beaucoup de prévoyance. En ce qui concerne les oeuvres d'assistance sociale l'***„Astra Română"** *a dépensé plus de 100 millions de lei pour améliorer l'existence des ouvriers.*

*Les dirig ants de l'***„Astra Română"***—termine le Président — ont consciencieusement fait leur devoir pour assurer le progrès de la Société et pour mettre en valeur les gisements du pays, investissant les réserves de la s ciété et d'autre sommes énormes pour faire des explorations dans des régions nouvelles. En procé ant aux amortissements auxquels il a été fait allusion, la Direction de la Société n'a rempli qu'un devoir de sage prévoyance vu la situation pétrolifère difficile, et dans le propre intérêt des actionnaires eux-mêmes.*

Il est très chaleur usement applaudi par l'Assemblée qui approuve à l'unanimité les différents points à l'ordre du jour.

„I. R. D. P."

Industrie Roumaine de Pétrole

L'assemblée générale de cette Société a eu lieu sous la présidence de M. **N. otez,** Président du conseil d'administration, assisté de MM. **Al. Donesco,** administrateur-délégué ingén eur **I. Teodorini,** directeur général, **Lascar I Catargi, Gh. Chiriac, G Stoenesco,** et des autres membres du Conseil.

Après un pieux hommage apporté par e Président à la mémoire de S. M. la Reine Marie de Roumanie, la Reine de l'Unification rou ine, lecture fut donnée du Rapport pour l'exercice 1938, dont nous relevons :

La production du brut a été en augmentation, marquant **164.935** tonnes, en 938, contre **139.961** tonnes, en 1937. cette production se répartissant comme suit par chantiers :

Moreni-Pâscov-Cr - cov-Piscuri . . .	gr	13.232.953
Ocniuri	»	6.583 991
Pietriș	»	31.973.°04
Merișor	»	43.634 755
Valea Costei . . .	»	65.4 1.905
Runcu	»	4.07 i 616
Total Kgr.		164.9 .4.824

A la fin de l'année 34 sondes étaient en production. La société a foré au cours de ladite année 10 so des nouvelles soit **11 125** mètres, qui ont contri ué avec 4669 vagons à la production totale.

Un important périmètre d'exp oitation a été o te u par licitation pub ique à Boldești, Prahova, d'u e s perficie de 69 Ha.

Grâce à l'oeuv e d'assainissement de cette Société poursuivie avec tant de capacité et de zèle par son infatigable administrateur-délégué, M. *Al Donesco,* **les dettes de la Société qui, à la fin de 1928, étaient: créanciers pour matériaux et divers . Lei 358.100.642 redevances et taxes minière . . . . . „ 64.500 000**

soit Lei 422.600.642

étaient réduites à la fin de 1938 à 11i.975 500, soit lei 310.625 092 de dettes nt été acquitées.

Depuis le 1 janvier 1939 jusqu'au 10 avril 1939 on avait encore payé lei 18. 96.000, ce qui fait que le poste *„créditeurs"* **ne marque plus que : 93.179 5.0.**

On ne pourrait assez relever l'éloquence de ces chiffres qui placent la Société „I. R D. P." dans une lumière nouvelle lui permettant de pouvoir jouer un rôle dans l'oeuvre d'intensification de la production du pays. On ne s'étonnera donc joint pourquoi les actions de cette Société délessées pendant des années, à un cours de 50-60 lei, ont été recherchées ces derniers temps au cours de 125 lei !

Au cours de l'année 1938 la Société a acquis itionné l'immeuble voi in, d'une superficie de 80 m c. au prix de 4.500.000 lei, augmentant ainsi la valeur de son Palais. L'immeuble acheté rapporte un loyer annuel de Lei 300.000.

Par suite de la sage administration et des économies des plus strictes qui ont été réalisées, le bénéfice brut de lei 155.111.753 (inclus lei 2. 04.650 report de 1937), déduction faite des amortissements de lei 78.264.935, frais d'extraction lei 20.46 .834, frais généraux etc. lei 8.614 652 etc. un bé éfice net a pu être réalisé de lei 15.323.542 permettant la distribution d'un dividende de lei 6 par action.

L'Assemblée Générale après avoir fait un chaleureux éloge de l'activité de a direction et lui avoir exprimé tous ses remerciements a voté par acclamations le Compte-Rendu, donné décharge au Conseil d'administration de sa gestion et ratifié la cooptation au sein du Conseil à la place vacante de M. le colonel Octav Ullea.

Le nouvel accord économique avec la Grande Bretagne

Précision de M. l'ingénieur J. Bujoiu, Ministre de l'Economie Nationale

(Suite de la première page)

Fonds de garantie

Pour donner une preuve évidente des principes énoncés dans le protocole et con'ribuer d'une manière pratique à l'intensification des échanges commerciaux, le gouvernement britannique accorde à la Roumaine des garanties de crédit pour 5.000.000 de livres sterling, et qui nous permettront des achats à paiement échelonnés en 20 ans ; il accorde également sa garantie à la compagnie anglaise qui sera fondée pour le commerce avec la Roumanie et s'engage en même temps à acheter jusqu'à 200.000 tonnes de blé de la prochaine récolte. De même, pour faciliter la mise en valeur du blé roumain, le gouvernement anglais accorde aussi sa garantie pour un crédit à long terme, afin de fournir les machines et les installations nécessaires à la construction de silos de céréales en Roumanie.

D'autre part, en vue de créer des produits qui pourront être commercialisés sur le marché anglais, le gouvernement de la Grande Bretagne accepte de nous envoyer des experts qui nous indiquerons les meilleures méthodes de présentation et de commercialisation de nos produits.

En résumé, cet accord n'introduit aucune modification dans la structure de l'entente actuelle, il ne comporte pas des préférences et ne représente qu'une manifestation de collaboration sur le terrain économique. Notre pays complètera d'heureuse façon par cet accord ses échanges avec l'étranger, et ses possibillités de s'approvisionner en produits spécifiques à la Grande Bretagne. Il est un parfait exemple de l'esprit de collaboration économique qui anime la Roumanie dans ses

Une excursion d'études d'un groupe d'ingénieurs allemands en Roumanie

Le lundi 8 mai, un groupe de 70 ingénieu s allemands a passé notre frontière venant de Varna, sous la direction de MM les ingén eurs Oskar Stäbel, directeur du V. D. I., Bruno Riedinger, Max Hammer et du Professeur d. ing. F. oedisch, afin de faire un voyage d'études dans notre pays.

Ils ont été reçus par une délégation d'ingénieurs ro mains ayant à leur tête M. l'ingénieur Grossu des chemins de fer rou mains, laquelle a conduit nos dis ingués hôtes à Constantza afin de leur faire visiter le port et toutes les installations du port. Ils y ont été salués par M. le directeur Chiriac, lequel leur a fait un accueil des plus chaleureux, leur faisant visiter toutes les installations du port de pétrole, les silos et ensuite la station ba nière de Mamaia ainsi que tout le littoral de la mer Noir jusqu'à Carmen Sylva.

Un banquet leur a été offert à bord du luxueux auto-navire «Bassarabia».

Mardi soir les ingénieurs allemands sont partis pour Bucarest où ils ont été reçus par une nombreuse délégation de l'Association Générale des Ingénieurs R umains (A. G. I. R.), laquelle avait organisé tout le le prograмme de leur réception en Roumanie et qui avait à sa tête M. le Professeur M. Manoilesco, Président, ainsi que MM. I. Caranfil et St. Mihăesco, vice-présidents, André Ionesco, secrétaire général, et MM. Macovei, directeur général des chemins de fer, le Professeur Cantuniari, Vasu, Păsăreanu, Antonesco, Drăcea, Cartianu, Directeur Cotovu, Dr. Patriciu etc.

Nos hôtes ont été logés à l'hôtel Esplanade et une agap collégiale les a réuni à leurs collègues roumains au restaurant Isoiu, leur faisant ainsi prendre un premier contact avec la vie bucarestoise.

Mercredi matin ils ont pris part à la revue militaire de Cotroceni et un déjeuner leur a été offert à la «Maison Allemande».

Après déjeuner nos hôtes déposèrent une couronne sur la tombe du Soldat inconnu et visitèrent ensuite le sous-sécrétariat d'Etat de la propagande où ils furent salués par M. le Mini tre *Eugène Titeano,* lequel leur fit un très chaleureux accueil.

A 16 h ures une réception fut organisée en leur honneur par M. le Professeur *M. Manoilesco,* réception à laquelle prirent part les membres les plus distingués de notre corps technique ainsi que le personnel de la légation allemande ayant à leur tête S. E. M. Fabricius, Ministre d'Allemagne, MM. le Conseiller Steltze, le dr. Pusch, Werner Voss, attaché de presse, etc.

Le jeudi 11 mai, le groupe d'excursionistes guidés par MM l'ing. Meșianu, Teodoreanu. le Dr. Patriciu et l'ing. Dimitriu se rendirent en autobus dans la vallée de la Prahova, en passant par Ploești, dont ils admirèrent le grand progrès industriel, se rendant ensuite directement aux sondes en pleine activité de la Société «Astra Română» à Tzintea-Găgeni-Boldești, où ils furent salués par le personnel supérieur de cette grande Société, ayant à sa tête M. l'ing. Cratocvil, lequel leur a donné des explications détaillées sur les différentes phases de l'exploitation du pétrole, tant en ce qui concerne le forage, l'extraction, le pompage, la degazolin sation que l'emmagazinage du pétrole jusqu'au raffinage.

Une succulente agape collégiale offerte par la Direction de la Société «Astra Română» clôtura la visite de la région pétrolifère la plus riche du pays.

L'excursion continua ensuite vers Baico. Auprès de Campina les ingénieurs s'arrêtèrent quelques minutes devant le monument de l'ingénieur aviateur Vlaico, à la mémoire duquel ils rendirent un pieux hommage. Les excursionistes firent ensuite une courte visite à la région pétrolifère de Campina, le plus ancien chantier du pays.

Nos hôtes visitèrent ensuite le village modèle roumain de Breaza, le chateau du prince Bibesco de Comarnic et la résidence Royale de Sinaia avec le Chateau du Peleș, le Monastère, le Casino, le Parc ainsi que le luxueux Palace Hotel. Ils se rendirent ensuite dans les localités industrielles de Bușteni et d'Azuga, de même qu'à la station climatérique de Predeal où ils purent avoir l'occasion d'admirer le magnifique panorama de la vallée du Temeș. Ils descendirent ensuite sur Rașov s'arrêtent quelques instants au cimetière des héros allemands de Timeș. A Brașov ils furent salués par le personnel supérieur de la ville et le président du Cercle de l'A. G. I. R. de Brașov.

Au diner qui fut offert en leur honneur des toasts furent portés au nom du Municipe de la ville par M. l'ing *Kaufmess,* adjoint au maire et au nom du cercle de l'A. G. I. R de Brașov, par M. l'ing. *Vladea,* ainsi que par MM. les ingénieurs *Fabricius* et *Meșianu* qui leur souhaitèrent un bon voyage jusqu'en Allemagne. A tous répondit M. *Stäbel,* directeur de la V. D. I. chef du groupe excursioniste allemand, lequel remercia tous leurs amphytrions et spécialement M. le Président Manoilesco, du si bel accueil qui leur a été réservé en Roumanie.

Vendredi on visita Brașov et les environs et, dans l'après midi, on se rendit à Mediaș, région du gaz méthane, et enfin à Cluj d'où ils repartirent pour Berlin.

Cette manifestation des ingénieurs allemands, la première d'après guerre, sera probablement suivie au si par d'autres manifestations identiques. lesquelles contribueront à établir des relations d'amitié entre les facteurs les plus qualifiés des entreprises économiques des deux pays et hâteront considérablement la normalisation des échanges économiques entre les deux pays, pour leur bien réciproque.

Ing. T. M.

„CREDITUL CARBONIFER"

Le **„Creditul Carbonifer"** a tenu également son assemblée générale sous la présidence du Général aide-de-camp **E. Ballif,** président du Conseil d'Administration, assisté de MM. **J. Marinesco,** administrateur délégué; **P. Bejan,** administrateur délégué et directeur général; **F. Carlier,** vice-président; **J. Duqué, Lascar I. Catargi, M. Voinesco, J. Destexhe** et autres membres du Conseil et du Comité des Censeurs, dans une chaude et enthousiaste atmosphère des actionnaires présents.

De la lecture du Compte Rendu ressort la part importante jouée par cette Société dans la production carbonifère et l'industrialisation du charbon de notre pays. En 1938 la production du charbon a été de 205.252 tonnes, au regard de 190.137 tonnes en 1937 La production de la fabrique de briquettes s'est chiffrée par 58 160 tonnes contre 51.847 tonnes en 1937.

Grâce à cette augmentation de la production et bien que le prix des matériaux se soit sensiblement accru le **„Creditul Carbonifer"** a réalisé un bénéfice supérieur à celui de l'année précédente et son compte de Profits et Pertes, à un capital de 110 millions de lei, a pu être soldé avec un bénéfice net de lei 15.620.993. — ce qui a permis de donner un dividende net de lei 45, — par action de 500 lei.

L'assemblée générale a pris acte avec la plus vive satisfaction de ces féconds résultats et, après avoir aprouvé à l'unanimité les rapports du Conseil d'administration et des censeurs, ainsi que le bilan et le Compte des Profit et Pertes a donné décharge de leur gestion au Conseil et à la Direction.

Aux applaudissements unanimes, l'assemblée a remercié les dirigeants MM. **J Marinesco** et **P. Bejan** pour leur sage et prudente administration.

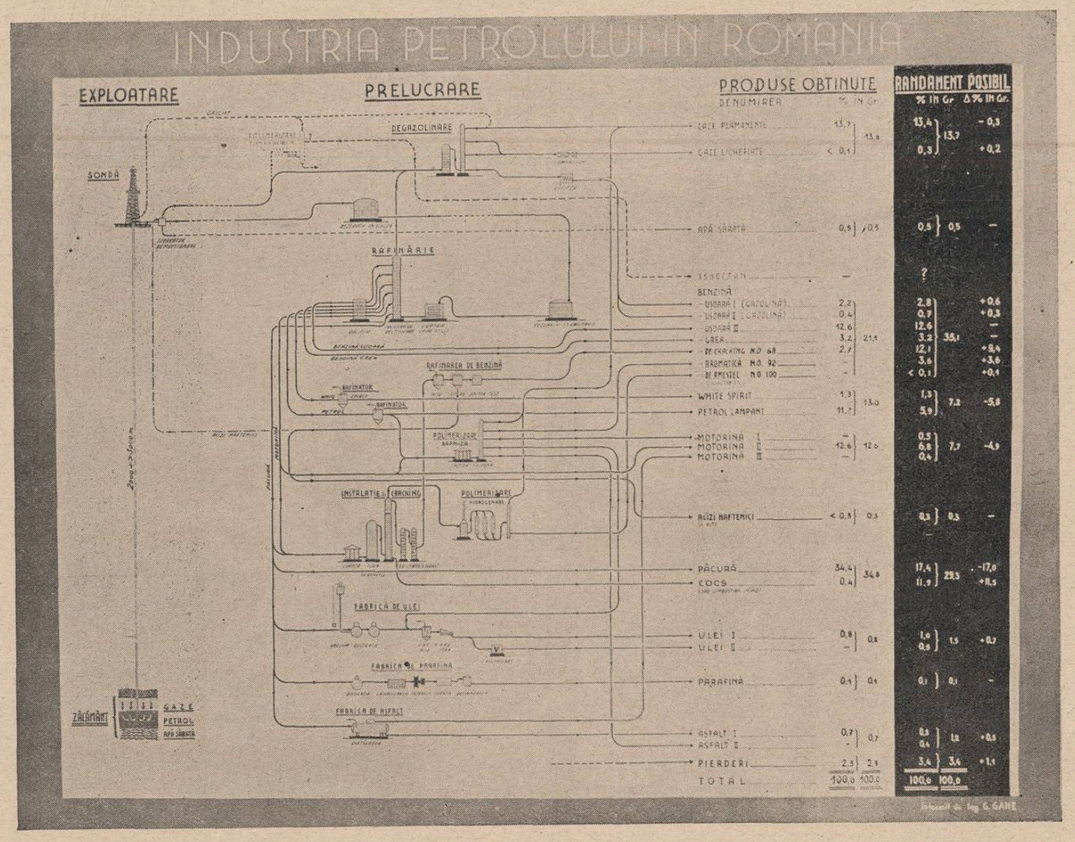

Ce graphique indique toute la série des transformations subies par le pétrole brut roumain depuis son extraction jusqu'à sa mise en valeur actuelle. A droite son rendement possible.

Materialul de izolare ideal pentru instalaţiunile Dv. este:

VATA DE STICLA

Este material neîntrecut ca izolator de căldură şi are:

1. Greutatea volumetrică foarte redusă, şi

2. Coeficientul de conductibilitate termică superior celorlalte materiale de izolaţie.

Cereţi chiar astăzi detalii dela

CLARK, S. A. R., PLOEŞTI

ILUMINAREA STAŢIUNILOR DE BENZINA

L'ECLAIRAGE DES STATIONS A ESSENCE

Pe măsură ce intensitatea traficului pe marile căi de comunicaţie creşte, paralel şi numărul staţiunilor de benzină se măreşte. Acum nu mai este vorba de câteva pompe, în faţa casei unui lăcătuş de la sat, care să asigure acestuia un supliment de venituri, ci de stabilimente special construite în acest scop, unde în mod general se execută şi reparaţiuni de maşini.

Au fur et à mesure qu'augmente l'intensité du trafic le long des grandes voies de communication, le nombre de stations à essence y augmente parallèlement. Il ne s'agit plus actuellement de quelques pompes, devant la maison d'un forgeron de village, assurant à celui-ci un supplément de revenus, mais bien d'établissements spécialement construits dans ce but, dans lesquels généralement on exécute d'ailleurs aussi des travaux de réparation des voitures.

Staţiunile de benzină moderne au o rampă acoperită. Marchiza acoperind această rampă se potriveşte foarte bine la întrebuinţarea iluminatului prin proiecţiune, la fel după cum se procedează de obicei pentru faţadele marilor edificii la sărbători.

Este uşor de a se instala în acest scop câteva lămpi, în spatele unor ornamente arhitecturale care să le ascundă. Astfel se ajunge la o iluminare uniformă a tavanului, iar lumina care se reflectează, iluminează indirect foarte agreabil jurul staţiunei.

Lampa *„Philora Philips"* găseşte aci un câmp de aplicare din cel mai adequat, lumina ei fiind pe de o parte colorată, — galben-portocaliu când este cu sodium şi verde albăstruie când este cu mercur — astfel că atrage atenţia, iar pe de altă parte un mic număr de focare sunt suficiente, dat fiind fluxul luminos considerabil pe care aceste lămpi îl produc cu un curent consumat foarte moderat. In plus, ai avantagiul alegerei luminei. Se poate aplica, de exemplu, exclusiv lumină de mercur, sau o lumină mixtă, amestecând lumina de mercur cu cea de sodium, iar efectul produs poate fi încă mărit, la nevoie, prin întrebuinţarea textelor de reclamă în tuburi cu neon.

Staţiunile de benzină, astfel iluminate, nu riscă să scape atenţiei, chiar pe şoselele cele mai frecventate; tavanul fiind tare iluminat se zăreşte de departe pe fondul întunecos.

Lumina abundentă şi colorată constituie singura reclamă eficace în acest caz, al cărui succes este asigurat de la prima vedere.

Les stations à essence modernes possèdent une rampe couverte importante. La marquise couvrant cette rampe se prête par excellence à l'emploi de l'éclairage par projection, de la même manière que l'on à l'habitude d'appliquer pour les façades des grands edifices dans les fêtes. Il est facile d'installer quelques lampes dans ce but, derrière des éléments architecturaux ou constructifs qui permettent de les dissimuler. De cette manière on arrive à un éclairage uniforme du plafond, tandis que la lumière réfléchie fournit un éclairage indirect très agréable de l'entourage de la station.

La lampe *„Philora Philips"* trouve ici un champ d'application paticulièrement désigné, sa lumière étant colorée, tout d'abord — jaune-orange dans le cas du sodium et vert-bleuâtre dans celui du mercure — de sorte qu'elle permet d'attirer l'attention, tandis que, d'autre part, un petit nombre de foyers peut suffire, étant donné le flux lumineux considérable que ces lampes produisent pour un courant consommé très modéré. De plus, on dispose du choix de la lumière. On peut appliquer, par exemple, exclusivement la lumière de mercure, ou bien une lumière mixte en utilisant, la lumière de mercure avec celle du sodium, et l'effet produit peut encore être rehaussé, le cas échéant, par l'utilisation de textes publicitaires en tubes à néon.

Les postes à essence, éclairé de cette manière fort attrayant, ne risquent pas d'échapper à l'attention, même sur les routes les plus fréquentées; le plafond fortement éclaire se détache déjà au loin sur le fond obscure. La lumière abondante et colorée constitue la seule publicité efficace dans ce cas, dont le succès est assuré dès le premier regard.

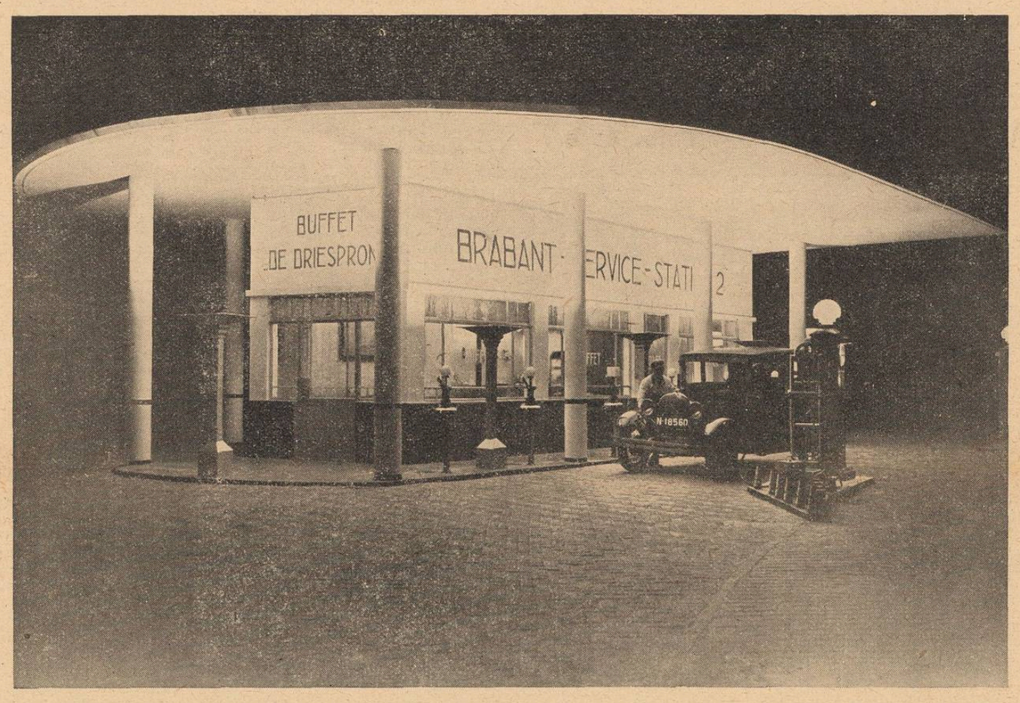

Staţiune în Olanda iluminată cu lămpi cu vapori de sodiu Philips Philora
Station en Hollande éclairée avec des lampes à vapeurs de sodium „Philips Philora"

Aceste staţiuni de benzină sunt la dispoziţia publicului zi şi ncapte, iar rentabilitatea lor nu depinde atât de constituirea unei clientele fixe, cât de atracţia lor asupra publicului automobilist trecător. Aspectul exterior de o concepţie modernă, precum şi organizarea practică dau mai uşor ideia unui serviciu competinte şi rapid, decât o simplă pompă, izvor de venituri suplimentare uşoare.

Iluminatul unei staţiuni de benzină constitue o problemă, dat fiindcă seara nimic nu este mai important decât un iluminat atrăgător. Automobiliştii nu au obiceiul de a se înapoia, o dată ce au trecut pe lângă o pompă care nu le-a atras atenţia la timp. Zărind o staţiune de benzină, este necesar pentru conducători, ca fără a reduce viteza, să aibă timpul pentru reflexia necesară spre a'şi da seama cum stă cu provizia de combustibil.

De aceea, staţiunea de benzină trebuie să fie vizibilă seara la mare distanţă, pentru a atrăgea atenţia automobiliştilor la timp. In acest scop trebue lumină, din belşug şi de o culoare care să atragă vederea, pentru a semnala printre celelalte lumini de tot felul imediată prezenţă a unei staţiuni.

Ces stations d'essence restent à la disposition du public jour et nuit, tandis que la rémunération dépend moins de la constitution d'une clientèle fixe, que de l'attraction exercée sur le public automobiliste de passage. L'aspect extérieur de conception moderne, ainsi que l'organisation pratique donnent plus facilement l'idée d'un service compétent et rapide qu'une simple pompe, source de revenus supplémentaires faciles.

L'éclairage d'une station à essence constitue un problème en soi, étant donné que le soir rien n'est aussi important qu'un éclairage le plus attrayant possible. Les automobilistes n'ont pas l'habitude de retourner sur leurs pas, une fois la pompe dépassée, qui ne se fait pas remarquer en temps utile. En apercevant une station à essence, il est nécessaire que les conducteurs, sans avoir à réduire l'allure, aient le temps de réflexion nécessaire pour pouvoir se rendre compte de l'état de leur provision de combustible.

Aussi, la station à essence doit-elle être visible, le soir, déjà à grande distance, afin d'attirer d'attention des automobilistes en temps utile. Dans ce but il faut de la lumière de préférence en abondance et d'une couleur qui frappe l'oeil, de manière à signaler immédiatement la présence de la station au milieu des autres lumières de toutes sortes.

Călăuza petrolistului

L'„Annuaire du Pétrole". Ed. Mauris 1938—1939

Le vade-mecum du pétrolier

L'„Annuaire du Pétrole". Ed. Mauris 1938—1939

Semnalăm cu plăcere apariţia — aşteptată cu atâta nerăbdare — a „l'Annuaire du Pétrole" pe 1938—1939, editat prin îngrijirea atât de competinte a d-lui **Ed. Mauris**, publicaţie care de numeroşi ani constituie un vademecum indispensabil pentru toţi petroliştii.

Editat în condiţii tehnice desăvârşite, formând un volum de 784 de pagini, cu literă mică dar perfect de citeaţă, materia fiind împărţită cu pricepere, ceeace permite să găseşti uşor capitolul căutat, anuarul acesta constituie un repertoriu de mare preţ pentru tot ceeace priveşte **producţia, rafinajul, comerţul, transporturile, fără a uita presa de specialitate**, atât din Franţa cât şi din principalele ţări petrolifere, printre cari România. El este pus cu cea mai mare conştiinciozitate la zi asupra ultimelor modificări ivite.

Toate societăţile principale de petrol au o monografie completă cuprinzând rezumatul întregei lor activităţi după ultimele date.

Un bogat repertoriu indică după ordinea alfabetică adresele tuturor administratorilor şi directorilor lor.

Foarte folositoare este deasemeni lista tuturor furnisorilor francezi ai industriei petrolului.

Anexele cuprind toate instituţiile oficiale şi cooperative franceze ocupându-se de petrol, lista mărcilor de fabrică a diferitelor produse petrolifere introduse pe piaţa franceză, tabloul autorizaţiilor trienale de import în Franţa pentru produsele petrolifere, în executarea legilor din 10 Ianuarie 1925 şi 30 Martie 1928 a autorizaţiilor speciale de import conform decretului din 17 Martie 1938, precum şi a cantităţilor de diverse produse importate în 1937 şi 1938 în diferitele porturi franceze şi origina lor.

Ca în toţi anii deasemeni **l'Annuaire du Pétrole"** publică textul complect al tuturor legilor, reglementelor, decretelor şi deciziuni ministeriale privitor la regimul petrolului în Franţa cu începere din 1810 şi cari cuprind: **regimul minier, import şi rafinare, distribuţia, regimul vamal şi fiscal, regimul de depozitare, de inmagazinare, regimul alcoolului, derivatelor de cărbuni, transport şi manipulare.**

Se concepe deci importanţa pe care o prezintă pentru petrolişti acest capitol al anuarului d-lui **Ed. Mauris.**

Intr'un cuvânt această monumentală lucrare constitue, mai mult ca ori când o lucrare absolut trebuincioasă tuturor întreprinderilor petrolifere din România precum şi tuturor tehnicienilor, comercianţilor, juriştilor şi persoanelor cari se ocupă mai de aprcape de chestia petrolului.

Acest anuar se poate procura la adresa **„Annuarie du Pétrole 66 — 68 rue Alexandre Guilmant Meudon (Seine & Oise) France.**

Nous signalons avec plaisir l'apparition — si impatiemment attendue par le monde entier pétrolier, — de **l'Annuarie du Pétrole"** pour 1938—1939, édité par les soins si compétents de **M. Ed. Mauris,** publication qui, depuis de longues années, constitue le vade-mecum indispensable de tout pétrolier.

Edité dans des conditions techniques irréprochables, formant un volume de 784 pages, en caractères serrés mais parfaitement lisibles, d'un ordonnancement magistral, permettant facilement, d'y retrouver la matière cherchée, cet annuaire constitue un inappréciable répertoire de tout ce qui touche à la **production,** au raffinange, au **commerce, au transport, à la presse pétrolière** de France et des pays pétroliers étrangers, parmi lesquels la Roumanie. Il est mis au point des dernières modifications survenues, avec une conscience parfaite.

Toutes les principales sociétés de pétrole y ont une monographie complète comprenant un résumé de l'ensemble de leur activité selon les dernières données officielles. Un riche répertoire indique, dans l'ordre alphabétique, les adresses de tous les administrateurs et directeurs.

Très utile est également la liste de tous les fournisseurs français de l'industrie du pétrole.

Les annexes comprennent la mention de tcutes les institutions officielles et corporatives françaises s'occupant du pétrole, la liste des marques de fabrique des divers produits pétrolifères introduits sur le marché français, le tableau des autorisations triennales d'importation en France pour les produits pétrolifères en exécution des lois de janvier 1925 et du 30 mars 1928 des autorisations spéciales d'importations selon le décret du 17 mars 1938 ainsi que des quantités de divers produits importées en 1937 et 1938 dans les ports de France et leurs pays d'origine.

Comme tous les ans également l'**„Annuaire du Pétrole"** publie le texte complet de toutes les lois, réglements, décrets et arrêtés ayant trait au régime du pétrole en France à partir de 1810 comprennant: **le régime minier, importation et raffinage, distribution, appareils distributeurs, régime douanier et fiscal, régime de l'entrepôt, magasinage, régime de l'alcool, les dérivés de la houille, transport et manutention.** On conçoit donc l'importance que présente pour les pétroliers ce chapitre de l'annuarie de M. **Ed. Mauris.**

En un mot, ce monumental ouvrage constitue, plus que jamais, un ouvrage absolument nécessaire à toutes les entreprises pétrolifères de Roumanie, ainsi qu'à tous les techniciens, commerçants, juristes et à toutes les personnes s'occupant de près de la question du pétrole.

Pour se le procurer s'adresser **à l'„Annuaire du Pétrole" 66-68 rue Alexandre Guilmant, Meudon. (Seine &Oise) France.**

Distinctiune.

Suntem fericiţi de a afla că d-l J. MARINESCU, administrator-director general al Societăţei „Concordia", şi administrator al Societăţei „Petrofina", a fost decorat de către Preşedintele Republicei Franceze cu Legiunea de onoare în gradul de Ofiţer, pentru contribuţia pe care a adus'o la strângerea relaţiunilor economice franco-române.

Prezentăm noului ofiţer al Legiunei de Onoare cele mai vii şi sincere felicitări.

Distinction.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. J. MARINESCO, administrateur-directeur général de la Société „Concordia" et administrateur de la société „Petrofina", a été décoré de la Légion d'Honneur au grade d'Officier par M. le Président de la République Française, pour l'importante contribution qu'il a apportée au resserrement des relations économiques franco-roumaines.

Nous adressons au nouvel officier de la Légion d'Honneur nos plus vives et sincères félicitations.

* * *

D. Cristian Leu a expus aseară — cu talentul şi pasiunea de cercetător încercat a tuturor problemelor la ordinea zilei, care-l caracterizează — la Societatea Politehnică, sub auspiciile Cercului Aerotehnic, *rolul „Petrolului românesc în războiul de mâine".*

O numeroasă şi distinsă asistenţă a apreciat deosebita competinţă cu care conferenţiarul a arătat importanţa vitală pentru România a petrolului românesc.

Am remarcat pe d-nii profesor Ghermani, preşedintele Cercului aerotehnic, general Burileanu, general Odobescu, prof. dr. Bădărău, ing. Traian Meţianu, ing. M. Constantinescu, ing. Gr. Zamfirescu-Set, dr. Georgescu, dr. Răpeanu, ing. căp. C. Popescu, ing. D. Georgescu, dr. Sălceanu, Eug. Decusară cu d-na, directorul Statisticei Generale, profesor Neculce, ing. Buaju, etc., etc.

Toţi cei prezenţi au felicitat călduros pe orator, făcând cerc în jurul d-sale pentru a-i mai asculta unele păreri.

In numărul viitor vom reveni pe larg asupra tezelor expuse de d. Cristian Leu.

Producţia totală zilnică este de 1.750 vag. „Astra Română" 360 vag.; „Concordia" 210 vag.; „Steaua Română" 190 vag.; „Colombia" 157 vag.; „Unirea 154 vag.

La production totale de nos chantiers est de 1.750 vagons par jour. La production des principales sociétés est: „Astra Română" 360 vag.; „Concordia" 210 vag.; „Steaua Română" 190 vag.; „Colombia" 157 vag.; „Unirea" 154 vag.

BURSA PETROLULUI | **BOURSE DU PÉTROLE**

Au cotat:—Oni côté:	Valeur nominale Lei	Coté au 25/V/1939
Steaua Română	500	330
Astra Română	500	870
Speranţa (optées)	500	50
Petrol Block	500	75
Concordia (optées)	250	540
Redevenţa	500	168
Sirius	500	—
Româno-Belgiană	250	—
Generala Petroliferă	500	—
Petrolul Românesc	500	420
I. R. D. P.	500	107
Creditul Minier (optées)	500	248
România Petroliferă	500	—
Banca Minelor	500	—
Sospiro	500	—
Motorul	500	—
Prahova	500	145
Petrolul	500	—

Exportation des Produits Pétrolifères
par Constantza et Braila
en Bateaux-Tancs
ainsi que par
Ramadan (Giurgiu)
en tancs pour tous les pays de l'Europe Centrale

TELEGRAMMES PETRUNIREA BUCAREST

SOCIETATE ANONIMA ROMANA DE PETROL
UNIREA
STRADA GENERAL BERTHELOT No. 90

Telefon 38620
VÂNZĂRI DE PRODUSE PETROLIFERE
Benzină, Petrol şi Păcură
expediate în toată ţara
ADRESA TELEGRAFICA
„PETRUNIREA"
BUCUREŞTI

LE COURRIER DES PETROLES
DES COMBUSTIBLES LIQUIDES ET DES MINES
(Pétroles, Carburants, Charbonnages, Mines)
Organe hebdomadaire d'informations économiques, politiques et financières
sur toutes les questions relatives au pétrole aux combustibles liquides et à l'industrie minière
Alexis CAILLE, Directeur
PARIS 106, RUE DE RICHELIEU
LE PLUS LU, LE MIEUX INFORMÉ

„CREDITUL CARBONIFER"

SOCIETE ANONYME ROUMAINE MINIERE
Bucarest — Matei Milo Nr. 15

BILAN arrêté au 31 décembre 1938

ACTIF				PASSIF		
Immobilisations:				**Dettes de la société envers elle-même**		
Concessions	31.057.107			Capital	110.000.000	
Installations	85.751.087			Réserve légale	7.379.468	
Immeubles et terrains	23.656.422			Fonds d'amortissement	164.334. 57	
Mobilier	1.475 862			Réserves pour débiteurs douteux	8.300.000	290.014.425
Animaux et vehicules	1.380.076					
Fabrique de briquettes et raffinerie	35.826.587	179 649.121		**Dettes envers les tiers:**		
Mine Cozla		9.781.149	189.430.270	Créditeurs divers	77.705.203	
Réalisable et disponible:				Comptes transitoires: salaires, taxes, impôts et div. à payer	7.265.697	84.970.900
En caisse		642 265		**Comptes de résultats:**		
Portefeuille		50.752.374		Report de 1937	75.201	
Débiteurs:				Bénéfices de 1938	15.545.792	15.620.993
Clients	70.272.247				—	390.606.318
Divers	63.483.385	133.715.632				
Matériaux		12.296.768				
Stocks		3.069.009	201.176.048			
		—	390.606.318			
Comptes d'ordre		—	288.667.587	Comptes d'ordre	—	288.667.587

DOIT **COMPTE DE PROFITS ET PERTES au 31 décembre 1938** **AVOIR**

Dépenses d'administration	—	3.641.339		Report de 1937	—	75.201
Frais de chantiers	—	7.995.572		Intérêts	—	513.946
Impôts et taxes	—	13.994 418		Revenus de l'exploitation	—	58.064.689
Amortissement	—	17.401.514				
Bénéfices:						
Reporté de 1937	75.201					
Bénéfices de 1938	15.546.792	15.620.993				
	—	58.653.836			—	58.653.836

Le président du Conseil d'administration, **Général adjutant Ernest Ballif**

Administrateur-délégué, **Ing. P. Bejan**

Le chef de la comptabilité, **P. Georgescu**

Verifié et trouvé conforme aux livres

Les censeurs: **B. Beniest, J. Destexhe, C. Mereuţă, C. Stănescu, A. Ştefănescu,** expert comptable

C. 10.047— **Atelierele Societăţei Anonime „UNIVERSUL". Str. Brezoianu No. 23—25 Bucuresti**

BIBLIOTECA CENTRALĂ „ASOCIAȚIUNII" SIBIIU

ANUL XVIII.—No. 365

MIERCURI 5 IULIE 1939

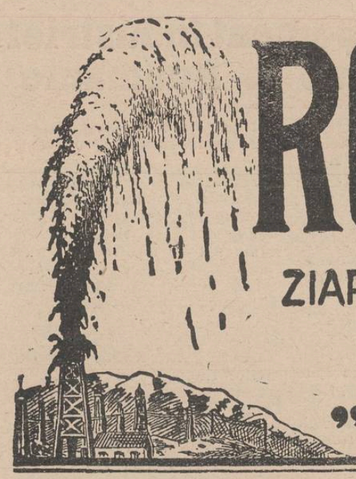

ROMÂNIA PETROLIFERĂ

ZIAR NAȚIONAL PENTRU APĂRAREA INDUSTRIEI PETROLIFERE ȘI ECONOMIA TĂREI

„LA ROUMANIE PÉTROLIFÈRE"

Dacă nu doriți a vă abona rugăm a se înapoi
If not desired please return to :
En cas de non acceptation, prière de retourner à
ZIARULUI
„ROMANIA PETROLIFERA"
Strada Vasile Stroescu No. 9
(Foișor)
BUCUREȘTI—IV

Redacția și sediu pentru Ploești și județul Prahova
PLOEȘTI
Strada M. Kogălniceanu 35, etaj

Director-Proprietar : H. P. DURAND
Inregistrat sub No.7 în Registrul Publicațiunilor pe lângă secțiunea I-a comercială, Tribunalul Ilfov, conform Decretului-Lege din 8 Aprilie 1938

Fondator : PIERRE SOLOMON

ABONNEMENTS ANNUELS:
Pour la France, la Suisse la Belgique, et pour tous les autres pays 100 fr. français
Payement seulement par chèque en monnaie du pays de destination ou en francs sur Paris
Pour la Roumanie . . lei 1.000
Abonamente pentru autorități anual . . . . lei 2.000

REDACȚIA ȘI ADMINISTRAȚIA:
BUCUREȘTI IV. — Strada Vasile Stroescu No. 9 (Foișor)

PREOCUPARILE DE STOCKAJ

LA PREOCCUPATION DE STOCKAGE

par ROMULUS DIANU

Cititorii de ziare, și anume aceia cari nu caută un ingredient la cafeaua de dimineață, ci dimpotrivă acei cari urmăresc evoluția vieții politice internaționale, au avut în aceste din urmă săptămâni deliciul trist de a înțelege mai bine dacă se merge la pace, sau dacă Ursitoarele Europei au curmat zilele norocoase ale Umbrelei de ploaie, dela München.

Vreau să spun, cu alte vorbe, că dacă până acum confuzia internațională sporea șansele păcii, în socotelile optimiștilor, de aci înainte lucrurile se prezintă mereu mai pe față, mereu mai clare, și cum Continentul nostru, în cupinrsul unui singur an și-a dat de două ori bocancii la uns, este cazul a prevesti că deprinderea asta bună ar putea să se dovedeaască utilă, și necesară. în curând.

Așa judecă omul de pe stradă, omul cu mintea întreagă și cu răspundere. In măsura în care lucrurile s'au clarificat, ele s'au și agravat. Acum câteva zile, o telegramă dela Londra aducea știrea că unele concedii militare și marine au fost suprimate, sau prescurtate, și că vizitele Marinei Britanice, cele în stare de proiect, au fost înlocuite cu bilete de scuze și cu politicoase renunțări.

Dece toate astea ?

Motivul care se dă oficial este acela al unui plan de manevre navale, în Mediterana, unde, din Antichitate și până astăzi, au fost endemice trei fenomene: malaria, piraterie și războiul.

Este însă la mintea omului că niște manevre navale constitue o imensă cheltuială. Orice vas sub presiune însemnează un intens consum de carburant, și nu e vorba de zece-douăsprezece vapoare, ci de unități complexe și multiple, care pot să acopere zone teoretic primejduite, și să execute mișcări de o rapiditate-record, ca și cum obiectivele tactice ar fi determinate de pericole reale.

Fie că aceste mișcări impozante se vor desfășura pe un sector limitat în Mediterana, fie că ele vor fi coordonate cu cele evident plănuite pentru a face față situației din Extremul-Orient, o concluzie practică poate fi trasă din actualele preocupări la care ne referim: în jocul de forțe este introdus factorul Carburant.

Preocupările de stockaj din Anglia au mai fost semnalate de noi. în această revistă a excelentului meu amic. Imi amintesc chiar că unele puncte mai neclare dintr'un articol le-am discutat împreună, tocmai pentru a elucida gradul până la care stockajul de petrol, în Anglia, constitue o piesă defensivă de cu totul prima importanță.

Se pare că într'adevăr, mai de vreme decât se putea spera, Anglia își afirmă această superioritate, care face ca niciun transport de petrol din Irak, din Persia, din Rusia, sau din Dominioane, *să nu mai trebuiască a fi urgent efectuat*, ba poate nici chiar absolut necesar.

Anglia se liberează de servituțile drumului prin Mediterana, cel puțin pentru timpul care (teoretic) îi va trebui pentru operațiuni de altă natură. Aceste preocupări nu sunt atât de singulare pe cât s'ar crede și o cuminte concepție, plină de prevedere, a voit ca și în țările producătoare de petrol rezervele să fie trecute în rând cu proviziile celelalte, necesare cesarilor excepționale.

Această idee presupune însă o întreagă concepție asupra exploatării, și ca să spun un cuvânt care își trage valoarea numai din aceea a lucrurilor în legătură cu care este întrebuințat, o întreagă politică a Carburantului. Azi nu mai este o expresiune simbolică a spune că petrolul este aur.

Petrolul este aur efectiv, el este o deviză liberă, și nu e câtuș de puțin o ficțiune monetară. Cine plătește în petrol, acela plătește plătește în aur, iar cine primește, în schimbul mărfurilor sale, petrol, acela primește aur.

In viața popoarelor, vin uneori momente când numai aurul mai poate face plățile cosniței zilnice și naționale.

Iată pentruce, manevrele navale proectate mai aproape, sau mai departe de terenurile cu sonde, ne interesează direct. Ele crează o nouă conjunctură a petrolului. Ele oferă câmp de observație pentru toți factorii de producție ai unei țări.

Les lecteurs de journaux—nous voulons parler de ceux qui ne cherchent point un ingrédient pour leur café du matin—mais au contraire ceux qui suivent l'évolution de la vie politique internationale, ont eu ces dernières semaines le triste délice de mieux comprendre si l'on va vers la paix ou si les Fées de l'Europe ont mis fin aux journées de chance du Parapluie, de Munich.

Je veux dire, en d'autres termes, que si, jusqu'à présent, la confusion internationale augmentait les chances de la paix dans les calculs des optimistes, à l'avenir les choses se présentent sans cesse plus clairement, et comme notre Continent, dans l'espace d'une seule année a fait deux fois graisser ses chaussures, c'est le cas de prévoir que cette bonne habitude pourrait s'a vérer utile et nécessaire, à bref délai.

C'est ainsi que juge l'homme de la rue, l'homme ayant l'esprit entier et ayant des responsabilités. Dans la mesure où les choses se sont clarifiées, elles se sont aussi aggravées. Il y a quelques jours une dépêche de Londres apportait la nouvelle que certains congés militaires et marins ont été supprimés ou écourtés et que les visites de la Marine Britannique—celles qui étaient à l'état de projet—ont eté remplacées par des billets d'excuse et des renoncements polis.

Pourquoi tout cela ?

Le motif qui en est donné officiellement est un plan de manoeuvres navale dans la Méditerranée où, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, trois phénomènes ont été endemiques : la malarie, la piraterie, et la guerre.

Il est facile de comprendre toutefois que des manoeuvres navales constituent des dépenses énormes. Tout navire sous pression signifie une consommation intense de carburant, — et il n'est point question de 10-12 vapeurs, — mais d'unités complexes et multiples, lesquelles peuvent couvrir des zônes théoriquement mises en danger, et exécuter des mouvements d'une rapidité-record, comme si les objectifs tactiques étaient déterminés par des dangers réels.

Soit que ces mouvements imposants se déploient sur un secteur limité dans la Méditerranée, soit que ces mouvements soient coordonnés avec ceux projetés avec évidence pour faire face à la situation en Extrême Orient, une conclusion pratique peut être tirée des préoccupations actuelles auxquelles nous nous référons: dans le jeux des forces le facteur carburant est introduit.

Les préoccupations de stockage de l'Angleterre ont déjà été signalées par nous dans cette revue de mon excellent ami. Je me souviens même avoir discuté ensemble certains points plus confus d'un article, précisement pour élucider le degré jusqu'auquel le stockage de pétrole, en Angleterre, constitue une pièce défensive de toute première importance.

Il semble qu'à la vérité, plus tôt qu'on ne pouvait l'espérer, l'Angleterre affirme cette supériorité, qui fait qu'aucun transport de pétrole venant de l'Irak, de la Perse, de la Russie, ou des Dominions, *ne doive plus être effectué d'urgence*, et ne soit plus peut-être même absolument nécessaire.

L'Angleterre se libère des servitudes de la route à travers la Méditerranée, tout au moins pour le temps qu'il lui faudra (théoriquement) afin d'effectuer des opérations d'une autre nature. Ces préoccupations ne sont pas aussi singulières que l'on pourrait le croire, mais constituent une sage conception, pleine de prévision. Elle a voulu que, dans les pays producteurs de pétrole aussi, les réserves soient considérées sur le même pied que les autres provisions, nécessaires aux heures exceptionnelles.

Mais cette idée suppose toute une conception sur l'exploitation et, pour dire un mot qui ne tire sa valeur que des choses en liaison avec lesquelles il est employé, toute une politique du Carburant. Aujourd'hui ce n'est plus une expression symbolique de dire le pétrole est de l'or.

Le pétrole est effectivement de l'or, il est une devise libre, et n'est pas le moins du monde une fiction monétaire. Qui paie en pétrole, celui-la paie en or et qui accepte, dans l'échange de ses marchandises, du pétrole, celui-la reçoit de l'or.

Dans la vie des peuples il y a souvent des moments où l'or seul peut encore faire face pour l'approvisionnement quotidien et national.

Voila pourquoi les manoeuvre navales projetées plus près, ou plus loin des terrains contenant des sondes, nous intéressent directement. Elles créent une conjoncture nouvelle du pétrole. Elles offrent un champ d'observation pour tous les facteurs de productton de pays.

Forajul de explorare a petrolului executat pe terenurile Statului

Le forage d'exploration du pétrole executé sur les terrains de l'Etat

par l'ing. FLORIAN DUMITRESCO

In documentata revistă „Monitorul Petrolului Român" No. 11 și 12 din luna Iunie anul curent s'au publicat date referitoare la forajul efectuat în șantierele noastre petrolifere, atât pe concesiunile particulare, cât și pe terenurile Statului în general.

In articolul de față arătăm activitatea de explorare propriu zisă pe terenurile Statului.

Primele sonde de explorare fiind instalate în 1928 pe perimetrele de explorare acordat de Stat în baza legii minelor din 1924, am întocmit tabloul de mai jos, cuprinzând forajul în metri anual, pe timpul 1928—1939 pentru fiecare întreprindere și regiune explorată. (pag. 4).

Față de forajul total pentru petrol, iată cum se prezintă cel executat numai la lucrările de explorare pe terenurile Statului.

Dans la documentée revue „Le Moniteur du Pétrole Roumain", No. 11 et 12 du mois de juin crt. ont été publiées des données relatives au forage effectué dans nos chantiers pétrolifères, tant sur les concessions privées que sur les terrains de l'Etat en général.

Dans le présent article nous montrons quelle est l'activité d'exploration proprement dite sur les terrains de l'Etat.

Les premières sondes d'exploration ayant été installées en 1928 sur les périmètres d'exploration accordés par l'Etat sur la base de la loi des Mines de 1924, nous avons dressé le tableau suivant comprenant l'activité annuelle de forage, en mètres, pendant la période 1928 - 1939, pour chacune des entreprises et régions minières explorées. (4 éme page.)

En présence de la totalité des forages exécutés pour le pétrole, voici comment se présentent les forages exécutés seulement pour les travaux d'exploration sur les terrains de l'Etat.

	Forage total	Forage exploration terrains Etat	
	Mètres	Mètres	%
Année 1928	246.852	6.668	2,7
» 1929	312.823	5.823	1,8
» 1930	284.044	6.883	2,4
» 1931	139.190	9.198	6,6
» 1932	208.214	10.944	5,2
» 1933	253.209	6.258	2,4
» 1934	376.950	21 442	5,6
» 1935	312.500	54.533	17,4
» 1936	329.000	33.017	9,9
» 1837	394.500	30.078	7.6
» 1938	288.000	22.999	7,9
» 1939 (4 mois)	76.299	1.910	2,5

Se constată deci că, proporțional, activitatea de explorare este redusă, ajungând în primele 4 luni ale anului curent la numai 2,5% din forajul total.

Față de scăderea continuă a producției de țiței care actualmente se cifrează la circa. 1650 vag. pe zi, trebuesc deci luate măsuri urgente pentru intensificarea și generalizarea fără întârziere a lucrărilor de explorare.

Producția de țiței a țării urmează a fi menținută astfel după cum a conchis și Asociația Inginerilor și Technicienilor din Industria Minieră în recentul congres, la un nivel corespunzând intereselor economiei naționale și a apărării naționale.

Cu ocazia revizuirii legii minelor la care se lucrează actualmente, va trebui să se țină seamă de această situațiune, fixându-se condițiuni favorabile pentru întreprinderile exploratoare serioase, obligându-le în acelaș timp la executarea unui program minim de explorări în raport cu producția și cu rezervele totale de terenuri de cari dispun.

In țara noastră se găsesc încă numeroase regiuni cu formațiuni ce ar putea fi purtătoare de țiței care așteaptă să fie prospectate și explorate.

(Urmare pag. 4.)

On constate en conséquence que, proportionnellement, l'activité d'exploration est éduite, atteignant au cours des quatre premiers mois de l'année courante seulement 2,5% du forage total.

Devant la diminution continue de la production de brut, qui, à l'heure actuelle, se chiffre à environ 1.650 vagons par jour, il est nécessaire, en conséquence, de prendre des mesures urgentes en vue de l'intensification et la généralisation des travaux d'exploration.

La production de brut du pays doit être maintenue, ainsi que l'a conclu au récent congrès l'Association des Ingénieurs et des techniciens de l'industrie minière, à un niveau correspondant aux intérêts économiques nationaux et à la Défense Nationale.

A l'occasion de la revision de la loi des Mines à laquelle on travaille actuellement, il faudra tenir ocmpte de cette situation et fixer des conditions favorables pour les entreprises exploratrices sérieuses, les obligeant en même temps à exécuter un programme minimum d'explorations en rapport avec la production et avec les réserves totales de terrains dont elles disposent.

Dans notre pays se trouvent de nombreuses régions possédant des formations qui pourraient contenir du pétrole et qui attendent d'être prospectées et explorées.

(Suite 4-ème page).

Noul Președinte al Asociațiunei Industriașilor de Petrol din România

Le nouveau Président de l'Association des Industriels de Pétrole de Roumanie

In urma demisiunei d-lui C. Osiceanu, *fost director general al societății „Steaua Română", membrii Asociației, în ședința care a avut loc Sâmbătă, după propunerea în termenii cei mai elogioși a d-lui Senator* **I. C. Marinescu.** *vice - președintele „Asociației", au ales în unanimitate ca Președinte pe d-nul* A. Zănescu, *Președinte al Consiliului de Administrație al Societății „Unirea".*

Viu felicitat de către toți membrii „Asocațiunei", noul Președinte mulțumind pentru încrederea și considerația ce-i s'a arătat a adăugat că va lupta neincetat pentru interesele industriei petrolifere și pentru o cât mai strânsă și armonioasă colaborare între toți aceia cari lucrează la punerea în valoare a petrolului românesc.

Alegerea a acestui vechi și încercat luptător al cauzei petrolifere la demnitatea de Președinte a celei mai importante asociațiuni industriale a produs cea mai bună impresie în toate cercurile noastre conducătoare și economice, în cari d. avocat A. Zănescu *se bucură de toate simpatiile pentru distinsile sale însușiri.*

A la suite de la démission de M. C. Osiceanu, *ancien directeur général de la société „Steaua Română", les membres de l'Association, dans la séance qui a eu lieu samedi, sur la proposition faite dans les termes les plus élogieux par M. le sénateur* **J. C. Marinescu,** *vice-président de l'Association, ont élu à l'unanimité comme Président M.* **Al. Zanesco,** *Président du Conseil d'Administration de la société „Unirea".*

Vivement félicité par tous les membres de l'Association, le nouveau Président remerciant de la confiance et de la considération qui lui ont été témoignées a ajouté qu'il luttera sans répit pour les intérêts de l'industrie pétrolière et pour une collaboration aussi étroite et harmonieuse entre tous ceux qui travaillent à la mise en valeur du **pétrole roumain.**

L'élection de ce vieil et éprouvé combattant de la cause pétrolière à la dignité de Président de la plus importante Association industrielle a produit la meilleure impression dans tous nos cercles dirigeants et économiques, dans lesquels M. l'avocat **Al. Zanesco** *jouit de toutes les sympathies pour ses qualités distinguées.*

L'économie nationale devant le Parlement

Discours prononcé au Sénat à la discussion de l'Adresse de Réponse au Message par M. JEAN C. MARINESCO, Sénateur, Administrateur-Président du Comité de Direction de la Société „Concordia"

L'industrie pétrolière roumaine et l'industrie en général ont été heureuses de voir la nomination par Sa Majesté le Roi de M. **Jean C. Marinesco,** *Administrateur-Président du comité de direction de la Société „Concordia", comme Sénateur, pour une période de neuf ans, dans le premier Parlement de la Nouvelle Roumanie. Le Sénat, on le sait, a témoigné dès le début sa haute estime à ce dernier en l'élisant à l'unanimité à la place de haute responsabilité de Vice Président de la Commission de l'Economie Nationale.*

La confiance Royale n'aurait pu être mieux placée que dans la personne de ce profond connaisseur de tous les besoins de notre économie nationale qui, se tenant toujours loin des luttes politiques, a voué, durant une vie entière, toute sa compétence et sa force de travail au seul développement de notre industrie.

Dès le premier abord il n'a pas manqué d'exposer au Gouvernement et à la haute Assemblée, d'une façon des plus claires et avec son talent d'orateur, les remèdes à apporter, au profit de l'économie roumaine, pour la prospérité de notre industrie.

L'industrie petrolière, qui n'a jamais eu de meilleur représentant pour soutenir ses véritables intérêts et qui attend un effet des plus salutaires de la nouvelle loi des mines en cours d'élaboration, est certaine que le nouveau Sénateur doublé du jurisconsulte de haute valeur, qu'est M. **J. C. Marinesco,** *apportera une large et appréciable contribution à cette oeuvre au profit de l'Etat et du pétrole roumain.*

Avec de tels hommes, placés là où ils doivent se trouver, le nouveau régime de la Renaissance Nationale verra au plus tôt assuré son but de la sauvegarde du pays.

Nous nous faisons un devoir de reproduire in-extenso, d'après les notes sténographiques, son si important discours pour lequel il a été vivement félicité par toute l'Assemblée.

*

Un surplus de richesse par un surplus de travail;

Un surplus de travail par la stimulation du travail.

Monsieur le Président, Messieurs les Sénateurs,

La discussion au Message de cette année présente un caractère tout particulier.

A la place des représentants des divers partis qui venaient exposer les idées d'une majorité ou bien celles d'une opposition, qui, la plupart du temps, n'étaient que les mêmes belles promesses sans aucune échéance, les représentants d'une seule organisation politique, représentants des diverses catégories de travail productif, viennent nous montrer comment l'on peut le mieux employer et comment l'on peut le mieux encadrer leur travail dans le rythme de travail général.

Monsieur le Président, Messieurs les Sénateurs,

Au nom du travail industriel auquel j'appartiens, au nom des industriels, permettez que ma première parole soit

M. JEAN C. MARINESCO
Sénateur
Administrateur-président du comité de direction de la Société „Concordia"

pour m'associer au pieux hommage que la réponse au Message rend à Celle qui a été Notre Grande et Sainte Reine Marie. (le Sénat écoute debout)

Notre génération, qui a fait la guerre, a eu l'inappréciable occasion de connaître tout Son coeur, bon et brave dans les moments les plus difficiles, dans les hôpitaux, sur le front de lutte, dans la Moldavie de la retraite et plus tard de la résurrection et de la victoire.

La Reine Marie, aux côtés du Grand Roi Ferdinand, Réalisateur de l'Unité Nationale, a représenté toutes nos espérances et tout notre idéal et a senti toutes nos douleurs.

Voilà pourquoi Son image, à côte de celle du Grand Roi Ferdinand, demeure dans nos coeurs comme une icône que nous transmettrons aux générations à venir, pour que, tout le long des siècles, une nation honore et glorifie leurs noms.

Monsieur le Président, Messieurs les Sénateurs,

La deuxième parole que le représentant des industriels tient à adresser est une parole de remerciement sincère, de remerciement respectueux et reconnaissant à Sa Majesté le Roi Carol II pour la sagesse et la volonté ferme avec laquelle, au printemps de l'année dernière, Il a supprimé l'ancienne vie politique et à convié toute la nation roumaine à une vie nouvelle, sur la base de la Constitution du 20 février 1938.

La vie politique de l'époque s'était tellement ravalée et il y avait dans ce fait une telle source de mécontentement général, facile à spéculer et à diriger par qui que ce soit et n'importe où, que celui-là seul qui ne l'a pas voulu n'a pas vu l'effondrement sûr et catastrophal vers lequel nous allions ou vers lequel nous pouvions être conduits.

Je ne puis, Messieurs les Sénateurs, mieux vous montrer la limite de ce ravalement qu'en vous rappelant l'art. 7 de la Nouvelle Constitution, lequel, pour la première fois dans une Constitution roumaine, dit qu'à l'avenir la propagande politique n'est tolérée ni sur la base de la lutte de classe, ni sur la base de la suppression des impôts et ni sur la base, encore plus dangereuse, du partage des biens d'autrui.

Je ne m'attarderai pas à rechercher les causes de ce ravalement et je ne solidariserai pas avec lui les hommes politiques de l'époque.

Délivrés de l'hypothèque d'un système politique qui seul avait toutes les fautes et toutes les responsabilités; délivrés de la tyrannie des masses électorales, d'autant plus prétentieuses qu'elle étaient gagnées plus difficilement, les anciens hommes politiques ont trouvé dans leur esprit et dans leur patriotisme tant de stimulant pour venir, avec une âme nouvelle aux côtés de ceux qui n'avaient jamais fait aucune sorte de politique, s'inscrire dans un seul parti, avec un seul programme, avec une seule loi suprême: le salut de la Patrie.

Monsieur le Président, Messieurs les Sénateurs,

Le ravalement de la vie politique se fait toujours ressentir douloureusement et catastrophalement dans la vie économique qu'il influence et dans laquelle il se traduit par un arrêt des initiatives, par un éloignement des crédits, par une diminution de la production et par une action d'appauvrissement général, qui finit par l'appauvrissement de l'Etat, parce qu'il ne peut, Messieurs les Sénateurs, y avoir d'Etat riche et prospère avec des citoyens pauvres ou appauvris.

La vie économique ne pouvait fleurir et prospérer sous l'ancien système politique parce que, la plupart du temps, le parti et les intérêts de parti étaient placés au-dessus et passaient avant le pays et l'intérêt général. Une économie nationale prospère ne pouvait ni se développer, ni vivre, dans un système politique qui ne lui assurait aucune sorte de continuité et qui ne tenait jamais compte de cette idée fondamentale de la mise en harmonie des besoins généraux de l'Etat avec les intérêts privés.

Messieurs les Sénateurs, je ne pourrais mieux vous exprimer le ravalement de la vie économique auquel on était arrivé et son état déficitaire, qu'en vous donnant lecture des constatations faites dans la réponse au Message de la dernière législation. Voici, Messieurs, ce qu'en disait le rapporteur :

Sire,

„Les problèmes qui pèsent sur la vie de l'Etat, les difficultés financières et la paralysie économique réclament aujourd'hui des solutions rapides et décisives. Ce rythme de fermeté d'action positive, de réalisation immédiate, devra caractériser les travaux de la Chambre, relevant ainsi aux yeux de l'opinion publique le prestige de l'institution de base de notre vie constitutionnelle".

Et plus loin, Messieurs, le même rapporteur continue :

Sire,

„Le programme qui nous attend réclame un labeur sans répit et une décision inébranlable.

Répondant aux premiers et plus urgents besoins de l'Etat nous devrons réaliser sans retard le dégrèvement fiscal, la simplification de l'appareil administratif, la suppression des institutions coûteuses et inutiles, des économies sévères, la défense de la stabilité monétaire, l'équilibre budgétaire, la solution intégrale et définitive du problème des dettes, l'intensification et la rationalisation de la production nationale, en vue du rétablissement de la prospérité".

Messieurs les Sénateurs, si de cette éloquence des phrases nous passons à l'éloquence plus impressionnante des chiffres, la situation apparaît encore plus désastrueuse.

Dans l'espace de neuf ans, de 1929 à 1938, dans tout ce pays, doté par Dieu de richesses si nombreuses et si variées et d'un peuple si bon et si laborieux, la valeur de la production de la grande industrie et celle de la production agricole, qui représentent la valeur du travail et de la richesse nationale, n'ont pu croître que de près d'un milliard de lei par an. La valeur de la production de la grande industrie qui, en 1929, se chiffrait par 56 milliards de lei, atteignait en 1937, 64 milliards et la valeur de la production agricole qui, en 1929, marquait une situation florissante avec 96 milliards de lei, tombait en 1937 à la valeur réduite, réduite de façon impressionnante, de seulement 69 milliards de lei.

suite 3-ème page

LIRE en 2-ème page :
les grandes assemblées générales ;
en 3-ème page :
l'évolution de la production et des prix;
en 4-ème page :
le forage sur les terrains de l'Etat.

Exportation des Produits Pétrolifères par Constantza et Braila en Bateaux-Tancs ainsi que par Ramadan (Giurgiu) en tanes pour tous les pays de l'Europe Centrale

TELEGRAMMES PETRUNIREA BUCAREST

SOCIETATE ANONIMA ROMANA DE PETROL
UNIREA
STRADA GENERAL BERTHELOT No. 90

Telefon 38620

VÂNZĂRI DE PRODUSE PETROLIFERE
Benzină, Petrol și Păcură
expediate în toată țara
ADRESA TELEGRAFICA
„PETRUNIREA"
BUCUREȘTI

La technique des Industries du Pétrole

tel est le titre d'un important ouvrage que nous venons de recevoir. Edité par *Science et Industrie* de Paris dans des conditions qui font honneur à l'art de l'imprimerie française, ce volume de 192 pages, format 25×32, *tiré sur papier couché*, avec de nombreux schémas, diagrammes et magnifiques photographies à l'appui, expose les derniers progrès de la science du pétrole et de tout ce qui y a trait, relatés par les personnalités les plus éminentes de la technique et de la science de ce si précieux combustible.

Nous sommes certains que cet important travail qui intéresse au plus haut point tous les techniciens du pétrole est de la plus haute utilité et sera chaudement apprécié par les pétroliers de notre pays auxquels nous le recommandons sans réserve.

Au demeurant en voici le riche sommaire :

PREMIERE PARTIE

Etudes techniques et économiques

I. — *Géologie et forage*

L'équipement des forages de recherche de pétrole entrepris en France par l'O.N.C.L.	MM. *J. H. de Vries*, Ingénieur à l'O.N.C.L., chargé de la Direction des Recherches de Pétrole en France.

II. — *Physique, chimie et raffinage*

Les diverses méthodes pour la fabrication d'essence d'aviation; fabrication du plomb tétraéthyle	*De Boulard*, Ansien Président de l'A. F. T. P.
Alcools et essences	*Louis*, Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure du Pétrole.
Polymérisation et produits catalytiques	*Wilenberg*, Ing. E T. P. Ing. à l'Alco-Products.
L'éther diisopropylique : préparation, propriétés et applications	*Georges Radulesco*, Ing. I. C. S., Docteur de l'Université de Strasbourg
Contribution à l'étude des carburants nationaux, distillation à basse température	*Jean Chevereau*, Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur à la Société Chimique de la Grande Paroisse.
L'accomodation des procédés de raffinage du pétrole au traitement des huiles de schistes bitumineux	*Jean Friess*, Docteur ès Sciences, Ingénieur-Conimiste E. N. S. P.

III, — *Matériel et Construction*

Pompes	*H. Pinaud*, Ing. E. C. P.
Tuyauteries	*G. Huvelin*, Ing. T. P E.
Réservoirs métalliques	*R. Galinois* Ing. A. et M.
Réservoirs «à parois hydrauliques»	*L.-P. Brice*, Ing. E. C. P.
Evolution de la technique des mesureurs d'hydrocarbures	*Dolimier*, Chef du Bureau d'étalonnage au Bureau Central des Poids et Mesures, et André Seguin
Tendances actuelles en matière de protection contre l'incendie dans les industries de combustibles liquides	*Rechner*, Ingénieur E C P.

IV. — *Utilisation*

L'adaptation des combustibles aux moteurs Diesel modernes	*Moynot*, Ing.àl'O.N.C L,
Quelques considérations sur la lubrification des moteurs à explosion et à combustion interne	*Ballet*, Ing. E. N. S. P.

V. — *Economie et statistique*

Pétrole et carburants de remplacement, considérations économiques	*Filhol*, Chef du Service d'Inform. de l'O. N. C. L.
Sur les usages du bitume dans l'antiquité (préhistoire et protohistoire)	*Maurice Mercier*, Secrétaire général de la Compagnie française des Pétroles, et André Seguin.

DEUXIEME PARTIE

L'évolution des raffineries françaises

Description suivant un plan uniforme des améliorations appprtées aux raffineries françaises depuis 1935 :

— Raffinere de Bee-d'Ambès (Raffineries de Pétrole de la Gironde).
— Raffineries de Courchelettes et de l'Avera (Société générale des Huiles de Pétrole).
— Raffinerie de Donges (Les Consommateurs de Pétrole).
— Raffinerie de Dunkerque (Raffinerie de Petrole du Nord).
— Raffineries de Frontignan et de Notre-Dame-de-Gravenchon (Compagnie Industrielle des Pétroles et Vacuum Oil Company).
— Raffineries de Gonfreville et de Martigues (Compagnie Française de Raffinage).
Raffineries ée Pechelbronn et de Donges (Sociétés de «Pechelbronn S. A. E. M.» et «Pechelbronn-Ouest S. A.).
— Raffineries de Petit-Couronne et de Pauillac (Société des Pétroles Jupiter).
— Raffinerie de Port-Jérome (Standard français de Pétroles).

Les conditions de vente sont de francs 45 franco de port pour la Roumanie. Afin de se le procurer s'adresser par chèque ou mandat-carte international à M. l'administrateur-délégué de *Science et Industrie*, 29, rue de Berri, Paris VIII-e.

* * *

Rappelons aux intéressés que *Science et Industrie* édite également 3 revues : *Electricité, Travaux* et *Mécanique*.

PETROL-BLOCK
Societate Anonimă Română.—Capital 600.000.000 lei
Sediul social: București, I, str. Nicolae Golescu 5,
Telefon 419/03. 419/04, 419/05

RAFINERII LA : PLOIEȘTI („STANDARD), BUCUREȘTI („BANEASA"), BUZĂU (SATURN") CAPACITATEA DE LUCRU: 800.000 TONE ANUAL.

EXPLOATARI PETROLIFERE LA: VIFORATA, GURA OCNIȚEI, OCHIURI, MORENI, BĂICOI, BUȘTENARI, BORDENI.

EXPORT DE PRODUSE PETROLIFERE IN TANCURI ȘI VAGOANE CISTERNE

STAȚIE DE EXPORT: LA CONSTANȚA

Agenții : Paris IX, Boulevard Haussmann 34 ; Breslau 5, Gartenstrasse 34 ; Viena III, Schwarzenbergplatz 3 ; Bratislava, Drevena ul. 1.

Les Grandes Assemblées Générales

„Creditul Minier"

Nous étions habitués, à l'occasion de l'assemblée générale de cette grande société, à capital national, d'assister à une enthousiaste fête de l'initiative et du travail roumains ainsi qu'à de nombreux réquisitoires de la part des actionnaires — à l'entière béatitude du Conseil d'Administration — contre les sociétés (dites) étrangères, demandant tous la sollicitude continuelle de l'Etat, sollicitude qui, d'ailleurs, lui a toujours grandement été témoignée.

Aussi, est-ce non sans un certain malaise de notre part — qui avons toujours relevé l'oeuvre d'expansion économique roumaine du «Creditul Minier» — que nous avons assisté cette fois-ci à un violent réquisitoire contre l'ancienne direction ainsi qu'à de vifs reproches adressés au Conseil pour avoir dissimulé la véritable situation de la societé et avoir toujours donné les plus belles espérances aux actionnaires.

Des principaux passages du Rapport qui, cette fois ci, place brutalement dans sa véritable lumière l'état réel de cette entreprise et que nous reproduisons plus bas on verra que la presque totalité du fonds de réserve a été utilisée pour assainir la Société. Le poste «Créditeurs» se chiffrant néanmoins au 31 décembre 1938 à 735.879.016 lei, l'espoir d'une rémunération du capital investi avec tant d'élan et d'amour par les actionnaires ne sera pas réalisé de si tôt.

Le Raport fait ressortir tout l'appui donné par la Banque Nationale de Roumanie à cette grande entreprise pétrolière pour lui permettre un développement sérieux et regagner la confiance méritée par cette société purement roumaine.

C'est pourquoi l'Assemblée, tout en demandant que le nombre des membres du Conseil soit ramené de 18 à un nombre strictement nécessaire en éliminant les anciennes figures uniquement représentatives, a longuement acclamé la cooptation comme vice-président du Conseil d'Administration et administrateur-délégué de M. *Costin Stoicesco*, administrateur de la Banque Nationale de Roumanie, en le remerciant du précieux appui donné par lui à la Société. On a également ratifié avec élan la cooptation comme membre du Conseil de M. *Savel Radulesco*, le jeune et distingué ancien Sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, ainsi que la nomination de M. l'ingénieur *Th. Dobresco*, l'éminent directeur de la raffinerie «Brazi» au poste de grande responsabilité actuelle de Directeur Général.

Malgré les objections de certains actionnaires décharge a été donnée au Conseil pour sa gestion.

* * *

Voici les principaux passages du Rapport :

En ce qui concerne notre société, sa production totale en 1938 a été de 380.812 tonnes contre 488.943 tonnes en 1937, soit une diminution de 108.131 tonnes.

Cette production provient des chantiers suivants:

	Tonnes
Moreni	275.494
Ochiuri	14.243
Gura Ocniței	6.051
Boldești Harsa	14.661
Viforata	17.619
Bucșani	1.639
Plavia	36.093
Mărgineni	550
Diverse	14.412
Total	380.812

La production a été inférieure à celle de l'année précedente dans tous les chantiers, sauf celui de Plavia, où nous avons enregistré une légère augmentation, en passant de 2.950 tonnes à 36.093 tonnes. Cette baisse s'explique par les considérations que nous venons d'exposer, c'est-à-dire par le fait que nous sommes forcés de continuer à exploiter les anciens terrains deja connus, dans des régions qu'on exploite depuis de longues années et dont le rendement est de plus en plus faible; et dans les nouvelles régions nous n'avons enregistré aucun résultat favorable à l'insignifiante exception du chantier de Plavia.

Au cours de l'année 1938, notre société a été fortement soutenue dans ses opérations avec l'étranger par la Banque Nationale de Roumanie. En particulier, étant donné la diminution de notre production, et par conséquent, de nos propres possibilités de faire face à des besoins exceptionnels, en l'espèce de nos obligations envers la maison qui a construit notre raffinerie de Brazi — la Banque Nationale de Roumanie a autorisé la Société Nationale de Crédit Industriel à nous accorder les sommes nécessaires à ces payements. A la suite de cet important concours, nos dettes envers les constructeurs de la raffinerie ont pu etre acquittées presque intégralement, et les dernières tranches notre société ont été les suitout à fait insignifiantes, qui viendront à l'échéance, seront couvertes au cours de cet été par nos propres moyens. De cette manière, la situation, financière de la société a été entièrement consolidée, et grâce au puissant appui qui nous a été accordé, nous pouvons considérer l'avenir avec confiance.

Une autre importante opération d'ordre financier a été parachevée à la fin de l'année 1938; il s'agit de la vente de notre organisation commerciale d'Autriche à un groupe allemand. A la suite du rattachement de l'Aurtiche à l'Alemagne, notre organisation, d'Autriche étant devenue excentrique, et notre conseil ayant jugé préférable de créer une nouvelle organisation, sur d'autres bases, dans la capitale de l'empire allemand, nous avons décidé de revendre notre organisation d'Autriche avec toutes ses annexes, et de concentrer notre activité en Allemagne entre les mains d'une représentation que nous avions déja à Berlin et que nous allons adapter à la nouvelle situation. Cette vente a été faite dans les meilleures conditions possibles, et nous avons la satisfaction de vous informer que, commencée au premier mois de l'année 1939, l'opération est presque complètement terminée. L'encaissement du produit de cette vente nous permettra de réduire au cours de l'année 1939 nos engagements envers nos créanciers. Malgré cette transaction, nous n'avons pas perdu le marché allemand, lequel nous est assuré tant par le contrat de vente de notre organisation d'Autriche, que par l'activité de notre représentation de Berlin qui continuera sous une autre forme.

En ce qui concerne le bilan arrêté au 31 décembre 1938, nous avons à vous donner les explications suivantes:

Actif: Le poste Caisse et disponible en banque accuse un chiffre de Lei 65.141.297 contre 29.991.623 en 1937. La différence prorient en partie d'une avance versée à la fin de l'année précédente par la maison qui a acheté notre organisation d'Autriche.

Les investissements aux Chantiers, à la Raffinerie de Brazi, en Citernes, en Matériel Roulant et aux Dépôts de Vente se montent à Lei 643.640.375 contre Lei 686.930.629, soit une différence en moins de lei 53.290.254. En realite, il y a lieu d'observer que dans ce chapitre, nous avons fait à l'occasion du bilan, des amortissements devenus indispensables, soit aux chantiers Lei 81.000.000 et a la Raffinerie de Brazi Lei 89 millions.

Ces amortissements étaient devenus necessaires étant donne que dans les années precedentes nous n'avions pas fait d'amortissements suffisants, de sorte que la valeur des postes respectifs ne correspondait plus à la realité. Les moyens que nous avons utilisés pour ces amortissements seront indiqués ci-dessous.

Par contre, nous avons ajouté aux investissements la valeur des travaux exécutés en 1938 et qui, conformement aux prescriptions legales, ne pouvaient pas encore être amortie.

Terrains pétrolifères et concessions minières. Cette rubrique se monte au 31 decembre 1938 à Lei 14.449.868 contre 63.590.062 au 31 décembre 1937. L'importante diminution que l'on constate sur ce chapitre traduit la situation que nous avons décrite au début de cet exposé et d'où il résulte que la productivité de nos anciens chantiers étant en continuel fléchissement, la valeur des terrains ne pouvait plus être maintenue au chiffre antérieur. Nous pensons que le chiffre inscrit au présent bilan correspond en tout à la situation actuelle réelle de nos exploitations.

Immeubles. Ce poste figure avec Lei 26.441.940 contre 33.938.601. Nous avons fait l'amortissement prescrit par la loi et qui était absolument necessaire pour maintenir dans le bilan un chiffre correspondant à la valeur de nos investissements de cette sorte.

PASSIF: En ce qui concerne nos engagements, le bilan accuse les importantes modifications suivantes:

Le Fonds de réserve statutaire qui en 1937 se chiffrait à Lei 164.928.711 a été utilisé, de sorte qu'il s'est trouvé reduit à Lei 10.913.308, à la suite des amortissements faits aux rubriques „Investissements aux chantiers" à la Raffinerie et aux terrains" dont nous nous sommes occupés ci-dessus.

De même, nous avons utilisé dans le même but la plus grande partie de notre „Fonds de Réserve spécial" qui était de Lei 33.205.152 et s'est réduit à 8.608.091.

L'utilisation de la plus grande partie de nos réserves pour les amortissements afférents à certains postes de l'Actif est une opération qui s'imposait en vue d'établir la situation réelle du bilan et de consolider la situation financière de notre entreprise.

Etant donné le puissant appui que nous a prêté la Société Nationale de Crédit Industriel avec l'approbation et le concours de la Banque Nationale de Roumanie, cette opération, ainsi que la présentation d'un bilan conforme à la situation actuelle, étaient d'une impérieuse nécessité et nous avons pensé que vous nous donnerez votre approbation sur cette façon d'agir. Le crédit de votre société ne peut que sortir accru d'une reconnaissance de la réalité, telle qu'elle vous est présentée, ainsi que de notre décision d'employer à cet effet les réserves que nous avons accumulées au cours des années précédentes. Du reste, ces réserves n'ont d'autre but, légalement et commercialement, que de servir dans des cas similaires, à rétablir les données réelles de la situaition.

Les Créanciers *représentent une somme de Lei 735 millions 879.016 contre 627.784.175 à fin 1937. La plus-value s'explique par ce que nous avons exposé plus haut concernant l'appui qui nous a été accordé par la Société Nationale de Crédit Industriel en vue de couvrir nos créances de l'étranger. Elle est d'ailleurs transitoire, attendu que depuis le moment où les moyens obtenus ont été utilisés jusqu'à l'acquittement des sommes respectives à l'étranger, des opérations de devises ont été nécessaires dont la liquidation a eu lieu seulement au début de l'année 1939.*

Le bénéfice net *se chiffre par Lei 2.643.505 contre 36.413.070.*

COMPTE DE PROFITS ET PERTES: *La valeur des produits sortis* au cours de l'année 1938 a été de Lei 935.093.705 contre 1.293.266.975 en 1937. Cette importante moins-value de Lei 358.173.270 s'explique par le fait qu'en 1938 la quantité totale de produits exploités et vendus a été de beaucoup inférieure à celle de l'année 1937, ainsi que nous l'avons montré d'autre part, et aussi par la baisse des prix mondiaux.

Nous devons également observer que le chiffre de l'année précédente comprenait aussi les redevances de la vente de produits auxilliaires et de différents services; enfin des participations représentant coupons et dividendes sur les actions de nos diverses participations dans le pays et a l'étranger. Ces trois chiffres totalisent Lei 51.324.084 de sorte que la différence entre la valeur des produits vendus l'année dernière et celle des produits vendus en 1938 se reduit en réalité à Lei 306.849.186

Les Frais d'exploitation aux chantiers, aux Raffineries et sur les ventes se chiffrent par 209.989.642 contre 270.604.359, différence en moins qui s'explique par la réduction de l'activité sur nos chantiers.

Frais Généraux. A la fin de l'année 1938, ce poste se chiffrait par Lei 55.108.102 contre 35.665.484 à fin 1937. La hausse d'environ 20 millions s'explique par une nouvelle répartition des dépenses qui correspond mieux à la réalité. Ainsi, une partie de frais généraux qui jusqu'ici étaient considérés comme frais d'exploitation aux chantires, aux raffineries et sur les ventes, sont englobles maintenant dans les frais généraux, étant donné qu'ils ont réllement ce caractère et non celui qui leur était attribué antérieurement.

Impots et redevances payées à l'Etat en 1938. Ce poste se chiffre par lei 32.497.722. Ainsi que nous le disions plus haut bien que notre bénéfice net se réduise à une somme infime, nous avons cependant jugé nécessaire de faire au moins ces amortissements au chapitre des immeuble et à celui du mobilier. Ces amortissements sont d'ailleurs légaux, et d'autre part, si nous ne les avions pas faits, la valeur portée au bilan n'aurait pas correspondu à la réalité. Enfin, si la somme destinée à ces amortissements n'avait pas été utilisée à cette fin, nous n'aurions également pu distribuer aucun dividende, car la somme aurait alors servi plutot à la reconstitution des fonds de réserve employés comme indiqué ci-dessus.

Le bénéfice net résultant du Compte de Profits et Pertes et dont nous vous prions d'approuver le report à l'année prochaine, se monte à lei 2.643.505 et correspond au ralenti enregisté dans l'activité de notre entreprise, ainsi qu'aux prix moins favorables que ceux de l'année précédente.

Le bilan arrété dans ces conditions reflète exactement et entièrement l'activité réelle dans toutes les branches de notre entreprise; les évaluations ont été faites en tenant compte strictement de vos intrérets, ainsi que de l'intéret supérieur qu'il y a à présenter la situation financière de notre Société sous son vrai jour, afin d'inspirer confiance tant à nos créanciers qu'à tous ceux qui sont en relations avec notre entreprise.

Nos avons la conviction qu'ainsi considérée, notre Société peut continuer son activité en toute sécurité et regarder l'avenir avec l'espoir d'un nouveau développement pareil à celui qu'elle a connu aux premières années de son activité.

* * *

„Steaua Română"

*Devant un nombre très restreint d'actionnaires l'Assemblée générale a eu lieu sous la Présidence de M.***C Argetoyano**, *Conseiller Royal, Président du Conseil d'Administration, assisté de M. l'ingénieur* **C. Matasaru**, *directeur général, ainsi que des membres roumains du conseil : MM.* **Victor Antonesco, J. Mitilineu**, *anciens ministres,* **Dr. V. Demetresco-Braila**, *ancien ministre,* **J. Savesco, G. Cretzianu**, *directeur général de la Banca Românească,* **I. Rasmerița**, Directeur de la Caisse d'Amortissements *et le représentant de la* Banque de Crédit Roumain.

Après lecture du Rapport dont nous publions plus loin un extrait, au nom des actionnaires M. **Lascar L. Catargi**, *regrette que notre législation sur les sociétés anonymes ne défend pas assez les droits des petits actionnaires les laissant à la merci des grands détenteurs étrangers d'actions, qui récupèrent le dividende qu'on pourrait distribuer par d'autres moyens. Il s'élève contre les grands amortissements faits et demande la distribution d'un dividende.*

MM. Clinceanu, Popesco, Secară, etc. expriment le désir que le bilan soit rédigé d'une façon plus claire permettant de connaître de manière précise les frais d'exploitation et donnant de plus amples explications sur les autres postes. Ils demandent la reduction des amortissements pour pouvoir allouer un dividende ce qui serait aussi à l'avantage des banques roumaines qui détiennent de gros paquets d'actions payées bien cher.

M. G. Cretzeanu, *directeur général de la Banca Românească, membre du Conseil d'administration, dont la personne a été mise en discussion en liaison avec la réorganisation de la Société, a tenu à préciser qu'il a trouvé l'ordre le plus parfait dans la gestion et l'administration de la Société. Il serait injuste de ne pas faire cette rectification.*

En ce qui concerne le dividende les banques qui détiennent de grande paquets d'actions ne peuvent demander la distribution d'un dividende lorsque le bilan se soide pas un déficit.

Répondant aux observation faites par les représentants des actionnaires M. le Conseiller Royal *C. Argetoyano*, Président du Conseil d'administration, a fait les précisions suivantes:

Le Ministère des Finances a établi des normes d'après lesquelles sont faits les amortissements selon qu'il est question de machines, installations, bâtiments, terrains, etc. Or, les côtes d'amortissements opérées dans le bilan pour 1938 sont toutes inférieures à ces normes. Il n'est point possible, que, en matière de pétrole, les amortissements soient effectués comme dans n'importe quelle autre société. Quand une entreprise pétrolière fore une sonde qui ne donne pas de resultats, la sonde toute entiere doit être amortie; de me-me quand on achete un terrain, soupçonne pétrolifère et qu'il ne donne point de production, ce terrain doit etre amorti dans son entier.

Les amortissements doivent être rapportés aux investitions faites et celles-ci sont importantes. En ce qui concerne le dividende, M. Argetoyano montre les causes qui empêchent la distribution d'un dividende pour l'exercice 1938, parmi lesquelles il faut mentionner en premiere ligne la fiscalite excesive. Quand les trois quarts du revenu brut d'une societé sont pris par l'Etat sous differentes formes, il ne peut plus être question de rentabilite. Nous sommes en mesure — a-t-il précisé — de réduire ce poste des impôts, de façon indirecte, sans que les revenus de l'Etat aient à souffrir: cela, par la mise en valeur des livres realisées par l'exportation, à un cours plus près de leur valeur réelle.

A l'heure actuelle on négocie cette opération, mais l'on n'a pas encore abouti à un résultat.

M. Argetoyano a terminé en accentuant qu'il comprend très bien la situation des actionnaire qui désirent toucher un dividende et demandent les amortissements plus réduits. La grande majorité des actionnaires est toutefois pour une politique plu prévorante, plus prudente, qui se traduit par des amortissements massifs et des évaluations sévères.

L'important est que l'action de la Société „Steaua Română" a une valeurréelle. La conjoncture des prix a été défavorable en 1938. Cette année elle est meilleure, la moyenne des prix était presque deux fois plus grande qu'elle l'année dernière, de sorte que nous espérons aboutir à des bilans normaux.

Passant aux autres points de l'ordre du jour, l'Assemblée générale approuve le bilan et le compte de Profits et Pertes pour l'exercice 1938, donnant décharge au Conseil d'Administration pour sa gestion. Elle réelit dans le Conseil MM : N. Champlin, G. Vatziani, E. Mercier et la Banque de Paris et des Pays Bas, dont les mandats ont expiré, maintenant vacante la place de M. G. C. Whigham, démissionnaire. Sont également réélus les censeurs et les censeurs-suppléants.

La situation de notre société a reflété celle de l'Industrie du pétrole de la Roumanie.

Notre production de brut a été en 1938 de 751.171 tonnes contre 959.019 tonnes en 1937, soit une diminution de 21 7%.

Sauf à Ceptura, dont la production est passée de 64.802 à 174.190 tonnes, par suite d'une intense activité de forage, tous nos chantiers, principalement celui de Bucșani, ont vu leur production diminuer. Le total des mètres forés a été de 29.265 mètres contre 46.288 mètres en 1937.

Notre production de gazoline a été 32.262 tonnes contre 49.995 en 1937.

En 1938, nos raffineries ont traité 717.859 tonnes de brut, contre 925.550 tonnes en 1937.

L'amélioration de la qualité de nos produits, pour correspondre aux exigences du marché a été unde de nos préoccupations principales.

Notre Fabrique d'acide sulfurique, dont le but principal est de procurer l'acide sulfurique nécessaire à notre raffinerie, a produit en 1938, 3.148 tonnes acide sulfurique de différentes concentrations, contre 3.993 tonnes en 1937. Les quantités vendues à l'intérieur du pays ont été de 1.902 tonnes, contre 1.865 tonnes en 1937.

Nos exportations en 1938 ont été de 439.172 tonnes, contre 749.686 tonnes en 1937.

Sur le marché interne nos produits ont été écoulés comme par le passé par la Société „Distributia", dont le capital a été augmenté de 150 millions, à 510 millions, notre société détenant 1/3 du capital. Les quantités de nos produits vendus par l'intermédiaire de cette société ont été de 179.611 tonnes contre 212.930 tones en 1937.

Nos trois bateaux ont continué à fonctionner d'une manière satisfaisante. Le s. s. „Oltenia" a servi au transport de nos produits blancs en Angleterre, le s's. „Stirbey" au transport du mazout en Italie, et le s/s. „Steaua Romana" a effectué régulièrement des transports de mazout de Curaçao en Italie.

Par suite de la diminution de la production et des recettes de vente à l'exportation et de l'augmentation des charges de transport et des charges fiscales par rapport à 1937, il n'a pas été possible d'otenir un résultat favorable pour l'exercice, malgré les économies et les progrès techniques réalisés.

Le Bilan et le Compte de Profits et Pertes pour 1933 que nous vous présentons, après déduction des frais généraux, des taxes et impôts, des amortissements etc., montre une perte de . . . . . Lei 83.889.418

dont, en déduisant le bénéfice reporté de l'année 1937 de . . . . . „ 1.381.825

il reste une perte de . . . . . Lei 82.507.593

Le développement industriel et minier de la Roumanie

A l'Assemblée Générale de l'Union des Industries Métallurgiques et Minières de Roumanie qui a eu lieu ces jours derniers, sous la présidence de M. l'ingénieur *C. Orghidan*, directeur général de la société „Reșița", assisté de M. *A. J. Mihail*, secrétaire, le Président de celle-ci, a relevé les progrès incessants de ces industrie faisant de tres intéressantes constatations:

„Une période difficile pour les entreprises industrielles et spécialement pour les entreprises métallurgiques et minières s'annonce. Cette période réclame la solidarité des membres, solidarité qui a été au demeurant le but initial de l'„Union".

Ce but a été atteint en grande partie, mais non complètement. Les circonstances nous contraindront pourtant a nouveau à une solidarité plus étroite pour que nous ne perdions pas le terrain que nous avons gagné, terrain que nous devons garder et élargir.

A la vérité le problème des fournitures d'armement par l'industrie nationale a été résolu.

L'Etat a acquis la confiance nécessaire dans les forces et la capacité technique de la métallurgie roumaine, accordant à celles-ci des commandes importantes.

L'Union a réussi, en outre, par une action et une propagande persistante à capter également la confiance des pétroliers qui, pendant longtemps, avaient douté de la capacité de l'industrie métallurgique roumaine.

Aujourd'hui les aspérités du passé ayant été applanies, nous collaborons en plein accord avec les pétroliers et beaucoup de commandes qui étaient données à l'étranger viennent fructifier le travail et la production nationale, revenant aux usines métallurgiques nationales qui ont fait la preuve qu'aussi bien qualitativement et au point de vue économique elles produisent tout aussi avantageusement que les anciennes usines de l'étranger.

Il nous reste maintenant pour la dernière étape, a conquérir la confiance de l'agriculteur roumain qui n'a pas cessé de montrer un certain manque de confiance dans la production roumaine.

Le fait est que le pays ne peut progresser si nous ne veillons pas au progrès technique de l'agriculture et que ce progrès technique ne peut etre réalisé si l'on ne fait appel à l'industrie métallurgique roumaine.

A la vérité nous sommes à l'heure actuelle inférieurs à d'autres pays, car chez nous la dépense consacrée aux machines et instruments agricoles ne s'élève, pour les agriculteurs, qu'à environ 1000 lei par tête.

La datation de notre agriculture avec les installations techniques nécessaires réclamerait une dépense de 15—20 milliards de lei. L'importation de telles installations, sans que cela soit nécessaire, signifierait une exportation de devises de cette valeur. Ce serait là une faute impardonable car, dans les circonstances actuelles, le pays ne doit pas faire un pareil gaspillage de sa substance économique.

L'industrie métallurgique roumaine est en mesure de venir en aide à l'agriculture en lui fournissant les meilleurs instruments et machines à des conditions de prix très convenables, comme elle l'a d'ailleurs fait jusqu'à présent déja.

*

Du très intéressant et documenté Rapport de l'Union il ressort que la restriction de l'importation et les préparatifs pour la défense nationale ont contribué à l'investition dans l'industrie de nouveaux capitaux présentant une augmentation importante par rapport aux années précédentes et tendant à une concentration des forces industrielles.

C'est ainsi que l'année dernière il a été investi 3.489.600.0000 de lei au regard de 847.200.000 lei en 1934.

De même la production industrielle a atteint un coefficient très élevé.

*

L'évolution des prix de gros au cours de l'annee 1938 fait ressortir la façon la plus frappante des causes qui ont agi sur notre économie nationale et qui ont déterminé le cadre de notre politique économique pendant la même période.

Les prix de détail, à la différence des prix de gros, ont présenté une hausse catégorique au regard de l'année 1937. L'indice correspondant passe de 111,9 à 124,4 en 1938, ce qui signifie une hausse de 11%.

*

La production d'or de la Roumaine, en 1938, a été d'environ 4.845,8207 kgr., au regard de 5.142,3390 kgr., en 1937. La diminution de production par rapport a l'année précédente est due surtout au fait que presque toutes les entreprises aurifères de la Roumanie ont explicité et traité des minerais plus pauvres que ceux des année précédentes.

Afin de pouvoir aboutir à une augmentation massive de production de l'or de la Roumanie, laquelle pourrait être réalisée principalement par l'ouverture de mines nouvelles, les causes qui empêcheraient le développement et surtout la création d'entrepises nouvelles doivent disparaître.

Les principales de ces causes seraient les suivantes:

a) le manque de moyens de financement;

b) l'établissement définitif de la situation juridique des droits et obligations dans le cadre de la loi des mines actuelle;

c) l'éxagération des charges fiscales et les tarifs élevés de transport spécialement pour les minerais concentrés;

d) les empêchements de toutes sortes résultant de l'application des diverses lois à caractère restictif;

e) le manque de plus en plus accentué du personnel minier de toutes les catégories.

La possibilité de placement de l'or étant en quelque sorte illimité, l'exploitation du minerai d'or peut prendre un développement sans cesse croissant.

Dans ce sens nous devons remarquer l'effort très important fait par une partie des entreprises aurifères en vue d'ouvrir des réserves nouvelles. Au cours des deux années d'application de la nouvelle loi des mines il a été foré environ *58.000* m. de galeries d'exploitation dans les terrains possibles mineralisés, afin de remplir l'obligation de travail dans les périmètres validés.

* * *

Il convient de relever que la caractéristique de notre industrie carbonifère au cours des dernières années a été l'augmentation de la production, celle-ci étant influencée par l'extension prise sur le marché intérieur par la vente aux particuliers. Tandisque la consommation des Chemins de Fer est demeurée stationnaire, la consommation pour le chauffage urbain et industriel s'est accrue de 300% au cours des 6 dernières années. Cette augmentation est due d'une part à l'amélioration sensible à la qualité des charbons mis à la disposition des industriels et du publique.

Voici la production des charbons au cours des 5 dernières années

	Tonnes				
	1934	1935	1936	1937	1938
Charbons bruns	1.460.280	1.436.394	1.457.799	1.642.106	1.765.013
Lignite	163.678	213.367	214.025	236.607	264.427
Houille	210.326	261.085	288.861	299.385	287.056
Antracite	18.010	17.206	3.708	3.645	3.071
Total	1.852.294	1.928.082	1.964.893	2.181.743	2.319.567

* * *

La production du gaz méthan est également en hausse. Grâce aux efforts faits par la Société Nationale de Gaz Méthane, la plus importante entreprise de ce genre du pays, qui s'est efforcée de découvrir de nouveaux terrains riches en gaz, la production de gaz méthane a enrégistré en 1938 une augmentation importante.

Voici quelle a été l'évolution de sa production au cours de 5 dernières années, en millions de m³:

1934	1.642.620
1935	1.720.000
1936	1.954.284
1937	2.378.000
1938	1.725-000

La productien et la distribution de l'énergie électrique, chez nous, est encore à ses débuts. Ayant à sa disposition du combustible de toute sorte cette industrie est en plein développement.

L'augmentation continue de la production de l'énergie électrique est due à la campagne d'électrification.

Pendant les premiers mois de l'année 1938, selon les données centralisées par l'Association des producteurs et des distributeurs d'énergie éleetrique de Roumanie, l'augmentation pour cette période est de 5,66 pour cent au regard de l'année précédente.

La production d'énergie électrique pendant les cinq dernières années (en millions de Kwh)

Année	Production des usines électriques d'intérêt public	Production des usines électriques des entreprises privés	Total
1934	386,0	365,0	751
1935	415,0	452,0	867
1936	464,0	493,0	957
1937	537.0	540,0	1077
1938	560,0	—	—

* * *

L'année 1938 marque un pas décisif dans l'évolution de notre industrie métallurgique.

Au 1 janvier 1938 nous possédions 356 entreprises métallurgiques avec un capital investi de 7.939.738.000 de lei et une production de 10.694.414.000 lei. Au cours de l'année 1938 ont encore été constitués six entreprises métallurgiques nouvelles avec un capital social de 409.500.000 lei, et diverses entreprises existantes ont encore augmenté leur capital de plus d'un demi milliard de lei.

La production métallurgique a considérablement augmenté au cours de l'année 1938.

Celle de fonte a enregistré une augmentation de 30% au regard de l'année précédente et celle d'acier une augmentation de 23%.

En 1938 nous avons produit 130 000 tonnes de fonte et 280.000 tonnes d'acier. Deux productions métallurgiques sont toutefois en diminution : les constructions métalliques—instruments et appareils de sondages destinés à l'industrie pétrolifère — et les articles pour constructions, lesquels ont diminué de 10—12%, à cause de la diminution du nombre des constructions privées.

La production métallurgique étant en pleine ascension, le problème le plus délicat demeure l'approvisionnement en matières premières : minerais de fer, ferraille, fer et acier brut ou semi-fabriqués, dont l'importation a augmenté en proportion avec la production métallurgique alors que les ouvrages en fer et en acier enregistrent une diminution d'importation, laquelle est compensée par le développement de la production indigène.

L'ECONOMIE NATIONALE DEVANT LE PARLEMENT

Discours prononcé au Sénat par M. JEAN C. MARINESCO, Administrateur-Président du comité de direction de la Société „Concordia"

(Suite de la première page)

Et si nous passons plus loin à la valeur de la balance commerciale, à la valeur de notre exportation, qui est le seul signe de la véritable richesse d'un pays, nous constatons que pendant toute la période allant de 1929 à 1938, à l'exception d'une seule année, la valeur de toutes ces richesses d'exportation: pétrole, céréales, animaux, bois et autres, n'a pas dépassé le montant de 21 milliards de lei, avec de très petites et insignifiantes oscillations.

Monsieur le Président, Messieurs les Sénateurs,

Avec un profond sentiment des réalités, en tant que vivant plus près des réalités, les industriels ont demandé, pendant près de 15 ans, le redressement de cette situation économique, plaçant avant l'idée de parti, l'idée corporative et avant l'intérêt de parti l'idée de la mise en harmonie des besoins de l'Etat avec les intérêts privés.

Le représentant de notre Union, le très regretté sénateur Mircea ,disait ce qui suit à la discussion du Rapport au Message, en décembre 1930:

„Nous, Messieurs, nous travaillons aujourd'hui pour notre pays qui se trouve dans le chaos. Nous usons jusqu'à l'extrême limite toutes les intelligences et toutes les bonnes volontés, toute la force de travail qui parait sur le banc ministériel, sans pouvoir obtenir un résultat positif, parce que tous ces efforts, tout ce travail, sont dépourvus de ce quelque chose qui doit tout concrétiser dans un programme économique.

Je demande un programme économique—continuait de représentant des industriels—qui encadre toutes les nécesités de l'Etat, en concordance avec les possibilités d'une production nationale, et dans laquelle s'encadre les nécessités de la production nationale en concordance avec les besoins de l'Etat.

Ce programme économique, tel qu'il a été élaboré en France et tel qu'il existe en Allemagne, l'Union des Industriels l'a proposé et le propose continuellement depuis environ 5 ans. Nous proposons la création d'un Conseil Economique Supérieur dans lequel entrent des délégués élus des corporatios agricoles et des corporations industrielles, de tout ce qui est facteur de notre vie économique, pour pouvoir discuter ensemble aussi des questions de directive en ce qui concerne l'industrie et l'agriculture, ainsi que des questions tarifaires et douanières et tout ce qui intéresse notre vie économique, pour en finir une fois avec toutes ces commissions et conseils, les uns plus supérieurs que les autres, mais chacun d'eux n'ayant d'autre rôle que celui d'apposer sa signature au bas d'un procès-verbal et d'émettre un avis qui n'engage personne, parcequ'il n'est qu'un forum consultatif et que personne ne le lit.

Nous entendons faire passer par ce Conseil Economique toutes les législations à caractère fiscal, douanier, tarifaire, etc. Ledit Conseil sera partagé en diverses sections: une section pour l'industrie, une autre pour les transports et une section pour l'agriculture afin que les hommes conscients de leur rôle établissent un programme économique et donnent les directives nécessaires à la vie économique de notre Etat

Ce n'est qu'en procédant de la sorte que nous arriverons à établir un accord, à coordonner, à donner vie à tous les efforts que nous faisons en vain en nous épuisant par un labeur de jour et de nuit, sans que, depuis la guerre jusqu'à ce jour, il en résultât un bien quelconque pour l'économie générale et pour la vie de notre Etat".

Messieurs les sénateurs, il est inutile de vous dire que cet appel, provoqué aussi par la haute compréhension des intérêts généraux et de leur mise en harmonie avec les intérêts privés, n'a eu aucune sorte d'écho du temps de l'ancien régime aujourd'hui supprimé.

Deux mois n'ont pas même passé depuis la promulgation de la nouvelle Constitution et, le 12 avril 1938, le Conseil Supérieur Economique sous la présidence de M. C. Argetoyano —, actuellement président du Sénat — a été replacé dans sa fonction normale et l'élaboration du plan économique quinquennal **tant de fois demandé par les industriels,** lui a été confiée.

Trois mois plus tard, Messieurs, la brochure contenant: **les Orientations Générales en vue de l'élaboration du plan économique pour une période de 5 ans et avec une introduction de M. C. Argetoyano,** était distribuée à chaque catégorie de producteurs et soumise à la discussion générale.

Il y a quelques jours, enfin, l'avant-projet définitif de ce plan économique quinquennal a été terminé et déposé aux mains de Monsieur le Président du Conseil des Ministres.

Monsieur le Président, Messieurs les Sénateurs,

Vous comprendrez pourquoi les industriels se trouvent sur la ligne de continuité, de jugement pondéré et de compréhension des intérêts économiques et politiques supérieurs du moment où ils expriment leurs remerciements pour la suppression de l'ancien système politique auquel on en était arrivé et que, sans réserve aucune, ils adhèrent à la nouvelle Constitution, placée sous le signe doublement béni de la renaissance nationale et du travail et sur le même fondement sain et conforme à nos traditions, fondement qui respecte intégralement le droit de propriété, à l'exclusion de toute idée du dehors, de socialisation ou de totalisation.

Monsieur le Président, Messieurs les Sénateurs,

Un régime politique ,dans un jugement droit et objectif, ne se juge pas seulement d'après sa forme.

Un régime politique se juge et est apprécié d'après l'idée d'ordre et d'autorité qu'il représente au dedans, d'après le prestige et le respect qu'il impose au dehors, d'après l'union et le relèvement spirituel qu'il prépare et surtout, Messieurs, d'après la prospérité économique qu'il aide à réaliser.

Le présent Message Royal, Messieurs les sénateurs, attache un prix tout particulier à la vie économique.

Il se prononce dans cette direction avec une insistance pleine de persévérance et de sollicitude, quand il dit :

Messieurs les Sénateurs, Messieurs les Députés,

„Sans diminuer un seul moment le soin et le souci qu'il a de la tranquilité intérieure et de la défense des frontières, le Gouvernement mettra à profit les moments de calme pour parfaire l'oganisation politique de l'Etat et donner une solution satisfaisante aux problèmes économiques. C'est ainsi qu'une loi organique sera élaborée pour l'organisation définitive des Corps professionnels qui sont destinés à continuer le solide dévéloppement politique du pays.

On vous présentera le nouveau statut des fonctionnaires publics, lequel rendra définitifs les droits et la position de ces serviteurs de l'Etat qui, dans des temps difficiles, ont déployé un travail précieux et auxquels nous devons accorder la sollicitude du gouvernement

L'attention principale du Gouvernement se dirigera cependant à l'avenir vers les besoins économiques du peuple. Les difficultés nombreuses auxquelles nous avons dû faire face ont certainement réclamé — chez nous aussi — comme au demeurant partout ailleurs — de grands sacrifices. Ils ont été consacrés avec un patriotique esprit de sacrifice par tous les citoyens du pays. Il est d'autant plus nécessaire aujourd'hui d'examiner avec une attention toute particulière leurs besoins économiques. Spécialement le gouvernement élaborera une loi pour assurer la rentabilité des produits agricoles".

Voilà pourquoi, Messieurs les Sénateurs, j'estime que la Réponse au Message devrait attribuer une place plus grande aux question économiques et les approfondir plus sérieusement.

En dehors de la question des derniers traités commerciaux que nous venons de conclure et que nous considérons comme un commencement d'ordre dans les échanges commerciaux internationaux, la Réponse au Message n'a consacré à la vie économique que deux paragraphes.

Voici la teneur du premier :

„Nous éprouvons une grande satisfaction à constater que, malgré les grandes difficultés avec lesquelles nous avons eu à lutter, la valeur de notre monnaie n'a subi aucun fléchissement, que les finances du pays ont été rétablies et que, grâce aux mesures prises, ces finances ne s'appuyeront plus seulement sur la classe ouvrière, mais sur toutes les catégories sociales, lesquelles se sont tellement montrées prêtes à faire des sacrifices pour la dotation de notre brave armée, bouclier sacré de défense de la vie de l'Etat et de notre race".

Voici aussi le texte du second paragraphe :

„Le Sénat verrait avec plaisir l'établissement d'un statut du travail national qui montrerait qu'à l'avenir aussi nous désirons de tout coeur une collaboration fraternelle avec tous ceux qui nous apporteraient du capital et de l'expérience".

Messieurs les Sénateurs, les industriels sont d'accord et sont les premiers à s'associer à ce second paragraphe.

Si vous me le permettez toutefois, je ferais une observation. Il n'est pas suffisant d'exprimer un désir pour qu'un capital du dehors vous vienne; il faut encore l'attirer par quelque chose.

Le capital vient là où il est attiré par la sécurité et par la rentabilité. Des Etats tout aussi intéressés que le nôtre à obtenir du capital du dehors l'ont attiré, soit par des exemptions d'impôt, soit par des possibilités de remboursement intégral ou tout au moins sous la forme d'intérêts ou de coupons.

Il faut incontestablement que nous fassions nous aussi plus que d'exprimer un voeu. Une seule chose cependant, Messieurs, ne doit pas être perdue de vue. D'où que nous vienne ce capital du dehors et sous quelque forme il viendrait chez nous, il ne peut être accueilli que comme un capital de fraternisation, de collaboration avec le capital et avec le travail roumains, et, sous aucun prétexte, on ne pourrait lui tolérer de menacer, de froisser ou d'affaiblir en quoi que ce soit le travail national et notre indépendance économique. (Applaudissements)

Messieurs les Sénateurs,

Les industriels s'associent certainement aussi au premier paragraphe qui constate le maintien de la valeur de la monnaie nationale. Je me permettrai toutefois, cette fois-ci, de faire une requête. Je prierai Monsieur le Rapporteur, de reviser la dernière partie de ce paragraphe afin de lui faire exprimer plus clairement encore, selon moi, dans une matière aussi délicate que celle de la fiscalité, toute la pensée du Sénat lorsque celui-ci dit :

„Grâce aux mesures prises ces finances ne s'appuyeront plus seulement sur la classe ouvrière, mais sur toutes les catégories sociales qui se sont montrées prêtes à faire des sacrifices pour l'outillage de notre brave armée".

Monsieur le Président, Messieurs les Sénateurs,

Après les épreuves difficiles auxquelles avait été soumise la vie économique jusqu'au printemps de l'année 1938, elle attendait une étude et des solutions de ses divers problèmes, pour la création d'un nouveau rythme de travail, pour la création d'un surplus de travail et par conséquent d'un surplus de richesse et de prospérité.

Le premier pas à cet égard, Messieurs, j'ai eu l'honneur de vous le signaler. Il était fait par le Conseil Supérieur Economique par l'examen des divers problèmes, par la publication de la brochure d'orientation et enfin par l'avant-projet de plan économique confié à Monsieur le Premier Ministre.

Grâce à la bienveillance de Monsieur le Président du Conseil Supérieur Economique, j'ai pu prendre connaissance du contenu de cet avant-projet de plan quinquennal et je peux vous dire, l'âme tranquille et avec conviction, qu'il constitue le meilleur guide de notre vie économique. (Applaudissements).

Après s'être occupé de l'inventaire de l'avoir général de l'Etat, de questions de chemins de fer et de voies de communication, de l'outillage général, c'est-à-dire de tous les moyens préalables pour un bon développement et pour la mise en valeur de chaque catégorie de production, l'avant-projet étudie en détail et donne des solutions pratiques, précises et immédiatement réalisables à chacune des questions qui intéressent la production agricole ou la production industrielle.

Il est spécialement, Messieurs les Sénateurs, dans cet avant-projet de plan économique, deux conceptions qui rompent avec le passé, qui marquent un progrés sensible et qui doivent être relevées et retenues.

Premièrement on reconnaît la supériorité de l'organisation du travail dans la vie économique privée et l'on essaie d'en faire passer les principes à l'organisation d'Etat, le commencement étant marqué par cette obligation de dresser l'inventaire de l'avoir public, — inventaire qui est à la base de l'organisation de tout travail dans la vie économique privée.

En seconde ligne, Messieurs les Sénateurs, cet avant-projet écarte le système de l'Economie d'Etat interventionniste.

Je ne dirais point économie dirigée, parce que le terme „dirigé" signifie une action, mais ne caracterise pas par lui-meme aussi la nature de l'action et parce que toutes les economies ont été dirigées et seront dirigées aussi longtemps que le monde existe, dans tous les pays. Ainsi et comme l'Etat fixera sa politique dans chaque direction, fût-ce même dans celles qui, en apparence, n'ont aucune contingence avec la vie économique, il influence et dirige fatalement aussi la vie economique. Et je ne l'appelerais point économie dirigée pour ne pas rappeler cette notion qui, au lieu d'un guide, accepté avec bienveillance par chacun de nous, veut dire, tres souvent, dans l'ancien régime, diriger certains profits vers certains profiteurs.

Monsieur le Professeur N. Iorga: Très bien!

Monsieur le Président, Messieurs les Sénateurs,

Il est incontestable que les principes et la pratique de cette méthode de l'interventionnisme d'Etat—désormais ecartée — paralysaient toute action économique, arrêtaient toute initiative par l'immixtion de l'Etat dans la vie privée, immixtion augmentant de plus en plus et arrivant, Messieurs, jusqu'à la substitution des organes d'Etat à la place de l'entrepreneur et jusqu'à la confiscation, sous différentes formes, non seulement du résultat de son travail, mais de son capital même.

Voilà pourquoi, Messieurs, écartant définitivement le système de l'économie interventionniste. l'avant-projet a pu mettre en valeur cette idée vieille et chere aux industriels de la mise en harmonie des intérêts de l'Etat avec les intérêts privés et resoudre chacun des problèmes qui lui sont soumis, sur la base du principe, universellement salutaire de la stimulation du travail, créant de cette façon le régime du travail national stimulé, depuis tant de temps demandé et attendu.

Messieurs les Sénateurs, s'il est vrai qu'il ne saurait être question d'un surplus de prospérité sans un surplus de richesse et d'un surplus de richesse sans un surplus de travail, il est tout aussi vrai que l'on ne peut pas réaliser non plus un surplus de travail sans stimuler le travail et sans le protéger.

Voilà pourquoi, Messieurs, nous sommes reconnaissants au Conseil Supérieur Economique de nous donner un programme économique tenant compte de l'intérêt de la mise en harmonie des besoins nationaux et de l'intérêt de la création de cette prospérité économique, dont nous avons tant besoin.

Monsieur le Président et Messieurs les Sénateurs, la réalisation d'une stimulation du travail constitue une action vaste. Elle doit être revisée et continuée. L'avant-projet n'a pas eu le temps de discuter la question sous toutes les faces parce qu'il ne faisait — et il faisait bien de le faire — seulement un premier commencement de solution pratique et immédiate.

Il est incontestable toutefois que le perfectionnement de l'organisation d'Etat qu'entreprend le nouveau régime politique et qui, Messieurs les Sénateurs, mène le bureau aussi loin que possible sans mener aussi l'ancien bureaucratisme, constituera également pour le travail un stimulent nouveau et puissant.

Par la réorganisation de l'Etat, le travail sera délivré des innombrables formalités ou passages devant des Conseils, qui lui ont ravi tant de temps et lui ont fait perdre tant d'argent.

Messieurs les Sénateurs, la revision de la fiscalité et le rétablissement de l'ordre dans le système fiscal amènera certainement et constituera un autre grand et important stimulant du travail.

Au Ministère des Finances, où sont concentrés de fait dans une même main deux Ministères: le Ministère du Trésor et le Ministère de financement de ce Trésor (Ministère des Finances), il faudra concentrer à bref délai tous les impôts, toutes les contributions, avec ou sans contre-prestations, toutes les taxes et tous les timbres qui sont aujourd'hui répartis entre tous les Ministères et toutes les autorités districtuelles et communales du pays. (Applaudissements).

Il faudra, Messieurs, mettre un terme au chaos nuisible aussi bien à l'Etat qu'à l'économie générale, et surtout, il faudra trouver de cette manière la possibilité de voir et de connaitre toujours de façon précise la limite jusqu'à laquelle une fiscalité peut être supportée par la vie économique pour qu'il n'arrive pas, comme il arrive aujourd'hui, où ce que l'on croit possible à un Ministère soit impossible à cause des taxes et des impôts mis par les autres.

Messieurs les Sénateurs, il est évident que la rationalisation et l'abaissement du prix des sources d'énergie, l'approvisionnement des matières premières et des semi-fabriqués, la revision des tarifs douaniers sont tout autant de questions différentes qui, dans le cadre de la stimulation du travail, demandent à être étudiées et solutionnées par le Conseil Supérieur Economique, en finissant par l'assurance d'une meilleure mise en valeur des richesses de l'Etat, sans qu'il soit constitué pour cela, comme il a été constitué jusqu'ici, des entreprises d'Etat, de département ou de commune faisant concurence aux entreprises privées et cela précisément à l'abri d'un régime d'exemption de taxes, d'exemption d'impôts et de rémunération de capital, c'est-à-dire d'exemptions qui sont à la fois au détriment de l'Etat et au détriment de l'économie générale.

Messieurs les Sénateurs, il est évident qu'une préoccupation de préparation professionnelle devra suivre. Aujourd'hui nous avons des écoles de métiers, mais nous n'avons pas d'artisans. Nous avons des écoles commerciales, mais nous n'avons pas de commerçants. Il n'est pas suffisant d'étudier un métier ou le commerce, il faut qu'une action d'Etat continue et soutenue vienne aider et stimuler de plus en plus nos professionnels et nos commerçants dans l'exercice et la réalisation de leur travail. (Applaudissement)

Monsieur le Président, Messieurs les Sénateurs,

Je disais, au début de mon discours, que la nouvelle Constitution, est placée en première ligne sous ce signe de la renaissance nationale. Je considère, Messieurs, qu'une lourde charge pèse sur la génération d'aujourd'hui: la charge de la préparation de la génération de la renaissance nationale de demain. Un pays ne s'appuie pas seulement sur le travail et sur le patriotisme des masses; il s'appuie surtout sur la valeur de la classe dirigeante, sur le coeur et la culture de chacun de ceux appelés à veiller à ses destinées et à les diriger. (applaudissements)

Messieurs les Députés, Messieurs les Sénateurs,

Dans cet ordre d'idées si le Sénat veut faire un pas en avant, je le prierais de demander au Gouvernement, par la Réponse au Message, de prendre sous la tutelle de l'Etat et de déclarer pupilles de la nation tous les fils de Roumains classés les premiers dans toutes les écoles de toutes les catégories, du pays roumain; de prendre sur soi le soin de leur vie et de leur éducation dans le pays ou à l'étranger, afin de former de cette manière, cette classe d'élite nationale à venir, à laquelle nous puissions transmettre tout ce que notre travail et notre dévouement aura été en état d'accomplir dans ce rythme nouveau de la renaissance nationale et du travail. (Applaudissements prolongés)

Un devoir élémentaire de conscience civique m'impose de ne pas terminer mon discours avant de m'associer au paragraphe de Réponse à l'Adresse, par lequel **„le Sénat reconnaît, sans réserve, l'importante oeuvre de reconstruction, réalisée dans tous les domaines d'activité par le Gouvernement de Sa Majesté".**

Messieurs les Sénateurs, dans ce rythme de travail nouveau, auquel nous a appelé la Constitution du 20 février 1938 le Gouvernement du pays, avec Monsieur le Premier Ministre en tête, a considéré de son devoir de donner un exemple nouveau et inconnu sous l'ancien régime, un exemple d'autant plus beau et plus réconfortant qu'il vient de haut, l'exemple d'un surplus effectif de travail dans les ministères, dans tout le pays, dans toutes les directions et spécialement dans cette direction vers laquelle tend continuellement toute notre pensée et toutes nos préoccupations, dans la direction de la Défense nationale et du réarmement du pays.

Les industriels qui apprécient le travail plus que toutes les controverses politiques que l'on tend autour de l'ancien régime supprimé, considèrent de leur devoir de s'associer à ce paragraphe de la Réponse au Message et de leur adresser leurs remerciements.

Avec la conviction que ce double signe béni de la renaissance nationale et du travail, sous les auspices duquel commence notre activité, continuera à assurer de plus en plus la prospérité et le relèvement de notre chère Patrie je déclare, au nom des industriels, que je voterai l'Adresse de Réponse au Message. (applaudissements prolongés)

Prix à l'exportation

5 Juillet 1939	Fob Constantza La tonne métrique Lst. or	Lst. papier	Fob Ramadan La tonne métrique Lst. or	Lst. papier	à la raffinerie Lei
Gazoline	3. 0. 6	5. 2. 6	2.17.10	4.18. 0	2.23
Essence légère	3. 9. 6	3. 2. 6	2.17.10	4.18. 0	2.27
» lourde	2. 6.11	3.19. 6	2. 4. 3	3.15. 0	1.56
White Spirit I.	2. 6.11	3.19. 6	2. 5. 0	3.16. 2	1.77
Lampant	2. 2. 9	3.12. 6	2. 2. 0	3.11. 4	1.66
Gaz oil + 5	2. 1. 4	3.10. 0	1.19. 0	3. 6. 1	1.47
Mazout + 20	1. 9. 3	2. 9. 6	1. 7. 4	2. 6. 2	0.94

BURSA PETROLULUI | BOURSE DU PÉTROLE

Au cotat:—Oni côté:	Valeur nominale Lei	Coté au 5/VII/1939
Steaua Română	500	305
Astra Română	500	820
Speranța (optées)	500	45
Petrol Block	500	62
Concordia (optées)	250	465
Redevența	500	150
Sirius	500	—
Româno-Belgiană	250	—
Generala Petroliferă	500	—
Petrolul Românesc	500	360
I. R. D. P.	500	100
Creditul Minier (optées)	500	225
România Petroliferă	500	—
Banca Minelor	500	—
Sospiro	500	—
Motorul	500	—
Prahova	500	140
Petrolul	500	—

Prix du pétrole brut à l'intérieur au cours des six premiers mois de 1939 comparativement à 1938

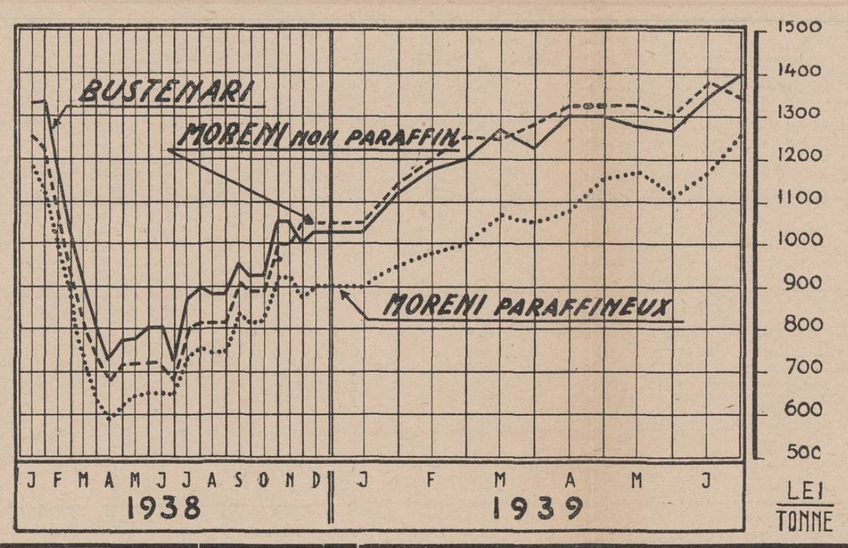

INFORMATIONS PETROLIERES

A L'INTÉRIEUR :

Voici les prix :

Buștenari léger lei 14.800 le vag.
Buștenari moyen lei 14.800 le vag.
Buștenari paraff. lei 13.000 le vagon
Buștenari lourd, lei 13.500 le vagon
Baicoi léger lei 13.800 le vagon.
Gura Ocnitzei Dacien I lei 13.800 v.
Gura Ocnitzei Dacien II lei 13.500 v.
Moreni paraf. I lei 12.500 le vag
Ochiuri paraf. I lei 12.500 le vag,
Țintea lei 12.000 le vag.
Bueșani 12.000.
Vicoâta 11.800.

DERIVES

Essence légère est démandée 11.30 lei le kilo loco fabrique avec taxes.
Essence lourde 4.25 lei le kilo loco fabrique.
Le pétrole lampant estdemandé à 2.50 lei le kilo loco fabrique avec taxes.

Production du pétrole brut 1939 comparée à 1938

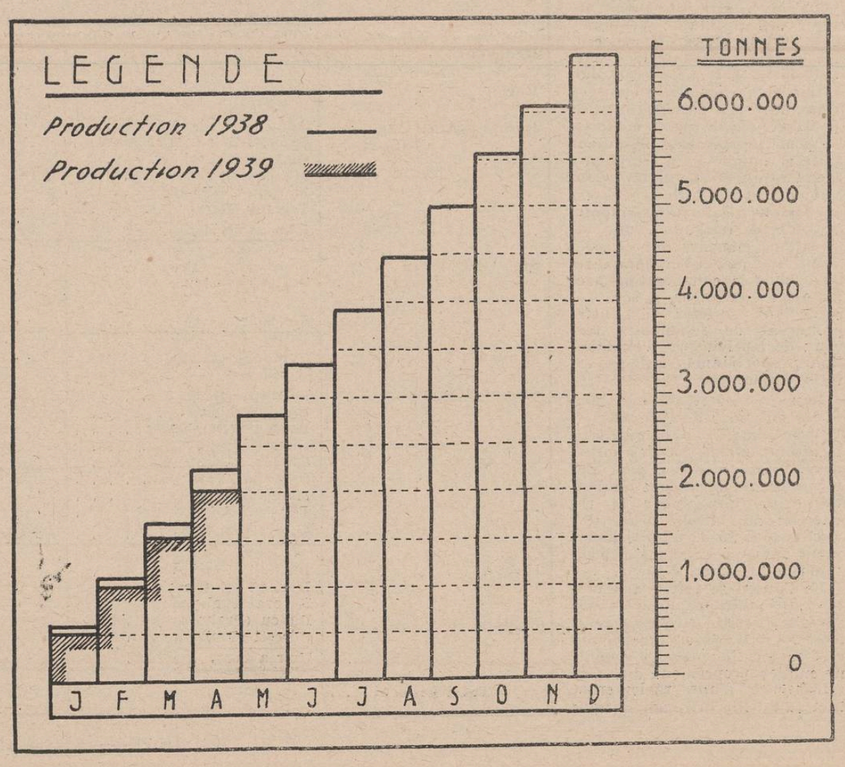

Bronzurile fosforate care sunt cerute astăzi pretutindeni, sunt :

ARKEDO — PURIN — DENSA-METAL

Bronzul anticoroziv forjabil şi rezistenţă înaltă, preferat de toată lumea, este :

COROPRESS

Pentru fiecare scop, un bronz corespunzător

TURNĂTORIA DE METALE

CLARK, S. A. R., PLOEŞTI

Le plan économique quinquenal pour le redressement du pays

Le Conseil Supérieur Economique, sous la présidence de M. le Conseiller Royal C. Argetoyano, a élaboré l'avant-projet du plan économique quinquennal du pays. L'avant-projet a été soumis au Président du Conseil, lequel prendra à son sujet les décisions nécessaires.

Le nouveau avant-projet inscrit en tête des mesures qu'il propose trois besoins primordiaux:

L'organisation et l'amplification des voies de communications, partant de la constation que notre déséquilibre économique est en majeure partie dû au manque de routes, au manque de matériel roulant et à l'absence d'organisation en ce qui concerne le fonctionnement du matériel que nous possédons;

l'organisation et le complétement de l'outillage général lequel, de même que les communications, forme la condition préalable pour le développement et la mise en valeur de la production;

l'élaboration de l'inventaire des richesses du pays et de l'avoir de l'Etat, indispensable à l'élaboration d'un plan de normalisation économique.

Passant à l'examen de ces trois problèmes les auteurs de l'avant-projet du plan économique mettent en relief les manques et les besoins, formulent pour chacun d'eux séparément la solution pratique à suivre.

De cette façon sont examinés les besoins des chemins de fer le problème des routes et de la nécessité de la traction automobile au moyens d'encouragements spéciaux, le problème des transports par eau, avec la navigabilité aux bouches du Danube et du Prut assurée, la construction de canaux, etc.

Passant au chapitre de l'outillage général l'avant-projet examine le problème des ports, avec les améliorations qui doivent leur être apportées et avec les avantages légaux créés par l'institution des zônes libres ou (neutres), ainsi qu'elles sont dénommées dans l'avant-projet. Dans ce chapitre également est montré le besoin de l'augmentation du nombre des gares, du doublement des principales voies ferrées, de la construction de silos et de magasins, spécialement dans les régions éloignées des points d'exportation ainsi que des endiguements dans les zones inondables.

Au chapitre de l'inventaire publique il est précisé que celuici ne doit pas être limité seulement à l'avoir de l'Etat mais doit être étendu à toutes les sources de production du pays indifféremment de leur proprieté ou de leur possession juridique.

MISE EN VALEUR DU SOUS-SOL

En ce qui concerne la mise en valeur du sous-sol on montre que l'exploitation de nos gisements miniers doit être activée au cours des cinq années qui vont suivre, afin de pouvoir obtenir des résultats pratiques. Cela surtout en ce qui concerne les couches pétrolifères, celles qui sont actuellement en exploitation menaçant d'être épuisées. Dans un esprit de chicane et de politique fiscale mal comprise — pour ne pas dire de politique pure et simple — un temps précieux a déja été perdu en tâtonnements et hésitations. Les exploitations des terrains supposés pétrolifères réclamant des investitions énormes qui ne peuvent être menées à bonne fin qu'à l'aide la collaboration avec du capital étranger, il sera accordé aux sociétés qui entreprendront de semblables travaux des privilèges d'exploitation proportionnels à leurs efforts d'xploration.

Dans ses „Orientations", publiées au cours de l'été 1938, le Conseil a montré dans quel sens il estime que la loi des mines devrait être modifiée pour déterminer un nouveau stimulant des explorations pour la recherche du pétrole brut, lesquelles sont aujourd'hui entiérement paralysées par les dispositions de la loi en vigueur.

Le Conseil se réfère aux mêmes „Orientations" pour les mesures à prendre en vue d'accélerer les travaux de prospection et d'exploration dans le domaine minier proprement dit.

L'absence d'une réglementation rationelle des exploitations **du pétrole et de gaz souterrains a mené au désastre d'un épuisement continu de ces deux sources principales de richesse de notre pays. Par les exploitations désordonées qui ont été tolerées, par la perte des gaz qui a causé la diminution de la pression dans les couches souterrainnes une bonne partie du brut de nos chantiers est demeurée irécupérable dans les couches profondes et, en ce qui concerne le gaz méthane, le volume que l'on perd aujourd'hui avec sa manipulation est égale au volume des gaz utilisés.**

MISE EN VALEUR DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Une importance de tout premier ordre est donnée au problème de la mise en valeur de la production du sol. En vue de l'obtention d'un rendement rationnel — économique — l'avant-projet propose la mesure de l'indivisibilité de la propriété au dessus de 25 H. Dans le même but l'avant — projet indique les moyens de crédit qui doivent être mis à la disposition des agriculteurs et qui, en ce qui concerne le terme, les garanties, etc., varient selon l'importance et l'urgence des besoins auxquels ils sont appelés à répondre.

Des mesures d'encouragement de la culture du blé de bonne qualité, de la culture des légumineuses commerciales et fourragères.

Ces mesures sont groupées selon qu'elles se réfèrent à la culture sur les propriétés grandes et moyennes ou petites.

Une place importante est réservée au probème de l'élevage du bétail, pour lequel les conventions commerciales doivent assurer des débouchés et des contingents certains, ainsi qu'à la création des industries agricoles, qui doivent bénéficier de toute la protection de l'Etat, toutes les autres industries devant être laissés au compte de l'initiative privée et de la libre concurrence.

LA POLITIQUE FISCALE ET DOUANIERE

Les principes énoncés dans ce chapitre sont d'un intérêt tout particulier:

„L'établissement des impôts et leur perception — dit l'avant projet du plan quinquennal — ne doivent pas être dominés par des préoccupations exclusives d'ordre fiscal et comptable. Soubent un impôt excessif sur une source de revenus tue dès le début d'autres sources de revenus qui, toutes ensemble, pourraient constituer pour le Trésor une matière imposable dix fois plus grande que la matière initiale. L'impôt doit avoir en vue, avant toute chose, le progrès économique du pays, et non point seulement un équilibre artificiel et stérilisant du budget.

La politique douanière, de son coté, doit avoir en vue avant tout les intérêts économiques du pays. Les faveurs accordées à certaines industries qui n'entrent pas dans les catégories spécifiées au point précédent, faveurs qui n'ont d'autre objet que de ménager certains intérets, doivent cesser le plus tôt possible.

Cet avant-projet qui prévoit l'établissement, sur des bases saines, de tous les facteurs qui contribuent au développement économique du pays verra sans nul doute à bref délai, son application féconde.

„CREDITUL MINIER" Bucureşti. — Consiliul alege ca vicepreşedinte pe d. *Costin Stoicescu*, administrator al Băncei Naţionale : locul de preşedinte rămânând vacant.

Deleagă ca administratori delegaţi pe d-nii : Costin Stoicescu, N. Budurescu şi Savel Rădulescu, care împreună cu d. ing. T. Dobrescu, director general al societăţii, formează comitetul de direcţie al societăţii.

* * *

„CREDITUL MINIER" Bucarest. — Le Conseil élit comme son vice-président M. *Costin Stoicesco*, administrator de la Banque Nationale ; la place de Président demeurant vacante.

Il délégue comme administrateurs délégués de la Société: MM. Costin Stoicesco, N. Budurresco et Savel Radulesco qui, avec M. l'ing. Th. Dobresco, directeur général de la société, forment le comité de direction de celle-ci.

* * *

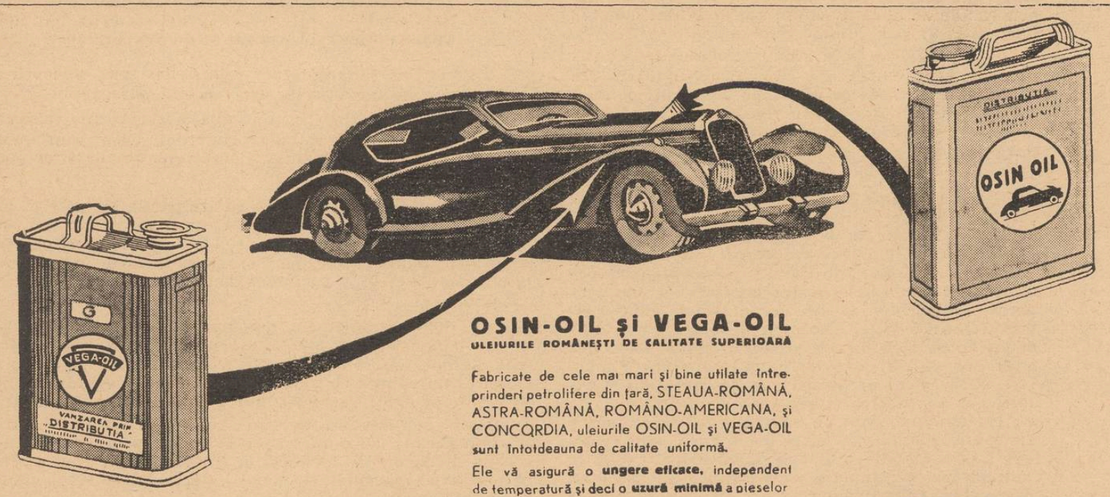

OSIN-OIL şi VEGA-OIL
ULEIURILE ROMÂNEŞTI DE CALITATE SUPERIOARĂ

Fabricate de cele mai mari şi bine utilate întreprinderi petrolifere din ţară, STEAUA-ROMÂNĂ, ASTRA-ROMÂNĂ, ROMÂNO-AMERICANA, şi CONCORDIA, uleiurile OSIN-OIL şi VEGA-OIL sunt întotdeauna de calitate uniformă.

Ele vă asigură o **ungere eficace**, independent de temperatură şi deci o **uzură minimă** a pieselor

BENZINA OSIN, carburantul apreciat de toţi automobiliştii români, posedă o **putere antidetonantă ridicată** şi o **puritate desăvârşită.**

Automobilul alimentat cu BENZINA OSIN porneşte uşor şi învinge toate greutăţile drumului.

BENZINA OSIN aduce după sine mai mulţi kilometri şi putere mai mare, **fără nici un spor de preţ.**

Uleiurile OSIN-OIL şi VEGA-OIL precum şi renumita BENZINĂ OSIN se găsesc de vânzare la 350 staţiuni OSIN în toată ţara.

D. *Alex. Bondoc*, fost prefect de Prahova, a fost cooptat în Consiliul General al „ „Asociaţiei exploatatorilor de petrol fără rafinării din România".

* * *

„ROMÂNO-AMERICANA" — *D.* P. W. Lambright, *director tehnic al acestei societăţi a fost numit director general, în urma plecărei din ţară a d-lui R. P. Bolton.*

M. Alex. Bondoc, ancien préfect de Prahova, a été coopté dans la Conseil de l'„Association des exploitants de pétrole de Roumanie sans raffineries".

* * *

„ROMANO-AMERICANA.' — *M.* P. W. Lambright, *directeur technique de cette société a été nommé directeur général par suite du départ du pays de M. R. P. Bolton.*

CONTRIBUŢII LA FONDUL PENTRU INZESTRAREA ARMATEI.—D-l **I. C. Marinescu**, preşedintele comitetului de Direcţie al societăţei «Concordia», a trimes d-lui *Armand Călinescu*, Preşedintele Consiliului de Miniştri şi Ministru ad-interim la Apărarea Naţională, următoarea scrisoare :

„Subsemnatul **Ioan C. Marinescu**, *avocat preşedintele comitetului de direcţie al societăţii anonime petrolifere „Concordia" şi membru în consiliul superior al Frontului Renaşterei Naţionale, am onoare a vă depune alăturat recipisa Băncii Naţionale a României Nr. 1981 din 1 Iunie a. c. pentru suma de lei* **1.005.000** *drept contribuţie la mărirea fondului pentru înzestrarea armatei. Această sumă reprezintă salariul pe o zi al întregului personal al societăţii „Concordia" precum şi al societăţii afiliate „Creditul Carbonifer", membrii ai Frontului Renaşterii Naţionale* şi cari înţeleg să fie alături cu toţi bunii români la opera de înarmare a ţării".

*

Au mai contribuit separat comitetul de direcţie al societăţii anonime petrolifere «Concordia» din Bucureşti, după cum urmează: *I. Marinescu*, preşedintele comitetului lei 50.000 : *M. Voinescu*, membru în comitet, lei 25.000 ; *S. Marino*, membru în comitet, lei 25.000; *F. Carlier*, membru în comitet, lei 25,000 ; *J. Duqué*, membru în comitet, lei 25. 00.

* * *

FORAJ LEMOINE, PLOEŞTI.— Consiliul în unanimitate alege : preşedinte d. D. Iorgovici, numeşte în comitetul de direcţie, potrivit art. 20 din statute pe d-nii : D. Iorgovici, preşedintele consiliului ; Al. Manoliu, administrator şi director general al societăţii şi Oscar Lemoine, administrator şi director.

CONTRIBUTIONS AU FONDS POUR LA DOTATION DE L'ARMEE. — **M. J. C. Marinesco**, Président du comité de direction de la Société «Concordia», a fait parvenir la lettre suivante à *M. Armand Calinesco*, Président du Conseil et Ministre ad-interim de la Défense Nationale.

„Le soussigné **Jean C. Marinesco**, *avocat, Président du comité de direction de la société anonyme pétrolifère „Concordia" et membre du Conseil Supérieur du Front de la Renaissance Nationale, ai l'honneur de déposer ci-joint le reçu de la Banque Nationale de Roumanie No. 1981 du 1 juin crt. pour la somme de* **1.005.000 lei**, *à titre de contribution au fonds de dotation de l'Armée. Cette somme représente le salaire d'un jour de tout le personnel de la société „Concordia" ainsi que de la société affiliée „Creditul Carbonifer", membre du Front de la Renaissance Nationale lequel entend être aux côtés de tous les bons Roumains dans l'oeuvre d'armement du pays".*

*

Ont encore contribué séparément le comité de direction de la Société «Concordia» de Bucarest, comme suit : *J. Marinesco*, Président du comité, pour 50.000 lei ; *M. Voinesco*, membre du comité, pour 25.000 lei ; *S. Marino*, membre du comité, pour 25.000 lei ; *F. Carlier*, membre du comité, pour 25.000 lei; *J. Duqué*, membre du comité, pour 25.000 lei.

* * *

„FORAJ-LEMOINE", Ploeşti. — Le Conseil à l'unanimité élit comme président M. D. Iorgovici, nomme dans le comité de direction, conf. à l'art. 20 des statuts : MM. Iorgovici, président du Conseil d'administration ; Al. Manoliu, administrateur et directeur général de la Société et Oscar Lemoine, administrateur-directeur de la Société.

FORAGE D'EXPLORATION DU PETROLE EXECUTE SUR LES TERRAINS DE L'ETAT

Société exploratrice	RÉGION	1928 mètres	1929 mètres	1930 mètres	1931 mètres	1932 mètres	1933 mètres	1934 mètres	1935 mètres	1936 mètres	1937 mètres	1938 mètres	1939(4 mois) mètres
Astra Română	Berca (Buzău)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	577	753
	Mărgineni (Prahova)	—	—	—	—	—	—	—	3411	3741	4308	—	—
	Podenii-Vechi (Prahova)	—	—	—	—	—	—	—	—	2626	—	—	—
	Şuţa Seacă (Dâmboviţa)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1608	—	—
Total	Astra Română	—	—	—	—	—	—	—	3411	6367	5916	577	753
Colombia	Bucşani (Dâmboviţa)	—	—	—	—	—	—	—	1189	—	—	—	—
	Cocorăşti-Ţintea (Prahova)	—	—	—	—	—	—	863	1174	—	—	—	—
	Ţintea (Prahova)	—	—	—	—	—	—	—	—	1764	2921	6114	—
Total	Colombia	—	—	—	—	—	—	863	2363	1764	2921	6114	—
Concordia	Adâncu (Dâmboviţa)	—	—	2227	3888	10648	—	—	—	—	—	—	—
	Bucşani Sondajul (Dâmb.)	—	—	—	—	—	—	1031	3085	—	—	—	—
	Buda (Prahova)	—	—	—	—	—	—	—	—	3011	—	—	—
	Gârcina (Neamţ)	—	—	—	—	—	904	599	—	—	—	—	—
	Horodnic (Bucovine)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1223	—
	Ţintea (Prahova)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2476	476
Total	Concordia	—	—	2227	3888	10648	904	1630	3085	3011	—	3699	476
Creditul Minier	Moreni (Prahova)	1621	2534	2302	—	—	1971	1222	4133	1070	—	—	—
	Chitorani (Prahova)	—	—	—	—	—	—	3584	2369	—	—	—	—
	Hârsa (Prahova)	—	—	—	—	—	—	2595	—	—	—	—	—
	Măgurele (Prahova)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2564	—
	Mărgineni (Prahova)	—	—	—	—	—	—	—	1646	3895	1894	—	—
	Viforâta (Dâmboviţa)	—	—	—	—	—	—	1355	4155	—	—	—	—
Total	Creditul Minier	1621	2534	23;2	—	—	1971	8756	12303	4965	1894	2564	—
I. R. D. P.	Gura Ocn.-Ochiuri (Dâmb)	2526	1943	745	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Petrolul Românesc	Ţeiş (Dâmboviţa)	—	—	—	—	—	—	679	2233	2630	—	—	—
Prahova	Comişani (Dâmboviţa)	—	—	—	—	—	—	—	2015	1218	599	—	—
	Gura Ocn.-Och. (Dâmb.)	1429	430	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	Ţeiş (Dâmboviţa)	—	—	—	—	—	—	1500	5781	—	—	—	—
Total	Prahova	1429	430	—	—	—	—	1500	7796	1218	599	—	—
Redeventa	Mărgineni (Prahova)	—	—	—	—	—	—	—	—	3792	3865	—	—
Refoil	Comişani (Dâmboviţa)	—	—	—	—	—	—	—	776	1181	—	—	—
Româno-Americana	Adârca-Ghird, (Dâmboviţa)	—	—	272	1743	—	2172	—	5915	—	—	—	—
„ (Unirea)	Ariceşti-Zeletin (Prahova	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1084	374
	Chiţorani (Prahova)	—	—	—	—	—	1211	290	—	—	—	—	—
	Măneşti (Prahova)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1969	—	—
	Mărgineni (Prahova)	—	—	—	—	—	—	—	—	1958	4206	—	—
	Ţeţcani (Bacău)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1191	307
Total	Rom. American	—	—	272	1743	—	3383	290	5915	1958	6175	2275	681
Soc. Gaz Metan	Botovca (T, Mică)	—	—	—	—	—	—	800	614	218	—	—	—
	Pogoceana (Mureş)	—	—	—	—	—	—	1150	886	—	—	—	—
Total	Soc, Gaz metan	—	—	—	—	—	—	1950	1500	218	—	—	—
Sondrum	Gorgoteni (Dâmboviţa)	—	—	24	3422	—	—	—	—	—	—	—	—
Steaua Română	Berzunţi (Bacău)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	871	247	—
	Brazi (Prahova)	—	—	—	—	—	—	—	1946	479	—	—	—
	Bucşani (Dâmboviţa)	—	—	—	—	—	—	3147	6039	1892	—	—	—
	Diteşti (Prahova)	—	—	—	—	—	—	1701	—	—	—	—	—
	Glodeni (Dâmboviţa)	—	—	389	125	296	—	926	—	—	—	—	—
	Cepturia (Prahova)	1092	916	924	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	Măneşti (Prahova)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2061	2167	—
	Teiş-Vif, (Dâmboviţa)	—	—	—	—	—	—	—	3319	1316	—	—	—
Total	Steaua Română	1092	916	1313	125	296	—	5774	11304	3687	2932	2414	—
Unirea	Bucşani (Dâmboviţa)	—	—	—	—	—	—	—	3847	1983	—	—	—
	Măneşti (Prahova)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3618	—	—
	Racova (Prahova)	—	—	—	—	—	—	—	—	243	2158	1207	—
	Runcu (Prahova)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2361	—
	Udreşti (Prahova)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1788	—
Total	Unirea	—	—	—	—	—	—	—	3847	2226	5776	5356	—
Total général		6668	5823	6883	9198	10944	6258	21442	54533	33017	30078	22999	1910

„ASTRA ROMANA"

SOCIETATE ANONIMA

Benzină, Lampant,
Motorină, Păcură,
Cocs, Asfalt
Uleiuri minerale de prima calitate

DISTRIBUTIA

SOCIETATEA ANONIMĂ PENTRU
DISTRIBUIREA PRODUSELOR PETROLEULUI

Bucureşti, Str. G-ral Budişteanu 11. Tel. 3.38-10

DEPOZITE IN TOATĂ ŢARA

Pentru vânzări destinate Exportului
a se adresa:

„ASTRA ROMANA"
SOCIETATE ANONIMĂ
BUCUREŞTI. — Bulevardul Carol No. 10

C. 10.204— Atelierele Societăţei Anonime „UNIVERSUL", Str. Brezoianu No. 23—25 Bucureşti

ANUL XIX.— No. 367

SAMBATA 4 NOEMBRIE 1939

BIBLIOTECA CENTRALĂ A ASOCIAȚIA SIBIIU

ROMÂNIA PETROLIFERĂ

ZIAR NAȚIONAL PENTRU APĂRAREA INDUSTRIEI PETROLIFERE ȘI ECONOMIA TĂREI

„LA ROUMANIE PÉTROLIFÈRE"

Fondator : PIERRE SOLOMON

ABONNEMENTS ANNUELS:

Pour la France, la Suisse la Belgique, et pour tous les autres pays 100 fr. français | Payement seulement par chèque en monnaie du pays de destination ou en francs sur Paris | Pour la Roumanie . . lei 1.000 Abonamente pentru autorități anual . . . . lei 2.000

REDACȚIA ȘI ADMINISTRAȚIA:

BUCUREȘTI IV.— Strada Vasile Stroescu No. 9 (Foișor)

Dacă nu doriți a vă abona rugăm a se înapoi
If not desired please return to :
En cas de non acceptation, prière de retourner à
ZIARULUI
„ROMANIA PETROLIFERA"
Strada Vasile Stroescu No. 9
(Foișor)
BUCUREȘTI—IV

Redacția și sediu pentru Ploești și județul Prahova
PLOEȘTI
Strada M. Kogălniceanu 35, etaj

Director-Proprietar : H. P. DURAND
Inregistrat sub No.7 în Registrul Publicațiunilor pe lângă secțiunea I-a comercială, Tribunalul Ilfov, conform Decretului-Lege din 8 Aprilie 1938

Astăzi când „România Petroliferă" intră în al douăzecilea an de luptă dezinteresată și cinstită în folosul petrolului românesc, ținem să mulțumim din toată inima acelora cari, apreciind scopul și munca noastră, ne au acordat înalta lor încredere și prețiosul lor sprijin.

Nu ne îndoim că, în aceste timpuri grele, ziarul nostru, — care nu a cruțat nici o dată nici un sacrificiu pentru a'și îndeplini întreaga sa datorie — va găsi același ecou și încurajare ca până acum.

Cu această ocazie trimetem omagiul nostru plin de emoție și admirație tuturor cetitorilor, prietenilor și petroliștilor cari, împrăștiați în toate țările, luptă pentru același ideal comun : Pacea și Binele omenirei.

ROMÂNIA PETROLIFERĂ

En ce jour où „La Roumanie Pétrolifère" entre dans sa vingtième année de lutte desintéressée et honnête au profit du pétrole roumain, nous tenons à remercier de tout coeur tous ceux qui, appréciant notre but et notre labeur, nous ont accordé leur haute confiance et leur précieux appui.

Nous ne doutons pas, qu'en ces temps difficiles, notre journal qui n'a jamais épargné aucun sacrifice pour remplir tout son entier devoir ne trouve le même écho et le même encouragement que jusqu'à présent.

A cette occasion nous adressons l'hommage le plus ému et plein d'admiration à tous nos lecteurs, amis et pétroliers qui, disseminés dans tous les pays, luttent pour le même idéal commun : la Paix et le Bien de l'humanité.

LA ROUMANIE PETROLIFERE

D. C. Argetoianu, executorul imperativelor naționale

M. C. Argetoyano, exécuteur des impératifs nationaux

par ROMULUS DIANU

Omul uită răul, mai repede decât s'ar crede, și dovada este în faptul că fiecare își regretă trecutul, ca și cum acesta ar fi fost înșelat de providențe, de miracole și de fericire. Iar când îi merge bine, i se pare că asta trebue să fie ceva natural, ceva cu care Dumnezeu îi era dator.

Mai bine privind lucrurile, constatăm că fiecare clipă de pace, fiecare întâmplare fericită, este dobândită prin sforțări care s'au opus și au rezistat mersului lenes al unui destin devastator. In al doilea an, după înlăturarea unui regim abuziv, și înșelător; după ce pacifica revoluție a Frontului Renașterii Naționale ne-a scutit de a da, față de dramaticul spectacol al vieții internaționale, semnele desbinării dintre partidele politice; după ce întreaga gospodărie a Statului a prins a se resimți de economiile ce se fac cu banul public; ni s'a părut deodată că e normal, că ni se cuvine tichna ce gustăm.

Totuși, sforțările din acești din urmă ani, ale M. Sale Regelui Carol II, nu se vor uita niciodată, cu toate că ele au fost, pe cât posibil, nimbate de discreția generozității regale.

Vă închipuiți că o Românie, sub regim de partide politice, ar fi putut să rămână neutră, în conflictul european care ne întristează pe toți?

Vă închipuiți că s'ar fi putut evita greșeli IREPARABILE, sub un regim care își făcea o glorie din a ridica Român contra Român, pentru triumful unor programe electorale, totdeauna rămase nerealizate?

Vă închipuiți că, sub abolitul regim, România și-ar fi putut vreodată spori numărul prietenilor, în afară, sau ameliora raporturile de prietenie, cu diferitele țări cu care avem schimburi comerciale și puternice legături politice?

Nu. Iluzia aceasta nu o mai păstrează nici chiar cei mai direct interesați la foloasele acelui nefast regim.

Nu e natural să fim iubiți și stimați, adică asta nu vine dela sine, ci trebue să ne facem iubiți și stimați prin meritele noastre, și prin propria noastră forță de popor unit, înfrățit, solidar.

Acestea le spun pentru a sublinia sensul în care se definește tot mai clar politica actualului Cabinet, al D-lui Constantin Argetoianu, fidel interpret al comandamentelor naționale, atât de statornicite printr'o înțeleaptă inspirație regală.

Știe oricine cât de dominantă s'a afirmat, în ultimele luni, politica petrolului în lume, și își dă seama fiecare de dificultățile ce stau în calea unei țări petrolifere, care vrea să se țină în afară de orice conflict. Cu o enormă bunăvoință și printr'o justă apreciere a interesului național, d. Constantin Argetoianu a consolidat, pe planul politic, poziția neutrală a României, iar pe planul economic, a făcut tot ce era posibil, pentru a conserva țării noastre situația dobândită pe piețile străine, împiedecând orice uneltire care ar fi vrut să sdruncine vechile noastre avantagii.

Nu este un lucru ușor, astăzi, când războiul nu se face numai cu armele, și când un simplu act de comerț, al unei țări, cu altă țară, poate fi interpretat ca un act de ostilitate. Cititorii luminați ai acestei reviste, își dau bine seama de cel puțin o parte din problemele pe care le înfruntă Cabinetul d-lui Argetoianu, cu tradiționala loialitate românească, cu curajul celui care are o atitudine cinstită, fără umbră, fără motiv de reproș, față de absolut toate țările cu care România întreține relațiuni.

Care guvern, sub regimul de partid, a avut pe brațe niște atâta de gingașe probleme, sau care ar fi putut, în mijlocul vacarmului parlamentar, să orienteze România în așa mod, încât, fără să piardă pe vechii ei prieteni, să câștige amiciția altora?

Este misiunea, în politica externă, a tuturor guvernelor românești, dar câte dintre ele s'au cinstit cu o mai dreaptă realizare, într'un timp atât de neprielnic, și atât de scurt?

In politica petrolului românesc, d. Constantin Argetoianu, adânc cunoscător a nevoilor lui, și ca autor al planului de cinci ani, nu ne îndoim că va urgenta întocmirea nouei legi a minelor dela care se așteaptă o mai deplină realizare, în acest domeniu, și în folosul național.

Noi consemnăm aceste bune auspicii ale unei politici esențialmente naționale.

L'homme oublie le mal plus rapidement qu'on ne le croirait et la preuve en est que chacum regrette son passé, comme si celui-ci avait été étoilé par la providence, les miracles et le bonheur. Et, quand l'homme prospère, il lui semble que cela doit être quelque chose de naturel, quelque chose dont Dieu lui était redevable.

En regardant mieux les choses nous constatons que chaque moment de paix, chaque fait heureux est obtenu par des efforts qui se sont opposés à la marche paresseuse d'un destin dévastateur et lui ont résisté. Dès la seconde année, après avoir écarté un régime abusif et trompeur, après que la pacifique révolution du Front de la Renaissance Nationale nous eut épargné de donner, en présence du dramatique spectacle de la vie internationale, les signes du désaccord entre les partis politiques; après que toute l'administration de l'Etat eut commencé à se ressentir en bien des économies qui se font avec le denier public, il nous a paru que le repos que nous goûtous est normal et nous est dû.

Néanmois, les efforts de ces dernières, années, de S. M. le Roi Carol II, ne seront jamais oubliés, bien qu'ils aient été, autant que possible, nimbés de la discrétion de la générosité royale.

Vous figurez-vous que, sous le régime des partis politiques, une Roumanie aurait pu demeurer neutre dans le conflit européen qui nous attriste tous ?

Vous figurez-vous que l'on aurait pu éviter des fautes IRRÉPARABLES, sous un régime qui se faisait une gloire d'exciter le Roumain contre le Roumain, pour le triomphe de programmes électoraux toujours demeurés non réalisés?

Vous figurez-vous que, sous le régime aboli, la Roumanie aurait jamais pu augmenter le nombre de ses amis au dehors, ou bien amél'orer les rapports d'amitié avec les différents pays avec lesquels nous avons des échanges commerciaux et de puissants liens politiques?

Non. Cette illusion ni même les plus directement intéressés au bénéfice de ce régime néfaste ne la conservent plus.

Il n'est pas naturel que nous soyons aimés et estimés, c'est-à-dire cela ne vient pas tout seul, mais il faut que nous nous fassions aimer et estimer par nos mérites et par notre propre force de peuple uni, fraternisant, solidaire.

Nous disons cela pour souligner le sens dans lequel se définit toujours plus clairement la politique de l'actuel Cabinet de M. C. Argetoyano, interprète fidèle des commandements nationaux, si bien ancrés par une sage inspiration royale.

Tout le monde sait combien dominante s'est affirmée dans les derniers mois la politique du pétrole dans le monde et chacum se rend compte des difficultés rencontrées par un pays pétrolifère qui veut se tenir en dehors de tout conflit. Avec une énorme bonne volonté et par une juste appréciation de l'intérêt national M. C. Argetoyano a consolidé, sur le plan politique, la position neutrale de la Roumanie et, sur le plan économique, il a fait tout ce qui était possible pour conserver à notre pays la situation acquise sur les marchés étrangers, empêchant toute manoeuvre qui aurait voulu ébranler nos anciens avantages.

Cela n'est pas chose facile aujourd'hui où la guerre ne se fait pas seulement avec les armes mais où un simple acte de commerce d'un pays avec un autre pays peut être interprêté comme un acte d'hostilité. Les lecteurs éclairés de notre revue se rendent bien compte d'une partie, tout au moins, des problèmes qu'aborde le Cabinet Argetoyano avec la traditionnelle loyauté roumaine, avec le courage de celui qui a une attitude honnête, sans ombre, sans motif de reproche, à l'égard d'absolument tous les pays avec lesquels la Roumanie entretient des relations.

Quel gouvernement, sous le régime des partis, a eu sur les bras tant de délicats problèmes ou lequel aurait pu, au milieu du vacarme parlementaire, orienter la Roumanie de telle façon que, sans perdre ses anciens amis, il lui gagne l'amitié d'autres amis?

Telle est la mission, dans la politique extérieure, de tous les gouvernements roumains, mais combien d'eux se sont-ils honorés d'une réalisation plus équitable dans un temps si défavorable et si court?

Dans la politique du pétrole roumain, M. Constantin Argetoyano, en sa qualité de profond connaisseur des besoins de celui-ci et d'auteur du plan de cinq ans, urgentera, nous n'en doutons point, l'élaboration de la nouvelle loi des mines de laquelle on attend dans ce domaine, une réalisation, plus entière, et à l'avantage national.

Nous relatons ces bons auspices d'une politique essentiellement nationale.

Țară Petroliferă...

Sub acest titlu, într'un articol apărut în marele cotidian „Curentul", distinsul director al acestui ziar, d. Pamfil Șeicaru, inimosul luptător pentru binele obștesc, după ce aduce cele mai frumoase laude industriei noastre petrolifere pentru contribuția sa la propășirea economiei noastre naționale, prin modul cu totul occidental a distribuirei benzinei pentru tracțiunea mecanică în toate colțurile și pe toate șoselele României Mari, regretă că țărănimea nu participă și dânsa la bunurile țării, adică la această bogăție fără de seamă: Petrolul, cu care țara noastră a fost hărăzită.

Pentru a ilustra această afirmație, domnia-sa arată că, cutreerând zilelele trecute Moldova, a putut constata o dată mai mult că satele zac în întuneric, iar țăranul, din cauza scumpetei gazului, stă în beznă și'și depănă gândurile în loc de a întrebuința cu folos lungile seri de iarnă. D. Pamfil Șeicaru se întreabă dece industria petroliferă care a organizat atât de bine aprovizionarea cu benzină nu organizează și aprovizionarea cu petrol lampant a satelor unde gazul se găsește cu 5—6 lei litrul?

Ca ziar petrolifer care de 20 de ani urmărim pas cu pas progresele industrei noastre de petrol și greutățile cu cari are de luptat nu numai pentru înfăptuirile sale ci chiar pentru existența sa, am fi fericiți ca valorosul luptător pe toate terenurile ce este directorul ziarului „Curentul" să contribuie prin luminarea celor în drept la „luminarea satelor".

Vom reaminti mai întâi că toată țara — inclusiv deci și țărănimea, — trage foloase de pe urma industriei petrolifere căci aceasta este principala sursă de alimentare a budgetului Statului la care a participat anul trecut cu nu mai puțin de 8,5 miliarde lei, adică cu 62% din valoarea comercială a produselor sale, pe lângă că a adus Băncei Naționale devize reprezentând 43% din valoarea exportului total al țărei. (Vezi vitalitatea industriei Petrolifere din România de Mihai Pizanty, 1939).

Revenind însă la „întunericul satelor" vom arăta că acum 3—4 ani „Asociația Industriașilor de Petrol" a propus ca toate comunele să înscrie în bugetul lor instalarea și întreținerea a câtorva stâlpi cu lămpi de petrol, ceeace reprezintă o sumă cu totul derizorie, până la visata treptată electrificare a satelor, mult mai greu de înfăptuit. Propunere ce greșit nu s'a luat în considerație și care ar fi fost și în folosul Statului prin creșterea consumului de petrol lampant.

Iar pentru cazul în speță al interlocutorului d-lui Pamfil Șeicaru din Chițcani, vom arăta că în toate principalele orașe ale județelor societatea „Distribuția" are depozite cu prețuri maxime fixate de Ministerul Industriei, iar satul Chițcani care ar trebui să se aprovizioneze dela Tecuci, găsește acolo „gaz" cu 3 lei litrul. Spre o mai mare edificare vom arăta că scăzând din acest preț taxele fiscale, cifra de afaceri, taxele comunale, transportul dela Ploești-Tecuci, cazane, regia depozitului cu câștigul care nu sunt decât de 0 lei 20 bani la litru, etc., — toate însumând, lei 2,—la fiecare litru — rămâne pentru fabricant lei 1, — drept preț al unui litru de petrol lampant. Din acest preț industria petroliferă trebuie să acopere extracția, rafinarea, instalațiile, salariile muncitorilor români, remunerația capitalului investit !!!

Iar astăzi când tot materialul pentru fabricarea acestui petrol s'a scumpit în mod extraordinar, iar toate obiectele de prima necesitate deasemenea, conducătorii industriei române de petrol, — spre fala lor, din dragostea lor pentru țară — au menținut același preț care peste hotare, s'a ridicat cu 40%.

Astfel fiind situația exactă, credem că toată vina o au autoritățile locale cari permit revânzătorilor ce se aprovizionează la depozitele „Distribuției" să ceară prețuri de speculă.

Am ruga pe d. Pamfil Șeicaru ca, cu autoritatea sa și prin răspânditul d-sale ziar, să ceară primarilor dela sate — cari astăzi trebuie să fie oameni de ispravă și de inițiativă — ca să trimeată cu rândul, la un oarecare interval de timp, câte un țăran cu carul lui, cu 1—2 butoaie, după nevoile satului, spre a se aproviziona direct dela cel mai apropiat depoziț al „Distribuției", înlăturând astfel intermediari cu prețuri de speculă și dând țăranului posibilitatea să „participe — și mai mult — la acest dar al pământului românesc".

R. P.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'étude si objective et documentée de notre très apprécié collaborateur M. Cristian Leu, sur : „Le Pétrole dans la guerre actuelle" ainsi que sur les remarques qu'il fait et qui méritent une mûre réflexion.

LE PETROLE DANS LA GUERRE ACTUELLE

La lutte entre le pétrole naturel et le pétrole synthétique

par CRISTIAN LEU

Le pétrole constitue le pivot de base dans l'évolution du progrès actuel. Il régit la paix de même que la guerre. Sans pétrole aucun peuple ne peut maintenir son progrès au niveau du progrès général. Sans posséder du pétrole en abondance on ne peut gagner la victoire dans les guerres.

Tel est le principal et le grand enseignement de la guerre de 1914—1918. Nous retrouvons cet enseignement non démenti dans l'orientation attentive de la politique de tous les peuples. Le pétrole s'est affirmé une prépondérance toujours croissante en dictant dans l'ombre, plus d'une fois, sur le sort des peuples. Dans sa voie disparaissent et se refont des frontières.

C'est sur le blocus du pétrole qu'en 1935 cinquante-deux Etats se sont appuyés pour entraver l'action mussolinienne en Abyssinie. C'est grâce à la non réussite de ce blocus que l'Italie a gagné.

C'est sur le blocus du pétrole qu'est fondée, en France et en Angleterre, la conviction que l'on a dans la victoire finale.

La presse quotidienne a adopté ouvertement le même point de vue. (1). L'opinion est devenue générale et axiomatique. D'illustres hommes d'Etat — Caillaux, par exemple — avouent ouvertement leur conviction que la guerre sera de courte durée et cela, fondés sur la même opinion: le manque de pétrole de l'Allemagne.

De l'autre côte, en Allemagne, on constate cependant un optimisme, non seulement dans ce que l'on y écrit, mais même dans les actes. Une modération dans le rythme de la rationalisation de la consommation d'essence, par exemple aux automobiles — semble vouloir apporter un démenti indirect à l'opinion adverse.

La situation réclame par conséquent toute l'attention, toute la prudence et une parfaite objectivité. C'est ce que nous essayons de faire à cette place.

Examinons la situation à la lumière de quelques chiffres.

LE POTENTIEL D'ARMEMENT

Ces dernières 20 années, l'économie générale des peuples a été progressivement incorporée dans le système de l'armement total. Comme conséquence le potentiel d'armement a augmenté parallèlement au progrès technique et à l'évolution de l'économie de ces peuples. Et comme le pétrole est indissolublement lié à ce progrès, nous pouvons apprécier par l'augmentation de la consommation du pétrole ou, par exemple, aussi par le chiffre du tonnage du transport — l'évolution même du potentiel d'armement des peuples.

	1914	1938
	(1 000 tonnes métriques)	
a) Consommation mondiale du pétrole . . .	37.4 0	249.100
Indice	1	6.65
b) Tonnage de la flotte pétrolière	1.600	11.437
Indice	1	7.15

Indirectement et avec une large approximation nous pouvons en conséquence affirmer que le potentiel d'armement d'aujourd'hui est **sept fois plus grand que celui qui existait en 1914.**

LA CONSOMMATION PROBABLE DE GUERRE

En 1914, d'après **F. Friedensburg** (2), les alliés ont consommé environ 9 millions de tonnes et les puissances centrales 2 millions de tonnes.

Notons ici, à titre documentaire — le thème devant être approfondi dans le chapitre suivant — le pourcentage de répartition de la consommation de guerre des produits pétrolifères durant la guerre 1914—1918, de la part de l'Entente,

	Consommation totale	%
Angletere	5.940.000 t.	66 %
France	1.030.000 t.	11,5%
Italie	830.000 t.	9,25%
Etats-Unis	1.200.000 t.	13 25
	9.000 000	
	Qualités	
Mazout	5.350.000 t.	59,5 %
Essence	1.930.000 t.	21,5 %
Lampant	920.000 t.	10.2 %
Huile	640 000 t.	7.10
Motorine	160.000 t.	1.7 %

En gardant les proportions il s'ensuivrait qu'aujourd'hui, dans une guerre menée jusqu'à l'extrême **limite des efforts nationaux**, les deux forces belligérantes consommeront annuellement — l'Angleterre et la France ensemble — environ 60 millions de tonnes et l'Allemagne 14—15 millions de tonnes.

Les chiffres ainsi obtenus par nous se rapprochent sensiblement de ceux indiqués par presque tous les auteurs qui ont étudié le problème.

Le Dr. Steinberger (3) indique pour l'Allemagne, sur la base des données de 1937 (sans l'Autriche et la Tchécoslovaquie), une consommation probable de guerre de 12.650.000 de tonnes. **F. Friedensburg (4)** affirme que cette consommation, pour une grande puissance, serait d'environ 12 millions de tonnes par an. Ultérieurement (5), il amende les conclusions, arrivant à une quote **3—4 fois plus grande que la consommation de paix.**

Récemment **Godeau** (6) évalue le chiffre de la consommation probable de guerre, pour l'Allemagne, à environ 20 millions de tonnes. De nombreuses autres voix se prononcent dans le même sens. On tient naturellement compte de l'apport défi-

Armée de terre	10.3%
Aviation	16.8%
Marine	73.1%

Dans la guerre de 1914—1918 l'Angleterre a consommé à elle seule, au cours de la derniere année 4.100.000 tonnes de **mazout**, c'est-à-dire 46% du total de pétrole consommé par l'Entente. Notons qu'à cette époque la flotte mondiale de commerce était essez modeste comparativement à celle d'aujourd'hui. Que l'alimentation avec du charbon se faisait dans la proportion de 88,9%. Que l'alimentation avec du mazout aux chaudières des bâtiments était de 2,65% (1918), au regard de 29.6%, à l'heure actuelle. (Index: 1.114). Entre temps, le facteur **vitesse**, décisif dans les luttes aériennes et navales se traduit par une consommation considérable de mazout. Combien pâle apparait le chiffre de 7.000 tonnes d'essence, consommé mensuellement par les Puissances Centrales pour l'aviation, en 1918, au regard des centaines de milliers de tonnes que réclame l'aviation d'aujourd'hui!

Il est important de constater dans quelle mesure la vitesse d'une flotte imprime une accentuation de la consommation Un destroyer de grande vitesse, moderne, de 1000 tonnes, consomme 1½ tonnes pour une vitesse de 20 miles marines. Pour une vitesse **double**, de 40 miles, la consommation en pétrole **croit 14 fois et atteint 21 tonnes!**

*

Voilà pourquoi tous les spécialistes anticipent pour les puissances navales comme l'Angleterre, les Etats Unis et le Japon une consommation beaucoup plus grande, que pour l'Allemagne et la Russie.

C'est là un élément qui pèsera lourdement dans la balance de la guerre d'aujourd'hui.

Résumant en chiffres les considerations sus — citées, nous obtenons l'aspect aproximatif suivant:

(millions de Tonnes)

	France	Grande Bretagne	Total	Allemagne
Consommation en 1938	9	13	22	7½
Consommation probable de guerre .	20	40	60	15—20

Nous arrivons au même résultat en partant de la consommation de guerre de l'Entente en 1918 (9 millions de tonnes) et des Puissances Centrales (2 millions de tonnes), multiplié par le chiffre qui exprime l'augmentation du potentiel de guerre en 1939, au regard de 1914, — c'est-à-dire 7 — chiffre obtenu plus haut.

Avec beacoup de probabilité c'est autour de ces chiffres qu'oscillera la consommation des trois puissances belligérantes si la guerre est menée avec le maximum d'effort. Mais la guerre peut toutefois revêtir aussi d'autres formes comme, par exemple la forme statique, d'attente, de blocus.

Des problèmes nouveaux avec beaucoup d'inconnues, apparaissent à l'horizon. Toute anticipation, toute affirmation catégorique — ainsi que nous le constatons aujourd'hui — risque d'être brutalement renversées le lendemain. Voila pourquoi dans l'examen de la position pétrolifère des trois Puissances bélligérantes beaucoup de prudence et d'objectivité est réclamée.

LA POLITIQUE PETROLIERE DES ETATS BELLIGERANTS

Tous les trois Etats en lutte se sont tracé une politique pétrolière distincte. Des considérants d'ordre stratégique ont dicté dans une mesure prépondérante cette orientation, pour l'éventualité de la guerre.

La politique adoptée de date récente présente une orientation principale de base, autour de laquelle se greffent toutes les possibilités locales de réalisation du postulat poursuivi : **le maximum de pétrole ou de succédannés avec des moyens propres, le maximum de sécurité, le maximum de réserves.**

La guerre a surpris tous les trois Etats en pleine action d'application de leur politique pétrolière.

L'idée fondamentale dans la politique **française** s'appuie **sur l'importation massive de pétrole brut et le raffinage intérieur.**

La **Grande Bretagne**, sûre du contrôle des moyens et des voies de communication, adopte une politique diamétralement opposée : **l'importation de produits finis.**

L'**Allemagne**, exposée au blocus, s'est imposé le plan de quatre ans en 1936, pour la réalisation à l'aide des moyens intérieurs, de l'**indépendance absolue en matière de pétrole, à l'aide de la fabrication du pétrole synthétique.**

Autour de ces trois idées fondamentales le programme de chaque Etat prévoit la mise à contribution de toutes les possibilités tangibles :

— l'intensification de l'extraction de pétrole brut ;
— la création de réserves ;
— la rationalisation de la consommation intérieure ;
— la fabrication de succédannés: benzol et alcool ;
— l'extraction du pétrole de schistes bitumineux ;
— la transformation des moteurs pour alimentation par d'autres générateurs d'énergie: gaz provenant du bois (gazogène), méthane, gaz liquifiés (butane), etc.;
— le retour à la consommation du charbon, partout où la réadaptation serait possible et, en dernière ligne :
— la fabrication du pétrole synthétique, par l'hydrogénation des matières organiques, adéquates.

Le problème capital qui se pose aujourd'hui à ces trois puissances, surprises en plein effort de réalisation de leur programme pétrolier, est de réaliser par toutes les voies esquissées ici et, en première ligne par celle de l'importation, la couverture **en temps utile** de l'excès de production nécessaire, chaque année, pour le caractère de la guerre menée avec le maximum d'intensité. En d'autres termes on pose à la grande industrie mondiale de pétrole le problème d'**organiser la production, de la raffiner, de la transporter** et de **l'emmagasiner**, dans le minimum de temps, avec le maximum de sécurité, du surplus nécessaire, indiqué plus haut: 35—40 millions de tonnes pour la France et la Grande Bretagne et 7—8 millions de tonnes pour l'Allemagne.

C'est dans la solution de ce thème que réside la clef de la victoire ou de la défaite finale.

Examinons de plus près la situation des trois puissances.

LA POLITIQUE PÉTROLIÈRE DE LA FRANCE

La France a mis en pratique de date récente la politique pétrolière indiquée. Voici quelle a été l'évolution de l'importation de pétrole brut au cours des dernières années :

1932	1935	1936	1937	1938
		(mille tonnes)		
1.035	5.622	6.009	6.125	6·969

Le pétrole brut constitue la partie prépondérante de l'importation totale. Voici quelle a été la situation pour les deux dernières années :

	1937	1938
	(1.000 tonnes)	
Importation totale de produits pétroliers . .	**7.700**	**8.075**
Pét ole brut	6.125	6.969
%	**79.5%**	**86.2%**

Le principal fournisseur de pétrole brut de la France es l'Irak :

	1937	1938
	(1.000 tonnes)	
Production totale de pétrole	4.167	4.192
Exportation en France	3.086	3.094
%	**74.5%**	**74 %**

La **politique** adoptée par la France de **construire** des raffineries avec toutes **les installations afférentes**, à la surface du sol — et **en conséquence vulnérables** — parait **en quelque sorte** hasardée. La guerre actuelle confirmera ou infirmera l'idée adoptée.

Des essais héroïques ont été faits pour l'utilisation du gazogène à la traction de petite vitesse, spécialement à la traction agricole. Les résultats ont été très modestes.

Suivant de près l'effort allemand pour la **fabrication** du **pétrole synthétique** avec les charbons et les lignites on a créé en France aussi les installations de Liévin et de Bully-Greney, on a mis en construction celles de Decazeville et de Pauillac et l'on a projeté celles de Donges et Martigues. On n'a obtenu, en 1938, que 30.000 tonnes. Au printemps de cette année l'Etat a garanti un fonds de 400.000.000 francs, destiné aux investitions pour le pétrole synthétique.

La consommation intérieure **d'essence** — environ 2.800.000 tonnes en 1938 est couverte dans une mesure prépondérante par l'essence obtenue dans les raffineries propres; on n'a importé que 540.000 tonnes (19%). On a obtenu également 1.000.000 hl. de **benzol** et 1.250.000 hl. **d'alcool** pour le carburant national.

Une vaste législation d'intensification et de défense de l'effort indigène, parallèlement aux prescriptions pour la création de réserves imposées aux sociétés, avec de grandes facilités, fiscales et avec d'autres garanties, — a été surprise en pleine réalisation.

(suite 3-ème page)

Exportation des Produits Pétrolifères par Constantza et Braila en Bateaux-Tancs ainsi que par Ramadan (Giurgiu) en tanos pour tous les pays de l'Europe Centrale

TELEGRAMMES PETRUNIREA BUCAREST

SOCIETATE ANONIMA ROMANA DE PETROL
UNIREA
STRADA GENERAL BERTHELOT No. 90

Telefon 38620
VÂNZĂRI DE PRODUSE PETROLIFERE
Benzină, Petrol şi Păcură
expediate în toată ţara
ADRESA TELEGRAFICA
„PETRUNIREA"
BUCUREŞTI

„ASTRA ROMANA"
SOCIETATE ANONIMA
Benzină, Lampant,
Motorină, Păcură,
Cocs, Asfalt
Uleiuri minerale de prima calitate

DISTRIBUTIA
SOCIETATEA ANONIMĂ PENTRU DISTRIBUIREA PRODUSELOR PETROLEULUI
Bucureşti, Str. G-ral Budişteanu 11. Tel. 3.38-10
DEPOZITE IN TOATĂ ŢARA
Pentru vânzări destinate Exportului
a se adresa:
„ASTRA ROMANA"
SOCIETATE ANONIMĂ
BUCUREŞTI. — Bulevardul Carol No. 10

Contribuţiuni la problema materiilor prime în România. — Petrolul[1])

Contributions au problème des matières premières en Roumanie — Le Pétrole

Iniţiativa Băncii Naţionale, de a da publicităţii, monografii documentare asupra marelor linii ale realităţilor economice, acoperă la timp, un gol adânc şi de multă vreme resimţit, la noi.

Lipsea documentarea exactă, acolo unde orientarea cerea o bază sigură. Lipsea documentarea statistică, obiectivă, liberată de lacune sau de devieri nu odată inspirate de interese obscure. Lipsea în sfârşit, icoana limpede a realităţilor economiei noastre naţionale.

Comerţul exterior al României pe 1928-1937, cu primele cinci volume, şi **Contribuţiuni la cunoaşterea materiilor prime**, cu primele două volume, fac începutul unei opere de monumentală factură. Operă chemată a servi de bază, inspirator şi îndrumar pentru generaţia de azi şi de mâine, la plămădirea viitorului economic al României.

Primele două volume din Contribuţiunile la cunoaşterea materiilor noastre prime, prezintă o notă caracteristică, isbitoare: cât mai puţin spaţiu acordat trecutului — cu greşelile lui voite sau nu — în schimb o proectare vie, largă, asupra prezentului şi viitorului.

Iată ce tratează aceste două volume:

Vol. I (551 pag.): **Lemnul şi valorificarea lui chimică**, în România. Vol. II (423 pag.): **Petrolul, coloranţii, cauciucul, masele plastice şi răşinele naturale.**

Petrolul este tratat în raportul celei a VI-a comisiuni (220 pag.), încheiat în Iunie 1938. Raportul, este cea mai perfectă şi mai clară operă de sinteză, publicată cândva în România, asupra petrolului românesc, cu viziunea clară a realităţilor de azi şi de mâine. Comisiunea care a alcătuit această frumoasă lucrare, a fost prezidată de prof. **N. Dănăilă**, secondat de următorii colaboratori: **O. Bolgiu, N. Dragoş, D. Gheorghiu, N. Petrescu, M. Gr. Romaşcanu, I. Constantinescu, M. Firu, D. G. Rădulescu şi Stavăr.**

Ceeace place, din primul moment, celui care urmăreşte această lucrare — de altfel ceeace constitue o notă comună tuturor rapoartelor — este estomparea contribuţiei fiecăruia dintre colaboratori în cadrul operei comune. Numai astfel se putea asigura o sinteză clară, şi obiectivă, cu cenzurarea cifrei, a concluziei şi a opiniei la tot pasul. Nimic imprecis, sau nesigur. Nici o sugestie fantezistă, sau nejustificată ca cele care abundă în lucrări individuale. Nici o îndrumare tendenţioasă In schimb, o tăcere generoasă, şi **necesară**, asupra trecutului.

O operă pozitivă, şi de o factură care se anunţă a fi constructivă, dela primul ei pas, nici nu putea începe altfel. Trecutul aparţine trecutului. Iată nota caracteristică, pe care o felicităm în această lucrare.

Şi, ca un corolar, o atenţiune largă, acordată îndrumărei de mâine în ţările care nu au petrol: **petrolul sintetic** (pag. 134—197). Aci se relevă competenţa profesorului N. Dănăilă, care educe un curs de technologie a petrolului, raportat la realităţile şi imperativele zilelor de mâine. Un curs, necesar, şi în nota zilei. Căci, atunci când ţările bogate în petrol, încep să se ocupe atent de posibilităţile de înlocuire a celui natural, prin cel de sinteză, atunci când problema epuizării zăcămintelor, constitue un leit-motiv în preocupările tuturor factorilor diriguitori, de pretutindeni — ar fi fost criminal ca la noi, aceastâ temă, să se treacă **mai departe**. sub tăcere. Şi să ni se tot înfăţişeze, ca o realitate, teza false şi înşelătoare, a unui isvor inepuizabil. Transpunerea, în lumină publică, fără echivoc, a acestei realităţi, constitue — pentru împrejurările dela noi — o rupere brutală dar salutară faţă de trecut, şi un serviciu de netăgăduită valoare, pentru economia noastră.

Avem, evident, petrol. Dar, atât timp cât mai avem *acest petrol, se cuvine ca orientarea aprovizionării interne, de mâine, să intre nu numai în studiu, ci să treacă treptat şi spre începutul realizării. Este antena îndepărtată a viitorului, care se înfige în evoluarea economiei noastre de mâine — în zilele de astăzi. Numai astfel se explică preocupările atente asupra diferitelor sisteme de fabricare de petrol sintetic. Bogăţia noastră în ligniţi, legată de această îndrumare, este bine pusă în punct. Procedeele* Tropsch-Fischer, Bergius, Pott-Broche, Houdry *etc. (pag. 170—186), sunt expuse clar, în lumina realităţilor dela noi.*

Datele asupra **metanului şi gazelor de sonde**, cu posibilităţile de valorificare, aduc un suflu de reconfortant optimism pentru viitorul nostru. Cândva, — cu mulţi ani în urmă — am afirmat noi, că **punerea în valoare, pe cale chimică, a metanului nostru, ar putea deplasa chiar centrul de gravitate al puternicilor industrii organice din occidentul Europei — spre noi.** O afirmăm încă odată, şi azi.

Nu ne putem opri a nu menţiona, în această primă introducere, un deziderat al Comisiunii— care a fost încă dela primele începuturi ale industriei noastre petrolifere, dorinţa sinceră a tuturor celor cari au înţeles că petrolul, cu toate bogăţiile de acelaş resort, dela noi — gazele naturale, ligniţii, cărbunii — trebue supus unei organizări ştiinţifice, metodice de punere în valoare, în acord numai cu interesele ţării: creiarea unui Institut Român de cercetări petrolifere *(pag. 196).*

Noi, vom trece dincolo de rezerva raportului Comisiunii, şi vom relua în discuţie, din nou, această temă, tratată larg, în coloanele revistei noastre. Căci, trecutul—dacă se cere a fi dat uneori uitării, impune totuşi să-şi dea toată contribuţia lui, prin învăţămintele atât de bogate pe care le ascunde. Or, acest trecut, în problema arzătoare a creierei Institutului preconizat şi promis încă dela 1907, doar în discursuri, mereu — ne arată, limpede, **necesitatea lui astăzi** — când am intrat virtual în faza preocupărilor deschise asupra epuizării zăcămintelor noastre.

Iată pentru ce, socotim că, opera pozitivă, a acestui frumos şi plin de curaj, început — pe care ni-l înfăţişează opera monumentală iniţiată de Banca Naţională a României, **trebue continuată energic, mai departe — adică pe teren: crearea — în sfârşit —a acelui Institut Român de cercetări petrolifere.**

Pentru oricine va avea ocaziunea să deschidă paginile care tratează asupra petrolului românesc, în acest volum al realităţilor noastre economice, îi recomandăm să o înceapă cu pag. 197, unde ni se înfăţişează, sinteza muncii comisiunii prezidată de prof. **N. Dănăilă: Concluziunile.**

Ele prezintă realitatea bogăţiilor noastre, posibilităţile lor de valorificare, şi marea problemă a viitorului — petrolul sintetic — cu sobrietatea şi precizia datelor, şi sugestiilor într'o sinteză pe care o socotim a fi şi primul pas spre realizările de mâine: **Un program, în care totul este subordonat intereselor superioare ale ţării noastre.**

Şi, care, avem convingerea, va fi înfăptuit.

C. L.

1) Vol. II din Realităţile Economiei naţionale, 1939, 423 pa.

L'initiative de la Banque Nationale de publier des monographies documentaires sur les grandes lignes des réalités économiques, vient couvrir à temps un vide profondément et depuis longtemps ressenti chez nous.

Nous manquions de documentation exacte là où l'orientation demandait une base sûre. Nous manquions de documentation statistique objective, libérée de lacunes ou de déviations plus d'une fois inspirées d'intérêts obscurs. Nous manquions enfin d'une image limpide des réalités de notre économie nationale.

Le *Commerce extérieur de la Roumanie* 1928—1937, avec les premiers cinq volumes et les *Contributions à la connaissance des matières premières*, avec les deux premiers volumes, constituent le commencement d'une oeuvre de monumentale facture. Oeuvre appelée à servir de base, d'inspiratrice et de directive à la génération d'aujourd'hui et à celle de demain, pour forger l'avenir économique de la Roumanie.

Les deux premiers volumes des „Contributions à la connaissance de nos matières premières", présentent une note caractéristique, frappante : le moins d'espace possible accordé au passé — avec ses fautes voulues ou non — mais en échange une projection vive, large, sur le présent et l'avenir.

Voici ce que traite ces deux volumes:

Volume I (551 pages) : *le BOIS ET SA MISE EN VALEUR CHIMIQUE EN ROUMANIE.* Volume II (423 pages) : **Le pétrole, les colorants, le caoutchouc, les masses plastiques et les résines naturelles.**

Le Pétrole est traité dans le rapport de la VI-ème commission (200 pages) clôturé en juin 1938. Le rapport constitue l'oeuvre de synthèse la plus parfaite et la plus claire qui ait jamais été publiée en Roumanie sur le pétrole roumain, avec la vision claire des réalités d'aujourd'hui et de demain. La Commission qui a élaboré ce bel ouvrage a été présidée par M. le Prof. **M. Danaila**, secondé par les collaborateurs suivants: MM. *D. Bolgiu, N. Dragos, D. Gheorghiu, N. Petrescu, M. Gr. Romaşcanu, I. Constantinesco, M. Firu, D. G. Radulesco et I. Stavar.*

Ce qui plait dès le premier moment à celui qui suit ce travail — et qui constitue au demeurant une note commune à tous les rapports est l'estompage de la contribution de chacun des collaborateurs dans le cadre de l'oeuvre commune. Ce n'est qu'ainsi que l'on pouvait assurer une synthèse claire, objective, avec la censure à tout pas du chiffre, de la conclusion et de l'opinion. Rien d'imprécis ou d'incertain. Aucune suggestion fantaisiste ou non justifiée comme celles qui abondent dans des travaux individuels. Aucune directive tendencieuse. En échange un silence général et *nécessaire* sur le passé.

Une oeuvre positive et d'une facture qui s'annonce constructive dès son premier pas ne jouvait pas commencer autrement. Le passé appartient au passé. Telle est la note caractéristique dont nous félicitons ce travail.

Il est difficile de présenter dans un premier exposé l'importance et la valeur de cette monographie Elle demande à être étudiée par quiconque este préoccupé de notre avenir économique. C'est là un travail que nous nous ferons un plaisir particulier — et aussi un devoir de consulter dans nos communications futures.

Pour le moment, donnons quelques détails d'ordre général.

NOS RESERVES DE PETROLE évaluées à 27 millions de tonnes (pag. 19—22) apparaissent à première vue pessimistes. Les chiffres appartiennet à la note de réalité qui élimine les prévisions incertaines. Ni les centaines de milliers d'hectares, trompetés de façon intéressée par certains, ni l'imminent épuisement affiché par d'autres.

Une réalité, apparente, inquiétante. Mais c'est seulement présenter comme telle qu'elle peut être génératrice de messures salutaires à la santé de notre économie de demain

Et comme un corolaire une large attention accordée à la directive de demain dans les pays qui ne possédent pas de pétrole: le *pétrole synthétique* (pag. 134—197). Là se révèle la compétence du professeur *N. Danaïla* qui apporte un cours de technologie du pétrole rapporté aux réalités, aux impératifs des journeés de demain. Un cours nécessaire et dans la note du jour. Car, au moment où les pays riches en pétrole commencent à s'occuper attentivement des possibilités de remplacement du pétrole naturel par celui des synthèses, au moment ou le probléme de l'épuisement constitue un leit motif dans les préoccupations de tous les facteurs dirigeants, de partout, il eut été criminel que chez nous ce thème *continue* à être passé sous silence. Et que l'on continue à nous présenter comme une réalité la thèse fausse et trompeuse d'une source inépuisable. La transposition à la lumière publique sans échivoque, de cette réalité constitue — pour les circonstances de chez nous — une rupture brutale mais salutaire à l'égard du passé et un service d'incontestable valeur pour notre économie.

Nous possédons évidemment du pétrole. Mais, aussi longtemps que nous possédons encore ce pétrole, il convient que l'orientation de l'approvisionnement intérieur de demain entre non seulement à l'étude, mais passe progressivement aussi vers le commencement des réalisations. C'est l'antenne éloignée de l'avenir qui influence sur l'évolution de notre économie de demain, dans le présent. Ce n'est qu'ainsi que s'expliquent les préoccupations attentives sur les différents systèmes de fabrication du pétrole synthétique. Notre richesse en lignites en relation avec cette directive, est bien mise au joint. Les procédés Tropsch-Fischer, Bergius, Pott-Broche, Houdry, *etc. (pag. 170—186) sont clairement exposés, à la lumière des réalités de chez nous.*

Les données sur le méthane et les gaz de sondes, avec leurs possibilités de valorification, apportent un souffle de réconfortant optimisme pour notre avenir. *Nous avons affirmé il y a de nombreuses années de cela que la mise en valeur par voie chimique de notre méthane pourrait déplacer vers nous le centre même de gravité des puissantes industries organiques de l'occident de l'Europe.*

Nous l'affirmons une fois de plus aujourd'hui aussi.

Nous ne pouvons nous empêcher de mentionner dans cette première introduction un désiratum de la Commission qui, dès les premiers débuts de notre industrie pétrolière, a représenté le désir sincère de tous ceux qui ont entendu que le pétrole, avec toutes les richesses de même ressort de chez nous — les gaz naturels, les lignites, les charbons — doit être soumis à une organisation scientifique, méthodique de mise en valeur, en accord seulement avec les intérêts du pays : *la création d'un INSTITUT ROUMAIN DE RECHERCHES PETROLIERES (page 196).*

En ce qui nous concerne nous passerons outre à la réserve du rapport de la Commission et nous reprendons en discussion, à nouveau, ce thème, traité tout au large dans les colonnes de notre revue. Car si le passé demande quelquefois à être oublié, il impose toutefois d'apporter toute sa contribution par les enseignements si riches qu'il cache. Or, ce passé dans le problème brulant de la création de l'Institut préconisé et promis sans cesse dès 1907 mais dans des discours seulement, nous montre limpidement la *nécessité de sa création aujourd'hui* où nous sommes virtuellement entrés dans la phase des préoccupations ouvertes par l'épuisement de nos gisements.

Voilà pourquoi nous estimons que l'oeuvre positive de ce commencement beau et plein de courage que nous représente l'œuvre monumentale commencée par la Banque Nationale de Roumanie *doit être continuée énergiquement — c'est-à-dire sur le terrain* par la création — enfin — de cet **Institut Roumain de recherche pétrolières.**

Pour quiconque aura l'occasion d'ouvrir les pages qui traitent du pétrole roumain, dans ce volume de nos réalités économiques nous lui recommandons de commencer à la page 197, où nous est présentée la synthèse du travail accompli par la Commission présidée par le Professeur **N. Danaila : les Conclusions.**

Celles-ci présentent la réalité de nos richesses, leurs possibilités de mise en valeur et le grand problème de l'avenir — le pétrole synthétique — avec la sobriété et la précision des données, dans une synthèse, que nous estimons être en même temps le premier pas vers les réalisations de demain : **Un programme dans lequel tout est subordonné aux intérêts supérieurs de notre pays et qui, nous en avons la conviction, sera realisé.**

1) Vol. II de „Realităţile Economiei naţionale" 1939, 423 pages.

C. L.

Neutralitatea României şi Presa

Încă din primele zile ale conflictului care umple de îngrijorare toate ţările Europei, Guvernul României a chibzuit o atitudine cuminte, care este nu numai una de neutralitate, dar de simpatie sinceră faţă de părţile direct interesate. Străbate în această politică românească o virtute dominantă a sufletului poporului nostru, şi de aceea a avut aprobarea tuturor celor cari simt româneşte, cu milă pentru tot ce suferă, pe pământ.

Guvernul a căutat să imprime presei, şi organelor de opinie de tot felul, politica sa, aşa cum este normal şi logic. In privinţa asta, se încerca prima experienţă mai mare, dela trecutul războiului mondial. Totuşi s'a făcut fără dificultate. O pronunţată rezervă de ton, în comentar, o economie de literă în titlurile telegramelor, caracterizează această eleganţă moderatiune pe care guvernul a conceput-o, şi pe care presa o ilustrează cu fidelitate, în fiecare zi.

Să nu se spună — căci ar fi nedrept — că un atât de delicat lucru se poate obţine prin Cenzură. Nu. Cenzura cel mult şterge. Cenzura nu scrie, iar scrisul este opera unor condeie cuminţi, tot aşa de inspirate din interesele naţionale cum este orice alt resort de Stat. Aş putea să spun chiar mai mult, astăzi când există o Cenzură a presei în aproape toate ţările Europei: instituţia Cenzurei, la noi, în România, este una de colaborare cu presa, nicidecum un factor represiv. Nu cred că as comite o indiscreţie spunând că Cenzura a devenit, la noi, un fel de mare secretariat de redacţie, care nu se ocupă de ţinuta manuscriselor, ci de concordanţa lor cu interesul naţional.

Prin urmare, merită să fie subliniat faptul că presa s'a arătat la înălţimea momentului pe care-l trăim, şi colaborarea cu organele de Stat s'a făcut fără nici un fel de dificultate, prin merite egale ale Cenzurei şi ale Presei.

Dar lectia zilelor noastre trebue cunoscută de toţi: neutralitatea nu este numai o politică, ci şi o chestiune de temperament naţional. Aceasta este susceptibil de a fi educat. S'au putut consemna progrese notabile. Ele nu sunt exclusiv un bine câştigat, pentru momentul actual, dar şi un principiu de educaţie a opiniei, admis, însuşit, cântărit în foloasele lui multiple, ca şi în avantagiile lui estetice şi morale, pentru un viitor mai îndepărtat.

Să ma expuic. A fi neutru nu însemnează a fi cumpărat un bilet la tribuna unui stadion sportiv. Nu poate nimeni, ca din spaţiul său geografic, întocmai ca din fotoliul său numerotat şi locativ, sa aprecieze că nu ştiu care dintre echipierii de pe teren se mişcă prea încet, sau că nu face un joc destul de spectaculos, pentru gustul său. Niciodată, şi nicăeri, nu a făcut cineva apel la oficiul de arbitraj al persoanelor de pe scaune, — iar o sobră supraveghere de sine obligă pe fiecare la o mută decenţă faţă de tristul fapt al războiului.

A fost un principiu sănătos şi corect, acela care a inspirat Guvernul ţării la măsuri care să pună în acord neutralitatea României cu atitudinea de instrument critic şi informativ, a presei. Ziarele româneşti au înţeles rolul lor cel nou, şi au răspuns ca la o mobilizare.

Desigur, trebue să regretăm urgenţa cu care a fost nevoie să se procedeze la o revizuire a reacţiunilor psichologice în faţa evenimentelor, dar chestiunea în sine merita să fie odată adusă pe planul preocupărilor generale. Naţia noastră, cu atâtea calităţi, are şi una excedentară, care o determină să pună inima acolo unde ar fi mult mai potrivit să aducă o rece judecată şi o humană înţelegere. Sentimentele se pot educa, iar împrejurările de astăzi ne pot bine instrui.

Acesta e momentul când Presa are chiar datoria de a răspunde la speranţele ce s'au pus în ea. Regimul partidelor a abuzat de presă, iar când a avut nevoie de un vinovat, l'a găsit în presă. Propaganda Românie' are astăzi, în fruntea ei, un om învăţat şi cumpătat, care cunoaşte presa şi ştie ce să aştepte dela presă.

D. *Alexandru Radian*, ministrul propagandei, este calificat chiar prin poziţia sa politică, să scuture de pe blazonul nostru profesional, ponosul pe neamprentat naţional. Aces

LE PETROLE DANS LA GUERRE ACTUELLE

La lutte entre le pétrole naturel et le pétrole synthétique

par CRISTIAN LEU

(Suite de la première page)

En dehors des gisements propres de la région de **Pechelbronn** (72.000 tonnes en 1938) de nouvelles régions n'ont pas été découvertes. Celles du sud, des environs de Marseille et de la région des Pyrenées n'ont pas correspondu aux attentes. Dans les colonies (Maroc) tous les efforts sont demeurés infructueux au point de vue pratique.

Les réserves ? Il est difficile de les préciser par des chiffres. Il est certain que ces réserves existent. Le secret légitime sur leur valeur a été rigoureusement gardé.

Tous les thèmes de détail du programme français élaboré pour être clos en 1942 — ont été surpris, entièrement non solutionnés, ou partiellement seulement, par le commencement de la guerre. Le thème du dégagement du principal port d'accès du mazout, Le Hâvre ; le thème du transport par pipe-line; des installations d'hydrogénation; de la diécouverte de nouveaux gisements; de la construction de dépôts souterrains; du dépôt; de la fabrication d'essence d'aviation avec le puissant appui fiscal et douanier des législations récentes; des succédanés, etc. La France demeure angagée sur sa ligne principale: importation de pétrole brut, raffinage intérieur. L'importation par des voies maritimes — ½ par celle de la Méditérranée, ½ par celle de l'Atlantique — demeure exposée à l'attaque du sousmarin et de l'avion.

LA POLITIQUE PÉTROLIÈRE BRITANNIQUE

Est marquée par une prudence extrême et par le souci de la sécurité. La politique adoptée — l'importation de produits finis-est basée sur la **certitude** que la **domination des voies de communication par eau ne peut lui être contestée.**

La Grande Bretagne n'est pas productrice de pétrole dans la Métropole. Elle a investi toutefois des capitaux énormes presque partout sur le globe. Des gisements d'une richesse incalculable lui appartiennent. Des régions nouvelles sont découvertes, grâce à l'activité d'exploration ininterrompue.

Pour l'alimentation de la flotte de guerre et de la flotte de commerce elle s'est créé dans le globe entier des escales de ravitaillement qui facilitent considérablement la charge de la Métropole.

Voici quelle a été l'évolution de l'importation dans la Métropole au cours des dernières années :

1933	1935	1936	1937	1938
(1.000 tonnes)				
6.942	10.237	10.690	11.262	11.702

Par qualités elle a importé au cours de la dernière année :

	1938	%
Essence	4.782.000 t.	40.6%
Lampant, gaz oil et huiles	1.884.000 t.	16.4%
Mazout	2.867.000 t.	24.5%
Pétrole brut	2.169.000 t.	18.5%

La prudence de la politique adoptée se reflète dans le pourcentage réduit de pétrole brut soumis au traitement dans la Métropole.

D'après la provenance l'importation se répartit comme suit :

Amérique du Sud	45%
Amérique du Nord	15%
Europe	10%
Asie	30%

Les principaux fornisseurs en 1938 ont été :

Le Vénézuela	4.483.000 t.	(38%)
L' Iran	2.275.000 t.	(19%)
Les Etats-Unis d' Amérique	2.015.000 t.	(17%)

La politique du **pétrole synthétique** tiré du charbon (Oil from Coal) a été largement discutée. Pour des motifs social-économiques (la lutte contre le chômage dans l'industrie charbonnière) on a passé petit à petit aussi aux réalisations.

En 1936 on a obtenu (à Billingham-on-Tees) 112.000 tonnes de pétrole synthétique. Des difficultés techniques empêchent la réalisation sur une échelle plus vaste. L'adoption des divers procédés (en première ligne Fischer-Tropsch) se trouve encore dans l'état des essais industriels. L'orientation vers le pétrole synthétique — comme conséquence du rapport Fallmouth — entre virtuellement dans le cadre de la **politique d'avenir** britannique.

On extrait en Ecosse des **shistes bitumineux** environ 120 milles tonnes de pétrole par an (en 1936: 125.000 tonnes). Les shistes sont relativement riches comparativement à ceux de Manchourie, contenant 9% de pétrole au regard de 5%. La production est en baisse :

1913	1920	1925	1930	1935
(1.000 tonnes)				
3.280	2.843	2.465	2.021	1.408

Toutes les recherches faites pour la découverte de **gisements pétrolifères** dans la Métropole n'ont donné aucun résultat pratique satisfaisant.

Il est hors de tout doute que l'Angleterre s'est créé des dépôts considérables de produits finis. En 1936 on avait annoncé la construction d'un système de dépots et de conduites souterraines, ayant une capacité de 5 millions de tonnes. Il est certain que ce chiffre est de beaucoup au dessous du chiffre réel.

Le thème des **réserves** — théme cardinal dans la prudente politique britannique — a été, sans aucun doute, solutionné avec une attention toute particulière, en temps voulu.

Dans ce qui précède nous nous sommes contentés d'esquisser en lignes fugitives la position du pétrole français et anglais dans la guerre actuelle. Le problème est beaucoup plus vaste et compliqué. Il sera débattu au long et au large dans le chapitre suivant.

LA POLITIQUE PETROLIERE ALLEMANDE

Dans ce qui suit nous présentons quelques données dans l'alternative à laquelle nous obligent les chiffres et les données statistiques **connues.** Ce sont au demeurant la base d'orientation unanime, dans la presse occidentale quotidienne ou de spécialité, et selon laquelle la position de l'Allemagne apparait tragique, avec anticipation.

Mais il existe toutefois aussi une deuxième alternative. Nous la présentons un peu plus loin. Une alternative, imposée par le caractère impératif de la situation. A cet effet nous insistons un peu plus sur l'effort allemand délibéré de 1933—1939. A la lumière des données de cet effort la seconde alternative s'impose et elle ne doit pas être du tout éliminée par anticipation du champ des discussions. Voila pourquoi, sur la ligne de l'objectivité de la présente étude, nous présentons certains aspects tout à fait différents par rapport aux opinions des spécialistes de l'Occident.

Le blocus de la guerre de 1914—1918 a servi d'avertissement. Le troisième pays producteur de charbons du globe — récemment par suite de l'incorporation des gisements polonais il dépasse même le niveau de l'Angleterre — et le premier pays producteur de charbons bruns (Braun Kohle) a fondé toute sa politique sur le génie créateur de ses techniciens (Bergius, Tropsch-Fischer) pour transformer le charbon en pétrole synthétique. Depuis 1933 jusqu'aujourd'hui il a fait des efforts gigantiques pour se rendre indépendant du pétrole étranger, mettant à contribution toutes les possibilités internes.

Voici quelle est l'expression de cette richesse :

Production en 1938 :

	charbons de terre	charbon brun
Production mondiale	1.191.200.000 t.	264.810.000 t.
Production Allemande	195.610 000 t.	198.310.000 t.
Tchécoslovaquie	9.200.000 t.	15.260.000 t.
Pologne	38.090.000 t.	—
	242.900.000 t.	213.570.000 t.
%	(20.2%)	(81. %)
Angleterre	231.870.000 t.	—

Voici comment, jusqu'à la veille de la guerre, l'importation du pétrole a évolué pour les 6 premiers mois de chaque année.

1935	1936	1937	1938	1939
(1.000 tonnes)				
1.554	1.824	1.892	2.146	2.621

*

L'importation totale et celle d'essence des deux dernières années a été (1000 t.):

	1937	1938	
Importation totale	4.313	4.957	(+14.8%)
Importation d'essence	1.058	1.357	(+28,4%)

Le plan de quatre ans conformément auquel, à la fin de 1939, l'Allemagne devait avoir réalisé son indépendance a été mis en application dès 1936. On constate des chiffres de plus haut que, **parallèlement à l'application de ce plan l'importation du pétrole augmente d'année en année.** Une augmentation plus accentuée est constatée en 1938 pour l'essence.

Ici, une certaine réserve s'impose.

D'une part les difficultés valutaires devaient restreindre l'importation. D'autre part cependant, l'augmentation du stock de réserves aura imposé ces sacrifices. Enfin le fait de savoir **dans quelle mesure les chiffres qui expriment les résultats de fabrication du pétrole synthétique sont sincères demeure** — au demeurant comme pour d'autres Etats dans des domaines liés à des intérêts de défense — un probléme ouvert.

Pendant le premier semestre 1939 les qualités de produits suivants ont été importées:

Motorine	811.600 t.	31 %
Essence	653.500 t.	24.9%
Pétrole brut	557.200 t.	21.3%
Mazout	350.300 t.	13.4%
Huiles	174.900 t.	6.7%
Divers	74.400 t.	2.7%
Tonnes	2.621,900 t.	100 %

Il est intéressant et d'une actualité aiguë de connaitre la provenance de ces produits:

Amérique	2.072.100 t.	79 %
Europe	397 000 t.	15.1%
Asie	109.700 t.	4 2%
Divers	43.100 t.	1.7%

Par conséquent, l'importation des pays interceptés aujourd'hui par le blocus anglo-français cote 85% du total, le reste de 15% a été obtenu de Russie (4.200 tonnes), de Pologne (9.600 t.) et de Roumanie (382.900 t.).

Les proportions gardées, il s'ensuit que sur la quantité d'environ 5.000.000 de tonnes importée en 1938, environ 4.250.000 de tonnes (respectivement env. 60% du total de la consommation intérieure) devient inaccessible par suite du blocus, demeurant à la disposition de la France et de l'Angleterre.

C'est là un solde déficitaire qui pèse lourdement dans la balance des efforts demandés par la guerre actuelle.

LE BILAN DE L'EFFORT AUTARCHIQUE ALLEMAND

A la fin de l'année 1938, l'Allemagne a obtenu près de 3.000.000 de tonnes de produits pétrolifères ou de succédannés équivalents. C'est-à-dire près de 40% de la consommation intérieure. Ce chiffre exprime le résultat de l'effort réalisé après trois ans d'application du plan Goering.

En 1938, il a été réalisé:

Essence synthétique	1.200.000	tonnes
Motorine „	15 .000	„
Huiles „	115 000	„
Essence provenant du pétrole indigène	200.000	„
Benzol	540.000	„
Alcool pour moteurs	200.000	„

c'est-à-dire les 3/5-èmes des carburants légers de la consommation intérieure.

L'Allemagne **a rationalisé la consommation** de produits pétrolifères, comme aucun autre pays du monde — parallèlement à l'intensification de la motorisation et de la traction automobile. L'économie obtenue en Allemagne, sous des sanctions d'une rare sévérité, atteint, croyons nous, le maximum réalisable sur ce terrain. **Les** réserves que l'Allemagne a pu créer ne peuvent égaler les réserves britanniques ou françaises étant donné les difficultés valutaires, unies au coût du dépôt des installations (3 livres st. par tonne), ainsi qu'au prix de coût du pétrole emmagasiné. Au demeurant, du décalage des quantités importées, il ne résulte pas des différences trop grandes accumulées au cours des dernières années.

Il reste une unique possibilité: celle que l'Alemagne se *soit créé toutefois d'importants stocks de réserves provenant du pétrole synthétique, domaine dans lequel il n'est pas du tout exclu que les chiffres donnés à la publicité n'aient pas été les chiffres reéls.*

C'est là que réside le point initial de départ dans la deuxième alternative que nous étudions plus loin.

Par les recherches nombreuses faites ces dernières anneés il a été précisé pourquoi l'industrie du pétrole synthétique serait seulement une industrie de paix et non point aussi une industrie de guerre, pourquoi le plan allemand n'a pas réussi, ainsi qu'on l'avait escompté par anticipation.

Les difficultés sont nombreuses.

Cette industrie exige des capitaux immenses, une grade *quantité de charbons et de lignites, ainsi que des installations très coûteuses que l'industrie allemande n'a pas été en mesure de réaliser dans le rythme exigé par l'impératif de la situation. On a précisé enfin que les bras qualifiés ont fait défaut à l'Allemagne, empêchement d'ordre social que la technique allemande n'a pu qu'accepter mais non solutionner.*

On objecte: 1) le coût de l'essence synthétique est 3—4 fois plus élevé que celui de l'essence naturelle; 2) pour les investitions les capitaux nécessaires seraient considérables (100—150 milliards de lei pour 1 million de tonnes), donc inaccessibles à la capacite financière allemande; 3) les bras qualifiés manquent pour l'extraction des charbons et des lignites; 4) l'Allemagne ne peut disposer de la quantité nécessaire de charbons: 4—4½ kg. d'anthracite et 6 kgr., de charbons bruns pour un kgr. d'essence synthétique; 5) l'industrie métallurgique allemande n'est pas en mesure de livrer le matériel nécessaire aux installations d'hydrogénation et de synthèse, dans le rythme et la mesure réclamée par la consommation intérieure; 6) preuve péremptoire; l'importation a augmenté d'année en année, au lieu de diminuer et 7) — la consommation intérieure a augmenté dépassant toutes les possibilité d'approvisionement avec des moyens intérieurs.

En conclusion, d'après les données connues, d'après les appréciations du rapport **Falmouth,** de même que celles de tous les spécialistes, l'Allemagne entre dans cette guerre sans avoir réalisé le fondement sur lequel elle a appuyé toute sa politique d'armement de 1933—1939, savoir le plan Goering de quatre ans. Et de là la conclusion résumée par le litre de l'article du **Pétrole Times** (1) mentionné plus haut: **l'Allemagne succombera à cause du pétrole.**

La guerre actuelle mettra en évidence si les anticipations sceptiques des uns ou l'optimisme affirmé aujourd'hui par les cercles allemands ont constitué la mesure exacte des réalités.

L 'APPROVISIONNEMENT ET LES POSSIBILITES ALLEMANDES

Deux thèmes préoccupent actuellement les cercles de spécialité pétrolifère:

a) **les réserves de pétrole** existantes au commencement de la guerre et

b) **l'approvisionnement futur.**

Les cercles anglo-français sont unanimes à affirmer que l'Allemagne ne possède de réserves suffisantes que pour 5—6 mois de guerre tout au plus et que des difficultés invincibles ne tarderont pas à survenir dès l'épuisement de ces réserves.

On a abouti à ces conclusions **en tenant compte des données statistiques connues.** A ces données on accorde un crédit absolu.

A la vérité, une foule d'éléments concourent à renforcer ces convictions. L'Allemagne, par exemple, s'est approprié de riches régions industrielles — l'Autriche, la Tchécoslovaquie, l'ouest de la Pologne — lesquelles sont déficitaires sous le rapport du bilan pétrolifère. L'Autriche et la Tchécoslovaquie consomment plus d'un million de tonnes par an. Les régions polonaises on été séparées de leurs régions naturelles d'alimentation en pétrole, étant donné que **Jaslo** — qui a été attribuée à l'Allemagne — produit à peine 20% du pétrole galicien. L'Autriche et la Tchécoslovaquie d'autre part, ensemble, ne peuvent produire que tout an plus 100.000 tonnes par an. Le bilan se solde donc, pour ces régions, avec un déficit d'environ 1 million de tonnes par an.

L'Allemagne pourrait s'approvisionner par voie de terre des seules régions qui lui sont accessibles: la **Roumanie** et la **Russie.** Or, les possibilités de **production** et **d'exportation** de même que spécialement **les moyens de transport** ne permettent point de parvenir à des quantités de pétrole suffisantes pour couvrir les nécessités d'une guerre offensive et de durée. Le Danube — navigable sur 2.350 km., jusqu'à Regensburg — est impraticable trois mois par an. Le tonnage de tanks existant — au total 201.000 tonnes — allimente tous les Etats riverains, ne laissant pour l'Allemagne qu'un disponible trop modeste. Malgré tout le déplacement de la flotte allemande de l'Elbe et du Rhin, sur le Danube, pour le transport du pétrole russe apporté par la Mer Noire de Bakou et du pétrole roumain disponible, les possibilités de ravitaillement par cette voie permetent, selon les calculs des spécialites de l'Occident, d'obtenir une quantité de **2 millions** de tonnes par an tout au plus.

*

En ce qui concerne l'approvisionnement venant des Etats-Unis, par la Sibérie — idée récemment émise par **Edmond Schmitz** (12) — ainsi que celui venant du Caucase et de la Roumanie, **par voie ferrée,** il se heurte à des difficultés matérielles si sérieuses — absence d'un parc suffisant de citernes — qu'on le considère comme incapable de couvrir les nécessités allemandes, **en temps utile.** L'idée, émise en octobre 1918 par les cercles allemands, de construire des pipe-line vers les régions, aboutissant aujourd'hui jusqu'à la Mer Noire, est un problème d'avenir très difficile, sous tous les rapports : temps, argent et matériel.

Cette hypothese du manqu de pétrole de l'Allemagne a à sa base l'idée que **l'industrie du pétrole synthétique allemande** n'a pas obtenu sa solution anticipée en 1936 par le plan Goering; que les difficultés — ont été et se **maintiennent** tellement grave — **que le pétrole synthétique comme base d'approvisionnement et de résistance allemande contre le blocus, doit être exclus du champ des possibilités réelles.**

C'est sur ces éléments de logique que se fonde l'opinion anglo-française, de même que celle de la majorité des spécialistes neutres, dans toutes les publications récemment parues.

En ce qui nous concerne la seconde alternative rappelée par nous plus haut se présente dans une posture diamétralement opposée. A cela nous oriente des arguments de logique que nous ne pouvons exclure du champ des discussions.

SECONDE ALTERNATIVE

A la vèrité une foule de questions surviennent qui nous obligent à une réponse, savoir:

Mais si l'industrie du pétrole synthétique allemande a été toutefois solutionnée de façon satisfaisante? Si, en dépit de la conviction de certains, la principale difficulté — le manque de main-d'oeuvre qualifiée pour l'extraction des charbons et des lignites nécessaires à l'hydrogénation — ne compte pas dans la balance des possibilités, dans la mesure anticipée ? Si l'Allemagne **était convaincue qu'en temps de guerre elle disposera des charbons et des lignites demeurés disponibles à la suite de l'arrêt de l'exportation pour fonder ladessus, son industrie d'hydrogénation et de sinthèse du petrol?** Si l'Allemagne s'est constuit en silence les installations nécessaires, à temps, pour les mettre en fonction au moment opportun?

Etait-elle obligée de tromper l'ampleur et l'endroit où seront fixées ces installations? Qui nous empêche d'accepter que le plan Goering anticipé en 1936 et selon lequel l'indépendance pétrolifère sera réalisée en 4 années — à la fin de 1939 — **n'aurait pas été virtuellement réalisé?** Etait-il nécessaire qu'il soit annoncé? **Etait-il nécessaire que les données statistiques, publiées sous le contrôle de la sévère censure allemande, indiquent forcément la réalité? Ou bien, au contraire, la masquer ?**

On connaît ce qui a été importé en Allemagne. Ici aucun artifice de chiffre n'était possible, **vu que l'Allemagne ne dispose ni de finance engagée dans des entreprises pétrolifères hors gisements propres, ailleurs, ne de son propre territoire, ni de possédant pas de colonies. Mais savons-nous exactement ce qui a été produit, et combien a été produit, spécialement pendant les dernières années?** Non. Nous connaissons de source allemande des chiffres **dans la mesure de laquelle leur apparition a été estimée compatible avec les intérêts suprêmes de l'Etat.** Des intérêts qui ont dicté, jusque dans leurs plus petits détails, l'activité organisée de la collectivité, dans laquelle l'intérêt individuel s'est fusionné, sous toutes ses formes, et avec des sanctions d'une sévérité exceptionnelle, avec l'intérêt collectif.

Le pétrole, considéré non pas comme un produit de commercialisation, à la lumière du jour, mais comme un élément d'armement — analogue à tous les autres: tanks, avions, munitions, sousmarins, dépôts, etc. **— était fatalement soumis à la loi implacable du secret.**

Pourions nous concevoir comme possible l'idée que l'Allemagne, après l'expérience cruelle faite dans la dernière guerre, ait déployé un effort gigantesque de redressement et d'armement et se soit lancée dans cette guerre **sans s'être rendu compte des conséquences catastrophales qu'entrainent le manque de pétrole ?** Est-il possible que les états-majors, techniques et militaires, économiques et sociaux de l'Etat, **aient méconnus précisément le pivot de base sur lequel se fonde le sort de l'empire et du peuple allemand?** Est-il possible qu'un peuple qui subordonne tout — à la méthode et à l'organisation se soit aventuré dans l'inconnu en exceptant précisement le pétrole? Est-il posible que la riche littérature d'après-guerre, dans laquelle le pétrole apparait, invariablement, à chaque pas, comme élément **qui a décidé son sort,** en 1918 par l'abondance d'un coté, par la pénurie d'autre part — que le pétrole voulons nous dire — ait été méconnu par les facteurs à responsabilité depuis 1933 jusqu'à ce jour?

Comment pouvons nous concevoir que le thème du pétrole comme **facteur** décisif de cette guerre n'ait pas préoccupé aussi les cercles dirigeants dans la même mesure que le montre la riche pleïade de chercheurs allemands qui ont approfondi le thème ? **Fetzer, Hesse, Steinberger, Friedensburg** et tant d'autres ont examiné le thème sous tous les aspects imaginables — projetant **toujours** les résultats de leur étude **sur l'Allemagne dans la guerre future** — c'est-à-dire sur **la situation d'aujourd'hui.** Et nous concevrions que l'Allemagne soit entrée dans cette guerre **non préparée?** Conciente qu'elle s'engage **à un désastre irrémédiable en laissant au hasard précisément le thème du pétrole?**

Voici des éléments de pure logique dont il faut tenir compte quand l'on discute le thème. Et qui nous **obligent** à ne pas rejeter du champ des possibilités tangibles aussi cette alternative, cette **unique** alternative qui justifie la logique des actions de l'Allemagne depuis 1933 jusqu'à ce jour. Admettons en conséquence comme possible que:

a) **L'Allemagne dispose de réserves suffisantes.**

b) Qu'elle **a réalisé,** avec des moyens propres, intérieurs, les voies d'approvisionnement avec le pétrole et les succédanés équivalents, pour cette guerre.

c) Que le plan de quatre ans, réalisé d'après des données statistiques dans la proportion d'environ 50%, selon les données allemandes publiées, aurait été virtuellement réalisé.

L'EFFORT ALLEMAND 1933—1939

Nous sommes donc conduits à émettre une nouvelle théorie:

1) Que l'Allemagne **dispose deja de pétrole synthétique** ou, dans le cas ou elle s'est laissée surprendre **2) qu'elle entreprendra de compléter l'industrie respective** en comptant sur le facteur **temps.**

A l'appui de cette théorie, que nous avançons ici, nous ne pouvons présenter absolument aucune preuve **directe.** Tous les chiffres et les éléments de n'importe quel ordre, **connus,** concluent au contraire à l'infirmation de cette théorie.

Nous disposons toutefois d'une riche collection de preuves **indirectes** qui nous oblige à admettre que tout ce qui constitue l'effort allemand de 1933—1939 a été effectué selon un plan méthodique, délibéré, que rien n'a été laissé au hasard et que, par conséquent, le problème **fondamental** du pétrole, ne pouvait pas non plus recevoir que la solution logique qui devait compléter et cimenter tout l'échafaudage de l'effort allemand.

Depuis 1933 jusqu'à ce jour, l'Allemagne met en application un plan autarchique dans lequel chaque résultat obtenu dépasse tout ce qu'on aurait normalement pu obtenir ailleurs. **Dans tous les aspects de l'effort déployé, et obtenu, une consommation sans cesse croissante de pétrole était angagée.** La préoccupation essentielle était la motorisation introduite dans tous les domaines et sur une échelle de plus en plus large. Or, motorisation se traduit en dernière instance en tonnes de pétrole.

En jetant un regard sur quelques unes de ces réalisations, nous nous faisons une image plus appropriée de l'effort allemand,effort, dans lequel il s'est heurté à chaque pas du problème d'un surplus de consommation de pétrole, dont on ne pouvait pas méconnaitre précisement le pétrole.

Car toute la machine économique et de guerre allemande, ainsi amplifiée, ne pouvait fonctionner en temps de paix et l'on ne pouvait concevoir qu'elle pourrait fonctionner en temps de guerre sans pétrole.

1) **Le parc d'automobiles,** les automobiles de tourisme, la construction de routes qui engagent sur une échelle insoupçonnée la motorisation et en conséquence la **consommation de pétrole** se reflète comparativement dans les chiffres suivants.

Nombre total de véhicules motorisés	1933		1938	
France	1.890.000	100	2.192 116	116
Angleterre	1.725.000	100	2.418 000	140
Allemagne	690.000	100	1.709.248	248

*

Evolution des voitures de tourisme, construites	1933		1938	
France	200 300	100	207.600	107
Angleterre	286.000	100	507.700	177
Allemagne	108.000	100	344.600	315

*

Le revenu national (en milliards de marks or) et celui réalisé spécialement **dans l'industrie** montre que l'effort allemand concentré en dernière instance sur le moteur, s'engageait à une **consommation de pétrole, considérablement augmentée :**

Année	Revenu natioal	Indexe	Revenu industriel	%	Indexe
1933	45,5	100	16 3	35 %	100
1938	77,0(+66%)	169	39,6(+148%)	51,4%	243

Ces derniers temps on a constaté une évolution progressive du moteur Otto (allumage par champ électro-magnétique) vers le moteur Diesel (allumage par compression). Les motifs? Peut-être aussi pour être mis en accord avec les vastes possibilités de fabrication de la motorie synthétique provenant du charbon brun (Braunkohle) silésien, par le procédé **Fischer-Tropsch.**

Voici l'évolution de l'attention accordée vers les moteurs Diesel, entre 1935—1937 :

	1935		1937	
Fabrication des moteurs Diesel	1.170.000 PS	100	1.898.000	162
Adoptation du moteur Diesel au tonnage fluvial et maritime	376.000 PS	100	709.000	188

L'industrie du coke en étroite relation avec l'armement, la construction d'usines, etc. — en étroite relation avec l'acier — a évolué comme suit :

	1933		1938	
Fours de cokesification	8 600	100	15.000	175

Impressionante est la **production de coke,** étroitement liée à l'entier appareil d'armement :

1932		1937	
19.330.000 t.	100	40.896.000 t.	212

Pour obtenir des devises — cela serait l'explication logique — l'Allemagne a intensifié l'extraction et **l'exportation des charbons :**

	1935		1937	
Exportation totale	26.770.000 t.	100	38.600.000 t.	144
„ En France	4.963.000 t.	100	8 045.000 t.	162

En ce qui concerne la production et la consommation des produits du pétrole, les données suivantes sont instructives et mettent en évidence l'effort allemand au cours des dernières six années.

La consommation de carburants Diesel a passé de 300.000 tonnes en 1933 à 1.500.000 t. en 1938 (index: **300).**

La production d'huiles provenant du pétrole allemand a augmenté de 35.000 t. à 200.000 t. dans le même intervalle (index: **572). La production à l'intérieur d'essence** de 296.000 t. à 1.350.000 t. (index: **456).**

La production de pétrole naturel — sans l'Autriche et la Tchécoslovaquie — augmente de 138.750 t. à 373.000 au cours des six premiers mois des années 1933 et 1939 (index: **269). La production de Benzol** — pour laquelle l'Allemagne a toujours occupé la seconde place après les Etats-Unis a varié de 216.000 t./934 à 540.000 t./1938 (index: **249).**

Notons qu'en France le charbon allemand a déplacé le charbon anglais, entrainant une accentuation de la crise de chômage dans l'industrie charbonnière britannique.

Pour les protagonistes de la thèse que les allemands ne disposeraient pas de main-d'oeuvre qualifiée pour l'extraction du charbon destiné au pétrole synthétique il est suffisant d'opposer les chiffres suscités. L'Allemagne ne pouvait sacrifier ses intérêts vitaux — la fabrication du pétrole synthétique — en permettant l'exportation. D'autre part, avec l'incorporation de la Silésie polonaise, le disponible allemand de charbons (Pologne 38 millions tonnes en 1938) croit considérablement grace aussi à l'arrêt de la majorité de l'exportation.

Même si, en amendant notre thèse, dans la deuxième alternative, l'Allemagne est obligée de compléter ses installations pour l'hydrogénation du charbon, nous estimons **qu'aujourd'hui** elle dispose de réserves suffisantes pour avoir le temps nécessaire de réaliser aussi cet effort. Dans le champ des possibilités de l'effort allemand, exprimé par les chiffres suscités, cette réalisation **est possible.** Nous ne pouvons pas nous hasarder à l'exclure.

LE PETROLE POLONAIS

Avant de conclure ces considérations nous crcyons utile et du plus grand et actuel intérêt d'insister sur les plus proches gisements de pétrole de l'Allemagne. La coroboration entre les données suivantes avec **certains** récents événements mettent mieux en évidence les inquiétudes d'aujourd'hui et de demain.

Dans la succession vertigineuse des événements de ces derniers temps, deux faits sont survenus sur lesquels l'attention générale s'est trop peu arrêtée. Bien plus, on n'en a pas scruté toute la signification **politique.**

Voici leur production de pétrole pour 1938 :

Iaslo	136.450 t.	26.9%
Boryslav-Drohobycz	325.460 t.	
Stanislau	45.000 t.	370.460 t. 73,1%
		507.250 tonnes

Voici aussi la production de gaz naturels de la région, pour 1937 :

Iaslo	152.486.000 m.³	33%
Drohobycz	311.915.000 m.³	67%
	464.401.000 m.³	

En d'autres termes l'Allemagne ne reçoit qu'un quart du gisement de pétrole et qu'un tiers de celui de gaz naturels.

L'Allemagne, pauvre en pétrole et gaz naturels, cède à la Russie — le deuxième pays producteur du globe (10.7% de la production mondiale) — l'immense majorité du gisement galicien.

L'Allemagne, angagée dans un duel à la vie à la mort, reçoit par cette délimitation la puissante région industrielle de l'ouest de la Pologne, **dépourvue toutefois de son réservoir naturel d'alimentation avec du pétrole,** étant donné que la région de Jaslo est insuffisante pour couvrir la consommation normale de ces industries.

L'accord — nous affirme-t-on — a été accepté par les deux parties dans la plus parfaite harmonie.

Deuxième fait. **Pourquoi la Russie Soviétique, dans son incursion protectrice sur les Etats baltes, a-t-elle fait le premier pas avec l'Estonie ?** Démarche catégorique, surprenante par sa rapidité, concommitamment avec l'avance des troupes soviétiques sur le territoire polonais.

En voici la *signification* qui est appelée à projeter une lumière **autre** dans le tourbillon des évènements de date récente.

Nous ne le ferons pas non plus à cette place et nous nous bornerons à les signaler.

Après l'occupation par les troupes allemandes de la région pétrolifère **Jaslo--Stanislau** a été réalisé l'accord germano-soviétique pour la délimitation des frontières. La frontière naturelle de la rivière San ayant été acceptée, l'Allemagne obtient la région de Jaslo et les Soviets obtiennent la région de Boryslav-Tustanovice - Drohobycz - Stanislau. **Que représente l'une et l'autre portion de cette région pétrolifère ?**

LES SHISTES BITUMINEUX d'ESTONIE

L'Estonie, petit pays balte de 48.000 km. possède les gisements de shistes bitumineux les plus riches du globe.

Les gisements de shistes bitumineux les plus importants du globe sont ceux des Etats-Unis — encore non mis en exploitation. Suivent ceux de **Fushum,** en Mandchourie, avec un débit total évalué à **5 milliards de tonnes** et un contenu d'environ 5% de pétrole, ce qui totalise approximativement **250 millions de tonnes de pétrole.**

Que réprésentent les shistes estoniens ? Selon **Friedensburg** (13) le débit s'élève **à 5 milliards de tonnes** au minimum, ce qui à un **pourcentage d'environ 20% de pétrole,** fait monter la valeur du gisement à **un milliard de tonnes de pétrole.** Selon le prof. **N. Kogermann,** Recteur de l'Ecole Polytechnique de Tallin, (14) le débit se **chiffre toutefois à 8½ milliards de tonnes, ce qui élève le contenu de pétrole au chiffre fantastique d'environ 1.650.000.000 de tonnes.**

Pour nous faire une idée plus exacte sur la valeur de ce gisement, il suffira de montrer **que toutes les réserves des Etats-Unis, constatées au 1 janvier 1939; se chiffrent à près de deux milliards de tonnes de pétrole ;** que, au rythme de la production actuelle d'environ 280 millions de tonnes par an, le **gisement estonien couvrirait** toute la **consommation** mondiale pendant **six ans.** Il est quatre fois plus grand que la totalité des réserves soviétiques du Caucase et de l'Oural ; ce **gisement est 15 fois plus grand que tout le pétrole qui a été extrait en Roumanie** depuis 1857 jusqu'à ce **jour.**

Le gisement estonien est plus riche en pétrole que ceux existants en Russie, dans l'Irak, l'Iran, le Vénézuela, la Roumanie, la Mexique, réunis!...

De ces constatations sans équivoque résulte la signification **politique** de certains faits et attitudes de ces derniers temps. La richesse des shistes estoniens était évidemment connue et dans la Russie soviétique et en Allemagne. Dans un duel à la lumière du jour, sans trop grand écho, la première a gagné.

On sait qu'après la phase actuelle d'exploitation rentable des gisements de pétrole suivra l'extraction du pétrole des gisements de shistes bitumineux. Les shistes mandchouriens travaillent en déficit — le pourcentage de 5% étant beaucoup trop faible.

Ceux d'Ecosse, avec 9% de pétrole, en déclin au demeurant, *sont exploités à la limite* minima de la rentabilité. Les shistes estoniens toutefois, **avec 20% de pétrole,** ayant leur gisement près de la lumière du jour (2—4 mètres de profondeur) permettent aux six sociétés existantes des bénéfices très importants. Ils atteignent le niveau de rentabilité du pétrole naturel.

Les schistes donnent une essence de qualité exceptionnelle la moitié du tonnage extrait est utilisé directement à la combustion, pour les chaudières, les poêles ou les locomotives ferrovières.

L'exploitation a commencé sur une petite échelle en 1918. L'Etat estonien est le principal exploitant. Une lutte acharnée a été donnée ces derniers temps entre l'initiative allemande et l'initiative britannique, pour l'accaparement des gisements. Le gouvernement a adopté toutefois une ligne d'équilibre, maintenant sa prépondérance.

En 1938 on a extrait 1.472.000 tonnes de shistes dont seulement 768.400 tonnes ont été soumises au traitement pour obtenir du pétrole (52%). On a realisé 148.200 tonnes de pétrole (19.3%). Le groupe allemand a obtenu en 1937 (A G. Eesto Kivioli) 60.000 tonnes de derivés du pétrole.

Comme on le voit l'industrie estonienne se trouve à peine à son début. Elle est néanmoins appelée à jouer un rôle décisif dans l'avenir.

Après la chasse — entrée dans la légende — pour l'accaparement des gisements pétroli-

(suite 4-ème page)

IZOLAŢI CU VATA DE STICLĂ

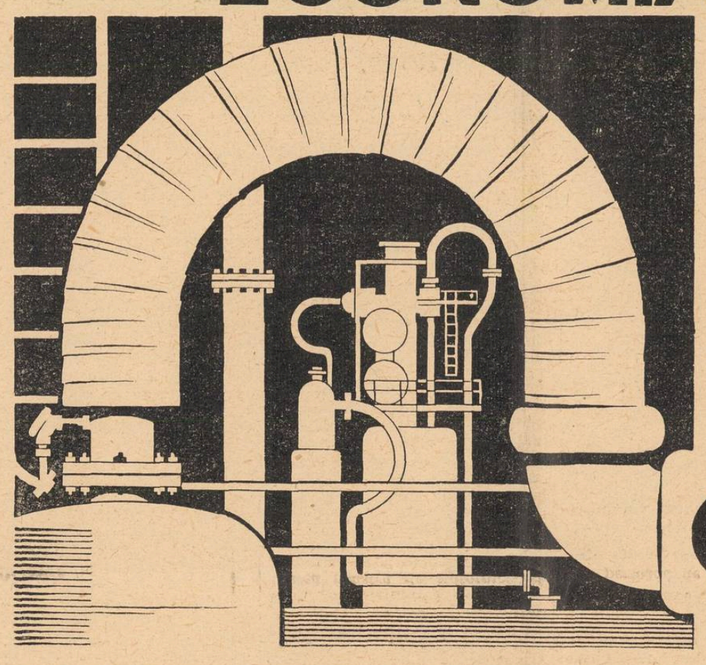

ECONOMIA

ACESTA ESTE PRINCIPIUL CEL MAI LA MODĂ

In orice domeniu trebue făcut economie, chiar în acela al izolării, unde trebue sacrificat totul pentru a se obţine o izolare perfectă.

VATA DE STICLĂ

este produsul românesc care asigură o izolare desăvârşită, cu o economie maximă. Incercaţi să izolaţi o conductă, un cazan, o cămară de uscat, un frigorifer şi vă veţi convinge că

VATA DE STICLĂ

este un produs cu totul superior.

REPREZENTANT PENTRU JUDEŢELE PRAHOVA ŞI DÂMBOVIŢA

CLARK S.A.R. PLOEŞTI

MATERIALUL IZOLATOR CEL MAI ECONOMIC

LE PETROLE DANS LA GUERRE ACTUELLE

La lutte entre le pétrole naturel et le pétrole synthétique

(suite)

par **CRISTIAN LEU**

féres est survenue de nos jours, sous nos yeux, l'un des évènements les plus importants de l'histoire de l'économie moderne. L'accaparement des shistes estoniens avec la „protection" politique soviétique contre les incursions de tout autre Etat, constitue pour le premier arrivé la clef d'une position d'une rare importance **politique** pour l'avenir.

Au sujet du petit pays doté par Dieu avec cette fantastique richesse, l'histoire des temps à venir aura encore beaucoup à dire.

ENTRE LE PETROLE NATUREL ET LE PETROLE SYNTHETIQUE

En résumant, la situation se présente comme suit:

L'Allemagne a besoin de 14—16 millions de tonnes par an.

Elle entre en guerre avec un déficit de 4½ millions de tonnes dans ses possibilités d'approvisionnement en temps de paix, importées jusqu'ii par voie d'eau. Voie coupée par le blocus.

Du **pétrole naturel** existant en Allemagne (580.000 tonnes en 1938), Autriche (63.000 t./1938), Tchécoslovaquie (17.000 t./1938), Galicie-Jaslo (135.000 t./1938) par l'intensification au maximum de la production on pourra obtenir durant la première année de guerre tout au plus **1 million de tonnes.**

Des **succédanés équivalents: benzol** (540.000 t. 1938) demeuré disponible à la suite de la fabrication des explosifs, **alcool** (200.000 t. 1938), **gaz liquefiés, gazogène, méthane, gaz naturels** provenant de Jaslo, etc., elle pourra encore obtenir l'equivalent maximum de **1 millions tonnes de pétrole.**

Des charbons et lignites, dans les installations **connues,** inclusivement les neuf installations inaugurées dans le cours de l'année, on pourra réaliser environ **2½ millions de tonnes de pétrole synthétique.**

De **Roumanie** et de **Russie,** à cause des difficultés de transport par terre ou par la voie du Danube, elle pourra récupérer **3—4 millions** de tonnes. Le maximum qu'elle peut obtenir par la voie du Danube, pendant les 9 mois de navigabilité, avec la flotille de tanks provenant de l'Elbe et du Rhin, pourra difficilement atteindre pendant la première année **2—2½ millions de tonnes** de Bakou transportées par la Mer Noire et de Roumanie, le reste par voie terrestre.

L'importation par la Sibérie du pétrole venant des Etats-Unis, idée lancée par Edmond Schmitz, est entièrement illusoire.

L'accès vers les **shistes bitumineux estoniens** lui a été définitivement intercepté par l'action de la diplomatie soviétique. Les shistes bitumineux propres, **de Meissel,** ne sont pas rentables et directement dérisoires.

Dans ces conditions l'Allemagne pourrait disposer de **7½—8 millions de tonnes pour la première année.** Quantité insuffisante pour les exigences de la guerre d'aujourd'hui.

Pour couvrir le reste nécessaire **elle n'a qu'une seule voie: le pétrole synthétique.** Il n'existe pas deux alternatives dont elle pourrait choisir. La solution du pétrole synthétique est unique et se pose comme un impératif.

Dispose-t-elle ou ne dispose-t-elle pas des installations nécessaires au pétrole synthétique, construites en temps voulu? Personne ne peut donner une réponse catégorique, dans un sens ou dans un autre, à cette question.

Si elle ne dispose pas de ces installations il **s'en suit qu'elles doivent être construites maintenant.**

Cela demande de **l'argent, du matériel** et **du temps.** Mais cela demande aussi avant tout **des réserves déposées, en quantités suffisantes,** pour pouvoir faire face à toutes les nécessités de la guerre jusqu'à la mise en fonction des nouvelles installations.

Du **temps** est exigé pour l'exécution de toutes les commandes nécessaires à ces investitions. Le problème des charbons ne se pose plus, il existe en abondance.

C'est là certainement le problème le plus difficile qui ait jamais été posé à la capacité de l'effort collectif allemand. Le sort de la guerre actuelle se joue sur cette carte, plus que sur la carte des aliments et des matières premières: **sur la carte du pétrole synthétique.**

Seul l'avenir nous permettra une orientation sûre dans le labyrinthe du problème. Le temps et l'attente, le facteur sur lequel un publiciste anglais fondait récemment sa conviction sur l'écroulement de l'Allemagne (1) à cause du manque de pétrole, **pourrait cependant avantager** précisement **l'Allemagne** et non point lui apporter la **défaite.** Car, si les installations d'hydrogénation sus indiquées ne sont pas construites, pour leur réalisation est précisement exigée la collaboration avec le même facteur: **le temps** et **l'attente,** afin qu'elles puissent être réalisées.

Une lutte gigantesque entre le pétrole naturel et le pétrole synthétique, entre le pétrole de hier et celui de demain, se dessine à l'horizon des évènements.

Lutte dont la fin aura à décider du sort même des peuples angagés.

Note. Dans le chapitre suivant le problème du pétrole pour la France et l'Angleterre.

BIBLIOGRAPHIE

(1) Petroleum Times, *Sept. 1939 (380) „Germany will succumb to a shortage of oil supplies". plies".*

(2) F. Friedensburg, *Das Erdölim Weltkrieg" 1939, pag. 15.*

(3) Dr. H. Steinberger, *Der Treibstoffverbrauch im Kriege" 1936.*

(4) F. Friedensburg, *„Kannder Treibstoffbedarf der heutigen Kriesgsführung überhapt befriedigt werden?" (Petroleum Z. 24/937).*

(5) F. Friedernsburg *„Der Bedarf an Oelwokrand des Weltkrieges" (Petroleum Z. N. 9 şi 16/1939).*

(6) G. Godeau, *„Le Pétrole, Théories économiques et Défense nationale" (Journal de Pétroles Sept. 1939).*

(7) F. Fetzer, *„Oelpolitik der Grossmächte unter Kriegswirtschaptlichen Gesichtspunkte".*

(8) Dr. Hesse, *Schriften zur Kriegswintschaftlichen Forschung und Schulung, 1935.*

(9) Garfias Whetsel et *Ristori, statisticni dela Cities Services Co. N. I.*

(12) Edmond Schmitz, *(Journ. des pétroles) Oct. 1939.*

(13) F. Friendensburg, *Die Bergwirtschaft der Erde, 1938 pag. 160.*

(14) Paul N. Kogermann, *Estonian Shale Oils, —The Petroleum Industry, Vol. IV, 3107-3112/1938.*

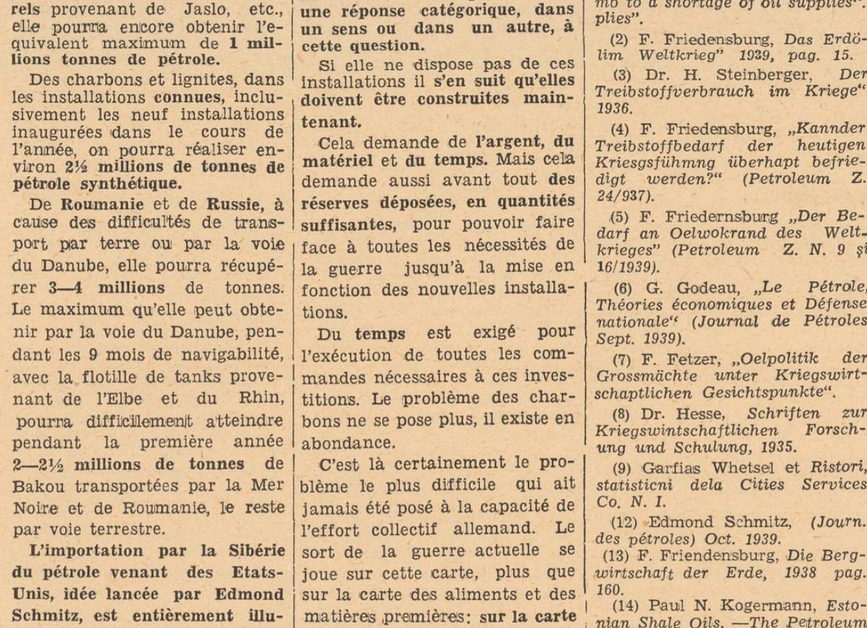

Informaţiuni

D. Leon Wenger, **reprezentantul statului francez şi al grupului Petrofina, care a semnat săptămânile trecute, cu guvernul român modificările aduse acordului de vânzare de produse de petrol în Franţa, pentru a-l pune în concordanţă cu împrejurările actuale şi a-i permite o cât mai uşoară executare. s'a înapoiat de câteva zile în Bucureşti.**

D-sa a dat totdeauna dovadă că este un bun prieten al ţării noastre, manifestând în toate ocaziile un spirit din cele mai conciliante faţă de interesele petrolului românesc şi căutând cu toată autoritatea de care se bucură a obţine cele mai favorabile avantagii pentru economia noastră naţională.

De astădată deasemeni a obţinut din partea guvernului francez autorizaţia pentru România de a importa din Franţa — unde sunt prohibite la export — materiile prime necesare industriei noastre metalurgice şi de prelucrare a cauciucului: cositor, cupru şi cauciuc.

Aprovizionarea noastră cu materii prime — legată de un intens export în Franţa — fiind o chestie vitală pentru interesele Statului, nu ne îndoim că guvernul va da tot concursul intreprinderilor petrolifere pentru a le pune în măsură să execute acordul de mai sus la preţurile actualei conjuncturi, aceasta spre binele economiei noastre naţionale.

Informations

M. Léon Wenger, **le représentant de l'Etat français et Président de la „Petrofina Française" lequel a signé, au cours des semaines dernières avec le gouvernement roumain les modifications apportées à l'accord de vente des produits du pétrole en France, afin de le mettre en concordance avec les circonstances actuelles et d'en permettre l'exécution aussi facile que possible, est revenu depuis quelques jours à Bucarest.**

M. L. Wenger a toujours fait la preuve qu'il est un bon ami de notre pays, manifestant en toutes occasions un esprit des plus conciliants à l'égard des intérêts du pétrole roumain et, avec toute l'autorité dont il jouit, cherchant à obtenir les plus favorables avantages pour notre économie nationale. Cette foisci également il a obtenu de la part du gouvernement français l'autorisation pour la Roumanie d'importer de France — d'où leur exportation est prohibée — les matières premières strictement nécessaires à notre industrie métallurgique et à celle du traitement du caoutchouc: étain, cuivre et caoutchouc.

Notre approvisionnement en matières premières — lié à une intense exportation en France— étant une question vitale pour les intérêts de l'Etat, nous ne doutons pas que le gouvernement ne donne tout son concours aux entreprises pétrolières pour les mettre en mesure d'exécuter l'accord de plus haut aux prix de l'actuelle conjoncture, cela pour le bien de notre économie nationale.

Urcarea preţurilor produselor petrolifere la export nu este decât o mică compensaţie pentru impovorările fiscale cari apasă necontenit din ce în ce mai mult asupra industriei petrolifere.

De altfel urcarea accentuată a preţului ţiţeiului care este în disproporţie cu aceea a produselor petrolifere; scăderea cu peste 34% a exportului prin Constanţa — unde rezervoarele sunt pline — şi care nu este compensată nici de departe prin exportul la maximum ce se face pe Dunăre prin Giurgiu; precum şi inimoasa iniţiativă luată de către unele mari societăţi de a vinde în ţară produsele cu preţuri de sacrificiu, nu permit realizări cari sunt atât de îndreptăţite, mai cu seamă astăzi când problema intensificărei explorărilor necesitând investiţii enorme este de cea mai mare acuitate.

Urcarea preţului ţiţeiului este în special binefăcătoare pentru micii producători români cari aduc o frumoasă contribuţie petrolului românesc (8%), prin punerea în lucru a sonde şi şantiere nerentabile marilor întreprinderi. Vor putea acum, reînoind şi complectând inventarul, să participe cu toată inima la sporirea producţiei.

*

S'a observat zilele acestea în Bursă — când valorile petrolifere sunt atât de căutate — lipsa de acţiuni „Concordia", cerute cu mare insistenţă. S'au făcut foarte puţine transacţiuni cu aceste acţiuni. Faptul nu este de mirat deoarece posesori lor cunosc adevărata ei valoare şi sunt singuri cari în toţi anii, la o epocă fixă, s'au bucurat de un dividend. In special acum când activitatea „Concordiei" este atât de prodigioasă în petrol, metalurgie, armament, electricitate cărbuni şi aur, este lesne de înţeles de ce aceste acţiuni nu găsesc vânzători.

*

M. MIHAIL PIZANTY, directeur du „Moniteur du Pétrole Roumain" notre si apprécié confrère — véritable encyclopédie vivante du Pétrole roumain — dont les études tellement bien documentées contribuent dans la plus large mesure aux intérêts de notre industrie du pétrole, vient de faire paraitre une étude de la plus grande importance „La vitalité de l'industrie pétrolifère roumaine" — synthèse de l'effort pétrolier roumain depuis son origine (1857) — **que nous ne saurions assez recommander à nos lecteurs et que nous nous ferons un plaisir d'analyser largement dans le prochain numéro.**

La hausse des prix des produits du pétrole à l'exportation n'est qu'une faible compensation pour les charges fiscales qui pèsent incessemment de plus en plus sur l'industrie du pétrole.

Au demeurant la hausse accentuée des prix du pétrole brut qui est en disproportion avec celle des produits du pétrole; la baisse de plus de 34% de l'exportation par Constantza — où les réservoirs sont pleins — et qui n'est pas compensée même de loin par l'exportation au maximum qui s'effectue sur le Danube par Giurgiu; ainsi que la généreuse initiative prise par certaines grandes sociétés de vendre leurs produits dans le pays à des prix de sacrifice, ne permettent point des réalisations qui sont tellement justifiées, aujourd'hui surtout où le problème de l'intensification des explorations nécessitant des investitions énormes est de la plus grande acuité.

La hausse des prix du pétrole brut est spécialement bienfaisante pour les petits producteurs roumains qui apportent une belle contribution au pétrole roumain (8%), par la mise en oeuvre de sondes et de chantiers non rentables aux grandes entreprises. Ils pourront maintenant, renouvelant et complétant leur inventaire, participer de tout coeur à l'augmentation de la production.

*

On a observé ces jours — ci à la Bourse—quand les valeurs pétrolières sont tellement recherchées — le manque d'actions „Concordia", demandées avec une grande insistance. Il a été effectué très peu de transactions avec ces actions. Le fait n'est point étonnant vu que leurs possesseurs en connaissent la véritable valeur et sont les seuls qui, tous les ans, à une époque fixe, ont bénéficié d'un dividende. Spécialement maintenant où l'activité de la „Concordia" est tellement prodigieuse dans le pétrole, la métallurgie, l'armement, l'électricité, le charbon et l'or, il este facile de comprendre pourquoi ces actions ne trouvent pas de vendeurs.

*

Voici celle des principales sociétés: „Astra Română" 348 vagons; „Concordia" 228 vagons; „Unirea" 145 vagons; „Steaua Română" 195 vagons; „Colombia" 167 vagons; „Creditul Minier" 82 vagons; „I.R.D.P." 40 vagons; „Forage Lemoine" 11 vagons.

*

Toate cercurile s'au bucurat de urcarea în câteva zile a cursurilor acţiunilor, I. R. D. P. dela 85 lei la peste 250. Acestea sunt favoritele zilei şi înregistrează cele mai numeroase tranzacţiuni în Bursă.

Increderea în această intreprindere, care era pe pragul ruinei, este datorită — după cum se ştie—actualei conduceri care, cu mari sacrificii, chiar personale, şi cu o chibzuită administraţie a reuşit a plăti datoria atât de mare, salvând avutul miilor de acţionari români din toate straturile sociale.

Cu o producţie de 40 vagoane zilnic, **fără datorii,** cu strasnice economii, **I. R. D. P.** păşeşte la o eră de prosperitate bine meritată, care o va duce în fruntea întreprinderilor pur româneşti, spre răsplata acţionarilor ei.

*

Tous les cercles se sont réjouis de la hausse en quelques jours du cours des actions „I. R. D. P." de 85 lei à plus de 250 lei. Ce sont les favorites du jour et ce sont celles qui enregistrent les plus nombreuses transactions en Bourse. La confiance dans cette entreprise qui était au seuil de la ruine est due — on le sait — à l'actuelle direction qui au prix de grands sacrifices, même personnels, et avec une sage administration a réussi à payer la grande dette, sauvant l'avoir des milliers d'actionnaires roumains appartenant à toutes les couches sociales.

Avec une production de 40 vagons par jour, sans dettes, avec de sévères économies, l'„I. R. D. P." entre dans une ère de prospérité bien méritée qui la portera à la tête des entreprises purement roumaines, pour la récompense de ses actionnaires.

*

ITALIE. L'Italie a conclu un contrat d'échange en compensation avec le Mexique en vue de la livraison de 1.000.000 de tonnes d'essence en échange de soie artificielle.

— Augmentation appréciable dans les raffineries italiennes. Durant les huit premiers mois de l'année l'augmentation par rapport à la période similaire de 1938 a été de: 39,6% pour l'essence, 34% pour la motorine, 60,4% pour le mazout.

JAPON. Cet Etat a introduit la consommation obligatoire de gazogène pour certains types de voitures automobiles. Jusqu'à, present 3000 voitures ont été adaptées.

ESTONIE. Une quatrième installation pour l'extraction du pétrole de shistes bitumineux sera aménagée à Kothla. La production sera doublée.

FINLANDE. Les événements ont surpris ce pays sans essence. Presque toute la circulation automobile de ce pays a cessé.

ALLEMAGNE. On a interdit la sortie du pays des cartes pour automobiles comprenant le territoire de l'Allemagne.

BULGARIE. La Bulgarie a conclu un contrat avec les Sovietes pour la livraison de fruits, de textiles, de tabacs et de légumes en échange de pétrole.

ITALIE. On est revenu au mélange obligatoire de White spirt avec l'essence, dans la proportion de 1:5.

YOUGOSLAVIE. Dans ce pays les recherches géologiques pour les gisements de pétrole, faites par des étrangers, sont soumises à un régime surveillé, très sévère.

*

„I. R. D. P."
INDUSTRIE ROUMAINE DE PÉTROLE
Société Anonyme

Il est porté à la connaissance des actionnaires que le paiement du coupon de dividende No. 18 pour l'exercice 1939 este effectué chaque jour ouvrable à la Caisse de Bucarest de la Société, rue Biserica Amzei No. 23, de 9 h. à 11 h.

Direction

Prix à l'exportation

3 Novembre 1939	Fob Constantza La tonne métrique Schl. or	Dollars	Fob Ramadan La tonne métrique Schl. or	Dollars	à la raffinerie Lei
Gazoline	5. -. -	39. 75	4.16.11	38. 54	4. 17
Essence légère	5. -. -	39. 75	4.16.11	38. 52	4. 22
» lourde	3.17. 6	30. 81	3 14. 5	29. 58	3. 08
White Spirit I	3 17. 6	30. 81	3.15. 3	29. 91	3. 29
Lampant	3. 4. 0	25. 44	3. 3. 3	25. 14	2. 69
Gaz oil + 5	3 1. 0	24. 25	2.18. 4	23. 18	2. 40
Mazout + 20	1.16. 0	14. 31	1.13. 7	13. 35	1. 13

Situaţia acţiunilor petrolifere în Bursa din Bucureşti

La situation des actions pétrolières à la Bourse de Bucarest

Bursa noastră, care până la începutul lunei Septembrie a fost adânc influenţată de evenimentele internaţionale cari au apăsat greu asupra transacţiunilor şi cursurilor acţiunilor noastre petrolifere, îndată ce aceste evenimente dureroase au intrat într'o fază definitivă iar neutralitatea noastră s'a statornicit şi în urma marei urcări a preţurilor produselor petrolifere, a început a cunoaşte o activitate binefăcătoare care dispăruse de mulţi ani. Posesori de acţiuni petrolifere cari au fost atât de greu loviţi au avut o mică recompensă care — sperăm — nu se va opri aci pentru sacrificiile ce le au îndurat ani de zile cu unele valori.

In perioada de nesiguranţă a situaţiei Ianuarie — Septembrie 1939 s'au făcut tranzacţiuni asupra unui număr de 1.611.565 bucăţi acţiuni petrolifere însumând o valoare de 339.613.436 lei faţă de 991.003 bucăţi în valoare de 384.507.278 lei, în aceeaşi perioadă de timp din 1938.

Cu tot numărul mai mare de acţiuni negociate, adică 620.562 bucăţi mai mult ca în 1938, valoarea lor a fost cu 44.893.842 lei mai mică.

Din tabloul de mai jos se va vedea diferenţa de curs înregistrată la acţiunile petrolifere în anii din cei mai buni, din cei mai rei şi astăzi:

Notre Bourse qui, jusqu'au commencement du mois de septembre, a été profondément influencée par les événements internationaux qui ont lourdement pesé sur les transaction et les cours de nos actions pétrolifères, sitôt que ces événements douloureux sont entrés dans une phase décisive et que notre neutralité a été définitivement établie, ainsi que par suite de la grande hausse des prix des produits pétroliers, a commencé une activité bienfaisante qui avait disparu depuis longtemps. Les possesseurs d'actions pétrolières, tellement éprouvés, ont eu une petite récompense qui — espérons nous — ne s'arrêtera pas ici pour les sacrifices qu'ils ont enduré pendant des années avec certaines valeurs.

Dans la période d'incertitude de la situation de janvier-septembre 1939 des transactions ont été effectuées sur un nombre de 1.611.565 pièces d'actions pétrolières, représentant une valeur de 339.613.436 lei, au regard de 991.003 pièces, d'une valeur de 384.507.278 lei, pendant la même période de 1938.

Malgré le grand nombre d'actions négociées soit 620.562 pièces de plus qu'en 1938, leur valeur a été de 44.893.842 lei inférieure.

Le tableau ci-dessous nous montrera la différence de cours enregistrée pour les actions pétrolifères dans les années les meilleures, les plus mauvaises et aujourd'hui.

Cours des actions à la Bourse de Bucarest

Prix du pétrole brut, le vagon, lei		IV/1923	VI/1924	VI/1925	VIII/1931	IX/1939	X/1939	29/X/1939	3/XI/1939
		15.700	19.000	30.000	3.150	16.800	18.500	20.200	21.500
	Val. nomin.								
Steaua Română	500	5.050	4.260	3.200	200	290	310	450	480
Astra Română	500	15.300	12.400	7.500	455	825	820	1150	1095
Concordia	250	4.300	4.700	2 050	210	420	440	645	650
Redevenţa	500	2.520	1 500	500	40	145	142	208	200
Petrol Blck	500	1.750	875	610	90	60	55	128	110
Creditul Minier	500	4.970	2.000	2.650	108	225	215	335	332
I. R. D. P.	500	2.850	1.030	1.290	60	98	97	220	218
Petrolul Românesc	500	1.700	1.150	1.700	80	340	340	565	555
Banca Minelor	500	900	400	590	25	décédée	décédée	—	—
Sospiro	500	870	300	590	20	—	—	—	—
Roumano-Belge	250	450	790	1.010	50	40	40	45	40

Vedem din acest tablou că cursul unor acţiuni nu a fost influenţat numai de situaţia generală ci şi de situaţia proprie a diverselor societăţi.

Reiese în mod absolut buna situaţie constantă a Societăţilor „Astra Română" şi „Concordia", cari nu pot fi atinse de furtunile trecătoare.

Acţiunile societăţei „Unirea" (Phoenix Oil) şi Romano-Americană nu sunt cotate la Bursa din Bucureşti.

Ce tableau nous indique que le cours de certaines actions n'a pas été influencé seulement par la situation générale, mais aussi par la situation propre des diverses sociétés.

La bonne situation constante des sociétés „Astra Română" et „Concordia" qui ne peuvent être touchées des orages passagers ressort de façon absolue.

Les actions de la société „Unirea" (Phoenix Oil" et „Romano Americana" ne sont pas cotées à la Bourse de Bucarest.

C. 10.505 — Atelierele Societăţei Anonime „UNIVERSUL" Str. Brezoianu No. 23—25 Bucureşti

BIBLIOTECA „ASOCIAȚIEI” SIBIIU

ANUL XX.— No. 368

DUMINICA 31 DECEMBRIE 1939

Dacă nu doriți a vă abona rugăm a se înapoi
If not desired please return to:
En cas de non acceptation, prière de retourner à
ZIARULUI
„ROMANIA PETROLIFERA“
Strada Vasile Stroescu No. 9
(Foișor)
BUCUREȘTI—IV

Redacția și sediu pentru Ploești și județul Prahova
PLOEȘTI
Strada M. Kogălniceanu 35, etaj

ROMÂNIA PETROLIFERĂ

ZIAR NAȚIONAL PENTRU APĂRAREA INDUSTRIEI PETROLIFERE ȘI ECONOMIA TĂREI

„LA ROUMANIE PÉTROLIFÈRE”

Director-Proprietar: H. P. DURAND
Inregistrat sub No.7 în Registrul Publicațiunilor pe lângă secțiunea I-a comercială, Tribunalul Ilfov, conform Decretului-Lege din 8 Aprilie 1938

Fondator: PIERRE SOLOMON

ABONNEMENTS ANNUELS:
Pour la France, la Suisse la Belgique, et pour tous les autres pays 200 fr. français
Payement seulement par chèque en monnaie du pays de destination ou en francs sur Paris
Pour la Roumanie . . lei 1.000
Abonamente pentru autorități anual . . . . lei 2.000

REDACȚIA ȘI ADMINISTRAȚIA:
BUCUREȘTI IV. — Strada Vasile Stroescu No. 9 (Foișor)

DATORIA STATULUI FAȚĂ DE INDUSTRIA PETROLIFERĂ

Le devoir de l'Etat à l'égard de l'industrie pétrolière

„Un plus de bogăție printr'un plus de muncă”;
„Un plus de muncă prin stimularea muncii”;

spunea d. senator Ioan C. Marinescu, Administrator-Director General al Societății „Concordia”, în magistrala cuvântare ținută de D-sa la discuția răspunsului la Mesaj, în ședința Senatului din luna Iunie c., în calitate de reprezentant al muncii naționale și al industriașilor.

Aceste principii, necesare prosperității economiei noastre naționale și creiării unui ritm nou de muncă, vor călăuzi — nu ne îndoim — programul economic de cinci ani al noului guvern la elaborarea legei pentru planificarea agriculturii și industriei, anunțată de către d. Prim Ministru Gh. Tătărăscu.

Aplicând aceste „axiome” industriei noastre petrolifere se poate ușor vedea cum prin plusul de muncă, neîntrerupt și plin de sârguință, această industrie a contribuit la acest plus de bogăție care aduce atâtea foloase țării.

Intr'adevăr, pe lângă un capital de aproape 11 miliarde și investiții de peste 46 miliarde cari activează munca românească, industria petroliferă participă cu peste 8 jumătate miliarde la bugetul țării fiind și principala aducătoare de devize atât de necesare Statului. Anul trecut, din exportul general care s'a ridicat la 21.523 milioane, petrolul a reprezentat 43% iar, în primele 6 luni ale anului curent acest export a reprezentat 41.2%.

Această muncă uriașă, creatoare de plusuri de bogăție pentru țară, fosta ca stimulată cum se cuvine ce cine trebuia stimulată, adică de Stat?

Nu, putem spune fără înconjur. Industria de petrol s'a zbătut ani de zile greu pentru existența ei, luptând cu toate greutățile din afară și mai cu seamă dinauntru.

Dacă timpurile tragice de astăzi par a-i fi favorabile, ea trebuie însă să fie pregătită pentru a înfrunta criza prețurilor care probabil va urma.

Supusă la impuneri diferite cari ating peste 62% din venitul ei brut, cu nici o siguranță față de investițiile ei pline de cele mai mari riscuri, la bunul plac al vechilor partide politice cari desfaceau ceea ce altul făcea, industria petroliferă așteaptă de ani de zile modificarea legii minelor dela care să pornească STIMULAREA muncii ei. Pentru această dreaptă STIMULARE trebuie însă să se aibă în vedere aportul ce fiecare întreprindere l-a adus la punerea în valoare a petrolului românesc, contribuția fiecăreia la veniturile Statului și posibilitățile adevărate ale fiecăreia pentru a-și îndeplini datoria. A trecut timpul încercărilor și favoritilor. Nu ne îndoim că noul Ministru al Economiei Naționale, cunoscut ca economist de seamă și om al dreptății, va așeza cât de curând temelia sănătoasă atât de necesară desvoltării petrolului românesc în timpurile de față.

Numai astfel se va ajunge la acel PLUS DE BOGAȚIE cum preconiza cu atâta dreptate d. senator I. C Marinescu.

R. P.

„Une augmentation de richesse par une augmentation de travail”;
„Une augmentation de travail par la stimulation du travail”;

disait M. le sénateur Jean C. Marinesco, administrateur-directeur général de la Société „Concordia” dans le magistral discours qu' il a tenu à la discussion de la réponse au Message, à la séance du mois de juin dernier, en sa qualité de représentant du travail national et des industriels.

Ces principes, nécessaires à la prospérité de notre économie nationale et à la création d'un rythme nouveau de travail, guideront — nous n'en doutons pas — le programe économique de cinq ans du nouveau gouvernement dans l'élaboration de la loi pour le développement et la rationalisation de l'agriculture et de l'industrie, annoncée par M. le Premier Ministre G. Tatarasco.

En appliquant ces „axiomes” à notre industrie pétrolière on peut facilement se rendre compte comment, par une augmentation de travail ininterrompue et pleine de zèle, cette industrie a contribué à cette augmentation de richesse pour la prospérité du pays. A la vérité, outre un capital de près de 11 milliards de lei et des investissements de plus de 46 milliards qui activent le travail roumain, l'industrie pétrolière participe avec plus de 8½ milliards au budget du pays étant aussi la principale source des devises tellement nécessaires à l'Etat. L'année passée, sur une exportation générale qui s'est élevée à 21.533 millions, le pétrole a représenté 43% et, dans les 6 premiers mois de l'année courante cette exportation a représenté 41,2%.

Ce travail gigantesque, créateur d'augmentations de richesses pour le pays, a-t-il été stimulé comme il convient par qui il devait être stimulé, c'est-à-dire par l'Etat? Non, nous pouvons le dire résolûment. L'industrie du pétrole s'est débattue pendant des années pour son existence, luttant avec toutes les difficultés du dehors et surtout du dedans. Si les temps tragiques de l'heure actuelle semblent lui être favorables, elle doit toutefois être préparée pour affronter la crise des prix qui suivra probablement.

Soumise à divers impôts qui atteignent plus de 62% de son revenu brut, n'ayant aucune sûreté à l'égard des investissements pleins des risques les plus grands, dépendant du bon plaisir des anciens partis politiques qui défaisaient ce que l'autre avait fait, l'industrie pétrolière attend depuis des années la modification de la loi des mines dont émanera la stimulation de son travail. Pour cette équitable stimulation il faut toutefois avoir en vue l'apport de chaque entreprise à la mise en valeur du pétrole roumain, la contribution de chacune d'entr'elles aux revenus de l'Etat et les possibilités véritables de chacune d'elles de remplir son devoir. L'époque des essais et des faveurs est passée. Aussi ne doutons nous pas que le nouveau Ministre de l'Economie Nationale, connu comme un économiste de valeur et un homme ami de l'équité, n' établisse dans le plus bref délai le sain fondement tellement nécessaire au développement du pétrole roumain dans les moments actuels.

Ce n'est que de cette façon que l'on arrivera à cette augmentation de richesse — comme le préconisait avec tant de justice M. le sénateur Jean C. Marinesco.

R. P.

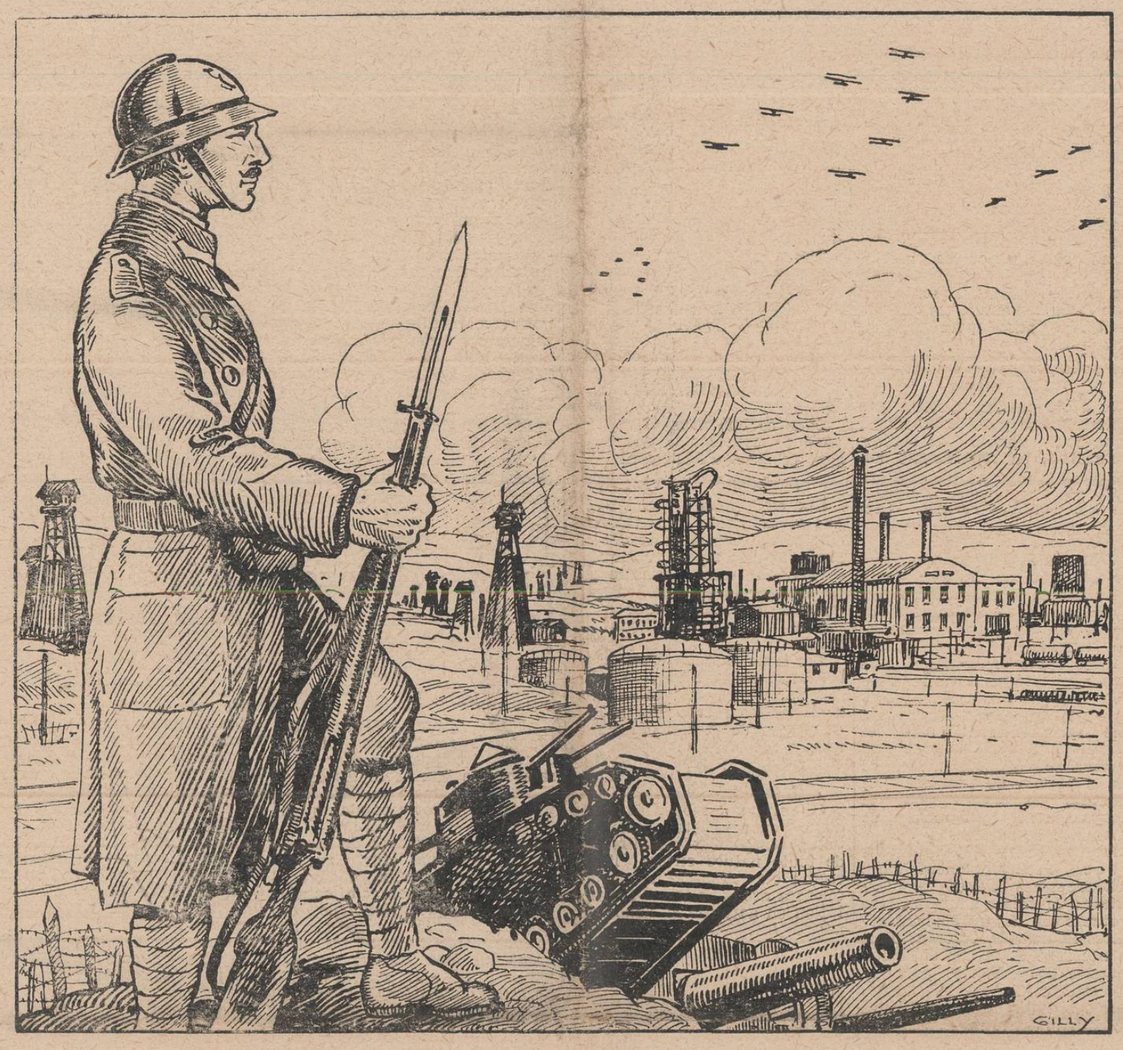

„Pacea noastră cere înarmarea noastră.
„Nu cerem înarmarea și apărarea țării, cu scopuri agresive.
„Cerem însă și trebue să realizăm apărarea națională, pentrucă numai ea ne dă respectul tuturor, liniștea în afară și liniștea înăuntru.
„Țara are nevoie de obolul fiecăruia. Il dăm pentru liniștea noastră, a familiilor noastre, a Țării noastre”.

MITIȚĂ CONSTANTINESCU
Ministrul finanțelor
și Guvernatorul Băncii Naționale a României

„Notre paix demande notre armement.
„Nous ne demandons pas l'armement et la défense du pays, dans des buts agressifs.
„Nous demandons néanmoins et il faut réaliser la défense nationale parcequ'elle seule peut nous apporter le respect de tous, la tranquillité au dehors et la tranquillité à l'intérieur.
„Le pays a besoin de l'obole de chacun.
„Nous le donnons pour notre tranquillité, pour celle de notre famille, de notre Pays”.

MITITZA CONSTANTINESCO
Ministre des Finances et
Gouverneur de la Banque Nationale de Roumanie

Răspunzând din primul moment atât de inimosului apel al d-lui Mitiță Constantinescu, vistiernicul țărei, Industria Română de Petrol a subscris pentru înzestrarea Armatei suma de

900.000.000 LEI

dând astfel o nouă dovadă de nemărginitul ei patriotism.

Répondant dès le premier moment à l'appel si vibrant de M. Mititza Constantinesco, grand trésorier du pays, l'industrie roumaine du pétrole a souscrit pour la dotation de l'Armée la somme de

900.000.000 de LEI

donnant ainsi une preuve nouvelle de son patriotisme sans bornes.

Politica internă a guvernului

La politique intérieure du Gouvernement

par ROMULUS DIANU

Cu atâtea probleme pe brațe, cu grijile inspirate de situația internațională, și cu misiunea împlinirii unui program masiv de înarmare, noul cabinet al d-lui G. Tătărescu a aflat mijloacele necesare pentru o politică internă care nu este numai una de destindere, ci una creatoare de necontenite ralieri, și prin aceasta conciliatoare. D. G. Tătărescu, Consilier Regal și primul ministru, are un stil de a guverna, care-i este propriu, un mod de a privi lucrurile și de a le pune în echilibru. Dispune de o armă care n'a fost, de multă vreme, utilizată pentru maximum de folos: persuasiunea. Apelul său către țară este o pagină atâta de humană și de caldă. El formează baza popularității guvernului, pentrucă timpul când se putea crede în programe, a trecut.

Nu este un act de politică pozitivă, a regreta trecutul. Bunele acțiuni, ca și greșelile aparțin, în aceeași măsură istoriei, dar se poate spune, cu o sută de exemple, că linia urmată de guvernul actual, în politica internă, este cea justă: ea are avantagiul de a restitui guvernului adeziunea tuturor acelor oameni de bună credință, și de o considerabilă forță de diseminare a opiniei, — vorbim de elitele intelectuale, — care nu se pot simți bine decât sub protecția unui guvern, ca acesta, reparator, față de ei, printr'o optică politică specială, și prin funcțiunea unui „distinguo”. D. G. Tătărescu, continuând opera de destindere începută de d. C. Argetoianu, pe baza aceleiași concepții, lua asupra sa misiunea pe care a avut-o și după atentatul dela Sinaia. Atunci s'a înviderat ce forță mare este această încredere în mijloacele persuasive. Intelectual prin origine și prin formațiune, d G. Tătărescu face prea puțin caz de acest lucru, însă când este vorba de o acțiune, o face ca unul care cunoaște psichologia acestui popor, și nu depreciază elementul sentimental din gândirea și din acțiunea fiecărui Român.

(Urmare în pag. 3-a)

Bien qu' ayant tant de problèmes sur les bras avec les soucis inspirés par la situation internationale et avec la mission de remplir un programme massif d'armement, le nouveau cabinet de M. G. Tataresco a trouvé les moyens nécessaires pour une politique intérieure qui n'est pas seulement une politique de détente mais une politique créatrice d'incessants ralliements et de ce fait, une politique conciliatrice. M. G. Tataresco, Conseiller Royal et Premier Ministre, a un style de gouverner qui lui est propre, une manière à lui d'envisager les choses et de les mettre en équilibre. Il dispose d'une arme qui n'a pas été depuis longtemps utilisée pour donner son maximum de profit: la persuasion. Son appel envers le pays est une page pleine d'humanité et de chaleur. Il constitue la base de la popularité du Gouvernement parceque l'époque ou l'on pouvait avoir confiance dans des programmes n'est plus.

Ce n'est point un acte de politique positive que de regretter le passé. Les bonnes actions tout comme les fautes appartiement dans une même mesure à l'histoire, mais l'on peut dire avec cent exemples à l'appui, que la ligne suivie par le Gouvernement actuel, dans la politique intérieure, est la ligne juste: elle a l'avantage de restituer au gouvernement l'adhésion de tous les hommes de bonne foi et d'une considérable force d'expension de l'opinion — nous voulons parler des élites intellectuelles — lesquelles ne peuvent se sentir à l'aise que sous la protection d'un gouvernement réparteur, comme ce gouvernement à leur égard, par une optique politique spéciale et par la fonction d'un „distinguo”. M. G. Tataresco, continuant l'oeuvre de détente commencée par M. G. Argentoyano, sur la base de la même conception, prenait à sa charge la mission qu'il a deja eue après l'attentat de Sinaia. C'est alors que l'on a constaté quelle grande force este cette confiance dans les moyens persuasifs. Intellectuel d'origine et de formation M. G. Tataresco en fait trop peu de cas mais, quand il s'agit d'agir, il le fait comme un homme qui connait la psychologie de ce peuple et ne déprecie pas l'élément sentimental que l'on trouve dans la pensée et dans l'action de chaque Roumain.

(suite 3-ème page)

Mise en valeur des hydrocarbures gazeux de Roumanie

par MICHEL GR. ROMAȘCANU
Référendaire au Service d'Etudes de la Banque Nationale de Roumanie

Dans le dernier numéro nous avons analysé brièvement les importantes directives pour notre économie nationale données sur l'initiative et avec le concours de M. le Ministre des Finances M. Constantinesco, *Gouverneur de la Banque Nationale de Roumanie, au moyen des études compétentes de divers spécialistes parues dans la bibliothèque de la Banque Nationale de Roumanie sous le titre de: „Contributions au problème des matières premières en Roumanie”.*

Nous publions aujourd'hui le rapport fait à ce sujet par M. Gr. Romascanu, référendaire au service d'Etudes de la Banque Nationale de Roumanie, extrait du volume II, *sur la mise en valeur des hydrocarbures gazeux de Roumanie, rapport dont les propositions ne semblent pas, pour le moment, réalisables à cause des circonstances économiques actuelles. Ces propositions sont toutefois du plus grand intérêt pour le pétrole roumain et elles trouveront certainement leur application au moment opportun.*

Les hydrocarbures gazeux de l'industrie extractive roumaine du pétrole se perdent dans les airs dans une proportion d'environ 50%. Le reste d'approximativement 50%, bien qu'il aurait pu servir en grande partie à la synthèse, est aujourd'hui dans sa presque totalité employé seulement pour le brûlage, et est en conséquence mis en valeur d'une façon tout à fait insuffisante.

En ce qui concerne les **hydrocarbures gazeux résultant de l'industrie du raffinage du pétrole (gaz de cracking)** ils sont employés comme combustible dans les raffineries, bien qu'ils constituent un excellent matériel pour la synthèse organique, étant même supérieurs comme valeur aux hydrocarbures résultant de l'industrie extractive du pétrole.

Si l'on passait **à l'industrialisation des gaz qui proviennent de l'industrie extractive du pétrole** les quantités et les bénéfices industriels nets qui pourraient être obtenus, après déduction des dépenses de fabrication et l'amortissement des investitions seraient les suivants :

Explications	Quantités en tonnes	Revenus nets en livres stg.
Gazoline	121.000	604.000
Essence polymère	123.750	505.000
Hydrocarbures aromatiques		
Benzène . . . . . 14.652 tonnes		
Toulène . . . . . 7.821 „		
Xilène . . . . . 3.710 „		
Essence aromatique 4.158 „	30.541	262.000
Total	275.291	1.371.000

Au cas où l'on mettrait en valeur aussi **les gaz résultant de l'industrie du raffinage de pétrole (gaz de cracking)** les quantités et les bénéfices nets industriels qui pourraient être obtenus, déduction faite des dépenses de fabrication et de l'amortissement des investitions, seraient les suivants:

Explications	Quantités en tonne;	Revenus nets en livres stg.
Izooctane pour essence d'aviation . . . . . 21.681 tonnes		
Essences polymères . . 4.158 „	25.839	353.000

(Urmare în pag. 3-a)

Le nouveau régime de paiements entre la Roumanie et l'Allemagne

Communiqué du Ministère de l'Economie Nationale

Après la clôture de la 7-éme session des commissions gouvernementales roumaine et allemande, il est porté à la connaissance des exportateurs de Roumanie que la Banque Nationale de Roumanie décomptera le mark allemand pour les marchandises dédouanées en Allemagne après la date du 1-er janvier 1940, au cours de 49 lei.

Font exception à cette règle les exportateurs de produits de pétrole, de céréales et de bois qui seront décomptés pour les marchandises dédouanées en Allemagne après la date du 1-er janvier 1940, de la manière suivante:

a) 50 pour cent de la contravaleur de leur exportation seront décomptés par la Banque Nationale de Roumanie à l'ancien cours de 40,50 lei pour un mark allemand ;

b) 50 pour cent de la contravaleur de leur exportation seront décomptés au nouveau cours de 49 lei pour un mark allemand.

D'autre part, les importateurs roumains de marchandises dont les droits de douane seront liquidés après la date du 1-er janvier 1940, verseront à la Banque Nationale de Roumanie 50 lei pour un mark allemand.

Seront exceptés de cette norme, le mark allemand étant calculé à l'ancien cours de 41,50 lei, les importateurs qui :

a) auront liquidé les droits de douane des marchandises importées d'Allemagne jusqu'au 1-er janvier 1940 et en la mesure où les échéances fixes à acquitter en Allemagne ne dépassont pas la date du 29 février 1940 ;

b) auront éffectué des paiements anticipés jusqu'au 31 décembre 1939, dans le cadre de contrats fixes conclus avec l'Allemagne jusqu'à la même date si la marchandise doit être importée en Roumanie.

Sa Majesté Notre bien aimé Souverain avec le grand Voëvode Mihai ont passé les Fêtes de Noël au milieu des soldats sur la zône Ouest, vivement acclamés par l'armée et les populations qui leur ont témoigné tout leur profond amour.

S. M. le Roi félicitant un soldat

„Le but de mon armée n'est pas d'aspirer à ce qui ne nous appartient pas mais, dans une pensée de paix, de garder avec résolution ce qui est roumain...”, a dit S. M. le Roi Carol II à Oradea.

Exportation des Produits Pétrolifères par Constantza et Braila en Bateaux-Tancs ainsi que par Ramadan (Giurgiu) en tanes pour tous les pays de l'Europe Centrale

TELEGRAMMES PETRUNIREA BUCAREST

SOCIETATE ANONIMA ROMANA DE PETROL
UNIREA
STRADA GENERAL BERTHELOT No. 90

Telefon 38620

VÂNZĂRI DE PRODUSE PETROLIFERE
Benzină, Petrol şi Păcură
expediate în toată ţara
ADRESA TELEGRAFICA
„PETRUNIREA"
BUCUREŞTI

„ASTRA ROMANA"
SOCIETATE ANONIMA
Benzină, Lampant,
Motorină, Păcură,
Cocs, Asfalt
Uleiuri minerale de prima calitate

DISTRIBUTIA
SOCIETATEA ANONIMĂ PENTRU
DISTRIBUIREA PRODUSELOR PETROLEULUI
Bucureşti, Str. G-ral Budişteanu 11. Tel. 3.38-10
DEPOZITE IN TOATĂ ŢARA
Pentru vânzări destinate Exportului
a se adresa:
„ASTRA ROMANA"
SOCIETATE ANONIMĂ
BUCUREŞTI. — Bulevardul Carol No. 10

Ordonanţa No. 6 a C. II A.

Toate societăţile şi întreprinderile petrolifere trebuie să ia măsuri de siguranţă

ORDONNANCE No. 6 du 2ème CORPS d'ARMÉE

Toutes les sociétés et les entreprises pétrolières sont tenues de prendre des mesures de sûreté

Primim spre publicare ordonanţa Nr. 6 a C. II. A.:

Noi, General de Divizie Adjutant Mihail Gheorghe, comandantul Corpului II Armată.

Având în vedere Inaltul Decret Nr. 856 din 11 Februarie 1938, pentru extinderea stării de asediu, publicat în Monitorul Oficial Nr. 34 din 11 Februarie 1938.;

Având în vedere art. 12 din legea pentru crearea zonelor militare şi pentru măsurile necesare apărării Ţării promulgată prin Inaltul Decet Nr. 4.215 din 10 Decembrie 1938, prin care Ministerul Apărării Naţionale este autorizat să ordone în zonele de interes militar orice măsuri de siguranţă;

Având în vedere Jurnalul Consiliului de Miniştri Nr. 3.641 din 11 Decembrie 1939, prin care se stabilesc zone de interes militar, precum şi Inaltul Decret No. 4.420 din 11 Decembrie 1939.

ORDONAM:

ART. 1. — Toate societăţile şi întreprinderile care exploatează combustibil lichid, solid, sau gazos; rafinériile ce servesc la distilare, precum şi depozitele tuturor acestor exploatări şi produse, inclusiv organizaţiile pentru transportul lor (Pipe-Line) sunt obligate a lua toate măsurile de prevedere, siguranţă şi de înlăturare contra distrugerilor, incendiilor, sabotajului sau atacurilor de orice fel, care ar priva industria de o parte, cât de redusă din acest combustibil, sau ar împiedeca continuarea regulatei funcţionări pentru un timp oricât de scurt.

ART. 2. — Răspunderea pentru neluarea în cele mai bune condiţiuni a măsurilor de mai sus cade în sarcina tuturor persoanelor următoare: Proprietarii, Administratorii-delegaţi şi Directorii întreprinderilor sau Societăţilor, precum şi asupra personalului însărcinat special cu controlul, cu paza şi cu siguranţa.

ART. 3. — Călcarea prescripţiunilor prevăzute de prezenta ordonanţă, se pedepseşte cu închisoarea de la 1 lună la 2 ani, pronunţându-se şi pedepsele complimentare prevăzute de art. 25 din Codul penal „Carol al II-lea".

ART. 4. — Prezenta ordonanţă se va afişa pe străzi, în localuri şi Instituţii publice şi particulare, intrând în vigoare la data de 11 Decembrie 1939.

ART. 5. — Constatarea acestor infracţiuni este dată în competenţa tuturor organelor militare, poliţieneşti şi ordinare din zona stării de asediu.

ART. 6. — Dată la Comandamentul Corpului II Armată, astăzi 11 Decembrie 1939.

Comandamentul Corp. II Arm.
General de Divizie Adjutant,
MIHAIL GHEORGE
Prim-Procuror Militar,
Colonel Magistrat V. ZECIU

Nous recevons aux fins de publication l'ordonnance No. 6 du 2ème Corps d'Armée:

Nous, le Général de Division Aide-de-Camp Georges Minail, commandant du 2-eme Corps d'Armée.

Vu la Haut Décret Royal No. 856 du 11 février 1938, pour l'extension de l'état de siege, publié au Moniteur Officiel No. 34 du 11 février 1938:

Viu l'art. 12 de la loi pour la création des zônes militaires et pour les mesures necessaires a la défense du pays, promulguée par le Haut Decret Royal No 4.215 du 10 décembre 1938, par lequel le Ministere de la Defense Nationale est autorise à ordonner toutes mesures de sûreté, dans les zônes d'intérêt militaire;

Vu le Journal du Consen des Ministres No. 3.641 du 11 decembre 1939, lequel etablit de nouvelles zônes d'interet militaire, ainsi que le Haut Décret No. 4.420 du 11 décembre 1939;

ORDONNONS

ART. 1. — Toutes les Sociétés et entreprises qui exploitent le combustible liquide, solide ou gazeux; les raffineries qui servent a la distillation ainsi que les dépôts de toutes ces exploitations et produits, y compris les organisations en vue de leur transport (Pipe-Line) sont obligées de prendre toutes les mesures de prévision et de sûreté pour éviter les destructions, les incendies, le sabotage ou les attaques de n'importe quelle sorte qui priveraient l'industrie d'une partie, aussi réduite fut-elle, de ce combustible ou qui empêcheraient la continuation du fonctionnement régulier pendant un temps aussi court fût-il.

ART. 2. — La responsabilité de ne pas avoir pris dans les meilleures conditions les mesures susciées retombent a la charge de toutes les personnes suivantes: des propriétaires, des administrateurs délégués et des directeurs des entreprises ou des sociétés ainsi que du personnel spécialement charge du contrôle, de la garde et de la sûreté.

ART. 3. — La violation des prescriptions prévues par la presente ordonnance, ne fût-ce que par négligence, est punie de la peine de prison de 1 mois a 2 ans, ainsi que des peines complémentaires prévues par l'art. 25 du Code pénal „Carol II-lea".

ART 4. — La présente ordonnance sera affichée dans les rues, les locaux, les institutions publiques et privées, entrant en vigueur à la date du 11décembre 1939.

ART. 5. — La constatation de ces infractions est donnée à la compétence de tous les organes militaires de police et ordinaires de la zône d'état de siège.

ART. 6 — Rendue au Commandement du 2-ème Corps d'Armée aujourd'hui 11 décembre 1939.

Le Commandement du 2-ème Corps d'Armée. Général de Division Aide-de-Camp
GEORGES MIHAIL
Le Premier Procureur Militaire
Colonel Magistrat, V. Zeciu

COLLABORATION DU PAYS à la dotation d'armement de l'armée

Emission de bons d'armement

L'Etat a été autorisé à émettre des bons d'armement. — Le „Moniteur Officiel" No. 678 du 20 novembre 1939 a promulgué le décret-loi élaboré par le ministre des finances pour l'émission de bons d'armement, porteurs d'intérêt et lombardables qui seront reçus à leur valeur nominale au paiement des impôts et comme garantie légale.

Voici, in-extenso, le texte de l'Exposé des motifs y relatif:

EXPOSE DE MOTIFS

En vue de couvrir les besoins exceptionnels que l'impératif de la défense nationale impose aujourd'hui à tous les citoyens, le gouvernement a fait jusqu'ici les efforts nécessaires, étant guidé en permanence par trois principes essentiels: en premier lieu la réalisation immédiate de ces besoins, ensuite le désir d'éviter autant que possible une agravation outre mesure des charges fiscales et, enfin, dans la mesure où une augmentation des revenus était inévitable, le ministère des finances s'est préoccupé en permanence de répartir, d'une façon équitable, les nouvelles charges parmi la masse des contribuables

C'est à la lumière de ces préoccupations qu'ont été élaborés les budgets ordinaires et extraordinaires des quatre derniers exercices où les besoins sans cesse croissants de l'armee ne correpondaient que dans une faible mesure à des charges fiscales accrues pour les contribuables.

La politique financière du gouvernement

Il a été possible d'éviter une telle fiscalité grace aux efforts faits pour assurere les besoins immédiats, en répartissant sur plusieurs années les efforts faits par l'économie nationale en vue d'outiller l'armée. Ceci a été realise par deux moyens principaux.

D'une part, par une politique de financement imposee aux fournisseurs de l'Etat même, on a reussi à échelonner les echeances des grands contrats de fournitures sur plusieurs années apres effectuation des livraisons, realisant de la sorte non seulement une simple économie de tresorerie, mais aussi une synchronisation entre les echéances de paiement et les revenus des budgets futurs, ce qui a permis de conclure les contrats necessaires pour le completement progressif de l'outillage de l'armee.

D'autre part, simultanément avec l'echelonnement des échéances des contrats de fournitures, le tresor a utilisé dans certains cas des moyens budgetaires immediats, ecartant ainsi la nécessite de la concentration massive des efforts pour la procuration des revenus budgetaires sur un seul exercice, ce qui aurait entraîné la majoration excessive des taxes, des impôts et des autres revenus budgétaires.

Les besoins de l'armée

Les circonstances exceptionnelles que nous traversons aujourd'hui à cause des événements internationaux, ont crée des nécessités additionnelles et extraordinaires pour l'outillage de l'armee et de la défense nationale, qui n'ont pas pu être prevues lors de l'elaboration du budget pour l'exercice en cours, quoique les allocations budgétaires pour les besoins de toutes sortes de l'armée, de la marine et de l'aéronautique aient été sensiblement augmentés en comparaison avec les sommes prévues dans les précédents budgets.

L'émission de bons d'armement

En présence de la nécessité de faire face sans retard à ces besoins impérieux, nous avons considéré que, dans les circonstances actuelles, la solution d'y faire face par de nouveaux appels à l'augmentation de la fiscalité n'est pas opportune et il est à désirer qu'elle soit évitée.

De même, la solution financière tendant à trouver les moyens pour assurer ces besoins exceptionnels de la nation, doit être acheminée vers les moyens normaux et sains de financement, en établissant une collaboration avec les disponibilités du marché et avec la necessite pour les capitaux de trouver des placements sûrs et sains, et non vers des moyens artificiels et anti-économiques à caractère inflationniste, qui peuvent avoir une répercussion facheuse aussi bien sur la monnaie que la vie économique et sociale du pays.

Dans les circonstances présentes surtout les solutions de financement doivent s'appuyer sur des moyens sains et economiques de collaboration avec le marché et les capitaux circulants, destinés à défendre et la monnaie et l'économie nationale.

Le financement par l'utilisation des disponibilités se trouvant sur le marché est d'autant plus indiqué qu'à la suite des retraits des dépôts des banques qui eurent lieu au printemps et vers la fin de l'été, il y a en ce moment des importantes thésaurisation aussi bien parmi le grand public qu'aux entreprisese de toutes sortes.

Ces disponibilités trouveraient un placement très avantageux par la souscription aux Bons d'armement, auxquels il est offert un intérêt en général plus élevé que celui actuellement pratiqué sur le marché pour les dépôts à vue ou à terme.

Dans ce but nous avons jugé utile de proceder à une émission de Bons d'Armement.

L'échéance des bons

Les bons seront émis soit par le ministere des finances soit par la Caisse autonome du fonds de la défense nationale, institution creée dans le but de faciliter la procuration des moyens nécessaires pour assurer les besoins d'outillage de l'armee.

Les bons seront émis avec échéance variable ce 1—5 ans, leur remboursement étant assuré par les revenus du budget du Fonds de la défense nationale.

Les revenus des bons sont exempts d'impôts

Le revenu des bons béneficie d'une exonération totale de taxes, impôts et contributions de toute nature envers l'Etat, region ou commune, ainsi que tous les droits relatifs a l'acceptation en garantie et lombardement.

L'étalon fractionnaire

Une caracteristique spéciale de ces bons qui deviennent un instrument a elasticité destinée à constituer le placement ideal aussi bien pour le grand public que pour les entreprises disposant de fonds importants, est l'étalon fractionnaire attaché à ces bons, qui permettra la mobilisation partielle de la somme prévue dans les bons d'Armement, même avant leur échéance. Ces étalons présentent un pourcentage variable de 20—30%, en fonction de leur échéance et pourront être encaissés en numéraire, sur demande, six mois après leur émission, aux guichets de la Banque Nationale de Roumanie de Bucarest ou de province, où le ministere des finances, ou, selon cas, la Caisse Autonome du Fonds de la défense nationale auront soin de constituer à temps les provisions nécessaires.

D'autre part, vu le caractère de l'absolue liquidité de ces étalons fractionnaires, il a été prévu dans le projet de loi ci-joint, la possibilité pour les entreprises ayant l'obligation d'avoir un certain pourcentage en numéraire la valeur nominale des étalons devenus exigibles.

Les bons entrent obligatoirement dans les réserves des entreprises

Comme il était d'ailleurs logique, on a prévu l'obligativité que ces titres entrent dans les réserves des institutions qui, en conformité avec les lois, les réglements ou les statuts en vigueur doivent être constitués en titres d'Etat et cela à raison de 30% des nouvelles réserves qui seraient constituées.

En ce qui concerne les réserves placées à la promulgation de la loi, en titres d'Etat, il a été prévu, pour éviter toute perturbation dans la marche normale des entreprises, un délai suffisamment long et pratique de 5 ans, au dedans duquel les entreprises pourront souscrire progressivement aux Bons d'Armement, afin de s'encadrer ainsi dans les dispositions de la loi.

L'utilisation des bons comme garanties

On a enfin prévu, dans tous les cas où les lois en vigueur disposent la constitution de garanties légales ou de consignations légales, l'obligativité du dépôt de ces garanties ou consignations, dans la proportion de 25% en bons d'armement.

Nous sommes convaincus que par le système de financement et le mécanisme de ces bons d'armement on atteindra les deux grands objectifs poursuivis: satisfaction des nécessités exceptionnelles de la défense nationale imposées par les circonstances internationales de guerre qui se déroulent en Europe et ensuite, conduite d'une politique de financement normal et conforme aux sains principes appelés à défendre aussi bien la monnaie que l'économie nationale.

Ces deux grands objectifs et principes nous ont toujours et immuablement guidés sur la voie du développement de notre politique financière et monétaire, les considérant comme destinées à défendre notre nation contre les dangers du dehors et renforcer les bases de notre vie économique au dedans.

Le Moniteur Officiel du 1-er décembre publie l'arrêté du Conseil des Ministres qui établit que l'émission sera faite par la Caisse Autonome du Fonds de la Défense Nationale.

Les Bons pour la Dotation de l'armée seront de: 1.000, 2.000, 5.000, 10.000, 50.000, 100.000 lei ou des multiples de cette somme.

Seront émis deux types de Bons pour la Dotation de l'armée, correspondant au délai de remboursement, à savoir: des bons pour un délai de trois ans et des bons pour un délai de 5 ans.

La Caisse Autonome du Fonds de la Défense Nationale pourra émettre des Bons avec d'autres délais de remboursement dans les conditions qui seront établies avec l'approbation du ministère des Finances.

La valeur nominale d'un Bon sera répartie comme suit:

Le Bon pour un delai de 3 ans: 80% le corps du Bon, 20% le talon fractionnaire et pour le Bon de 5 ans: 70% le corps du Bon et 30% le talon fractionnaire.

L'intérêt des Bons pour la Dotation de l'Armée est établi à 4½% par an pour les Bons du type de 3 ans et de 5 ans. Cet intérêt coulera à partir du commencement de la période semestrielle au-dedans de laquelle la souscription a été faite.

L'échéance des coupons sera: le 1-er juin et le 1-er décembre de chaque année.

Il sera accordé à ceux qui souscriront des Bons dans le délai 1-er décembre 1939 — 1-er mars 1940, l'avantage de recevoir, avec anticipation, le paiement de l'intérêt du 1-er semestre ainsi qu'une bonification — telle que par le dépôt d'une somme de 960 lei ils obtiennent un titre de 1000 lei valeur nominale.

La cession des devises à la Banque Nationale de la Roumanie

En application du décret-loi No. 3593 du 30 septembre 1939 publié à l'Officiel No. 228, du 1 octombre 1939, le Ministère de l'Economie Nationale donne les instructions suivantes:

a) La valeur intégrale de toutes les exportations, faites dans quelque pays que ce soit, sera versée aux comptes de la Banque Nationale ouverts auprès de ses correspondants de l'étranger.

b) L'enregistrement de toutes les exportations ainsi que le contrôle des entrées de devises de toute nature seront effectués par la Banque Nationale de Roumanie sur la base des déclarations d'exportation qui devront lui être remises comme par le passé, ainsi que des bordereaux de cession qui seront présentés par les exportateurs ou les banques autorisées.

c) Le Ministère de l'Economie Nationale prendra des mesures et appliquera des sanctions dans le cas de non exécution des obligations prises par les exportateurs dérivant de la cession des devises à la Banque Nationale ou de la présentation — dans le délai légal — des documents prévus au point b.

Les demandes éventuelles de réduction de la cession des devises serent solutionnées par l'Office des Echanges avec l'Etranger lequel les communiquera à la Banque Nationale de Roumanie pour les opérer dans la partie de l'exportateur.

La Banque Nationale de Roumanie communiquera aux banques autorisées les cotes négociables de 100% et 70% — voir les art. 27 et 36 du décret-loi suscité — des exportations payables intégralement en devises libres, nominalement, par exportateurs et par devises et elle les tiendra à la disposition des exportateurs seulement après que banques autorisées auront présenté les bordereaux de cession pour la cote de 30%, revenant à la Banque Nationale sur chaque exportation.

Les bordereaux de cession de la cote de 30% contiendont aussi les exportations auxquelles cette cote de réfère.

Les cotes de 100% et de 70% seront négociées par les banques autorisées lesquelles transmettront par l'entremise de la Banque Nationale les dispositions de paiement respectif pour les sommes négociées.

Les devises qui n'auront pas été négociées dans le délai légal de 15 jours prévu par l'art. 31 du susdit décret seront décomptées par la Banque Nationale de Roumanie, au cours officiel plus la prime de 38% et passées au compte de sa cote de 30% prévue par l'art. 27 du même décret.

Les dispositions du point d) sont applicables à toutes les exportations à partir du 17 septembre 1939.

e) Les devises provenant des exportations effectuées antérieurement au 17 septembre crt. seront comptabilisées par la Banque Nationale au compte de sa gestion précedente et employées pour la couverture des engagements de transfert approuvés avant le 17 sept. crt.

Pour les poursuites nécesaires, au cas de non exécution des entrées de devises des exportations de cette catégorie, le Ministère de l'Economie Nationale investira la Banque Nationale avec les pouvoirs légaux.

f) Là où le régime de négociation, institué par le décret-loi du 1 octobre 1939, ne peut être appliqué, (pays avec accords de clearing et cours fixe, pays avec d'autres cotes de libre négociation que celles prévues par le décret suscité) la Banque Nationale continuera à appliquer entièrement, tout comme jusqu'à présent, les normes prévues dans les accords de paiement ou de clearing en vigueur avec les pays respectifs.

„PETROL-BLOCK"

Compte-rendu du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 décembre 1939

Messieurs les Actionnaires,

La Société *„Petrol-Blok"* a été constituée en 1919, comme vous le savez, par la fusion de plusieurs sociétés pétrolières existant dans le pays avant la guerre mondiale. Par les apports faits par chacune de ces Sociétés à cette fusion la nouvelle Société Petrol-Blok est devenue l'une des plus importantes entreprises pétrolieres, du pays.

L'Activité déployée au cours de ces 20 ans d'existence est un temoignage du zèle avec lequel on a travaillié dans cette entreprise et de la comparaison de l'acte constitutif de la Société de l'année 1919 avec son inventaire actuel, ressort le fruit laissé par cette entreprise dans sa route.

La raffinerie „Standard" représentait en 1919 une valeur de lei 5.913.000. Les investitions effectuees au cours de ces 20 dernières, années se sont élévées à plus de 246 millions lei, atteignant ainsi une valeur de coût d'après les registres de lei 252.245.000 Dans ces chiffres ne sont pas comprises les dernières nouvelles installations de craquage, l'usine électrique, les réservoirs, qui ont coute environ 320 millions de lei.

En outre l'actif de la Société a été accru avec d'innombrables autres investitions dont nous citerons: la Station d'Exportation de Constantza, divers sondages, l'immeuble du siège social de Bucarest, la participation „Siper", etc.

En présence des progrès de la technique qui, dans les dernières annees, ont provoqué une veritable révolution dans l'industrie du raffinage — nous nous référons à l'obtention de l'essence par craquage du mazout — notre Société a tenu le pas avec ces progrès, évitant ainsi que toutes les investitions faites se dévalorisent par l'impossibilité d'une exploitation rentable. Dans ce but elle a fait tous les eforts pour doter la raffinerie „Standard" avec une installation de craquage.

Les installations de craquage qui en Amérique, en étaient arrivées à être presque généralisees, on été introduites très tardivement dans notre pays à cause de la conjoncture defavorable des prix, de sorte que le rendement du traitement du pétrole brut a continué à ne représenter que 20—22% d'essence, au regard de 45—50% obtenus dans les raffineries d'Amérique.

Voila la raison pour laquelle nous avons décidé en 1937 l'installation à notre raffinerie „Standard" de Ploeşti d'un appareil de craquage *„Dubbs"* du dernier modèle et d'une capacité de 600 tonnes par jour.

Les usines „Bruenn Kralovo Pole'er Maschinen und Waggon-Fabrik A. G." ont fourni dans le cours de l'année 1937, selon les plans de la Société „Universal Oil Products" de Chicago, cette installation qui représente le type de craquage le plus moderne existant à l'heure actuelle. En même temps la raffinerie a été dotée d'une centrale électrique de 2000 H.P. et d'un nouveau parc de 19 réservoirs ayant une capacité de 27.000 tonnes, élevant ainsi la capacité totale de dépôt de la raffinerie à 100.000 tonnes, en dehors de la capacité de dépôt que la société possède dans le port de Constantza.

La nouvelle installation peut craquer non seulement le mazout mais toutes fractions, offrant ainsi la possibilité de choisir quelle est à un moment donné la matière premiere la plus avantageuse d'après son prix de coût rapporté au prix de vente des produits obtenus.

Après les modifications qui lui ont été apportées ces dernières années et avec les nouvelles installations de craquage la raffinerie „Standard" est devenue une raffinerie moderne avec une capacité de travail de 2000 tonnes par jour, dont 1400 tonnes de brut et 600 tonnes de résidus.

Par ces nouvelles installations de Ploeşti la Société Petrol Block peut être fière d'avoir emboîté le pas au progrès de la technique, ayant la possibilité de travailler dans les conditions les plus économiques.

Mais toutes ces nouvelles installations ont exigé de grands sacrifices et d'autre part, d'autres nouvelles installations sont maintenant nécessaires pour la production de l'essence spéciale d'aviation, produit très recherché aujourd'hui. Pour l'obtenir il est nécessaire de produitre de l'isooctane, lequel est obtenu au moyen de la polymérisation et de l'hydrogénation des gaz terminaux de l'installation de craquage. Dans ce but nous avons conclu un contrat de licence avec la Société N. O. P. de Chicago et nous sommes en pourparlers pour la construction, toujours à la raffinerie de Ploeşti, des installations nécessaires. Les installations ont non seulement une importance technique très grande — l'essence avec indice octanique étant indispensable à l'aviation — mais elle représente un réel avantage pour notre entreprise car elle complète l'installation de craquage, les gaz résiduels de celle-ci constituant la matière première pour la production de l'isooctane.

Notre entreprise devient de la sorte-grâce à tous ces perfectionnements — un élément précieux tant pour l'économie nationale que pour notre défense nationale.

Mais une fois réalisée la première étape qui représente le développement et la réorganisation technique de notre entreprise, la deuxième étape — la réorganisation financière — ne peut plus tarder sans mettre en danger l'avenir même de la Société.

Messieurs les Actionnaires,

Cest dans ce but que nous vous avons convoqués aujourd'hui en assemblée générale extraordinaire.

Par les points que nous soumettons à vos débats par l'ordre du jour nous poursuivons l'adaptation financière de la Société aux nouvelles transformations techniques que nous avons réalisées au cours des dernières années.

Les efforts financiers faits pour ces investitions d'une part et, d'autre part, la conjoncture défavorable des prix qui est survenue précisement dans la période ou la nouvelle usine a été prête à fonctionner nous ont empêché de réaliser le profit que nous attendions de l'exploitation de ces nouvelles installations.

En dehors de cela les importantes obligations de paiements que nous avons été obligés de contracter en liaison avec les nouvelles constructions ont également rendu plus difficile la situation financière de notre société.

Tous ces éléments ainsi que le désir de pouvoir reprende le plus tot possible une activité correspondante à l'importance de notre outillage, nous ont déterminé à examiner les possibilités d'une nouvelle organisation financière de notre entreprise.

Messieurs les Actionnaires,

L'opération financière que nous vous proposons aujourd'hui représente une adaptation aux nouvelles conditions d'exploitation et de rentabilité de notre entreprise. Nous vous avons relaté la nécessité de cette adaptation dans presque tous les compte-rendus des assemblées générales des années précédentes. La réduction et l'augmentation ultérieure du capital a à sa base le souci d'assurer à notre entreprise la possibilité d'une reprise de l'activité et une rémunération correspondante du capital investi. On réalise également aussi une consolidation des dettes de la Société par l'acceptation faite par le principal créancier de la société — les Usines Bruenn Kralovo qui, ainsi que vous le savez, ont fourni en 1937—1938, les nouvelles installations à notre raffinerie de Ploeşti — d'un paiement partiel en actions de notre société pour sa créance. De cette façon la créance Bruenn Kralovo se réduit seulement à lei 99.665.057 et le solde de la dette sera échelonné sur un délai de 10 ans avec des intérêts très réduits.

La nouvelle souscription de lei 215.000.000 est destinée tant à acquitter les vieilles dettes de la Société qu'à mettre à la disposition de celle-ci les fonds pour la mise en fonction des nouvelles installations et pour compléter les installations avec toutes les annexes nécessaires.

Le Conseil d'Administration

EVOLUTION DE L'EXPORTATION DES PRODUITS PÉTROLIFÈRES PAR CONSTANTZA

au cours des mois d'août, septembre, octobre et novembre 1938 comparativement aux mêmes époques de 1939

PAYS DE DESTINATION	AOUT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE	
	1938	1939	1938	1939	1938	1939	1938	1939
	Tonnes		Tonnes		Tonnes		Tonnes	
Albanie	1.630	1.532	1.654	1.597	—	1.597	1.597	1 623
Algérie	2.589	—	1.263	—	1.074	1.418	—	—
Allemagne	16.741	48.721	21.722	—	45.910	—	37.612	—
Angleterre	42.603	20.312	12.484	13.114	61.816	25.036	24.561	40.941
Belgique	2.163	—	—	—	32 445	7.195	—	—
Danemark	1.678	11	12	—	330	—	700	—
Egypte	39.601	11.848	37.418	13.475	7.331	3.860	19.138	15.181
Espagne	15 102	—	10.964	—	7.743	—	9.413	—
France	13.513	32.906	20.120	3.695	20.525	17,962	13.091	6.589
Grèce	22.265	375	18,172	12.937	14.618	5.225	20.798	12.252
Italie	44.920	56.421	26.240	34.541	54.903	60.143	48.570	64.522
Malte	3.240	553	2.143	2.724	587	7.371	—	—
Maroc	1.407	3.895	4.526	—	2.305	5.585	1.429	3.749
Palestine	9.562	3.976	13.502	2.101	910	12.288	8.822	2.104
Pays-Bas	1,645	—	—	—	100	—	—	—
Suède	—	—	—	—	749	—	5.980	—
Suisse	10.997	13.760	2.490	4.942	12.934	6.998	16 579	3.796
Syrie	4.926	4.281	13.918	—	8.341	6.096	5.217	8.456
Tunisie	2.127	11.232	14.777	4.740	4.892	—	5.851	3.698
Turquie	4.502	3 731	7.326	559	5 265	3.881	2.074	1.447
Bulgarie	—	—	—	2.172	—	—	—	—
Yougoslavie	—	—	1.540	—	—	4.769	—	4.903
Islande	2.000	—	—	—	—	—	—	—
Rhodes	—	563	701	1.670	—	—	1.196	546
Autres Pays	578	65	—	14	445	—	—	32
Combustible pour vapeurs	18.301	11.222	16.319	10.272	23.012	19.623	20.906	12.368
Total	262.093	225.407	227.291	108.553	306.135	189.047	243.534	182.207

INFORMAŢIUNI PETROLIFERE

LA INTERN :

Iată preţurile ţiţeiului pe calităţi:

Buştenari uşor lei 32.000 vagonul
Buşte ari mediu lei 32.000 vagonul.
Buştenari greu lei 31.500 va onul
Buştenari paraf. lei 30.000 vagonul.
Băicoi uşor lei 32.000 vagonul.
Moreni dac an uşor 30.500 vagon.
Moreni dacian greu 29 000 vagon.
Moreni dacian extra greu 29.000.
Moreni parafinos 29.000 vagonul.
Gura Ocniţei Dacian I lei 31.000
Gura Ocniţei Dacia II lei 29.500
Gura Ocniţei paraffinos 29.000 vag.
Tintea lei 29.000 vag.
Ceptura 29. 00 vagonul.
Bucşani 29.000.
Viforâta 29.000.

Preţurile produselor petrolifere pentru consumul intern loco rafinerie Ploeşti-Sud

Benzină de automobile	11,60 kgr.
Benzină grea denatu2ată	4,75 »
Petrol rafinat pentru ars în lămpi	2,75 »
Petrol denaturat p. scopuri agricole (Tractosin)	2,65 »
Petrol rafinat p. scopuri industriale	3,65 »
Motorină	3,70 »
Motorină denaturată p. scopuri agrico e	2,90 »
Păcură de ars	1,60 »
Ulei C. F. R.	24,25 »
Ulei Regal 1/0	25,26 »
Ulei Regal 2/00	26,25 »
Ulei Regal 3/000	27,75 »
Ulei agricol	23,— »
Ulei cilindru 1/0	2 ,25 »
Ulei cilindru 2/00	24.25 »

Preţurile sunt franco domiciliu Bucureşti

Păcură No. 5 pentru calorifer	1,90 kgr.
Combustibil spec. A p. calorifer	2,10 »
Combustibil spec. E p. calorifer	2,20 »
Combustibil spec. GB p. calorifer	2,35 »

INFORMATIONS PÉTROLIÈRES

A L'INTÉRIEUR :

Voici les prix du pétrole brut:

Buştenari léger lei 32.000 le vag.
Bustenari moyen lei 32.000 le vag.
Buştenari lourd. lei 31.500 le vagon
Bustenari paraff. lei 30.000 le vagon
Baicoi léger lei 32.000 le vagon.
Moreni dacian léger 30.000 le vag.
Moreni dacien lourd 29.000 vag.
Moreni dacien extra lourd 29.000.
Moreni paraff. 29.000 le vag.
Gura Ocnitzei Dacien I lei 31.000 v.
Gura Ocnitzei Dacien II lei 29.000 v.
Gura Ocnitzei paraff. 29.000 vag.
Tintea lei 29.000 le vag.
Ceptura 29.500 le vag.
Bucşani 29.000. le vag.
Viforâta 29.000 le vag.

Prix des produits pétrolifères pour la consommation intérieure loco raffinerie Ploeşti-Sud

Essense pour auto	lei 11 60 le kgr.
Essence lourde dénat.	» 4.75 »
Pétrole raffiné lamp.	» 2,75 »
Pétrole dénaturé p. tracteurs	» 2,65 »
Pétrole raffiné pour l'industrie	» 3,65 »
Gas Oil	» 3,70 »
Gas Oil dénaturé p. l'agriculture	» 2,90 »
Mazout combustible	» 1,60 »
Huile C. F. R.	» 24,25 »
Huile Royale 1/0	» 25,25 »
» » 2/0	» 26,25 »
» » 3/000	» 27,75 »
» agricole	» 23,— »
» cylindre 1/0	» 23,25 »
» » 2/00	» 24,25 »

Franco domicille Bucarest

Mazout No 5 pour calorifères	lei 1,90 le kgr.
Combustiole spécial A. p. calorifères	» 2,10 »
Combustible spécial E p. calorifères	» 2.20 »
Combustible spécial GB p. calorifères	» 2,35 »

Mise en valeur des hydrocarbures gazeux de Roumanie

(Suite de la première page)

Ces industriialisatons ne diminueront pas sensiblement les quantités de gaz nécessaires au brûlage vu qu'après toutes ces opérations il en résultera encore sous forme de produits secondaires une quantité d'approximativement 1.116.000.000 mètres cubes de gaz en dehors de celle de 1.350.000.000 mètres cubes de gaz employés sous forme de combustible.

Ce surplus représente une réserve qui peut être utilisée avec beaucoup de succès pour d'autres industrialisations, sans plus parler de celles indiquées plus haut.

Sans tenir compte du surplus de valeur qui résulterait pour ces gaz du fait des nouvelles industrialisations, mais seulement de leur valeur de combustion, il en résulte que 1.116.000.000 mètres cubes de gaz équivalent à 1.116.000 tonnes de mazout, lesquelles, au prix d'exportation d'environ 37 schillings la tonne, valent 2.064.000 livres sterling (prix de l'époque).

Etant donné que pour le moment l'on ne pourrait utiliser qu'environ 450.000.000 m³ de gaz pour l'alimentation de la ville de Bucarest il en résulte que le revenu brut se chiffrerait à approximativement 832.500 lst. et que le revenu net pourrait être apprécié à approximativement 500.000 lst.

D'après les données du chapitre respectif traité dans le vol. II des „Contributions au problème des matières premières en Roumanie" on verra que, dans la Capitale, on consomme annuellement les quantités suivantes de combustible pour les besoins domestiques et les besoins industriels: env. 100.000 vagons de bois de chauffage dont le coût est d'env. 700 millions lei, env. 22.000 vag. de mazout dont le coût est d'env. 176 millions de lei, ainsi que 5000 vagons de cocke valant env. 50 millions de lei. Le total du coût de ces combustibles est d'environ 1 MILLIARD lei par an.

Tout ce combustible pourrait être remplacé avec succès par 450.000.000 mètres cubes de gaz par an avec un bénéfice net d'env. 330.000.000 de lei par an.

Récapitulant ce que nous avons montré plus haut relativement à la mise en valeur des hydrocarbures gazeux résultant de l'industrie extractive du pétrole et des gaz qui proviennent de l'industrie du raffinage de pétrole (gaz de cracking) nous pouvons dresser le tableau suivant:

Explications	Quantités en tonnes	Revenus nets en lst.
Industrialisation des gaz provenant de l'industrie extractive pétrolière .	275.291 tonnes	1.371.000
Industrialisation des gaz provenant de l'industrie du raffinage (gaz de cracking)	25.839 „	353.000
Alimentation avec les gaz de la ville de Bucarest	450.000.000 m. 3.	500.000
Total livres sterling . . .	—	2.224.000

Il résulte de ce tableau que le bénéfice net qui pourrait provenir de l'industrialisation des hydrocarbures gazeux se chifferait à 2.224.000 lst. ou, en prenant pour base le cours d'achat de la livre sterling par la Banque Nationale de Roumanie, lequel est de 676,89 lei [1]) le bénéfice net serait de 1.505.403.360 lei. Comme pour le calcul de ce bénéfice les dépenses de fabrication et l'amortissement des investissements ont été déduits, la valeur totale commerciale de ces produits laquelle représenterait une augmentation réelle pour le revenu national s'élèverait à env. 3.083.107. lst. ou, en prenant pour base le même cours que plus haut, l'augmentation du revenu national serait de 2.086.924.297 lei, somme qui se répartit comme suit en livres sterling:

Produits	Quantités en tonnes	Prix en shillings par tonne	Valeur totale en lst.
Gazoline	121.000	100	605.000
Essence polymère	133.750	110	630.625
Benzène	14.652	194	142.124
Toluène	7.821	388	151.727
Xilène	3.910	400	78.200
Essence aromatique	4 158	110	22.869
Izooctane	21.681	504	546.361
Essences polymères	4.158	114	23.701
Résidus es gaz pour la ville de Bucarest = 450.000.000 m³ qui équivalent à une quantité d'env. 450.000 tonnes de mazout que l'on pourrait exporter	450.000	37	832.500
Total . . .	751.130	—	3.083.107

Comme ces produits seraient destinés pour le moment en majeure partie à l'exportation il en résulte que la valeur totale de l'exportation de la Roumanie qui, en 1937, a été de 31.568,4 millions de lei, aurait pu être agrandie d'approximativement 6,61% dans le cas où nous aurions mis en valeur nos hydrocarbures gazeux de la façon que nous avons indiqué plus haut.

En même temps, par la mise en valeur des hydrocarbures gazeux on créerait dans le pays une base solide pour le développement de l'industrie organique, assurant ainsi aussi les produits nécessaires à la défense nationale et particulièrement ceux nécessaires aux poudres, explossifs et gaz de lutte.

Les investissements nécessaires à la réalisation de ces produits sont évalués comme suit:

Explications	Valeur en lstg.
6 installations de polymère thermique à 74.000 livres sterling chacune	444.000
3 installations d'hydrocarbures aromatiques à 74.000 livres sterling	222.000
5 installations de polymérisation catalytique à 90.000 lst.	450.000
Conduite pour l'alimentation de la ville de Bucarest env. 900.000.000 lei	1.303.040
Total lires sterling . . .	2,419.400

Comme on le voit du tableau qui précède la valeur totale des investitions se chiffrerait à 2.419.040 lst. ou à 1.670.806.738 lei si nous calculons la livre sterling au cours de vente de la Banque Nationale de Roumanie lequel est à l'époque de cette étude de 690,69 lei.

Les installations, d'une valeur totale d'approximativement 2.419.040 lst. ou 1.670.806.738 lei pourraient être procurées par l'importation ou par le marché intérieur, ainsi que nous le mentionons dans le tableau suivant:

Explications	Installations procurées dans le pays	Installations importées	Valeur totale des installations
	Livres sterling		
6 installations de polymère thermique	133.200	310.800	444.000
3 installations d'hydrocarbures aromatiques	66.600	155.400	222.000
5 installations de polymérisation catalytique	135.000	315.000	450.000
Conduite pour l'alimentation de Bucarest	912.130	390.910	1.303.040
Total . . .	1.246 930	1.172.110	2.419,040

En ce qui concerne leur pourcentage la valeur des installations énuméres dans le tableau qui précède se répartit comme suit:

Explications	Installations procurées dans le pays	Installations importées	Total
	pourcentage		
6 installations de polymère thermique	30.—	70.—	100.—
3 installations d'hydrocarbures aromatiques	30.—	70.—	100.—
5 installations de polymérisation catalytique	30.—	70.—	100.—
Conduite pour l'alimentation de Bucarest	70.—	30 —	100.—
Total . . .	51.55	48.45	100.—

Il résulte de ces deux tableaux qu'en vue de la réalisation des installations projetées il faurait transférer 1.172.110 livres sterling ou 809.564.656 lei le reste des installations d'une valeur de lst. 1.246.930 ou 861.242.082 lei pouvant être exécuté dans le pays même.

De même nous constatons que si l'on faisait des investitions d'une valeur totale de 1.670.806.738 lei pour la mise en valeur de nos hydrocarbures gazeux, le bénéfice annuel net s'élèverait à 1.505.403.360 lei et le revenu national augmenterait annuellement de 2 milliards 086.924.297 lei. Dans le cours d'une année seulement les investitions pourraient être amorties par le revenu net dans une proportion de 90,10%.

[1]) Cours de l'époque.

Nous soulignons le fait que les chiffres sur lesquels ont été basés les calculs du présent référé sont très approchés des chiffres réels, tant en ce qui concerne la production que les investitions.

Nous accentuons également que ces calculs ne concernent que les hydrocarbures gazeux.

Le problème de la mise en valeur des hydrocarbures gazeux ne doit pas être envisagé seulement au point de vue des revenus nouveaux qui seraient apportés à l'économie nationale par les industrialisations sus indiquées, mais aussi sous le prisme de la conservation des gisements de pétrole brut.

A la vérité chaque tonne d'essence polymère produite équivaut à une quantité de 2,2 tonnes de brut et chaque millier de mètres cubes de gaz pauvres, utilement consommée équivaut une tonne de pétrole brut.

Le total de ces produits représente une quantité de:

Explications	Quantités en tonnes	Equivalent tonnes de pétrole brut
Essences polymère (à toutes les quantités de propane-butane) environ	163.000	456.400
Gazoline	120.009	266.200
Total	283.000	722.600

De même, il ne faut pas oublier les gaz perdus lesquels atteignent approximativement 1.116.000.000 m³ par an et qui, ainsi que nous l'avons vu, équivalent à une quantité de 1.116.000 tonnes de mazout.

Comme la production de pétrole brut de la Roumanie a été en 1937 de 7.153.000 tonne, l'extraction seule de l'essence polymère et de la gazoline des hydrocarbures gazeux aurait signifié une conservation de 10,10% de nos gisements de pétrole brut.

De ce que nous avons brièvement indiqué dans le présent référé on peut voir facilement la grande importance que présente la mise en valeur rationelle des hydrocarbures gazeux tant pour la défense nationale que pour l'économie roumaine.

L'augmentation annuelle du revenu national avec 2 milliards 86.924.297 lei et l'amortisment des installations nécessaires à cet effet dans une proportion d'env. 90,10% des bénéfices bruts réalisés seulement au cours d'une seule année, sont, croyons nous, des motifs qui plaident avec suffisamment de puissance en faveur d'une prompte solution du problème de la mise en valeur des hydrocarbures gazeux de Roumanie.

M. Gr. Romaşcanu

Politica internă a guvernului

La politique intérieure du Gouvernement

(Suite de la première page)

Politica de ordine şi de conciliaţiune urmărită de d. G. Tătărescu se bizue pe acest har personal al său.

Natural, d. G. Tătărescu, venind în fruntea guvernului, dintr'o misiune pe care a îndeplinit-o în străinătate, este cel mai calificat să ştie în ce grad suntem datori de a recupera timpul pierdut, în sforţări de înarmare. Un întreg program, la care este ajutat de întreaga sa echipă ministerială, care cuprinde atâtea elemente de valoare. Dar cum înarmarea însemnează, înainte de orice, bani, d. G. Tătărescu este ţinut a face şi o extrem de riguroasă politică financiară, şi în aceastâ privinţă, destoinicia d-lui Mitiţă Constantinescu i-a fost şi îi este de cel mai bun augur. Pe finanţe sănătoase, şi numai pe finanţe sănătoase se poate sprijini organizarea apărării noastre naţionale, în timpuri care se mai pot numi, pentru noi, de pace. Sub acest unghiu de vedere, noul Guvern are o chemare eroică, are ceeace putem numi azi: misiunea unui mare Guvern.

Este interesant cum Guvernul, cu aceste două preocupări capitale, ordinea şi armata, s'a devotat şi unei misiuni, ca să spun aşa, de orientare moleculară a economiei naţionale. Planul de cinci ani agricol şi industrial, este un semn de noui concepţii, de curagioase şi practice concepţii, dela care, în împrejurări mai grele decât cele actuale, şi care se pot ivi, într'o zi, putem aştepta autarhia noastră economică.

Ordinea, armata şi gospodăria, iată programul şi misiunea de a fi a noului Guvern.

Iată care sunt bazele unei politici inspirată de iubitul nostru Suveran, şi căreia orice Român conştient de greutăţile ceasului de faţă, trebuie să-i acorde întreaga sa adeziune.

ROMULUS DIANU

La politique d'ordre et de conciliation suivie par M. G. Tataresco se fonde aussi sur ce don personnel qui lui appartient.

Naturellement M. G. Tataresco venant à la tête du gouvernement après une mission qu'il a remplie á l'étranger, est le plus qualifié pour savoir jusqu'à quel point nous avons le devoir de récupérer le temps perdu, en faisant à l'heure actuelle des efforts d'armement. C'est là tout un entier programme dans l'exécution duquel il est aidé par son équipe ministérielle, laquelle comprend tant d'éléments de valeur. Mais comme l'armement signifie, avant tout; de l'argent, M. G. Tataresco est tenu à faire aussi une politique financière extrêmement rigoureuse et, à cet égard, la capacité de M. Mititza Constantinesco a été et est pour lui d'un meilleur augure.

C'est sur de saines finances — et seulement sur de saines finances — que peut s'appuyer l'organisation de notre défense nationale dans des moments qui, pour nous, peuvent encore été appelés des moments de paix. A ce point de vue le nouveau gouvernement a une miss on héroique. il a ce que nous pouvens appeler aujourd'hui la mission d'un grand Gouvernement.

Il est intéressant de constater comment le Gouvernement, avec ces deux préoccupations capitales l'Ordre et l'Armée s'est dévoué aussi à une mission, pour l'appeler ainsi, d'orientation moléculaiare de l'économie nationale Le plan quinquennal agricol et industriel est un signe de nouvelles conceptions, de conceptions courageuses et pratiques dont, dans des circonstances plus difficiles que les circonstances actuelles et qui peuvent se présenter, un jour, nous pouvons attendre notre autarchie économique.

L'Ordre, l'Armée et une bonne administration est le programme et la mission d'être du nouveau Gouvernement.

Voila quel'es sont les bases d'une politique inspirée par Notre bien aimé Souverain et à laquelle tout Roumain conscient des difficultés de l'heure présente doit accorder son entière adhésion.

MODIFICAREA LEGEI MINELOR

MODIFICATION DE LA LOI MINES

D-l AL. ZANESCU, preşedintele „Asociaţiei Industriaşilor de Petrol" a fost rugat de Ministerul Economiei Naţionale a face parte din comisiunea instituită cu reunirea întregului material în legătură cu alcătuirea nouii legi a minelor şi întocmirea proiectului de modificare.

Comisiunea se compune din d-nii: Gheron Netta, *secretar general al Ministerului Economiei Naţionale, preşedinte;* Ing. Al. Krupensky, *directorul petrolului şi a celorlalte exploatări miniere;* Gr. Dumitrescu, *administrator-delegat al Băncii Româneşti;* Adam Ionescu; I. Rosetti Bălănescu; C. Augustin; Ing. Marcel Georgescu, *subdirectorul general al R.I.M.M.A.-ei;* Ing. N. Caranfil; Ing. Victor Blajan; Ing. Traian Popovici, *ca membri.*

Prezenţa preşedintelui „Asociaţiei Industriaşilor de Petrol" în această comisiune este o chezăşie că noua lege a minelor nu va întârzia şi că se va ţine seama de memoriul la care a aderat întreaga industrie românească de petrol.

M. AL. ZANESCO, président de l'Association des Industriels du Pétrole" a été prié par le Ministère de l'Economie Nationale de faire partie de la commission instituée pour recueillir tout le matériel nécessaire en liaison avec l'élaboration de la nouvelle loi des mines et du projet de modification.

Cette commission est composée de MM. Gheron Netta, *secrétaire général du ministère de l'Economie Nationale président;* Ing. Al. Krupensky, *directeur du pétrole et des autres exploitations minières;* Gr. Dimitresco, *administrateur délégué de la Banca Românească;* Adam Ionesco; I. Rosetti Bălănescu; C. Colintineanu, Sodin Negrutzi, D. I. Niculesco: Ing. Radu August; Ing. Marcel Georgesco, *sous-directeur général de la R.I.M.M.A.;* Ing. N. Caranfil; Ing. Victor Blajan; Ing. Traian Popovici, *membres.*

La présence du Président de l'„Association des Industriels du Pétrole" dans cette commission est une garantie que la nouvelle loi des mines ne tardera pas et qu'elle tiendra compte du mémoire auquel a adhéré l'industrie roumanie du pétrole toute entière.

Administraţiile societăţilor ANGLIA şi CLARK din Ploeşti

trimit clienţilor şi tuturor prietenilor urări sincere cu ocazia Sărbătorilor şi le doresc un an plin de sănătate, fericire şi prosperitate

Participation du capital allemand à l'industrie pétrolière roumaine

Sa collaboration à la Société „Petrol-Block"

Depuis nombre d'années le capital et la technique alllemands cherchaient à parıiciper de nouveau directement à la mise en valeur du pétrole roumain à la prospérité duquel ils ont contribué dans une large mesure avant la grande guerre.

Divers empêchements cependant survenaient et ce n'est qu'à la suite de l'accord économique roumano-allemand de ce printemps que de grandes facilités naquirent pour cette collaboration.

L'annexion de la Tchécoslovaquie lui permettait de nouvelles possibilités. Deux de nos grandes sociétés pétrolières le „Creditul Minier" et le „Petrol-Block' avaient de grandes créances envers les usines tchécoslovaques — qui de ce fait passèrent dans le portefeuille de l'Etat allemand — pour la construction de la raffinerie de Brazi et les nouvelles installations de la raffinerie „Standard". La créance du Creditul Minier ayant été intégralement acquittée par la Société „Creditul Industrial" grâce à la Banque Nationale de Roumanie, cette entreprise pétrolière continue à être le principal représentant du capital exclusivement national dans le pétrole roumain.

En ce qui concerne le „Petrol Block", étant donné les difficultés économiques générales de ces derniers temps ainsi que le fait que les nouvelles installations ultra-modernes de sa grande raffinerie „Standard' n'ont été terminées qu'à une époque non propice à leur mise en fonction, la réorganisation de la Société s'imposait pour lui permettre, sur des bases saines, de reprendre le rôle de tout premier plan, que cette grande entreprise a joué dans l'industrie roumaine du pétrole. En effet cette Société, — créée sitôt après la guerre par d'éminents techniciens de grande valeur et réputation, feu les Dr. S. Aisinman et Dr. D. Goldstern dont il convient de rappeler la science, le zèle et les sacrifices mis par eux à l'essor de l'industrie roumaine du raffinage, ainsi que par le distingué ingénieur M. Nachmias, qui continue à lui donner toute sa précieuse et utile contribution — connut des époques de grande et fructueuse activité qu'elle mérite et que nous lui souhaitons à nouveau.

L'Assemblée générale extraordinaire de ces derniers jours, tenue sous la présidence de M. le Conseiller Royal C. ARGETOYANO, Président de la Société, assisté de MM. AL. DONESCO, vice-président et l'ing. M. NACHMIAS, administrateur-délégué et directeur général, ainsi que de nombreux actionnaires a approuvé à l'unanimité, avec enthousiasme, les propositions émises en vue de la réorganisation de la Société dans le sens du Compte-Rendu que nous reproduisons ci-contre, c'est-à-dire: d'une réduction du capital de 600.000.000 à 120 millions de lei et son augmentation à 470.000.000 de lei. Du nouveau capital, lei 135.000.000 seront accordés à la Société „Brunn Kralovo Polé er Maschinen u. Waggon Fabriks" en paiement de leur créance hypothécaire, et lei 215.000.000 seront offerts à la souscription publique dont lei 120 millions avec droit de préférence pour les anciens actionnaires.

Nul doute que, par suite de cette collaboration, sitôt que la nouvelle loi des mines sera élaborée, la Société Petrol Block ne participe sur une vaste échelle à l'exploration et à l'exploitation de nos gisements afin de se procurer le brut nécessaire à ses raffineries.

O MARE OPERA NAŢIONALA DE UTILITATE PUBLICA

Infăptuirile S. T. B-ului

România este desigur singura ţară din Europa unde nu s'au impus restricţiuni — din lipsă sau eventuală lipsă de combustibil — pentru circulaţia automobilelor cari contribuesc atât de mult la propăşirea economică a unei ţări. Transportul în comun al persoanelor prin autobuse cari, în alte părţi, are mult de suferit ridicând probleme vitale pentru interesele particulare sau de stat, la noi din contră — pe zi ce trece — se intensifică în condiţiuni progresive demne de semnalat. La fiecare mişcare, pe aceste timpuri, ne dăm şi mai bine seama cât de nepreţuit este acest dar cu care natura ne-a blagoslovit : Petrolul.

Pentru un mare oraş ca Bucureştiul cu o întindere şi circulaţie enormă, transportul în comun —astăzi în special, când materiile prime nu numai că s'au scumpit atât de mult, dar aproape lipsesc — este o problemă primordială şi nu uşor de rezolvat, care la noi totuşi nu a adus nici o perturbaţie în viaţa zilnică a Capitalei, datorită priceperei şi muncei neobosite în slujba publicului a conducătorilor Societăţei Comunale a Tramvaelor.

Nu scrim acestea pentru a aduce vre-o laudă sau a apăra pe oricine de critici nejustificate, ci ca un cetăţean amărît de grijile existenţei sub obsesia privirilor fulgerătoare sau a cuvintelor puţin politicoase a vreunui grăbit fără nici o treabă, sau a unei coniţe pornite după o pereche de ciorapi de mătase de câte ori se urcă în tramvai sau autobuz şi are de suferit o mică înghesuială. Şi tot aceştia sunt aceia cari se plâng de taxele urcate atunci când cu 6 lei pot voiaja mai mult de 20 km! Tariful tramvaielor şi autobuzelor noastre este ştiut ca cel mai eftin din Europa. Este interesantă o comparaţie a tarifului kilometric al autobuzelor din Capială cu acela al autobuzelor căilor ferate care dela Bucureşti la Ploeşti, costă lei 103 pentru 56 km., iar făcând de 5 ori drumul cu autobuzul 38 în Capitală, de exemplu, de la un capăt până la altul, adică circa 60 km. în total, costă 30 de lei!

Este deasemeni interesant de a se şti că cele 720 vagoane zilnic în circulaţie ale tramvaielor au parcurs în 1938 nu mai puţin de 45.037.753 km. pe un traseu de circa 150 km. transportând în total 183.573.906 voiajori, iar cele 430 autobuze zilnic în circulaţie au parcurs în 1938 29.356.843 km. pe un traseu de circa 165 km., transportând 86.425.678 pasageri şi atunci ne vom consola la gândul că printre aceşti pasageri se pot găsi câţiva nemulţumiţi pentru a căror satisfacere — după câte aflăm — societatea va mai pune în circulaţie în curând peste 100 autobuse noui şi 50 vagoane de tramvai!! Sacrificii masive cari trebuesc ţinute în seamă chiar de către acei ce vor să călătorească repede şi comod.

Este locul să ne gândim cât ar fi avut de suferit circulaţia Capitalei dacă S. T. B.-ul nu ar fi preluat vechile concesiuni de autobuze? Care din acei numeroşi concesionari ar fi corespuns la menirea lor astăzi cu concentrările de personal, şi greutăţile de înlocuire a maşinelor defectuoase?

Toate acestea ne îndrituesc la mai puţină exigenţă şi la recunoaşterea lăudabilei activităţi a conducătorilor acestei Societăţi în frunte cu inginerul de mare merit şi valoare care este în capul ei.

Les Sociétés „ANGLIA" et „CLARK" de Ploești

adressent à leurs clients et à tous leurs amis les voeux les plus sincères à l'occasion des Fêtes et leur souhaitent une année nouvelle pleine de santé de bonheur et de prospérité

Petrolul sintetic

şi interesele noastre de viitor

Le pétrole synthétique et nos intérêts d'avenir

In cronica noastră precedentă asupra monografiei documentare publicată de Banca Naţională — Contribuţiuni la problema materiilor prime în România — ne-am ocupat în mod deosebit despre capitolul *Petrol*. Am relevat în special, atenţiunea acordată petrolului sintetic, cât şi competenţa cu care subiectul a fost tratat. Paralel am, desvoltat tema petrolului sintetic în luptă cu cel natural, care se desbate în războiul actual.

La prima vedere, s'ar părea că pe noi nu ar trebui să ne preocupe deloc, tema petrolului sintetic. Sau, în tot cazul nu în epoca actuală, în care faza rentabilă a extracţiei prin sonde, este încă departe de a fi atins limita. In fond, teza aşa cum a fost pusă, şi cum a fost desvoltată în cele 200 pag. din vol. II al „Contribuţiunilor" citate mai sus, este de o acută actualitate chiar pentru noi. Este suficient să reamintim preocupările tot mai strânse din jurul temei asupra epuizărei zăcămintelor noastre — spre a înţelege că, o înţeleaptă antenă de prevedere aruncată spre viitorul apropiat, ne obligă a acorda din vreme toată atenţiunea petrolului sintetic

Dat fiind actualitatea problemei, am ţinut să o adâncim căci, dacă zăcămintele noastre, după evaluări competente, nu ne acordă nădejdi prea optimiste — avem datoria să prevedem din timp, *căile spre care trebue să se orietneze politica de stat în materie de carburanţi* — pentru eventualitatea care se apropie cu fatalitatea scadenţei ce nu poate fi amânată. In acest mod, ne-a fost posibil să discutăm pe larg această temă, cu d. ing. *N. Petrescu* autorul capitolelor referitoare la petrolul sintetic din lucrarea amintită. Bogăţia subsolului nostru în ligniţi deoparte în căderi de apă şi în metan — pentru hidrogen — de alta, ne permite — după opinia autorizată a d-lui ing. *N. Petrescu*, o orientare sigură, spre viitorul în care petrolul natural va ceda treptat pasul celui sintetic. Iată o opinie reconfortantă. Ea se cuvine a fi aprofundată şi înfăţişată — şi în acest scop ne vom face deosebita plăcere a prezenta în numărul următor al revistei noastre ,expunerea documentată şi competentă a d-lui ing. *N. Petrescu.*

Cursul de technologie al petrolului, raportat la realităţile şi imperativele zilelor de mâine, pe care ni-l oferă în cele 200 pag. monumentala lucrare inspirată de d. guvernator Mitiţă Constantinescu — prezintă prin atenţiunea special acordată petrolului sintetic, prin expunerea îngrijită, cu informaţia de specialitate păstrată la zi — datorit d-lui ing. *Petrescu*, un indice de prevedere, care constiue un început inedit, şi pe care înţelegem a-l accentua, relevându-i aci data. Căci, problema iniţiată astfel, angajează studiul şi atenţiunea de viitor a factorilor cu răspundere pentru destinele de mâine ale neamului. Pentru vremurile când, petrolul nostru natural, va fi trecut în istorie.

C. L.

Dans notre chronique précédente sur la monographie documentaire publiée par la Banque Nationale de Roumanie — „Contributions au problème des matières premières en Roumanie" — nous nous sommes occupés de con spéciale du chapitre „PETROLE. Nous avons relevé l'attention accordée au pétrole synthétique ainsi que la compétence avec laquelle le sujet a été traité.

Parallélement nous avons développé le thème du pétrole synthétique en lutte avec le pétrole naturel, lutte qui se met en évidence aussi dans la guerre actuelle.

A première vue il semblerait que nous ne devrions pas du tout être préoccupés par le thème du pétrole synthétique. Ou que, dans tous les cas, nous ne devrions pas en être préoccupés à l'époque actuelle, dans laquelle la phase rentable de l'extraction par sondes, est encore loin d'avoir atteint la limite. En réalité la thèse telle qu'elle a été dévelopée dans les 200 pages du volume II des „Contributions" plus haut cité est d'une actualité aigue même pour nous. Il est suffisant de rappeler les préoccupations toujours plus étroites autour du thème de l'épuisement de nos gisements pour comprendre qu'une sage antenne de prévoyance jetée sur le proche avenir nous oblige d'accorder en temps voulu toute l'attention au pétrole synthétique.

Etant donné l'actualite du problème nous avons tenu à l'approfondir car si nos gisements, d'après des évaluations compétentes, nous accordent pas des espérances trop optimistes, nous avons le devoir de prévoir en temps voulu les *voies par lesquelles doit s'orienter notre politique d'Etat en matière de carburant*, pour l'éventualité qui s'approche avec la fatalité de l'échéance qui ne peut pas être ajournée. Sur ce point il nous a été possible de discuter largement ce thème avec M. l'ingénieur *N. Petresco*, l'auteur des chapitres relatifs au pétrole synthétique de l'ouvrage sus mentionné. La richesse de notre sous-sol en lignites d'un coté, en chutes d'eau et en méthane de l'autre, nous permet — selon l'opinion autorisée de M. *l'ing. N. Presco* — une orientation certaine pour l'avenir dans lequel le pétrole naturel cédera progressivement le pas au pétrole synthétique. Voilla une opinion réconfortante. Il convient de l'approfondir et, à cet effet, nous nous ferons un plaisir tout particulier de présenter dans le prochain numéro de notre revue l'exposé documenté et compétent de M. l'ing. N. Petresco.

Le cours de technologie du pétrole rapporté aux réalités et aux impératifs des journées de demain, que nous offre, dans ses 200 pages, le monumental ouvraje inspiré par M. le Gourverneur Mititza Constantinesco présente, par l'attention spécialement accordée au pétrole synthétique, par son exposé soigné, avec les informations de spécialité gardées au courant, grâce à M. l'ing. Petresco, un indice de prévoyance qui constitue un commencement inédit et que nous entendons accenteur en enrelevant ici la date. Car le problème ainsi compris engage l'étude et l'attention d'avenir des facteurs ayant une responsabilité pour les destinées de demain de la nation. Cela pour les temps où notre pétrole naturel aura passé dans le domaine de l'histoire.

C. L.

Prix à l'exportation

30 décembre 1939	Fob Constantza La tonne métrique Schl. or	Fob Constantza La tonne métrique Dollars	Fob Ramadan La tonne métrique Schl. or	Fob Ramadan La tonne métrique Dollars	à la raffinerie Lei
Gazoline	5.11. -	44. 12	5. 7.11	42. 89	4. 59
Essence légère	5.10. -	43. 73	5. 6.11	42. 49	4. 59
» lourde	4. 7. 6	34. 78	4 4. 5	33. 55	3. 50
White Spirit I.	4. 7. 6	34. 78	4. 5. 3	33. 88	3. 71
Lampant	3. 4. 0	25. 44	3. 3. 3	25. 14	2. 69
Gaz oil + 5	3 13. 0	29. 02	3.10. 4	27. 95	3. 25
Mazout + 20	1.13. 3	13. 21	1.10.10	12. 25	1. 03

Citiţi „România Petroliferă"

Coup d'oeil sur la situation, l'activité et la contribution au profit du pays des principales sociétés pétrolières

SOCIÉTÉS	PRINCIPAUX POSTES DU BILAN FIN 1938 — Capital Lei	Réserves	Amortissements en 1938	Impôts, taxes redevances, etc. envers l'Etat en 1938	Bénéfice net	Dividende payé en 1938	1938 — Production tonnes	Mètres forés	Exploration terrains Etat mètres forés	Livrées à la consommat. intérieure tonnes	1939 — Production 11 mois 1939	Mètres forés 11 mois	Exploration terrains Etat mètres forés	Livrées à la consommat. intérieure 10 mois	Dernier cours de l'action
Astra Română	2.034.0 00.000	1.854.140.230	395.379.509	**1.593 000.000**	360.531.300	6%	1.461.080	51.045	577	396.285	**1.260.298**	**41.236**	3,697	**355.405**	1635
Concordia	1.015.000.000	et amortis. 4.198.012.084	256.367.975	**1.000.000.000**	126.987.582 Pertes	8%	852.735	49.082	3.699	261.884	**750 551**	**36.651**	476	**235.345**	840
Steaua Română	1.000.000.000	1.308.943.163	305.514.056	140.885.436	82.507.592	—	740.162	29.280	2.414	189.894	**663.840**	**19.058**	—	**162.328**	720
Unirea	720.148.000	192.027.493	204.952.291	**800.210.429**	—	—	640.214	34.491	5.356	200.886	**473.201**	**28.478**	681	**170.115**	—
Romano-Americana . .	900.000.000	993.405.376	188.371.670	333.133.457	217.788.868	—	900.369	36.507	2.275	213.978	**717.854**	**33 327**	—	**210.998**	-
Creditul Minier	605 000.000	19.611.399	8.283.091	32.497.722	2.643.505	—	423.011	20.088	6.114	69.342	**576.068**	**23.364**	—	**63.243**	590
Colombia	380.000.000	253.905,067	142.397.869	318.200.000	15.801.972	5%	335.122	13 977	—	65.748	**285.710**	**11.084**	—	**60.736**	—
Prahova	330.000.000	44.147.410	117.458.429	38.582.317	24.496.934	5%	167.878	11.125	—	—	**134.150**	**6.842**	—	—	440
„I. R. D. P."	600.000.000	25.764.127	78.264.935	28.137.188	15.323.542	1½%	110.447	5.435	—	—	**87.963**	**3.809**	—	—	450
Petrolul Românesc . .	122.000,000	202.075.687	8.853.631	1.387.107	6.150.000	7.80%	28.203	1.803	—	31.444	**26.389**	**1.845**	—	**30.696**	730
Redevenţa	300.000.000	31.048.368	6.001.990	—	464.769 Pertes	—	13.488	298	—	14.173	—	—	—	—	315
Roum. Belge de Pétroles	325.000.000	45.617.543	—	—	1.759.313 Pertes	Participation Astra et Rom.-Am.	137.740	18.354	—	—	**9.802**	—	—	**3.695**	—
Sospiro	260.000.000	—	—	—	82.654.589										—

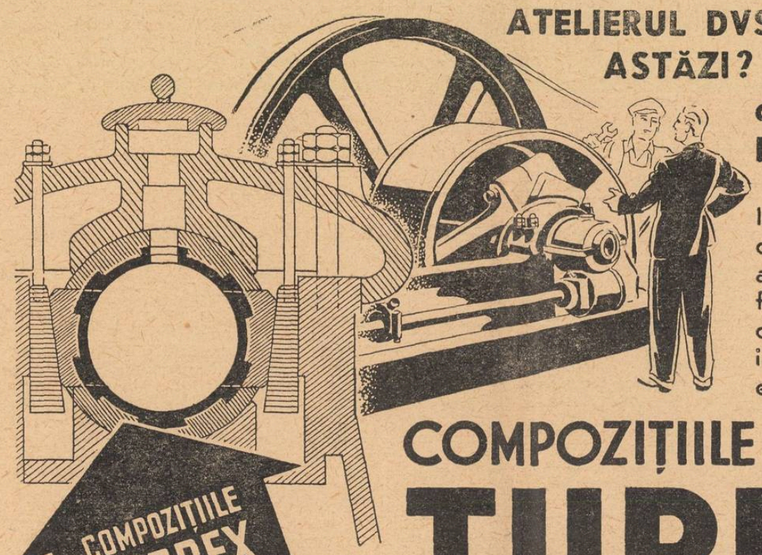

ATELIERUL DVS. NU LUCREAZĂ ASTĂZI? — La mașina principală s'au topit lagărele...

Iată o zi de pagubă pentru orice întreprindere. Dar asemenea zile „negre" pot fi evitate, dacă veți îngriji din vreme ca lagărele instalațiilor Dv. să fie executate din

COMPOZIȚIILE PE BAZA DE COSITOR

TURBEX

COMPOZIȚIILE TURBEX CORESPUND TUTUROR CERINȚELOR

CLARK S·A·R PLOEȘTI

Informațiuni

900.000.000 lei circa, prin subscrieri masive de 200, 120, 100, 100, 80, 50, 50, 20, 8, etc, etc. milioane, precum și aprovizionarea consumu'ui intern la prețurile cele vechi, arată îndestul modul cum întreprinderile de petrol au înțeles să răspundă la apelul Țării. Sunt gesturi cari vor trebui ținute în seamă la timpul oportun și cari pot servi de pildă.

*

Cu ocazia incendiului de zilele trecute de la rafinăria „Orion" din Ploești și coincidenței altor două incendii în decurs de 2 zile izbucnite la două mici rafinerii „Noris" și „Apollon", diverse zvonuri îngrijorătoare au circulat cum că acestea ar fi putut fi puse de mâini criminale pentru a provoca greutăți exportului nostru de produse petrolifere.

Este inutil ,credem, să arătăm cât de puțin serioase sunt aceste zvonuri. Rafinerile noastre nu numai că sunt cât se poate de bine păzite iar personalul de încredere și romanse care încearcă acolo este o suficientă garanție în această privință. Conducătorii industriei noastre petrolifere, toți animați de același înalt patriotism, depun toate silințele pentru a intensifica exportul în spiritul unei stricte neutralități și în folosul economiei naționale, profitând de conjunctura actuală a prețurilor.

*

Dela 1 Decembrie a. c., s'a desemnat traficul de marfuri în vagoane complete între Romania—Germania și invers, prin punctele de frontiera Orășeni c. f. r. și Sniatyn U. R. S. S., în tranzit prin întile U.R.S.S.

Se atrage atenția ca rămâne întrerupt, până la noi dispoziții, traficul de călatori, bagaje și mesagerii, precum și traficul de animale și pasări vii.

Acest trafic se face exclusiv pe baza tarifului direct de mărfuri român-german, valabil dela 1 Martie 1934 și a modificărilor și complectărilor făcute ulterior.

Predarea și primirea vagoanelor de marfă folosite în acest trafic, precum și modul de tratare al tuturor chestiunilor privind aceste vagoane, se vor face după normele prevăzute în regulamentul internațional al vagoanelor de marfă (R. I. V.) ediția Stockholm 1935.

*

Cu adevărată părere de rău aflăm încetarea din viață a confratelui nostru Gh. Antoniu, avocat la Ministerul Economiei Naționale și director proprietar al revistei „Miniera". Vechi și conștiincios — în puterea cuvântului — funcționar al Departamentului avuției noastre naționale al cărei perfect cunoscător era, fire blândă dar energică, întreprinzător în același timp, în dornița de a permite contribuția luminată a tehnicienilor români la cunoașterea și studierea bogățiilor noastre miniere, defunctul a creiat acum 15 ani revista „Miniera" la care colaborează și astăzi distinși ingineri.

Intr'o țară cu bogății miniere de nepreținut dânsul, cu o perseverență de lăudat, a trebuit totuși să lupte greu pentru apariția unei reviste folositoare de specialitate, căreia îi sacrificase toată odihna de care avea nevoie.

Aducem pe această cale sincerele noastre condoleanțe familiei îndurerate.

*

Adunarea generală extraordinară din 8 Decembrie a societății *Câmpurile Petrolifere Baicoi* cu un capital de 20 milioane lei a decis în unanimitate dizolvarea și închidarea societății. Societatea era sub controlul soc. *„Româno-Americana"*.

Informations

930.000.000 de lei environ, par des souscriptions massives de 200, 120, 100, 100, 80, 50, 50, 20, 8 etc., etc., millions de lei ainsi que l'approvisionnement de la consommation intérieure aux anciens prix monrent suffisamment la manière dont les entreprises de pétrole ont entendu répondre à l'appel du Pays. Ce sont là des gestes dont il faudra tenir compte en temps opportun et qui peuvent servir d'exemple.

*

A l'occasion de l'incendie de ces jours derniers à la raffinerie „Orion" de Ploești et à la coïncidence de deux autres incendies à deux plus petites raffineries „Noris" et „Apollon", dans l'intervalle de deux jours, divers bruits inquiétants ont circulé pretendant que ces incendies aurient pu être mis par des mains criminelles afin de provoquer des difficultés à notre exportation de produits pétroliers.

Il est inutile, croyons nous, de montrer combien peu sérieux sont ces bruits. Non seulement nos raffineries sont aussi bien gardées que possible mais le personnel de confiance et roumain qui y travaille est une garantie suffisante sur ce point. Les dirigeants de notre industrie pétrolière, tous animés du même haut patriotisme, font tous leurs efforts pour intensifier l'exportation dans l'esprit d'une stricte neutralité, profitant de la conjoncture actuelle des prix dans l'intérêt de notre économie nationale.

*

Depuis le 1 décembre crt. a été ouvert le trafic de marchandises en vagon complets entre la Roumanie et l'Allemagne et inversement par les points de frontière Orășeni et Sniatyn U. R. S. S. en transit par les lignes de l'U. R. S. S.

On attire l'attention que, jusqu'à de nouvelles dispositions, le trafic des voyageurs, des bagages et des messageries demeure interrompu, de même que le trafic des animaux et de la volaille.

Ce trafic s'effectue exclusivement sur la base du tarif direct de marchandises roumano-allemand, valable depuis le 1 mars 1934, ainsi que des modifications et des compléte-ments ultérieurs.

La livraison et la réception des vagons de marchandises employés dans ce trafic ainsi que la manière de traiter toutes les questions concernant ces vagons seront faites selon les normes prévues dans le réglement international des vagons de marchandises (R. I. V.) édition Stockolm 1935.

*

C'est avec un profond regret que nous apprenons le décès de notre confrère Georges Antoniu, avocat au Ministère de l'Economie Nationale et Directeur-propriétaire de la revue „Minera". Fonctionnaire consciencieux — dans toute l'acception du mot — et de vieille date du Département de notre richesse nationale dont il était un parfait connaisseur, caractère doux mais énergique, entreprenant en même temps, dans le désir de permettre la contribution éclairée des techniciens roumains à la connaissance et à l'étude de nos richesses minières, le défunt a créé il y a 15 ans la revue „Miniera" à laquelle collaborent aujourd'hui aussi de distingués ingénieurs.

Dans un pays possédant des richesses minières inestimables il a du néanmoins, avec une persévérance digne d'éloges, lutter de toutes ses forces pour l'apparition d'une utile revue de spécialité à laquelle il avait sacrifié tout le repos dont il avait besoin.

Nous présentons par cette voie nos condoléances les plus sincères à la famille douloureusement éprouvée.

*

L'Assemblée générale extraordinaire du 8 Décembre de la société *„Câmpurile Petrolifere Baicoi"* a un capital de 20 millions de lei a décidé à l'unanimité la dissolution et la liquidation de la société. La société étaitsous le controh de la soc. *„Româno-Americana"*.

In bogata bibliotecă a Monitorului Petrolului Român a apărut următoarele două noui lucrări: „Tonajul flotei mondiale" de Mihail Pizanty, apreciatul director al acestei reviste și „Privire generală asupra rafinăriilor de petrol din România" de dr. V. Cerchez, conferențiar la Școala Politechnică Regele Carol II.

Ca toate celelalte lucrări ele sunt nu numai de cel mai mare folos pentru specialiștii în materie, dar de un real interes pentru toți economiștii ca și pentru marele public.

Neobosita activitate a d-lui Mihail Pizanty care îmbogățește neîncetat literatura economică românească cu studii folositoare este răsplătită prin aprecierile măgulitoare a personalităților de seamă din toate cercurile competinte atât din țară cât și din străinătate. Lucru de cari ne bucurăm sincer.

*

Șederea vaselor de comerț beligerante în apele românești. — „Monitorul Oficial" de la 1 Decembrie 1939 publică următorul decret-lege întocmit de ministerul aerului și marinei:

Șederea vaselor de comerț armate beligerante în apele teritoriale sau porturile românești, nu este îngăduită decât dacă n'au mai mult de 2 tunuri de calibru 7,5 cm.—16 cm., așezate în scop defensiv și numai cu muniția aferentă.

Pentru timpul șederii în porturi muniția nu va fi sigilată.

Toate vasele de comerț care nu întrunesc condițiunile prevăzute la art. 1, vor fi considerate ca vase de războiu și tratate ca atare.

Caracterul ofensiv sau defensiv al acestor vase va fi apreciat de către cpt. portului respectiv în acord cu un ofițer superior delegat în acest scop de Comandamentul Marinei Regale.

*

D. Pascal I. Theodorescu-Valahu, ziarist, a fost numit șef de cabinet al d-lui Al. Radian, ministrul Propagandei Naționale.

Dans la riche bibliothèque du Moniteur du Pétrole Roumain viennent de paraître les deux nouvelles études suivantes: „Le tonnage de la flotte mondiale" par Michel Pizanty, le si apprécié directeur de cette revue et „Aperçu général sur les raffineries de pétrole de Roumanie" par le dr. V. Cerchez, conférencier à l'Ecole Polytechnique Roi Carol II. Comme tous les autres ouvrages elles sont non seulement du plus haut profit pour les spécialistes en matère, mais aussi d'un réel intérêt pour tous les économistes de même que pour le grand public.

L'infatigable activité de M. Michel Pizanty lequel enrichit sans cesse la littérature économique roumaine avec d'utiles études est récompensée par les appréciations flatteuses des personnalités les plus en vue de tous les cercles compétents autant roumains qu'étrangers.

Nous nous en réjouissons très sincérement.

*

Le séjour des bâtiments de commerce bélligérants dans les eaux roumaines. — L'Officiel du 1 décembre 1939 publie le décret-loi suivant élaboré par le Ministère de l'Air et de la Marine:

Le séjour des bâtiments de commerce armés bélligérants dans les eaux territoriales ou les ports roumains, n'est permis que s'ils n'ont pas plus de 2 canons du calibre 7,5 cm—16 cm. dans un but défensif et seulement avec les munitions afférentes.

Péndant le séjour dans les ports les munitions ne seront pas mises sous scellés.

Les bâtiments de commerce qui ne réunissent pas les conditions prévues à l'art. 1 seront considérés comme bâtiments de guerre et traités comme tels.

Le caractère offensif ou défensif de ces bâtiments sera apprécié par le capitaine du port respectif d'accord avec un officier supérieur dâlégué à cet effet par le commandement de la marine royale.

*

M. Pascal J. Theodoresco-Valahu, journaliste, a été nommé chef de cabinet de M. Alexandre Radian, Ministre de la Propagande Nationale.

Production du pétrole brut

CHANTIER	TOTAL en milliers de tonnes 1938	CHANTIER	TOTAL en milliers de tonnes 1939 11 mois
Gura Ocniței	1486	Gura Ocniței	1179
Bucșani	374	Bucșani	287
Ochiuri	331	Ochiuri	248
Răzvad	255	Răzvad	213
Teiș-Aninoasa	57	Teiș-Aninoasa	50
Viforâta	38	Viforâta	22
Autres chantiers	2	Autres chantiers	10
Total district Dâmbovița	*2543*	*Total district Dâmbovița*	*2007*
Boldești	967	Boldești	646
Ceptura	641	Ceptura	644
Moreni-Piscuri	1275	Moreni-Piscuri	968
Aricești	35	Aricești	26
Runcu-Bustenari	236	Runcu-Bustenari	199
Tintea-Băicoi	687	Tintea-Băicoi	1.036
Filipești de Pădure	11	Liliești	43
Câmpina	39	Câmpind	25
Autres chantiers	39	Mărgineni	41
		Autres chantiers	27
Total distr. Prahova	*3971*	*Total distr. Prahova*	*3.655*
„ „ *Buzău*	*43*	„ „ *Buzău*	*38*
„ „ *Bacău*	*46*	„ „ *Bacău*	*42*
Total general	6.03	Total general	5742

La production pour l'année entière peut être evaluée par approximation à environ 6.250.000 tonnes au regard de 6.603.000 tonnes en 1938

On remarquera dans le tableau ci-dessus la différence entre la production d'une année à l'autre de quelques chantiers.

D-l Ion Dragu, eminentul ziarist profesionist, fost director general al Presei a fost numit Secretar General al Ministerului Propagandei Naționale.

In calitate de fost consilier de presă în diverse Capitale europene, unde este foarte apreciat, dânsul este menit a aduce acuma nuoi și serioase servicii țării noastre.

Suntem fericiți de alegerea atât de nimerită care a fost făcută în persoana domniei sale și-i felicităm foarte călduros.

M. JEAN DRAGU, l'éminent journaliste professionnel à Bucarest, ancien directeur général de la Presse vient d'être nommé Secrétaire Général du Ministère de la Propagande Nationale.

En qualité d'ancien conseiller de Presse dans diverses capitales européennes où il est très apprécié il est en mesure de rendre les plus sérieux services à son pays.

Nous sommes heureux de l'excellent choix qui a été fait en sa personne et nous l'en félicitons très sincérement.

Au cours du mois de novembre l'exportation par Constantza des principales sociétés a été: „Astra Română" 46 000 tonnes; „Concordia" 21.000 tonnes; „Steaua Română" 19.874 t; „Unirea" 8.140 tonnes; „Pratova" 19.874 t.; „Colombia" 6.000 tonnes; „Redeventza" 10.000 tonnes.

*

La consommation intérieure des produits du pétrole s'est elevée cette anée à 1.750.000 tonnes au regard de 1.674.000 t. en 1938, 1.620.000 t. en 1937 et 1.480.00 t. en 1935.

*

Le brusque changement de température survenu ces derniers jours a complètement arrêté l'exportation par le Danube qui a commencé à geler, ainsi que par la voie terrestre à cause des rafales de neige qui empêchent la formation de trains à grande garniture.

L'exportation pour l'Allemagne subira de ce fait une forte diminution.

Bien que l'exportation par Constantza ait subi une forte diminution ainsi qu'on le constatera du tableau de la 2-eme page, cette diminution a été fortement compensée par la hausse des prix. Ainsi, en octobre 1938, la valeur des 306.135 tonnes exportées était de 693 millions de lei, au regard de *189.047* tonnes d'une valeur de *635* millions de lei en octobre 1939. En novembre 1938 on a exporté 243.534 tonnes valant 498 millions de lei au regard de *182.207* tonnes en novembre 1939, valant *665* millions de lei.

*

En 1939 l'exportation par *Constantza* s'est elevée à *2.700.000* tonnes au regard de *3.349.095* tonnes en 1938. Par *Giurgiu* on a exporté 1.210.000 tonnes en 1939 au regard de *935.563* t. en 1938 et par d'autres douanes 240.000 t. en 1939 au regard de 210.104 t. en 1938. Au total *4.150.000* tonnes en 1939 au regard de *4.494.762* t. en 1938.

Evolution des encaissements de l'Etat pendant lu budget en cours

(chiffres en millions de lei)

Mois	Cote mensuelle des évaluations budgétaires	Encaissements	% en regard de la cote mensuelle des éval. bud.
Avril	2.627	2.145	—18 4
Mai	2.627	6.663	+ 1,4
Juin	2.627	2.729	+ 3,9
Juillet	2.627	2.861	+ 8,9
Août	2.627	2.912	+10,9
Septembre	2 627	2.748	+ 4,6
Octobre	2 627	2.750	+ 4,8
Novembre	2.627	2.802	+ 6,7
	21.016	21 609	+ 2.8

Un bel exemple qui mérite d'être continuellement rappelé

La Société „Concordia" venant directement en aide, comme tous les ans, aux grands mutilés et aux veuves de guerre. Action hautement réconfortante par les temps actuels.

Nous prenons la part la plus vive au deuil épouvantable qui vient de frapper la Turquie, notre fidèle amie et alliée.

In urma modificării acordului comercial între România și Egipt exportul produselor petrolifere în această țară va fi intensificat.

Guvernul român înțelegând să nu împiedice prin nici-o măsură restrictivă cu caracter particular exportul produselor petrolifer în Egipt, iar guvernul egiptean având aceiași obligație în ce privește exportul bumbacului în România.

A la suite de la modification de l'accord commercial entre la Roumanie et l'Egypte l'exportation des produits pétrolifères dans ce pays sera intensifiée le gouvernement roumain entendant n'empêcher par aucune mesure restrictive à caractère particulier l'exportation des produits pétrolifères en Egypte et le gouvernement egyptien ayant la même obligation en ce qui concerne l'exportation du coton en Roumanie.

*

Le nouvel accord économique roumano-italien a été accueilli avec la plus vive satisfaction par tous les cercles des deux pays. Il constitue non seulement un facteur économique de la plus grande importance, mais il contribuera certainement au développement des relations d'amitié qui doivent exister entre notre grande soeur latine et la Roumanie.

Des données statistiques il résulte que la balance commerciale nous a toujours été favorable. C'est ainsi que, durant les 9 premiers mois de 1939, notre exportation s'est élevée à lei 2.450.455.000 au regard d'une importation de lei 1.563.226.000.

Notre exportation de produits pétrolifères qui, en 1938, avait été de 556.535 tonnes, a évolué comme suit en 1939:

Jannier	58.278 tonnes
Février	51.783 „
Mars	62.292 „
Avril	60 278 „
Mai	55.494 „
Juin	41.976 „
Juillet	41.552 „
Août	56.421 „
Septembre	34 541 „
Octobre	60.143 „
Novembre	64 522 „

ou 587.280 tonnes en 11 mois.

INCENDIUL DELA RAFINARIA „ORION" A SOCIETAȚII „UNIREA"

L'INCENDIE DE LA RAFFINERIE „ORION" DE LA SOCIÉTÉ „UNIREA"

Suntem în măsură să dăm următoarele amănunte cu privire la recentul incendiu dela rafinăria „Orion":

Instalația pentru distilarea țițeiului din rafinăria „Orion" a fost oprită în ziua de 3 Decembrie 1939, la ora 24, în vederea revizuirii periodice, cu un program de lucrări de 10—12 zile.

In ziua de 4 Decembrie 1939, s'a continuat pomparea la rezervoarele de depozit a produselor aflate în recipiente, din fabricația zilei anterioare.

Pompările se executau prin grupul de pompe din casa pompelor centrale.

Atât pompele din Casa de pompe centrale, cât și recipientele în număr de 18, sunt situate sub nivelul pământului.

Casa de pompe era despărțită longitudinal, în două compartimente, cu zid, pompele fiind instalate într'o parte a despărțiturei, iar motoarele electrice, siguranțele automate și aparatele de pornirea motoarelor în celălalt compartiment.

Pe la ora 18, pompagiul și ajutorul său, au observat scântei la unul din motoarele electrice care acționa o pompă, și au oprit motorul. Fiind chemat un electrician, acesta a încercat din nou mersul motorului. In urma acestei încercări, s'a produs o flacără la motor, provocând incendiu în Casa Pompelor, unde se găseau cele 18 recipiente cu diferite produse petrolifere.

Măsurile de stingere și localizare au fost luate imediat de echipele de incendiu ale rafinăriei, de pompierii orașului, și echipa rafinăriei „Astra Română", împiedicându-se astfel întinderea focului.

Dar fiind mărimea bazinului de recipiente, efectul de stingere cu spumă, n'a putut da rezultate imediate, și focul a continuat să ardă până la ora 5 dimineața, când a putut fi stins.

Focul s'a limitat numai la groapa de recipiente din care 4 au fost compect salvate, izolându-le prin răcire cu apă. Din restul de 14 care au ars, numai 2 au fost distruse, iar 12 au suferit avarii la capace, avarii ce se pot repara pe loc.

Nici un fel de alte instalațiuni n'au fost atinse de incendiu și nici chiar instalația de Pipe-Still, astfel că fabrica nu și-a întârziat funcționarea peste timpul prevăzut pentru operațiunile de curățire, decât maximum o săptămână.

Fabricația cantitativă a țițeiului nu va suferi, de oarece instalația dela rafinăria „Unirea", fiind de rezervă a și început să prelucreze țițeiul.

Nous sommes en mesure de donner les détails suivants concernant le récent incendie de la raffinerie „Orion" de Ploești.

Le fonctionnement de l'installation pour la distillation du pétrole brut à la raffinerie „Orion" a été suspendu le 3 décembre crt. à 24 heures, en vue de la revision périodique, avec un programme de travaux de 10 — 12 jours.

Le 4 décembre crt. on a continué le pompage aux réservoirs de depôt des produits se trouvant dans les récipients et provenant de la fabrication de la journée antérieure.

Les pompages étaient exécutés par le groupe de pompes de la maison des pompes centrales.

Aussi bien les pompes de la maison des pompes centrale que les récipients, au nombre de 18, sont situés au-dessous du niveau du sol.

La maison des pompes était séparée longitudinalement en deux compartiments, par un mur, les pompes étant situées d'un coté de la séparation et les moteurs électriques, les surêtés automatiques et les appareils de mise en marche des moteurs dans l'autre compartiment.

Vers 18 heures le chef du pompage et son aide observèrent des étincelles à l'un des moteurs électriques qui actionnait une pompe et arrêtèrent le moteur Un électricien ayant été appelé essaya à nouveau la marche du moteur. A la suite de cet essai une flamme se produisait au moteur, provoquant un incendie dans la maison des pompes où se trouvaient les 18 récipients avec divers produits pétrolifères.

Les mesures d'extinction et de localisation furent prises immédiatement par les équipes d'incendie de la raffinerie, les pompiers de la ville et l'équipe de la raffinerie „Astra-Română", empêchant ainsi la propagation de l'incendie.

Etant donné la grandeur du bassin des récipients, l'effet d'extinction avec la mousse chimique n'a pu donne des résultats immédiats, n'a pu donner des résultats immédiats jusqu'à 5 h. du matin quand on a réussi à l'éteindre.

L'incendie s'est limité à la fosse des récipients dont 4 ont été complètement sauvés, ayant été isolés par refroidissement avec l'eau. Du reste des 14 récipients qui ont brûlé 2 seulement ont été détruits et 12 ont subi des avaries aux couvercles, avaries qui peuvent être réparées sur place.

Aucune autre installation n'a été atteinte par l'incendie, ni même l'installation de Pipe-Still, de sorte que la fabrique n'aura retardé son foncionnement, au delà du délai prévu pour les opérations de nettoyage, qu'une semaine tout au plus.

La distillation quantitative du pétrole brut n'aura pas à souffrir étant donné que l'installation de la raffinerie „Unirea", étant de réserve, a déjà commencé à traiter le brut.

C. 10.629 — Atelierele Societății Anonime „UNIVERSUL" Str. Brezoianu No. 23—25 București

BIBLIOTECA ASTRA SIBIU